APR 30 1923

30e Année. N° 4. 15 Février 1923.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
nest Renan	*Nouvelles Lettres intimes.* — I.	673
mtesse de Noailles.	*Pour souffrir moins*...	707
mte de Fels	*Aurons-nous une Révolution?* (fin)	714
nzac de Laborie . .	*Joséphine de Théis, marquise de Saint-Cricq* . .	745
hn Galsworthy. . .	*Le Patricien* (fin)	774
notus	*Études et Portraits : Lord Curzon*	813
uis Lumet.	*Les Origines d'Honoré de Balzac*.	818
erre de Quirielle. .	*Les Mémoires de Giolitti*.	838
Decamps.	La Vie économique : *A la Croisée des Chemins.*	865
enry Bidou.	La Vie littéraire : *Parmi les Livres*	877
ndré Chaumeix . . .	La Politique : *Les Alliés, la Ruhr et l'Orient* .	887

Copyright 1923 *Revue de Paris.*

PRIX DE LA LIVRAISON : **3 fr. 50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE · 3, RUE AUBER

1923

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le livre de **M. Maurice Pernot : la Question turque,** a été écrit au retour d'un séjour à C tantinople alors que les Grecs, encore pleins d'espoir, maintenaient leur front au cœur de l'A tolie. La situation s'est à ce point retournée, que le livre n'aurait plus rien d' « actuel », s'il une œuvre de simple reportage. Mais l'auteur, comme il le dit lui-même des personnages consultait, a toujours su dominer les circonstances, et aller aux causes permanentes et géné Sa situation auprès du Haut Commissariat français lui donnait toutes facilités pour étudier à un pays qu'il avait déjà observé dix ans auparavant. Son objectivité, le sérieux de son esprit haute culture le préservaient de tomber dans le pittoresque de façade ou l'improvisation politi accompagnements obligés de tout livre français sur Constantinople. Et c'est ainsi qu'il a réu traiter de façon claire, nourrie et vivante, un sujet extrêmement complexe en ses divers asp De toutes les pages se dégage cette constatation capitale, qui explique par avance et l'éclat victoire kémaliste, et l'attitude de la délégation ottomane à Lausanne : c'est que la Tur d'Angora, en se transformant par l'action continue du nationalisme musulman et de l'occidentali est en passe de jouer vis-à-vis des puissances le rôle de porte-parole de l'Islam : la grande gue la propagande germano-russe et les exigences de certains impérialismes n'ont pas peu contrib l'engager dans cette voie.

Ce mouvement de régénération, non seulement de la Turquie, mais du monde musulman en vient d'être étudié dans son ensemble par un Américain, **M. Lothrop Stoddard**, sous ce titre **Nouveau monde de l'Islam.** On a tendance en Occident à voir dans la stagnation des populati musulmanes une résultante fatale de la constitution islamique, naturellement immuable. Se l'auteur, cette décrépitude de l'Islam résulte de catastrophes historiques fortuites : la conq par les Turcs du monde sarrasin et sa contre-partie, les croisades, à partir du XIe siècle, puis XIXe siècle, l'asservissement de l'Orient par l'Occident. Mais précisément l'agression européenne, lui révélant des moyens matériels nouveaux, et surtout des idées nouvelles, vient de réveiller monde endormi depuis mille ans, et la grande guerre lui a donné une secousse extraordinaire. De courants contraires animent cette renaissance : l'un libéral, réformiste, occidental, l'autre na naliste et religieux. Il atteint la Turquie, l'Arabie, l'Égypte, la Perse, couve en Afrique du No se déchaîne dans tout l'Orient à la suite des traités de 1919 et des rivalités entre les puissan victorieuses, et, dans l'Inde, unit les musulmans aux Hindous. En même temps s'opère une tra formation économique de plus en plus rapide : les produits manufacturés de l'Occident s'impose aux Orientaux, tuant les métiers indigènes et la révolution industrielle accomplit là-bas au comme il y a un siècle en Europe, la destruction des anciennes traditions et de la vieille struct sociale. La crise économique mondiale, aggravant la cherté de la vie, favorise même en certa pays comme l'Inde et l'Égypte, la propagande révolutionnaire et bolchévique.

L'éveil brusque et fiévreux de ce monde nouveau doit avoir pour les puissances coloniales des con quences fort graves : elles apparaissent déjà dans l'Empire britannique, mais elles ne semblent p causer à nos administrateurs des soucis fort graves, si l'on en juge par le livre optimiste de **M. Albe Sarraut, la Mise en valeur des Colonies françaises.** Œuvre commune du ministre des Coloni de son chef de cabinet et de ses services, ce livre, dont le texte premier était destiné au Parl ment, expose le plan des travaux à entreprendre, en quinze ans, pour doter nos colonies l'outillage indispensable à leur développement. Il se divise en deux parties, les raisons et les cond tions de la mise en valeur, et le programme des travaux, programme que M. le colonel Bernard critiqué ici même au point de vue technique. Un tel ouvrage a naturellement les défauts inhérents son mode de composition : il est disparate : des généralités trop éloquentes, trop officielles d'u part, et, d'autre part, des rapports précis, mais rédigés sur un plan uniforme pour toutes l colonies, les plus humbles comme les plus grandes. De là, pour le lecteur qu'aucune vue d'ensemb ne guide, de la fatigue et une impression de confusion. Tel qu'il est, ce livre n'en est pas moins u répertoire précieux, bourré de chiffres et de statistiques, et qui, pendant de longues années, rend à notre empire colonial les mêmes services qu'à Paris le plan Haussmann ou à nos voies nav gables, le plan Freycinet.

L'ouvrage de M. Sarraut laisse de côté, par définition, l'Afrique du Nord, qui relève d'autres dépa tements ministériels, et sur laquelle d'excellents annuaires statistiques sont publiés, — et la Syrie Nos troupes sont en Syrie depuis octobre 1918, mais elles n'y sont seules que depuis le 9 octobre 191 D'octobre 1918 à octobre 1919, d'importantes forces britanniques occupent, à côté d'elles, le pay La censure qui régnait encore a empêché de faire connaître les péripéties pénibles de ce condo minium sur une terre réservée à l'influence française et les épisodes de cette reprise de la rivalit franco-britannique. C'est cette histoire nécessaire que le comte **R. de Gontaut-Biron**, qui fut l collaborateur de M. Georges Picot, à Beyrouth, a écrite en un volume minutieux, émouvant e amer : **Comment la France s'est installée en Syrie (1918-1919).** Les négociations de 1915-1916 le traité Sykes-Picot de 1916, les opérations de Palestine et la caducité du traité de 1916, tou ces préliminaires à nos difficultés sont parfaitement exposés. L'on ne peut qu'admirer l'œuvr accomplie par l'administration française improvisée, sous la tutelle britannique et malgré l'hostilité de agents sionistes, les intrigues chérifiennes, la propagande américaine.

La comtesse **H. de Reinach-Foussemagne** a consacré aux **Ancêtres d'Alfred Mézières,** le **marquis de Vassé,** une petite étude qui est un modèle du genre, non seulement par sa documenta tion scrupuleuse et solide, poussée jusque dans les archives de famille et les études de notaire, mai par l'aptitude singulière de l'auteur à ranimer les vieux textes morts, et à en tirer un récit alert très purement écrit, et plein d'intelligence et d'esprit.

J. POIRIER

NOUVELLES LETTRES INTIMES

De 1842 à 1850, Henriette et Ernest Renan, éloignés l'un de l'autre par plusieurs centaines de lieues, ont entretenu une correspondance fort active, dont les *Lettres intimes* (Paris, Calmann-Lévy, 1896) ont déjà fait connaître la partie qui va de 1842 à 1845. La période suivante n'a donné lieu, jusqu'à présent, qu'à des publications fragmentaires (Cf. notamment les *Lettres de* 1848 et les *Lettres d'Italie* (1849-1850), parues dans la *Revue de Paris*, en 1896 et en 1921). Il a semblé intéressant de les compléter en mettant au jour des lettres se rapportant aux intervalles restés dans l'ombre. Ces *Nouvelles Lettres intimes* embrassent donc cinq années (1846-1850), et se terminent avec la réunion du frère et de la sœur. Comme dans les *Lettres intimes*, on y trouvera plusieurs lettres d'Henriette, qui ont paru de nature à éclairer sa physionomie morale et à rendre plus aisée l'intelligence des lettres d'Ernest Renan.

Mademoiselle Renan, chez madame la comtesse Zamoyska,
2, Altmarkt. Dresde.
Saxe.

23 octobre 1846.

Bonne nouvelle, chère amie. Je suis licencié depuis quelques heures, et cela dans un rang fort honorable. Laisse-moi me délasser de ces longues et pénibles épreuves, en t'en faisant le récit, ou pour mieux dire le journal. Tu ne saurais croire de quel poids je me sens délivré, et dans quelles angoisses

j'ai passé ces derniers jours. Car je voyais qu'il y avait des inconvénients fort sérieux à n'être pas reçu, et j'ai cru un moment en avoir la fatale certitude. Reprenons.

La préparation à laquelle j'avais pu me livrer durant les vacances était loin de m'avoir satisfait, et je balançai longtemps si je ne différerais pas à une autre session une épreuve si difficile. Plusieurs même, à qui je fis part de mes craintes, m'engagèrent, si je voulais être reçu immédiatement, à aller passer un examen dans quelque faculté de province, où il est infiniment plus facile. On me cita des noms célèbres dans la philosophie, entre autres M. Vacherot, directeur de l'École Normale, qui n'avait jamais pu parvenir autrement au titre nécessaire pour l'agrégation, et je t'assure que j'ai longtemps balancé ce parti. Je n'y ai renoncé qu'à cause des longues formalités qu'il eût entraînées. Quel bonheur, chère amie, et que je m'en suis félicité depuis! Mes craintes redoublèrent quand, aux approches de l'examen, j'appris que ni M. Garnier, ni M. Damiron, que j'avais espéré avoir pour examinateurs, n'étaient du bureau; bien plus, qu'ils ne seraient à Paris que vers le fin du mois d'octobre, et qu'ainsi je serais même privé de leur recommandation, et obligé de paraître devant des juges auxquels j'étais totalement inconnu. Jamais, je t'avoue, je ne vis plus mal s'annoncer aucune tentative, jamais je ne conçus moins l'hypothèse du succès.

Les épreuves écrites ont commencé, comme je te l'avais annoncé, le lundi 19 octobre. Le nombre des candidats le premier jour était d'environ 35, mais plusieurs perdirent courage et se retirèrent, en sorte que 29 seulement terminèrent toutes les compositions écrites. Sur ces 29, se montraient en première ligne 12 élèves de l'École Normale, terrible avant-garde qu'il fallait percer pour arriver aux premières places. C'était d'autant plus formidable que le nombre des reçus ne pouvant dépasser 12 ou 14, il restait à peine quelques places disponibles. Mais ce qui acheva de me faire perdre presque tout espoir, ce fut la nature des sujets de dissertation, entièrement en dehors de ma manière de penser et d'écrire, et tellement maigres et chétifs, que je ne puis concevoir encore comment j'en ai pu tirer deux discours qui aient mérité quelques éloges. Je te les donne par curiosité :

1° Dissertation latine : Pline le Jeune *a-t-il bien fait* de ne pas ranger ses lettres par ordre chronologique? (4 pages in-folio obligées); 2° Dissertation française : Expliquer cette pensée de La Bruyère : c'est une marque de médiocrité d'esprit que de toujours *conter*. On avoue que jamais si minces sujets ne furent proposés à une licence, et j'étais tellement mécontent de mon travail que, regardant un refus comme inévitable, je ne jugeai pas à propos d'aller assister à la proclamation des admissibles. Quel fut mon étonnement lorsque, me rendant quelques heures après à la Sorbonne pour voir ceux de mes amis qui l'étaient, un des élèves de l'École Normale me rencontre et m'annonçe que je suis du nombre des élus. Le fait est que sur les 29 concurrents, 16 avaient été déclarés admissibles à l'examen oral, et que j'étais du nombre. On ne donne publiquement cette première liste que par ordre alphabétique, en sorte que je n'ai jamais su exactement ma place dans cette première série d'épreuves. Seulement les élèves de l'École Normale, qui avaient vu la liste par ordre de mérite entre les mains de M. Vacherot, me disaient placé honorablement, les uns même disaient le troisième. Grâce à ma lettre initiale, j'eus encore quelque temps pour revoir les matières de l'examen oral, et ce n'est que ce matin, à neuf heures, que j'ai subi cette seconde épreuve, qui n'est rien, il faut l'avouer, en comparaison de la première. Elle a été, chère amie, des plus satisfaisantes et des plus honorables, et je la préfère de beaucoup à celle des compositions écrites, bien que celles-ci m'aient valu beaucoup d'éloges. On a commencé par m'en rendre compte. Mon thème grec a paru irréprochable à M. Guigniaut, un de nos premiers érudits, et a été placé dans les premiers, peut-être le premier; car ils ne disent jamais les places partielles au juste. Mes vers latins m'ont valu moins d'éloges; M. Ozanam n'y a trouvé que de la correction et de l'exactitude, mais peu de composition. Il est vrai que je ne formais, en les composant, qu'un seul vœu : c'est que ce fussent les derniers de ma vie. Ma composition latine m'a obtenu de grands éloges de la part du sévère M. Le Clerc. La question lui a paru traitée à fond, et il m'a fait compliment de la connaissance que j'avais montrée des lettres de l'auteur

en question. Je me suis gardé d'ajouter que je n'en avais jamais eu le recueil entre les mains. Enfin, M. Patin a trouvé dans la composition française une instruction variée et étendue; en effet, j'avais eu l'art d'y rattacher quelques idées tirées de mes connaissances des littératures orientales, ce qui les aura ébahis par la rareté du fait. Je n'ai pas écouté moins curieusement toutes les conversations qu'ils tenaient entre eux pendant que je passais : le nom de Petit Séminaire y revenait souvent, je te dirai tout à l'heure à quel propos, mais ne semblait causer aucun mauvais effet, grâce aux explications que j'avais données. Quant à l'examen oral lui-même, j'ai surtout satisfait M. Guigniaut, qui m'a examiné sur le grec. J'ai moins bien réussi sur les questions minutieuses que l'on m'a adressées sur la littérature latine, mais je me suis pleinement relevé pour la littérature française où un heureux sort m'a fait tomber sur l'auteur et les matières qui m'étaient le plus familier : Descartes et la philosophie française.

Enfin, bonne amie, voici le dernier résultat, tel qu'il a été définitivement proclamé. Sur les 16 admissibles, 14 ont été reçus, et sur ces 14 je suis placé le quatrième. Les deux premiers sont de l'École Normale : elle a pourtant, cette fois, éprouvé un échec, comparativement à ses succès passés; car plusieurs de ses candidats ont été éliminés, soit à l'examen oral, soit aux épreuves écrites. Je n'ai qu'à me louer des égards et de la bienveillance de mes juges, bien que je ne leur fusse recommandé par personne. Comme on doit inscrire en tête de sa copie de composition le nom de l'établissement où l'on a fait son éducation, j'ai dû parler du Petit Séminaire. Mais comme on aurait pu en conclure que je me destinais à la carrière de l'enseignement ecclésiastique, équivoque d'autant plus facile que quelques autres ecclésiastiques faisaient partie du concours, j'ai écrit une lettre à M. Le Clerc, où je lui ai donné en quelques lignes significatives tous les éclaircissements nécessaires. J'ai songé quelque temps à profiter de cette circonstance pour lui faire une visite. Mais j'ai trouvé le prétexte trop vague : cela ne compterait que comme visite de formalité et n'aurait pas eu de suite. Je m'en créerai dans quelques jours une occasion plus naturelle et plus personnelle.

Et l'avenir, bonne amie? Tel est désormais l'objet de mes réflexions. Quel plan vais-je adopter pour mes études?... Chercherai-je à améliorer immédiatement une position qui n'est qu'à peine tolérable?... Il m'est impossible d'avoir sur tous ces points une décision arrêtée avant quelques jours. Il faudra que j'en cause avec M. Garnier, M. Egger, avec qui je me suis lié durant les vacances d'une manière plus intime, et même avec M. Le Clerc, à qui j'écrirai à ce sujet. Il est très accessible, et je sais d'ailleurs qu'il est très flatté qu'on lui demande des conseils. — L'agrégation à laquelle j'ai assisté durant les vacances m'encourage à me présenter le plus tôt possible; je crois franchement que je pourrais être reçu à la fin de cette année scolaire, mais peut-être pas dans les premiers; or ceci est nécessaire pour rester à Paris. En attendant deux années, je puis concevoir les espérances les plus fondées de succès. D'ailleurs je pourrais alors préparer plus à loisir mon baccalauréat ès sciences, qui du reste ne m'inspire aucune inquiétude, et enfin continuer plus à l'aise mes travaux sur les langues orientales, dont je compte spécialement parler à M. Le Clerc. Si je parviens à me faire un provisoire honnête, ce sera, je crois, le parti que je prendrai.

Quant à ma thèse de docteur, comme elle est facultative, il vaut mieux la remettre. Ce ne serait qu'au cas où je trouverais un provisoire *très* honnête que je la préparerais avant mon agrégation. J'en parlerai à M. Garnier et à M. Damiron, que j'ai vu durant les vacances. Je vais aussi tâcher de voir bientôt M. Cousin, auquel il est indispensable de se présenter quand on se destine à la philosophie. Il n'était pas malheureusement de l'examen de licence. Je n'oublie pas aussi, chère amie, que désormais mon titre me donne droit à une place dans l'Université. C'est une sécurité pour moi de songer qu'au premier jour où une nécessité quelconque viendrait m'obliger de mettre un terme à mon état actuel, je n'aurais qu'à envoyer requête au ministère pour recevoir un emploi suffisant à une vie honnête. Il y a plus : comme je suis le premier de la dernière session qui soit *actuellement disponible* (les deux premiers étant encore pour deux ans à l'École Normale, et le troisième ne se destinant pas à l'Université), je songe très sérieusement à faire immédiatement cette démarche,

mais en faisant observer qu'il m'est impossible d'accepter pour la province, et que je me contenterai pour Paris d'une place inférieure à celle que je pourrais réclamer indépendamment de cette restriction. Mes études dans les langues orientales me serviront ici à merveille. J'oserais même espérer que M. Quatremère voudrait bien attester que j'ai fait des études spéciales dans cette partie, et cette simple attestation serait plus que suffisante. M. Reynaud, de la Bibliothèque royale, excellent homme, qui m'a toujours témoigné beaucoup d'intérêt, ne me refuserait pas, je l'espère, le même service. Mon seul embarras est de trouver une place qui convînt à ma position actuelle. Une chaire de professeur est trop occupée, et d'ailleurs je ne pourrais obtenir qu'une classe inférieure. Une place de professeur suppléant ou de maître de conférences dans un collège pourrait seule me convenir. Je vais faire toutes les recherches nécessaires, et toi aussi, chère amie, écris-moi ton avis le plus tôt possible.

J'ai outre mesure à me plaindre de mon maître de pension [1]. Je lui fais durant les vacances trois fois plus de service que je ne lui en devais, leurré par la promesse qu'il me déchargerait des retenues et des services extraordinaires, et ensuite il vient me dire que cela est impossible, qu'il faut continuer comme par le passé. Bien plus; le peu que je gagne non seulement ne peut m'arriver à temps, mais ne peut m'arriver en entier. Par des manœuvres dont je t'épargne le détail, parce que je ne puis les appeler que des friponneries, il m'enlève une partie de ce qui m'était dû pour des instants si précieux pour moi et que j'ai libéralement dépensés à son profit. Il exploite ma réserve, et arrange les choses de manière à ce que je ne puisse m'en tirer qu'en lui disant équivalemment qu'il est un fripon; car il sait fort bien que je ne le lui dirai jamais. D'ailleurs, il m'est presque matériellement impossible de garder cette année les retenues, vu qu'elles m'interdisent les longues séances à la Bibliothèque royale, lesquelles sont pourtant indispensables pour mes travaux.

. . . . . .

. . . . . .

1. Ernest Renan était alors maître d'études chez M. Crouzet, 8, rue des Deux-Églises.

Aussitôt, chère amie, que ce moment de fluctuation aura amené un résultat, je t'en ferai part. Il y a un an à cette époque que je me trouvais dans un état presque semblable, mais quelle différence, chère amie! Le chemin fait me console, et me fait marcher avec confiance vers l'avenir qui, après tout, ne peut être pire que le passé. Quand on a su que j'étais admissible à l'examen oral, on est venu de nouveau me solliciter pour l'affaire de Bourges[1], en m'offrant la chaire de rhétorique, mais j'ai refusé, disant que ma famille y mettait obstacle. En effet, j'aurais droit à la même place en province dans un collège de l'Université. Ayons confiance, chère amie, des jours meilleurs nous attendent.

24 octobre 1846.

J'ai vu hier soir les dames Ulliac[2]. Je ne voulais pas expédier ma lettre avant de leur avoir annoncé que je t'écrivais. Mademoiselle Ulliac était tellement occupée qu'elle n'a pas pu trouver un instant pour t'écrire. Elle demande avec empressement les divers travaux que tu lui as promis pour son journal, et spécialement celui des catacombes de Rome. Il en est un surtout sur lequel je réclamerai ton assiduité, c'est celui des énigmes historiques. Car mademoiselle Ulliac, qui a voulu t'en réserver la propriété exclusive, me charge de suppléer à tes laçunes, ce qui me met dans un terrible embarras. Juge avec quel plaisir, quelques jours avant mon examen, j'en reçus d'elle la demande à laquelle pourtant je ne pouvais me refuser. Je suis enfin parvenu à nouer un raisonnable imbroglio sur Valentine de Milan. Il ne me reste plus qu'à en donner l'explication, plus ennuyeuse encore[3]. Au nom du ciel, délivre-moi de cette corvée.

J'ai reçu il y a deux ou trois jours des nouvelles de notre mère. Elle paraît toujours décidée au voyage de Saint-Malo[4],

1. On avait offert à Renan, quelque temps auparavant, une place rémunératrice dans une institution libre à Bourges.

2. Madame et mademoiselle Ulliac, amies d'Henriette Renan, avaient rendu au jeune homme, depuis sa sortie du séminaire, plusieurs petits services. Mademoiselle Ulliac dirigeait le *Journal des Jeunes Personnes*, dont il est ici question.

3. Le *Journal des Jeunes Personnes* a en effet inséré, en 1846, deux articles d'E. Renan : *Enigme historique* [Valentine de Milan], t. XIV, p. 339-340, et *Explication d'une énigme historique* (*Ibid.*, p. 362-365). Ce fut la première publication d'E. Renan.

4. Où habitait son fils aîné, Alain.

et ravie surtout de ce que tu l'y engages. Rassure-moi dans ta prochaine sur ta santé qui ne laisse pas de me laisser toujours des inquiétudes. La mienne s'est bien soutenue, malgré ces fatigues; je prends maintenant quelques jours de demi-repos, que je consacre à mes affaires, et à mes visites, que depuis bien longtemps j'ai laissé s'arriérer. Ma prochaine lettre te fera connaître mon plan d'études ultérieur, lequel dépendra nécessairement de la décision que je prendrai.

L'heure du courrier me presse, chère amie. Des visites amies ont occupé presque toute ma matinée. Plusieurs de ceux qui ont été reçus à la licence m'étaient spécialement connus. Nous nous réunissions durant les vacances en longues et studieuses conférences, et nous avons tous fort bien réussi. Nous nous voyons maintenant avec beaucoup de plaisir. J'étais le seul d'entre eux qui n'eût pas déjà échoué, et mon succès est regardé comme une exception honorable.

Adieu, chère amie. Sois bien persuadée que la joie que je ressens de ces bonnes nouvelles n'est si vive que parce que je songe que tu la partages. Je m'estime heureux quand je songe que je puis causer quelque douceur à celle à qui je dois tout! Adieu, tu connais ma tendresse. Ton frère et ami.

E. RENAN

Monsieur Renan,
8, *rue des Deux-Églises,*
Paris (France).

Dresde, 8 décembre 1846.

Je t'adresse un énorme paquet, mon Ernest, dans lequel tu trouveras une lettre pour mademoiselle Ulliac et un article que, malgré la frivolité du sujet, je te prie encore de parcourir avant de le lui remettre. Puisse celui-ci être dans les proportions voulues! Une phrase de la dernière lettre de mademoiselle Ulliac m'ayant laissé penser qu'elle faisait allusion au port qu'elle a payé pour l'article des Catacombes, j'envoie tout ceci sous ton couvert, mon bien cher Ernest; quand on oblige, il ne faut pas le faire à demi. Comme tu penses, mon Ernest, je lui donne tous les droits possibles sur mes Catacombes,

quoiqu'il ne me soit pas facile de comprendre ce que deviendra ma pensée délayée dans celle de M. Peigné. Enfin, il en arrivera ce que pourra! je n'y mets aucune prétention. Je prévoyais tout ceci quand je persistais à rester cachée sous un pseudonyme; vois comme j'avais raison. Je viens de lire ton *explication* sur Valentine de Milan : elle est très jolie, très bien dite. Sophie [1] avait deviné l'énigme. J'ai facilement reconnu les passages que mademoiselle Ulliac a dû tronquer. C'est une singulière manie, heureusement qu'il ne s'agit de rien d'important.

Tout ce que tu m'as écrit m'a causé une grande joie, mon Ernest; oui, quoi qu'on puisse t'offrir, il faut rester *invariablement* à Paris. En ceci est *tout* ton avenir, cher ami, ne l'oublie jamais, je t'en conjure. Comme toi, je crois qu'il est beaucoup plus sage d'ajourner à deux ans ton concours d'agrégation; alors encore, je voudrais pour toi une place à Paris; il faut donc te donner toutes chances d'arriver aux premiers rangs. En rien, mon bien cher Ernest, ne compromettons ta carrière par trop de précipitation. D'ailleurs tes projets pour remplir ces deux années sont excellents, faudrait-il même les passer entièrement dans un établissement privé. Je vais suivre avec un bien tendre intérêt les phases du concours pour le prix Volney [2]; sois sûr que je ne commettrai aucune indiscrétion. S'il était possible, je te verrais aussi avec beaucoup de plaisir suivre l'avis de M. Damiron pour l'Académie des Sciences morales et politiques. Une simple mention dans un tel concours serait d'un grand poids pour ton placement futur dans l'Université. Mon bon Ernest, tu es ma joie, mon orgueil, ma plus chère pensée. Si tu savais avec quelle vénération je prononce le nom de tous ces hommes distingués qui sont bons pour toi; qui t'aident et t'encouragent dans ces premiers pas toujours si épineux! Dans ce moment, je regrette de n'être qu'une ignorante, de ne pouvoir comprendre le premier travail que tu publies. Pauvre cher ami! Que Dieu

1. Une des jeunes filles de la famille polonaise des Zamoyski chez qui Henriette était institutrice.

2. Dans une lettre antérieure, E. Renan a mis sa sœur au courant du projet qu'il avait formé de concourir en 1847, pour le prix Volney, que l'Institut devait décerner à un travail sur la philologie comparée.

place dans ta vie beaucoup d'affections comme celle que je te porte! mais cela serait-il possible?

D'après tes nouveaux arrangements [1], je crois avec toi, mon Ernest, qu'il vaut mieux rester dans cette pension que d'en essayer encore une autre. Tous ces changements sont bien désagréables et n'amènent, en réalité, aucun *changement* réel. Dès que tu pourras avoir un emploi dans l'Université, ce sera tout autre chose. Il n'est pas un jour où je ne me sente plus heureuse de l'accord qu'il y a entre ta pensée et la mienne relativement à ta carrière et à tous les moyens de la former. Cela me prouve, mon bon ami, que nous ne nous trompons ni l'un ni l'autre. Maman aussi m'exprime une joie réelle de ce qui vient de se passer. Hier encore, j'ai reçu d'elle une lettre où se trouvent ces mots à la suite d'une page consacrée aux détails de ton examen : « Ernest me croit beaucoup plus affligée que je ne le suis de son changement. » Et Emma [2], qui n'a aucun intérêt à me tromper, aucun désir de le faire, me dit aussi : « Ta mère est ravie depuis que les succès de ton frère viennent lui prouver que son avenir sera aussi brillant qu'elle l'avait rêvé. » Courage donc, ami, courage! Ne t'inquiète pas de ma santé, elle va bien.

Mademoiselle Ulliac me dit que tu as remboursé 40 francs qu'elle avait avancés pour moi. Je vais écrire à notre frère de t'envoyer pour moi 100 francs qui acquitteront cette somme, et serviront en outre à payer 24 francs que je dois soit à mademoiselle Ulliac, soit au bureau du *Journal des Jeunes Personnes* pour les abonnements de mon élève. Le reste servira pour les nombreux ports de lettres que je te fais payer. Adieu, ami! j'ai encore mille choses à te dire, mais il me faut finir. A toi, comme toujours!

H. RENAN

1. Après son succès à la licence, E. Renan avait obtenu de M. Crouzet de nouveaux arrangements qui lui laissaient plus de loisir pour ses travaux personnels.

2. Emma Gaugain, amie bretonne d'Henriette.

Mademoiselle Renan, chez madame la comtesse Zamoyska,
2, Altmarkt, Dresde.
Saxe.

Paris, 14 décembre 1846.

Je reçois le même jour, très chère amie, tes deux dernières lettres, dont l'une accompagnait le paquet de mademoiselle Ulliac. J'ai fidèlement accompli tes prescriptions quant à ce dernier, et j'ai été immédiatement le porter à son adresse, où il a été reçu avec beaucoup de joie et d'amitié. J'ai aussi lu avec beaucoup de plaisir tes deux articles dont le fond et la forme m'ont semblé également intéressants. Le second surtout peint avec beaucoup de vérité une des scènes les plus pittoresques qui se puissent imaginer. J'espère aussi que cette fois on leur trouvera la dimension convenable, car, autant que j'ai pu m'en apercevoir, le principal mérite d'un article de journal est de n'être ni trop long ni trop court.

J'ai été bien heureux, chère amie, de voir que tu approuvais mes plans pour mon travail de cette année. La réflexion n'a fait que m'y confirmer davantage. Il est essentiel qu'avant mon agrégation je me sois fait connaître avantageusement, soit dans les langues orientales, soit dans la philosophie. D'ailleurs, chère amie, il est bien probable que, dès l'année prochaine, je trouverai à me placer convenablement, soit dans un collège, soit dans un établissement particulier. Je suis résolu, à la fin de l'année scolaire, à faire toutes les démarches nécessaires. Si ces démarches n'entraînaient pas d'immenses pertes de temps, je t'assure que je les eusse immédiatement tentées. Car, bien que je puisse difficilement trouver une place où les occupations fussent moins nombreuses, ma position est si peu lucrative, et d'ailleurs sujette à tant de désagréments de toute sorte, que c'est, je crois, un acte de courage d'y rester. Mais j'évalue à quinze jours la perte de temps que cela me causerait, et un tel retard me serait fatal pour le travail que j'ai entrepris. Du reste, bonne amie, je crois t'avoir déjà dit que je suis infiniment peu sensible à ces misères, et, n'était la peine que j'ai à faire solder mon compte, et

surtout à obtenir intégralement ce qui m'est dû, je passerais volontiers, je crois, sur tout le reste. L'avenir et l'espérance me consolent du présent, et ta pensée aussi, chère Henriette. Rien ne m'est plus pénible, quand je songe que toutes ces épines passagères me préparent un bonheur qui ne sera pas pour moi seul.

Mon travail avance [1], chère amie, d'une manière satisfaisante; je suis content de la tournure qu'il prend et je crois qu'il sera dans le bon genre. Néanmoins le terme est bien court pour les développements que je voulais lui donner, et, à la lettre, je n'ai plus un instant à perdre. Ce qui me rassure un peu, c'est que j'ai remarqué dans les procès-verbaux de la Commission, que souvent elle accordait la préférence moins à des ouvrages achevés et complets, qu'à ceux qui pouvaient prêter à d'heureux développements et en contenaient le germe. M. Reynaud, que je vois fort souvent depuis l'ouverture des cours [2], se doute de l'affaire. Il était placé à côté de M. Julien [3] à la Bibliothèque royale, lorsque je lui en parlai pour la première fois, et il entendit toute notre conversation; il n'est guère facile en effet de parler bas avec M. Julien. Depuis il me témoigne des égards tout particuliers à son cours, et toutes les fois qu'il me rencontre travaillant à la Bibliothèque de l'Institut, il examine mes travaux avec une curiosité fort significative. Tu comprends, chère amie, que le succès en un tel concours ne peut toujours être que fort incertain; mais qui n'agirait jamais sur des probabilités, par crainte exagérée d'un échec, se priverait de la possibilité du succès.

Quelques lettres, que j'ai reçues dernièrement de notre mère, me prouvent qu'en effet la peine qu'elle avait pu éprouver de mes nouvelles résolutions est bien adoucie. Les projets de Saint-Malo paraissent l'occuper beaucoup. Elle paraît décidée à choisir l'été prochain pour l'époque de son déménagement. La société de ma tante Forestier qui, comme tu sais, est déjà

1. Il s'agit ici du mémoire qu'E. Renan préparait en vue du concours pour le prix Volney.

2. Renan suivait le cours d'arabe de M. Reynaud à la Bibliothèque royale.

3. M. Stanislas Julien était professeur de chinois au Collège de France. Il avait conçu une si haute estime pour Henriette Renan qu'il avait connue à Paris, qu'en souvenir d'elle il s'était montré plein de bienveillance pour le jeune Ernest.

établie à Saint-Malo, contribuera beaucoup, je l'espère, à lui en rendre le séjour agréable.

Je ne sais si je t'ai parlé de l'utile connaissance qu'on m'a fait faire d'un Allemand fort distingué de Brême, venu en France pour se perfectionner dans la langue française, et qui échange avec moi des leçons d'allemand contre des leçons ou plutôt des conversations françaises. Il a en outre attiré à nos conférences un professeur de philosophie à Osnabrück, envoyé en France dans le même but par son gouvernement. Nous avons ainsi des séances fort intéressantes et surtout fort utiles, qui me procurent l'avantage, que je désirais depuis si longtemps, d'apprendre l'allemand d'un Allemand même. D'ailleurs, c'est un moyen commode d'obtenir tous les éclaircissements dont j'ai besoin pour les passages des auteurs allemands que je suis obligé de consulter pour mon travail, et dont la pensée abstruse et compliquée ne laisse pas quelquefois de m'embarrasser.

Je serai obligé de me confiner si étroitement pour mon travail jusqu'au mois de mars que jusque-là je ne pourrai guère étendre le cercle de mes relations extérieures. Aussi bien je préfère attendre, pour me produire plus avant, que j'aie à présenter quelque titre honorable. Je serai également obligé, chère amie, de me condamner avec toi à un laconisme qui m'est bien pénible, lorsque j'aurais tant de choses dont je voudrais m'entretenir avec toi. Mais tu sais que ni l'un ni l'autre, nous ne pouvons prendre nos désirs pour règle de notre conduite, trop heureux encore d'entrevoir une issue à ce pénible état. Tant d'autres sont plus à plaindre et le sont sans espérance. La seule pensée qui m'afflige est de songer aux cruels sacrifices que tu es obligée de t'imposer pour moi et pour les tiens. Sois bien persuadée, bonne amie, que les raisons les plus graves pourront seules me décider à prolonger un état si pénible pour toi. Mais serait-ce bien calculer que d'accepter à mon âge une de ces positions qu'on peut appeler avantageuses pour le présent, mais qui n'ont presque pas d'avenir, et qui d'ailleurs nous fournirait à peine les moyens de mener une vie convenable? Il est bien dur, chère amie, d'être obligé de répéter sans cesse : Patience! Patience! mais qu'y faire, quand c'est en effet le seul moyen de se frayer une voie

honorable? Un jour, espérons-le, chère amie, nous éprouverons une grande et douce joie, en nous rappelant les sacrifices par lesquels nous aurons acheté quelques instants de bonheur. En attendant, ma chère Henriette, soutenons-nous en nous aimant et nous encourageant l'un l'autre; pour moi, il me semble que rien ne saurait m'arrêter, tant que je pourrai recevoir de toi ces conseils et ces bonnes paroles qui portent la vie et la joie jusqu'au fond de mon cœur. Adieu, bonne amie, tu connais la tendresse sincère et sans bornes de ton frère et ami.

E. RENAN

Monsieur Renan,
rue des Deux-Églises, 8, à Paris.
France.

Dresde, 29 décembre 1846.

Je viens encore te tourmenter, très cher ami, mais cette fois du moins je ne pousserai la tracasserie qu'à moitié, car je commence par te supplier de ne point me répondre, de ne pas détourner en ma faveur un seul des instants que tu emploies si utilement, si bien, et qui sont d'une si grande valeur dans la conjoncture où tu te trouves. Dieu me préserve de mettre ma propre satisfaction en parallèle avec tes plus visibles intérêts! Ceci posé, mon Ernest, je te demande de vouloir bien remettre encore à mademoiselle Ulliac la lettre et les récits ci-joints. Ne te donne pas la peine de lire de pareils enfantillages : ce serait te prendre dix minutes, et tes minutes sont précieuses, pauvre cher ami. Si je pouvais faire autrement, sois bien sûr que je ne te prendrais pas le temps qu'il faudra pour aller faire cette commission. Sur les mêmes *frais*, mon bon Ernest, rends-moi un autre service. Dans une note du « Carnaval à Rome » je parle de cet homme d'esprit dont Voltaire disait : « le président Desbrosses et sa Sallusterie ». De mémoire, j'ai écrit *Desbrosses* et depuis, j'ai vu dans une autre citation *Debrosses*. Vois, je te prie, dans le Cours de M. Villemain si c'est moi qui me suis trompée, et corrige, s'il y a lieu. Je ne sais pourquoi, je crois encore que c'est *Desbrosses*.

Pardonne, mon bon ami, il m'en coûte de te détourner pour de pareilles misères, mais je n'ai que toi à qui je puisse m'adresser. Tu t'étonnes peut-être du peu d'intervalle que je mets entre mes envois à mademoiselle Ulliac. C'est que, mon Ernest, une fois en Pologne, je ne pourrai que bien difficilement lui rendre ce petit service, et que je tiens au moins à faire preuve de bonne volonté avant d'aller plus loin encore. La pauvre amie! Que ne puis-je faire mieux pour elle!

...Ce que tu me dis de ton maître de pension me désole. Dieu seul sait ce que tu éprouves de dégoûts dans cette maison, ce que tu y souffres de froid, d'ennuis, d'injustices! Depuis que le temps est rigoureux, je pense à toi sans cesse. De grâce, ami, allège mes tourments, en t'entourant de ce qui peut au moins diminuer ces souffrances. Dis-moi que tu réchauffes un peu cette chambre où tu travailles tant, que tu t'es mis, hélas! autant que possible, à l'abri de ce froid si cruel. Ma pensée est bien triste quand je te vois ainsi livré à la plus grande fatigue de l'esprit, sans que personne songe à adoucir celle du corps. Oh! Ernest, fortifions-nous souvent par la pensée des jours meilleurs! Pour toi surtout, ceux-ci me semblent bien rudes à passer. Encore une fois, je t'en conjure, je t'en supplie, achète des vêtements chauds, ménage une santé qui est *mon bien* le plus cher et de laquelle je me préoccupe sans cesse.

Je suis très aise, mon ami, que tu aies fait la connaissance de quelques Allemands. Je pense souvent que, dès que tu pourras t'absenter un peu sans nuire à tes travaux d'avenir, tu devras voyager dans leur patrie; en conséquence, il est bon que tu aies quelques visages et quelques esprits connus à retrouver. En général, les Allemands sont d'une bonne et loyale nature. J'ai toujours eu beaucoup à me louer de mes rapports avec eux : malheureusement, quoique au sein de l'Allemagne, je n'en vois et n'en connais ici presque aucun. Si matériellement, je ne te voyais pas si mal, je ne cesserais, mon ami, de me féliciter du raisonnable parti que tu as pris pour tes études de cette année. Oui, c'était là le seul moyen d'arriver à ce que nous désirons; mais qu'il t'en coûte, mon pauvre Ernest! Je te vois en excellent chemin; et pourtant mon cœur n'est pas pleinement satisfait, car il renferme une

rude épine. Puisse aussi l'année qui commence avancer ton avenir autant que l'a fait celle qui s'enfuit, et puisse-t-elle en même temps te procurer une situation plus douce et plus convenable! Je termine ces lignes dans la dernière nuit de cette année qui nous a momentanément réunis [1], et j'ai beau sonder mon cœur, je n'y trouve pas un vœu plus ardent que celui que je viens de t'exprimer. Adieu et courage, mon bon Ernest! Pour réussir au gré de toutes nos espérances, il ne te faut plus que *continuer*, et je sais que tu n'es pas de ceux qui se lassent. Vois, ami, que de choses ont été faites en quinze mois, et par la seule force de ta volonté! Après un tel début, qui pourrait s'effrayer du reste? Dis-moi, mon bien cher, et sans une hésitation qui me serait douloureuse, dis-moi si la somme qui était chez les Mallet [2] a besoin d'être renouvelée. Je tiens pour cela en réserve un billet de mille francs dont je puis me départir sans la moindre gêne. Me parler de ceci à cœur ouvert serait me prouver que tu as compris l'affection sans limites de ta sœur et amie.

As-tu reçu les cent francs que j'ai chargé notre frère de te rembourser?

J'ai vu que le nom de la rue que tu habites doit être changé. Faut-il dès maintenant mettre sur ton adresse : rue de l'Abbé-de-l'Épée?

Monsieur Renan,
rue des Deux-Églises, 8, *à Paris.*
France.

Dresde, 8 mars 1847.

Enfin, mon pauvre ami, je puis en t'écrivant entrevoir un peu de calme dans ta pensée, un peu de loisir dans tes jours! Le dernier terme pour la remise de ton travail expire aujourd'hui ou demain, et j'en ressens une vraie joie, car te savoir occupé à ce point était souvent pour moi une source d'inquié-

1. Henriette avait fait un court séjour en France au milieu de 1846, venant de l'Italie où elle avait accompagné la famille de ses élèves.

2. Banquiers chez qui Henriette avait déposé une somme de quinze cents francs destinée à parer aux besoins de son jeune frère.

tudes. Attendons la décision, et, quelle qu'elle puisse être, félicite-toi toujours, mon ami, d'avoir pris le parti de concourir. Tu vois comme cette résolution a déjà porté de bons et d'heureux fruits. Sous tous les rapports, elle n'en saurait avoir d'autres. Les dernières lignes que tu m'as adressées m'ont fait un bien inexprimable, cher Ernest. Merci, ami, du soin que tu prends de ranimer mon pauvre cœur en me faisant partager tes espérances. Oui, tes travaux seront récompensés, bon et courageux ami, et c'est désormais sans inquiétude que j'envisage ton avenir. Souvent, mon Ernest, souvent je pense que j'ai assez vécu puisque ce moment a lui pour moi!

Dans sa dernière lettre, mademoiselle Ulliac me parle d'une affaire sur laquelle je veux te consulter, cher ami. Il s'agit d'acheter une demi-action du *Journal des Jeunes Personnes*, et mademoiselle Ulliac, quoiqu'elle n'y soit plus intéressée, m'engage fortement à faire cette acquisition. Comme dans tout ce qui est incertain, j'hésite et je réfléchis. L'affaire va bien, très bien, les intérêts seront très forts et iront au moins au double de ce qu'on peut espérer dans un autre placement, mais le capital court nécessairement toutes les chances que court une somme placée dans une *entreprise commerciale*. La société actuelle, dans laquelle il s'agit d'entrer, est formée pour dix ans. Si au bout de ce temps le journal a plus de valeur qu'il n'en avait l'an dernier, je gagne sur mon avance; s'il en avait moins, je perds. Crois-tu, mon ami, que je puisse, que je doive exposer 2 000 ou 2 500 francs (je ne sais pas au juste le prix) sur de pareilles chances? Dis-moi franchement ton avis. Il n'est plus question d'*obliger* mademoiselle Ulliac, dès lors je puis aussi facilement dire *non* que *oui*. C'est, je te le répète, une affaire de commerce; trouves-tu prudent que j'y prenne part? Mademoiselle Ulliac me témoigne le désir de me racheter plus tard une partie de cette action, mais ceci ne m'engage à rien. Dans cette année, les abonnés du journal ont presque doublé; le tout est de savoir si cela se soutiendra. Communique-moi là-dessus, mon ami, ta pensée tout entière.

Oui, cher Ernest, il me faudra très prochainement reprendre la route de Pologne. Rien n'est encore décidé pour l'époque de ce retour, mais désormais ce ne saurait être chose éloignée. Un grand événement nous y ramène; l'aînée des jeunes com-

tesses se marie, et son mariage conclu ici ne sera célébré que lorsque nous aurons rejoint son père. Je pense que bien peu de temps après Pâques, il faudra se diriger vers cette triste frontière... N'importe, cher ami, partout je penserai à ton amitié, dès lors, je trouverai du courage.

J'ai reçu il y a deux jours une lettre de notre frère; il se plaint de ton silence, dont il ne devine pas le motif; comme tu le penses, j'ai scrupuleusement gardé le secret. Tout est arrangé pour le local de maman, elle habitera le second étage de la maison qu'habite notre ami. D'après ce qu'il me dit, ses affaires ont été magnifiques dans le courant de l'année dernière. Remets, je te prie, la lettre ci-jointe à mademoiselle Ulliac.

Adieu, bon et très cher ami! Écris-moi quand cela te sera possible, et crois que par le cœur je vis mille fois plus en toi qu'en moi-même. Quand je te saurai heureux, mon Ernest, le plus vif souci de ma vie aura disparu, le plus cher désir de mon cœur sera exaucé. Sois tranquille pour ma santé; elle est vraiment bonne, et s'est en général beaucoup améliorée depuis quelques mois. Adieu, ami, adieu! J'envoie vers toi mes meilleurs souvenirs, ma plus vive tendresse

H. R.

Mademoiselle Renan, chez madame la comtesse Zamoyska,
2, *Altmarkt. Dresde.*

Paris, 25 mars 1847.

Voilà déjà quelques jours, chère amie, que j'ai remis définitivement les dernières parties de mon travail, sans qu'il m'ait été possible de trouver le temps nécessaire pour m'entretenir quelques instants avec toi, tant j'avais laissé s'accumuler les affaires les plus importantes, qui n'étaient point l'objet direct de mon travail. Je puis enfin respirer quelques instants, et j'en profite pour renouer ces chères confidences, dont la douceur m'était même depuis quelque temps refusée. Il me sera impossible, chère amie, d'épuiser cette fois tout l'arriéré de nos causeries; je réserve à compléter le reste à la lettre par laquelle je t'annoncerai le résultat définitif de mon travail et qui peut-être ne tardera pas longtemps.

Ce n'est que le 15 de ce mois, chère amie, que j'ai remis les dernières parties à M. Reynaud. C'est d'après son invitation même que j'ai tardé si longtemps. Aussitôt qu'il a vu les premiers cahiers, il m'a invité à achever sans me gêner ce qui me restait à faire et j'en ai profité pour vider entièrement ma pensée sur ce sujet. Je n'ai strictement rien omis de ce que je voulais y insérer, et, contre mon attente, je n'ai eu aucune élimination à opérer dans les innombrables paillettes que j'avais recueillies. Je ne puis t'exprimer la joie que j'ai éprouvée, chère amie, quand le lundi 15 mars, à 3 heures du matin, j'ai complètement achevé ce premier-né de mon travail, qui m'a coûté trop de peines pour qu'il ne me soit pas bien cher. Appendice, additions, notes explicatives, tables analytiques, rien n'y manque, et quel qu'en soit le succès, j'aurai au moins la satisfaction d'avoir conduit à son complet achèvement une œuvre de patience. Il se compose de quatre cahiers, formant en tout 1518 pages grand in-4°. Le titre sous lequel je l'ai fait inscrire est : *Essai historique et théorique sur les langues sémitiques en général, et sur la langue hébraïque en particulier.* Après de longues hésitations, chère amie, je me suis décidé à y mettre mon nom en toutes lettres. Il est important qu'on sache qu'il existe quelqu'un capable d'exécuter sur la langue hébraïque un travail considérable, quel que soit d'ailleurs le résultat comparatif de ce travail.

Bien que nulle décision n'ait encore été prise par la commission, tu conçois que je puis déjà voir bien des inductions pour le succès futur. Aucune pourtant n'est assez péremptoire pour m'ôter tout espoir ou toute crainte. Je me suis d'abord informé, lorsque la liste a été close, du nombre et de la nature des ouvrages concourants. J'en ai vu la série complète, et voici le résultat de cette première recherche, comme tu le conçois, la plus importante de toutes. Les ouvrages présentés sont au nombre de huit, en y comprenant le mien. Tous les auteurs, à l'exception d'un seul, sont complètement inconnus dans la science. Enfin, parmi les mémoires présentés, il y en a trois ou quatre qui ne paraissent nullement redoutables, et que plusieurs paroles de M. Reynaud me prouvent avoir été écartés de prime abord. Mais il en est un, chère amie,

dont la présence fut pour moi un coup de foudre, qui m'ôta d'abord toute espérance, et maintenant encore ne m'en laisse que bien peu. C'est un ouvrage de M. Pillon, bibliothécaire à la Bibliothèque royale, helléniste célèbre, vieil érudit de soixante ans, et dont les travaux sont devenus classiques. En vérité, chère amie, j'ai joué de malheur, et je puis t'assurer que jamais pareil fait ne s'est produit dans les annales de ce concours. Un savant, dont la réputation est faite, se présentant pour un prix destiné surtout à encourager les débutants! C'est à peu près comme si M. Cousin se présentait au concours de philosophie. Si je n'étais partie intéressée, je dirais que c'est de fort mauvais goût. Il est clair, chère amie, que ce nom m'écrasera. Car tu comprends bien que les considérations étrangères sont aussi puissantes dans ces sortes de concours que l'examen intrinsèque des ouvrages présentés, et ceci à vrai dire peut ne pas être une injustice. Or, M. Pillon est un savant honorable et laborieux s'il en fut jamais. Une vie entière de travaux, signalée par la production des ouvrages les plus utiles, est assurément plus qu'il n'en faut pour décider la préférence dans un pareil concours, ajouté à cela que je sais d'ailleurs que M. Pillon est très peu favorisé du côté de la fortune, et cette démarche seule en serait une preuve; car ce ne peut sans doute être l'honneur qu'il a recherché dans ce concours, après tant d'autres témoignages qui lui rendaient celui-ci très superflu. D'ailleurs, je dois l'avouer, quel que soit le mérite de mon travail, mérite dont je ne suis pas le juge, il est bien évident que celui de M. Pillon est le résultat de plus longues et plus mûres recherches que les miennes, et je suis persuadé que s'il l'emporte, ce sera justice sous tous les rapports.

Voilà donc un côté, chère amie, sous lequel les probabilités ne nous sont guère favorables. Mais il en est un autre, qui ferait renaître en moi quelques espérances, si je pouvais m'habituer à ne pas regarder comme impossible celui d'un nom inconnu placé avant celui de M. Pillon, devenu si justement honorable. Dès les premiers instants, chère amie, M. Reynaud me témoigna la plus grande satisfaction de mon travail. Depuis, à mesure qu'il en prend une connaissance plus étendue, ses compliments deviennent de plus en

plus flatteurs, et sont même quelquefois si significatifs que je serais tenté de concevoir des espérances qu'un instant après, je traite de chimériques. Un seul point a suscité quelques nuages, je t'en parlerai tout à l'heure. Du reste, je le répète, il est impossible de recevoir des témoignages plus honorables d'un homme qui n'est pas prodigue d'expressions admiratives. Aujourd'hui surtout, il m'a dit très positivement que *deux* ouvrages seulement disputaient le prix, et a ajouté immédiatement : « Si vous l'emportiez, ce serait fort honorable à votre âge. » Une autre question, qu'il m'avait également adressée, il y a quelques jours, et dont je ne vis pas d'abord toute la portée, m'a semblé aussi très significative, rapprochée de ce qu'il ne cesse depuis de me répéter. Il me demanda quand je songeais à publier mon travail. Je répondis que c'était une question sur laquelle je ne pouvais avoir rien d'arrêté, et que très probablement je mettrais peu d'empressement à le faire. — Mais, ajouta-t-il vivement, l'Académie ne peut pas couronner un ouvrage qui serait destiné à rester indéfiniment manuscrit. — A quoi je me hâtai de répondre qu'un jugement favorable de la part de la commission changerait entièrement mes dispositions à cet égard. Depuis, il ne cesse de sonder mes dispositions sur ce point : que je dois publier mon travail le plus tôt possible, qu'il peut m'être très honorable, que ce sera un titre scientifique, qu'il y a très peu de chose à y faire pour l'amener à sa perfection. Enfin, chère amie, je suis au moins assuré par ce côté qu'une partie de mon but est atteinte, et que mon travail a mérité l'estime de ses juges. Tout cela ne suffit pas à vaincre dans mon esprit la suprême invraisemblance que je vois à ce qu'il obtienne la première place; mais je crois pouvoir au moins sans présomption me tenir assuré de la mention honorable.

Je t'ai dit, bonne amie, qu'un seul point avait fait difficulté aux yeux de M. Reynaud, bien bonne amie, et ç'a été pour moi la source de réflexions bien pénibles, beaucoup moins pour le présent que pour l'avenir. Il faut te dire que ce cher monsieur Reynaud est bien le meilleur homme du monde, comme il me l'a surabondamment prouvé; c'est même un érudit fort estimable, mais pour de la fine critique et de la philosophie, ce n'est guère chez lui qu'il en faut chercher, et

j'ai souvent pu m'apercevoir que ce qu'il apprécie surtout dans mon travail n'est guère ce qui à mes yeux a le plus de valeur. Avec cela, il est très fortement attaché à l'orthodoxie, comme la plupart des savants de cette trempe. Or, chère amie, je me suis trouvé amené par la nécessité de mon sujet, et tout en écartant avec le plus grand soin toute apparence d'antagonisme, à énoncer certains résultats, qui ne sont que critiques, mais qui, aux yeux de l'étroite orthodoxie française, passeraient pour des hardiesses. Je le répète, chère amie, j'ai cherché à fuir ces occasions périlleuses, et depuis longtemps je me suis assez accoutumé à garder pour moi seul les résultats qui me sont acquis avec le plus de certitude pour que ce ne soit plus là pour moi un sacrifice. Mais enfin, il est certains points que je n'ai pu éviter, et du moment où j'en parlais, je n'ai pas dû fausser ma pensée pour débiter de fausses et insignifiantes vieilleries. Aussi bien étais-je certain que ma méthode critique plairait beaucoup aux autres membres de la commission, et spécialement à M. Burnouf, le plus influent de tous. La plupart de ces prétendues hardiesses étaient assez finement voilées sous une expression respectueuse pour qu'elles aient échappé à la censure; une seule, et heureusement la moins importante et la plus facile à corriger, a offensé les oreilles pieuses du correcteur. Du reste, il est impossible de trouver une bonté plus paternelle que celle que m'a témoignée en cette occasion cet excellent homme. Il m'a proposé de me rendre le manuscrit, et m'a indiqué les corrections à faire. Je me suis généreusement exécuté; mais juge de mon plaisir en effaçant les deux ou trois pages que je jugeais les plus délicates de mon travail, et en placardant à leur place les plus insignes platitudes. Je souffrais d'autant plus que j'étais certain que ce passage serait parfaitement vu des autres membres de la commission, et spécialement de M. Burnouf, qui, dans la lettre qu'il m'avait adressée, m'avait conseillé tout à fait dans ce sens. Néanmoins, chère amie, comme il ne s'agissait que d'un point purement scientifique, et ne tenant nullement à des convictions trop intimes pour souffrir la moindre dissimulation, j'ai cru devoir céder, et M. Reynaud en a paru enchanté.

Tout ceci n'est qu'enfantillage, chère amie, mais m'effraie

en me révélant l'immense difficulté qui entourera pour l'avenir tous mes travaux dans cette partie. Mentir à ma pensée, et taire des résultats fins, nouveaux, intéressants, pour répéter d'insupportables vieilleries, me sera toujours impossible; et d'ailleurs, ce serait mal calculer, puisque je me priverais par là des suffrages auxquels je tiens avant tout, ceux des hommes vraiment philosophes et critiques, qui après tout sont les plus influents dans le présent, et le seront surtout dans l'avenir. D'un autre côté, quelque modération que j'emploie, je m'expose, si je dis toute ma pensée, à de furieuses attaques, et ils s'imagineraient faire une bonne œuvre en entravant toute ma carrière. Leurs injures m'effraient peu; mais hélas! je dois redouter des effets plus réels. Le mieux, n'est-ce pas, serait de me taire? Mais, pauvre amie, c'est au contraire le pire de tout, puisque c'est le moyen de rester dans l'ombre, et d'empêcher qu'on ne songe à moi. Je serai condamné par ma position à me montrer de bonne heure. Il n'est guère probable qu'on vienne me chercher, si je n'avertis point de mon existence. Il y a là une immense difficulté, chère amie. Mais, à vrai dire, elle est peut-être plus grave encore du côté de la philosophie que du côté des langues orientales.

Je craindrais, chère amie, de grossir outre mesure ma lettre, en entamant un autre sujet important, le plan d'études que j'adopterai pour la fin de cette année scolaire, et les démarches que je compte faire pour mon placement de l'année prochaine. D'ailleurs, je ne puis avoir rien de bien arrêté sur ces deux points, avant de connaître définitivement le résultat du concours. Je remets donc à t'en parler à ma prochaine lettre, qui t'annoncera le résultat définitif. Malheureusement, les vacances de Pâques qui vont intervenir, rendront mes entrevues avec M. Reynaud moins fréquentes. Du reste, chère amie, j'attends, je te l'assure, ce résultat avec beaucoup de calme, et sois bien persuadée qu'un mauvais succès n'influencera en rien sur ma conduite à venir. Mes résolutions sont prises, irrévocablement prises. Rien ne saurait désormais me les faire changer. Le succès définitif ne saurait être qu'à la condition de ne point se décourager des revers.

Mademoiselle Ulliac te dit sans doute que la proposition relative à l'action du journal ne peut plus avoir lieu. Je ne le

regrette pas, chère amie, bien que je t'eusse engagée à accepter. Mais en vérité, l'incertitude de toutes ces spéculations compense abondamment ce qu'elles peuvent avoir d'avantageux. La nouvelle du retour en Pologne m'a désolé, chère amie, bien que la cause m'en ait été agréable. J'imagine, chère amie, que la cause des principaux désagréments du passé est désormais enlevée. Soutiens-moi toujours par la promesse, chère amie, que tu ne laisseras point ces désagréments et surtout la fatigue de ta santé dépasser une certaine limite. Hélas! que ne puis-je te dire quelque chose de plus efficace! Toute mon espérance est de le pouvoir un jour! Adieu, très chère amie. Appuie-toi sur la tendresse sans bornes de ton frère et ami.

E. RENAN

Mademoiselle Renan, chez madame la comtesse Zamoyska.
2, *Altmarkt. Dresde.*
Saxe.

Paris, 12 avril 1847.

Le succès a dépassé mon attente, chère amie. Le prix m'a été définitivement décerné, et avec des circonstances plus honorables que je n'aurais jamais osé l'espérer. La difficulté de M. Pillon, dont la commission a été très préoccupée ainsi que je le présumais, n'a point arrêté; il a été décidé que, par une exception unique, il y aurait cette année deux prix, l'un et l'autre de 1 200 francs, mais que je conserverais la première nomination, que la commission m'avait tout d'abord décernée. MM. Reynaud et Burnouf se sont accordés à me dire de la manière la plus expresse que *j'avais le prix*, et que mon ouvrage avait été unanimement jugé supérieur. L'accord auquel on s'est arrêté était du reste rendu possible par une réserve de fonds provenant d'une des années précédentes, où le prix n'avait pas été distribué, faute d'ouvrage qui le méritât. Pour ma part, chère amie, je préfère de beaucoup cet arrangement qui associera mon nom à un autre déjà honorablement connu, à une simple primauté qui eût exprimé seulement la valeur comparative de mon travail relativement à d'autres ouvrages la plupart assez médiocres.

Du reste, chère amie, la joie que j'éprouve de cet heureux succès est beaucoup moindre que la satisfaction intime que m'ont causée les témoignages honorables de tous mes savants examinateurs. M. Reynaud m'a raconté tout le détail des séances de la commission, et m'a assuré que mon travail a fait la meilleure impression, et que tous avaient conclu qu'il fallait me soutenir au début de ma carrière, en vue surtout de l'avenir. Sur le rapport avantageux que fit M. Reynaud de mon ouvrage, M. Burnouf, secrétaire de la commission, et auquel jusqu'ici les autres membres s'en étaient généralement remis pour la décision, a demandé à voir mon ouvrage. Ç'a été pour moi un grand bonheur, chère amie; il a merveilleusement compris ma pensée et a pris mon ouvrage par le côté que je désirais, et que n'avait nullement senti M. Reynaud. Il a fait à son tour son rapport et tout a été conclu. Sur le conseil de M. Reynaud, j'ai été ce matin faire visite à M. Burnouf. Je ne saurais te dire, chère amie, combien cette heure passée avec cet homme vraiment supérieur me sera à jamais précieuse. A te parler franchement, je préfère de beaucoup la satisfaction profonde qu'elle m'a procurée à tous les autres avantages extérieurs qui pourront résulter pour moi de ce succès. Et pourquoi, chère amie? Parce que j'ai trouvé dans ses paroles la confirmation de mes pensées les plus intimes, parce qu'il m'a prouvé que ces principes et cette méthode qui désormais sont chez moi arrêtés, ne sont point des imaginations conçues dans un travail solitaire, mais qu'ils se trouvent conformes aux idées de la plus solide science, qu'ils sont en un mot ceux de tous les hommes à la fois philosophes et érudits. Les succès partiels ont sans doute leur valeur; mais ils ne sont rien, chère amie, comparés à l'avantage d'être à l'unisson de son siècle; c'est ici le garant le plus sûr du succès définitif et durable, et, ce qui vaut mieux encore, de la vérité dans ses formes les plus avancées. Tu comprends combien une vérification aussi sûre que le contrôle de mes idées par celles d'un homme aussi éminent a de prix à mes yeux. Or, je ne puis te répéter, chère amie, dans quels termes flatteurs il a donné son approbation à toutes mes vues, m'assurant qu'elles étaient en parfaite harmonie avec les siennes, que c'était la vraie manière philosophique et élevée. Tu seras peut-être surprise,

chère amie, de trouver ces termes à propos d'un sujet en apparence purement grammatical. Mais mon plan a été de fondre les détails techniques dans un exposé théorique et raisonné, et d'insister surtout sur le côté historique, si fécond en aperçus importants. De là un aspect tout nouveau, où je voulais faire consister toute l'originalité de mon travail. C'est ce que n'avait nullement compris M. Reynaud qui n'attachait de prix qu'aux patientes collections philologiques que j'ai faites sur quelques points. Il ne pouvait, par exemple, me savoir assez gré d'avoir prouvé par des nuées d'exemples et par des passages décisifs des auteurs anciens que l'*r* et l'*s* permutaient dans une foule de circonstances. Il est revenu plus de vingt fois sur cette misérable vétille, parce qu'elle fournissait une preuve décisive en faveur d'une dissertation, où il avait essayé de prouver que le *Kanisca* des Indiens est identique au *Kanerkés* des Grecs, personnages qui sont, je crois, nommés l'un et l'autre sur de vieilles médailles indéchiffrables!!! Cet exemple peut te faire comprendre sous quel jour cet homme, si excellent du reste, et auquel je dois tant de reconnaissance, avait envisagé mon travail, ce qui ne l'avait pas empêché de lui donner les plus grands éloges. Mais les éloges sur les points accessoires nous touchent peu, quand nous croyons les mériter par des côtés plus importants. Juge donc combien ceux de M. Burnouf ont eu pour moi de prix, quand je les ai vus porter sur ce qui fait le fond de ma pensée la plus chère. Il a donné le dernier coup de marteau à tout mon système intellectuel, et l'a consolidé dans les parties où il pouvait encore être ébranlé. Il y a joint d'ailleurs les offres de service les plus obligeantes, l'invitation à lui faire part de tous les travaux que j'entreprendrais désormais, et enfin les sollicitations les plus pressantes de persévérer dans la branche d'études, où mon premier essai me posait d'une manière si honorable (ce sont ses expressions). C'est surtout en cette circonstance que j'ai compris, chère amie, ce qu'il y a dans les savants de notre pays de bienveillance, d'affabilité dans l'accueil, d'empressement à soutenir les timides efforts de celui qui entre dans la carrière. J'ai aussi compris que la meilleure recommandation pour plusieurs carrières, et spécialement pour celles des langues orientales, était d'être jeune.

J'ai fait part cet après-midi à M. Quatremère du jugement favorable dont mon travail a été l'objet. Sans quitter sa froideur habituelle, il en a paru surpris, et m'a témoigné en être satisfait; j'ai remarqué immédiatement une grande différence dans sa manière d'agir à mon égard. Il m'a témoigné le regret de n'avoir point été membre de la commission, et a semblé agréer avec plaisir la proposition que je lui ai faite de lui porter le manuscrit, quand il serait à ma disposition. Veux-tu que je te dise toute ma pensée, chère amie? Je ne puis expliquer les divers traits de la conduite de M. Quatremère jusqu'ici à mon égard, et spécialement cette affectation qu'il mettait à m'éloigner en quelque sorte de ces études, et à me déclarer qu'elles ne menaient à rien, qu'en supposant qu'il a des vues sur quelqu'un, et qu'il verrait avec peine quelqu'un qui pût entraver son candidat favori. Toutefois d'autres faits me prouvent aussi que ce choix ne doit point être chez lui entièrement arrêté, et j'ai la certitude qu'il ne l'a point manifesté dans le monde savant, puisque M. Reynaud, qui doit être le plus versé dans ces matières, m'a encore assuré de la manière la plus expresse qu'il ne voyait personne qui pût présenter un titre à comparer au mien.

Reste toujours, chère amie, la grave difficulté dont je t'ai parlé dans ma dernière lettre, et qui préoccupe toutes mes pensées. Tronquer mes résultats critiques me coûtera toujours outre mesure, d'autant plus que l'exposition nette et pleine de ma pensée, dans les formes modérées et respectueuses dont je ne sortirai jamais, sera, je le vois maintenant mieux que jamais, le moyen le plus sûr de m'acquérir les suffrages qui sont à mes yeux les plus honorables. D'autre part, M. Reynaud ne cesse de me prêcher le système des précautions, et je sens bien qu'il n'a pas tout à fait tort quant au fait des obstacles que cela pourrait me susciter. Je réfléchis beaucoup sur ce sujet, à propos du choix de mes sujets de thèses de doctorat, auxquelles je songe définitivement, et que je devrai prendre dans le monde des littératures sémitiques. Mon intention est de faire l'une d'elles, la thèse latine, exclusivement érudite, et de faire l'autre philosophique et littéraire. Comme l'usage des dédicaces est passé en loi pour ces sortes d'ouvrages, il serait possible, si j'en voyais par la suite la convenance, que je dédiasse,

la première à M. Quatremère. Quant à la seconde, je la dois à M. Garnier. Les divers sujets qui se présentent à moi, sans qu'aucun d'eux fixe encore mon choix d'une manière définitive, sont : *De la philosophie rationnelle chez les Sémites ou chez les Hébreux. — Histoire littéraire et philosophique de Babylone* (son influence sur le développement intellectuel de l'Orient et du monde). *Comparaison de l'ancien génie poétique des Grecs et des Hébreux. — Du commerce intellectuel et mythique des Grecs et des Sémites, etc.* Quant à la thèse latine, si je l'offre à M. Quatremère, je prendrai probablement : *Influence de la langue et de la littérature grecques sur la langue et la littérature syriaques* [1]. Je ne puis arrêter mon choix avant d'avoir parlé à M. Garnier, à M. Le Clerc, et à plusieurs autres personnes. Or, je ne dois point faire cette démarche avant la séance du 3 mai, c'est-à-dire aujourd'hui en trois semaines. Je m'occupe en attendant d'un travail assez intéressant dont on m'a chargé pour le *Journal de l'Instruction Publique*, et où j'ai trouvé moyen de racoler un fragment considérable de mon ouvrage. Comme j'ai mis dans mon travail un peu de tout, ce sera pour moi un excellent répertoire, où je pourrai puiser au besoin. C'est un grand avantage d'avoir ainsi un travail en réserve; car en vertu de la connexité de toutes les questions de la science, celui qui en a traité une seule à fond est déjà riche pour la solution de toutes les autres.

Quelque temps après la séance, j'écrirai au ministère pour présenter ma requête pour l'année prochaine. Je crois, chère amie, qu'une place dans une bibliothèque serait plus commode pour moi qu'une place subalterne dans un collège. Je me mettrai à la disposition du ministre, lui indiquant seulement mes vues et l'absolue nécessité où je suis de ne pas quitter Paris, ce qui serait renoncer à mes études orientales. A défaut de résultat de ce côté, je m'adresserai aux grands établissements particuliers, mais universitaires et relevant des collèges, tels que Sainte-Barbe, l'institution Jauffret, etc., où les places de répétiteur équivalent presque à des places de professeur dans les collèges.

1. Renan ne sera reçu docteur qu'en 1852, et ses deux thèses seront alors : *Averroès et l'Averroïsme* (thèse française), et *de la Philosophie péripatéticienne chez les Syriens* (thèse latine).

J'ai reçu, il y a quelques instants, une lettre d'Alcide [1], qui vient d'arriver à Paris, en poursuite de mariage. La même occasion m'a apporté des nouvelles de la famille de Saint-Malo. Elles sont satisfaisantes, sauf relativement au petit Henri [2], qui reste toujours très faible. Mes longues narrations m'empêchent de causer plus longuement avec toi de plusieurs autres sujets importants. Adieu, chère amie, j'attends incessamment une lettre de toi, je ne sais où te trouvera cette lettre, puisse-t-elle au moins te causer quelque joie, et te faire comprendre toute l'affection et le dévouement de ton frère et ami.

E. RENAN

13 avril au matin.

Je reviens à l'instant d'une conférence gratuite de philosophie, dirigée par M. Jacques, un des meilleurs professeurs de Paris, à laquelle M. Egger m'a procuré entrée. On y a longuement parlé du nouveau projet de loi lu hier à la Chambre [3] et dont j'ai été prendre connaissance au cabinet de lecture. C'est incroyable, chère amie. Tout est bouleversé. La philosophie surtout est équivalemment rayée de l'enseignement, par l'arrêt du Conseil d'État qui accompagne ce projet. Tous les membres de la conférence ont paru mettre en question s'il valait la peine désormais de se préparer à l'agrégation. Et ce qu'il y a de pis, c'est que M. Cousin, dit-on, est résolu de donner les mains à ce fatal arrangement. Tout cela me fait beaucoup réfléchir. Je t'en parlerai quand tout sera mieux dessiné.

Mademoiselle Renan, chez madame la comtesse Zamoyska,
2, Altmarkt. Dresde.
Saxe.

Paris, 3 mai 1847.

Elle s'achève, chère Henriette, cette journée que nous attendions depuis si longtemps, et qui laissera dans ma vie de si

1. Alcide Le Forestier, cousin d'Ernest Renan.
2. Fils d'Alain Renan.
3. Ce projet, déposé par M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, était relatif à la « liberté de l'enseignement dans l'instruction secondaire ». Il autorisait les élèves internes des écoles secondaires ecclésiastiques à se pré-

durables souvenirs. J'en consacre les dernières heures à causer avec toi, car, au milieu de toutes les satisfactions qu'elle m'a procurées, un grand vide s'est fait sentir à mon cœur. Tu me manquais, chère amie; bien que je trouvasse dans cette vaste salle des visages connus et amis, je m'y croyais seul, du moment que tu en étais absente. J'y voyais ta place à côté de moi, et je songeais combien ma joie eût été augmentée de la tienne. C'était la première fois, bonne amie, que j'assistais à un de ces brillants tournois littéraires où toutes nos sommités intellectuelles viennent se donner en spectacle à un public raffiné et avide des jouissances de l'esprit. J'ai été frappé beaucoup moins par l'appareil extérieur du cérémonial tout antique qui préside à ces solennités, que du ton exquis qui y règne dans les acteurs et les spectateurs, de ce vernis de bon goût qui ne se trouve qu'à Paris, et dans la société lettrée, avec un cachet spécial. Ce n'est pas ce qu'on peut appeler le ton du grand monde; au contraire, l'homme du monde trouverait cette manière pédante, vieillie, ennuyeuse. C'est quelque chose de beaucoup moins arbitraire que ce qui constitue la mode; résultant d'un degré avancé de culture intellectuelle bien plus que de la longue habitude, qui peut seule façonner au ton facile de la société. Tous ces vieux académiciens, avec leurs costumes et leurs formes d'autrefois, leurs manières d'un autre monde, leur originalité qui fait quelquefois sourire, sont loin de représenter le ton à la mode; mais ils représentent quelque chose de mieux, la délicatesse dans les choses de l'esprit, la finesse, le tact exquis, et ce qui vaut mieux encore, la science, la pensée, la philosophie. La séance a été présidée par M. Tocqueville, qui est cette année président de l'Académie française: il était assisté de MM. Villemain et Rémusat, le premier secrétaire perpétuel, le second chancelier de l'Académie. Le président a ouvert la séance par un discours ou plutôt un court préambule académique sur l'objet de la séance et le sens élevé du mot *Institut*, envisagé comme une création éminemment française. Immédiatement après, il a donné lecture du rapport du concours Volney. L'imprimé qui accompagne cette lettre,

senter au baccalauréat (qui ne comportait alors qu'un examen unique) après « soit l'année seule de rhétorique, soit les années distinctes de rhétorique et de philosophie ».

et qui, j'espère, te parviendra sans encombre, me dispense de te donner sur ce point de plus longs détails. Ce rapport, chère amie, est l'œuvre de M. Burnouf, secrétaire de la commission. Toutefois je suis porté à croire que M. Reynaud a mis la main même à sa rédaction, et que la formule qui me concerne est en grande partie de lui. J'y ai reconnu ses locutions, et surtout, l'habitude qu'il a de confondre dans son langage la *linguistique* ou la science générale des langues et la *grammaire générale*, deux choses très distinctes, et que n'eût pas confondues M. Burnouf, puisqu'à la fin il recommande aux futurs candidats d'éviter les pures considérations de grammaire générale. Quant au rapport en lui-même, je n'ai vraiment qu'à m'en louer et je puis dire que, de tous ceux que j'ai vus pour les années précédentes, nul n'était aussi riche en éloges; quant au laconisme, il est de règle. Je ne m'attendais même pas à ce qu'on vît si explicitement que *j'avais le prix*, et je croyais qu'à cet égard on se contenterait de m'en faire la confidence. Tu comprends, chère amie, que les moindres petits détails devenaient ici importants. Cette feuille me servira de titre un jour, supposé surtout que je fusse obligé de faire valoir des titres, avant d'en pouvoir présenter qui soient connus de tous. Le prix Volney est le seul qui se distribue à la séance du 3 mai : la raison en est, je crois, que c'est le seul prix qui relève de l'Institut tout entier, et qui ne soit pas décerné par telle ou telle Académie. En effet, bien que ce soit l'Académie des Inscriptions qui domine dans la formation de la commission, toutes les autres, et surtout l'Académie française, y sont représentées. J'étais bien décidé, chère amie, à suivre ton conseil et à ne pas me présenter lors de la proclamation; je n'ai point du reste fait en cela exception; l'usage en a presque fait une loi, et c'est à vrai dire la seule manière convenable.

A la lecture du rapport, d'où l'on a, bien entendu, retranché la liste des ouvrages malheureux, ainsi que les dispositions qui terminent, ont succédé des lectures faites par divers membres de l'Institut, représentant les cinq Académies et consistant en fragments plus ou moins longs d'ouvrages encore inédits ou composés pour la circonstance. M. Brongniart, représentant l'Académie des Sciences, a lu un aperçu rapide sur les révolutions du globe avant son état actuel. M. Amédée

Thierry, représentant l'Académie des Sciences morales et politiques, une appréciation très délicate de la politique et de la vie de Constantin. M. Victor Le Clerc, représentant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un fragment sur quelques lettres familières en langue vulgaire du XIIIe siècle, par lui découvertes dans la poudre des bibliothèques. M. Raoul Rochette, représentant l'Académie des Beaux-Arts, a lu une notice biographique et artistique sur le célèbre graveur Tardieu. Enfin M. Viennet, de l'Académie française, a terminé par la lecture de quelques fables inédites qui ont beaucoup plu par leur finesse et leurs allusions délicates.

Quelques jours avant la séance, j'ai reçu une énorme masse de billets; il y en avait jusqu'à vingt-quatre, pour toutes les parties de la salle, mais trois seulement pour le centre, c'est-à-dire pour les places réservées, l'un était pour moi, l'autre pour les deux personnes qui devaient m'accompagner. J'ai dû proposer l'un à mademoiselle Ulliac, qui l'a accepté avec un grand nombre d'autres, mais sans en disposer pour elle-même. Sa surdité l'empêche de prendre aucun intérêt à ces séances. J'ai donné l'autre à Alcide, qui désirait m'accompagner. Quant à la médaille d'or, chère amie, voici ce qui en est. Comme presque tous les lauréats ne manqueraient de l'échanger pour du numéraire, on a trouvé plus simple de ne pas la faire frapper d'avance, vu surtout que les frais de façon étaient en diminution pour le lauréat de la valeur intrinsèque. On verse donc les 1 200 francs en espèces, et je suis invité à aller demain matin les toucher au secrétariat de l'Institut. Chacun peut ensuite ou faire frapper la médaille d'or, s'il le désire, car il existe pour cela des matrices spéciales à l'Hôtel des Monnaies; ou en faire frapper une en argent ou en bronze, ou d'un moindre volume, ou, s'il le préfère, tout conserver en monnaie plus cursive. Je suis très décidé, chère amie, à prendre ce dernier parti : que me servirait une malheureuse médaille en bronze qui girait au fond de mon armoire? S'il ne s'agit que de souvenir, je puis te jurer que je le conserverai bien sans cela. Ce premier événement de ma vie littéraire a fait en moi de trop vives impressions pour que je l'oublie sitôt. Bien chère amie, j'éprouve une bien vive satisfaction, bien moins pour un succès que je n'apprécie pas au delà de

ce qu'il vaut, que pour l'approbation donnée à mes vues par des hommes compétents et habiles et surtout pour avoir déjà fait et terminé quelque chose. Tu me croiras, chère amie, quand je t'assurerai que j'éprouvai une satisfaction bien plus vive encore que celle que m'a procuré le succès, au moment où, le 15 mars, à trois heures du matin, j'écrivis les derniers mots de ce travail, pour lequel j'avais dû surmonter tant de mouvements de doute, d'hésitation, de défiance. L'exercice moral que cela m'a donné vaut bien mieux que les avantages qui peuvent résulter du succès. Quand je pense que ces lignes, je les ai tracées les doigts gelés et désespérant presque du succès, ici, dans cette froide et triste chambre, n'étant encouragé de personne, si ce n'est de mon pauvre ami Berthelot, qui venait de temps en temps me demander à quelle page j'en étais, lire ce que j'écrivais, et m'apporter les tisanes qu'il me préparait, je me félicite d'avoir été capable de ne pas abandonner une œuvre une fois entreprise et de la pousser à bout, malgré tout, malgré moi-même. Le souvenir de tout cela est ma vraie jouissance, la seule à laquelle j'attache quelque prix.

Tu avais fort bien deviné, chère amie, en supposant que sémitiques venait de *Sem*. C'est une dénomination très fautive, comme je l'ai montré dans mon introduction. Mais enfin, elle est consacrée par l'usage de tous les savants, et je n'ai pas dû m'en écarter. Elle est fautive, dis-je, car d'une part, elle est fondée sur une pure hypothèse, puisque plusieurs des descendants de Sem, Elam, Lud, Arphaxad, ou plutôt les peuples dont ils sont les éponymes ne parlaient pas de langue sémitique, et que d'autre part des peuples sortis de Cham, comme les Chananéens et plusieurs tribus arabes parlèrent des langues sémitiques. C'est ce que j'ai longuement prouvé dans mon introduction. Leur vrai nom fondé sur l'analogie de celui de la famille indo-germanique, où le tout est désigné par le nom des deux extrêmes, eût été araméo-arabique, mais l'euphonie ne le permettait pas, et d'ailleurs l'autre dénomination n'a pas d'inconvénient du moment où l'on s'entend sur sa vraie valeur.

Tu seras peut-être curieuse de savoir le sens de l'épigraphe que j'ai mise à mon manuscrit. Le voici, mais dénué de l'élé-

gance qui en fait le charme et qui ne peut pas se traduire : *Elles n'ont pas toutes les mêmes traits, et pourtant n'ont pas des traits divers, comme il convient à des sœurs.* Ces vers, qui, dans Ovide, s'appliquent aux trois Grâces, je les applique aux langues sémitiques, qui ont toutes entre elles un air évident de parenté, bien que chacune ait sa physionomie distincte.

Je vais consacrer les jours qui vont suivre, chère amie, à toutes les démarches dont je t'ai parlé dans mes dernières lettres. Un heureux hasard a voulu que, sans le chercher, je me sois trouvé placé à la séance tout à côté de MM. Garnier et Egger. Ils connaissaient d'ailleurs ma réussite avant la proclamation, par les programmes qui se distribuaient à la porte à chaque entrant. M. Garnier a très bien pris la chose, et m'a amicalement reproché de ne pas lui en avoir parlé. Je suis ravi de n'être pas obligé de prendre avec eux l'initiative de le leur annoncer, chose toujours fort embarrassante.

Adieu, chère Henriette : la nuit est bien avancée, mais je ne veux pas retarder d'un jour la joie que pourra te causer ce courrier. D'ailleurs, qui sait si un jour de retard n'empêcherait pas toutes ces bonnes nouvelles de t'arriver avant ton départ? Adieu, chère amie.

ERNEST RENAN

POUR SOUFFRIR MOINS...

... Mon amour, la passion est un désordre auquel on s'adapte si vite, qui est si bien organisé, d'ailleurs, parce qu'il semble que des lois et des chances mystérieuses se réunissent pour le servir, que je n'ai pensé à rien d'autre depuis des semaines qu'à l'étonnement que tu me causes et à la nécessité où je suis de ne pouvoir respirer qu'en tournant mon visage vers ta lumière.

Mais voici que ce soir je m'accorde un instant de réflexion; je lève les yeux vers la nuit obscure au souffle léger et je me blâme de ne percevoir ces espaces inconcevables que comme une route aérienne dont la longueur recouvre au loin ta présence, et, ainsi, m'unit à toi plus qu'elle ne m'en sépare. Songe que l'énigme des nuits me conduisait jadis à une altitude solitaire où j'ai connu l'accointance de la pure pensée, l'épanouissement aigu d'une connaissance voilée mais absolue, un climat fait pour mon orgueil paisible et mon éternité; et à présent je cherche seulement sous quelle latitude est la place étroite où tes deux pieds posent à terre. Je pense à ce morceau de terre où sont posés tes pieds, comme l'explorateur du pôle, enfoncé dans la neige des routes, médite avec passion la chaîne et l'ancre qui tiennent, sur un point, son bateau fixé dans les glaces. Peut-être te figures-tu qu'il est heureux de tant aimer, et me crois-tu satisfaite de cette ardeur qui me fait te rencontrer à tout instant, me heurter à toi en tous sens par l'imagination, — car si tu n'es, au

loin, qu'un faible humain qui promène ses paroles, ses actes ou sa rêverie, mes longues pensées t'atteignent et te touchent de tous côtés, et je ne me dessaisis pas plus de toi que la brutale clarté d'un phare n'abandonne sur l'océan une portion de flots obscurs. Apprends par cette lettre combien il est douloureux d'aimer!

Ce n'est pas en ce moment le souvenir de notre secret accord qui se présente à mes yeux, car on ne s'habitue pas à posséder ce que l'on aime, la mémoire reste timide, et les instants de bonheur que je te dois, je ne les considère qu'avec une sorte de lucide hésitation, je n'y crois pas, ils ne m'apparaissent pas avec leur chaleur, leur tremblement, leur naturel qui n'étonne pas, ou leur divine invraisemblance : ta personne seule, qui contient tous les baumes, peut m'en restituer l'éblouissante et insatiable assurance, — mais je souffre de t'aimer avec tendresse, et exclusivement; voici pourquoi je me sens tout à coup menacée du sentiment que j'ai le plus craint, dont la connaissance me fut épargnée, avec lequel je n'eus jamais affaire : la jalousie.

Il n'est pas dans l'usage de déclarer cette appréhension à celui qui en serait l'objet, car les femmes craignent de constater leur sentiment autant que si, de ce fait, elles éveillaient le mauvais sort. Elles redoutent l'approche de cette ombre sur leur cœur comme étant le début même de leur faiblesse, l'altération légère de leur puissance insouciante : fêlure délicate, mais dont le sournois travail peut se continuer jusqu'à l'effondrement. Aussi longtemps qu'il est possible, elles cachent cette anxiété offensée à leurs proches amies, et voudraient, avec plus de zèle encore, la laisser ignorer à celui qui pourrait en tirer de la fatuité pour soi-même et de la commisération pour elles. — Mais si c'est à toi que je fais part de cette jalousie admissible, dont je ne ressens pas encore les atteintes, c'est que je souhaite, ou plus exactement que mon instinct veut, de toutes ses forces, échapper aux formes régulières que prend cette grande maladie de l'âme.

Que je sois jalouse à cause de toi déjà, avec imprécision et d'une manière vaste et légère, c'est certain, et cela n'est pas pénible. Un extrême amour est tel. Ta vie, sans laquelle pourtant je ne saurais exister, ne me fait pas plaisir. Il ne

peut pas me plaire que, pour moi tu embaumes l'espace et colores le ciel; cette teinte unique, ce seul arome, par lesquels tu convertis l'univers en une forme infinie et diffuse de toi-même, c'est la négation de mon être multiple et de ma fantaisie créatrice.

Tout ce qui te séduit ou te distrait, fût-ce un livre, une promenade, fût-ce la bulle d'air que détache à la surface d'un étang un poisson soupirant de paresse, tout ce qui me montre ton visage sans hantise, sans étroite obsession, sans fatigue tendre, sans suave promesse de la mort, m'emplit d'une mélancolie dont le poids semble m'attirer et m'enliser dans la terre. Cet aveu va te surprendre, toi qui sais qu'il m'est non seulement impossible de te contrarier, mais aussi que je préviens tous tes désirs, et que lâchement, bravement, abandonnant la route aisée qui aimante mes pas, je creuse de droite, de gauche, le chemin où il te plaît de diriger ta raison ou ton désordre.

Mais entre cette bonté vigilante, efficace, absolue, qui ne peut cesser, et le chant perfide qui, dans mon âme, m'entretient des souhaits les plus bas et les plus destructeurs, il n'y a nulle incompatibilité; on ne s'abolit pas entièrement, et la part de moi qui te veut libre et content ne fait que dominer d'une hauteur de pur sommet cet abîme secret de l'âme où je te suis nuisible.

Si donc je regarde avec défiance et tristesse tout ce qui ne rivalise avec moi que faiblement et dans un genre acceptable, qu'éprouverai-je si je te vois soudain poser sur un autre visage féminin ce regard ingénieux, profond, résolu, par lequel nous nous sommes choisis; ce regard où sont inclus toutes les obstinations, tous les projets et les fatalités du désir? Je ne te parle même pas d'amour, de passion, mais d'un choix futile et vif, car cette minute d'élection souvent bafouée et qui peut n'être qu'un vain prélude, n'en comporte pas moins, en son ardente spontanéité, tout le poids de volonté qui conquit les amants célèbres, et, par de progressifs hasards, les conduisit parfois du plaisir jusqu'au meurtre. L'attraction est le naturel début de tout attachement; le pacte sacré du désir conclu, c'est à l'un des deux amants qu'incombe ensuite le travail sublime et triste de la passion

prolongée, de la sainte habitude, de la difficile durée. Si je vois qu'un être te plaît, — et tu sais de quel œil rapide se porte à mon cœur toute vérité, toute évidence, — je connaîtrai cette jalousie qui me semblait un monstre étranger, et dont je ne prévois pas encore la minutieuse horreur. Mais c'est là que je différerai des autres femmes. Je ne chercherai ni à t'épier, ni à te dissuader, ni à te prouver aucune chose que tu ne sentes; je m'épargnerai cet atroce ahanement; tout effort qui est inutile retombe sur celui qui s'efforce, et le rejette à terre. Je soutiendrai de mes vœux tes souhaits, je mêlerai mon empressement secret à ta hâte, j'aurai l'excitation de ta fièvre, car, en accompagnant ainsi tes goûts, je participerai encore de ta vie, tandis qu'en m'arrêtant à la place où s'est arrêté mon bonheur je verrais s'éloigner de moi ce moi-même que tu t'es approprié, et que je ne puis ressaisir que par lambeaux inutiles. — Là où toutes les femmes disent : « Demeure, renonce, souffre, dissimule, épargne-moi! » — je te dirai : Va, mon amour, vers la femme qui te plaît, à l'heure déterminée par le destin où l'effluve de l'air, l'inquiétant printemps, la musique, une salle de spectacle chauffée d'aromes et de lumières, ou bien seulement, sur les terrasses d'été, les basses romances des légers orchestres qui font sécréter l'âme de vile tendresse physique, t'auront désigné pour ce choix involontaire.

— Que ce que tu convoites s'accomplisse! Ne crains pas les obstacles, ne sois pas faible, ne sois pas triste; attends, persévère; il faut obtenir ce que l'on souhaite; peut-être ton plaisir sera-t-il déçu, ou de courte durée, — insignifiant néfaste, qu'importe? du moins auras-tu senti ta liberté, — et, ce qui est un surcroît de liberté, le mal que tu faisais au cœur passionné que, de toute nécessité, tu sacrifiais. — Quel bonheur pour une âme fière d'être sacrifiée, de n'avoir pas été ménagée, engourdie, jugée apte à la pitié! Pas de bandeau sur les yeux divinateurs, adaptés à l'amplitude, et qui se sont gorgés de sincérité; pas de pas prudents et amortis autour de la créature que l'on croit endormie, et dont les os eux-mêmes veillent, soupçonneux et clairvoyants, dans les ténèbres du corps. — Et cette jalousie que tu m'inspirerais, la mettrais-je au compte de tes fautes, te l'imputerais-je à tort? Non,

cher innocent, je la connaissais, je l'avais étudiée instinctivement, elle était inscrite dans le pacte de mes charges quand j'ai approché de toi mon cœur, toujours loyal et sans scrupules, qui a tant voulu, tant prélevé, tant obtenu!

Cette jalousie, d'un dessin net et délié tel qu'en trace la mine de plomb fixant la rondeur des pétales sur un papier complaisant, elle était incluse en moi comme la mort de la rose est déjà dans la rose.

Je ne t'ai jamais regardé sans me dire : puisque ce que j'aime est vivant je ne possède rien qui m'appartienne; je retiens un voyageur, en qui la vie déroule ses anneaux de puissant reptile qui ne peut se mouvoir qu'en avançant, qu'en entraînant ce que je chéris hors de mes forces et de mon pouvoir, comme les mouvements et la course du jour privent soudain de soleil la vallée, où frissonne aussitôt le craintif vignoble.

— Choses mélangées, choses immobiles, fougères séculaires encloses dans le cristal des roches, insectes incorporés à la pierre, antiques enlacements, quelle envie vous m'inspirez!

Mais toi, mon amour, il était nécessaire à mon raisonnable orgueil que tu fusses libre. Cette liberté qui t'embarrasserait aujourd'hui, tu me ferais un grief de te l'octroyer, tant est épanoui en ce moment ton nonchalant bonheur. Pourtant j'ai préféré te prévoir quand tu ne te prévois pas encore! Crois bien que j'ai beaucoup souffert en m'infligeant sans cause ce brisement intérieur, mais c'est parce que j'y ai par avance consenti, que je te fais ce présent, à la fois humble et dédaigneux, d'imaginer, sans pour cela comploter ta perte et la mienne, la diversité de ton désir.

L'instinct de l'être souhaite si fortement éloigner de soi la dégradation et la mort, que l'on n'exige pas tout de celui que l'on préfère! Il n'est pas de passion profonde sans une part douloureuse de modestie, établie en un point quelconque de soi-même, et qui, si absurde, si imméritée soit-elle, admet que parfois l'être capitule. On n'ose pas imposer à ce que l'on aime la loi d'absolu, qu'il semble déborder par l'infini dont il s'enveloppe.

— C'est ainsi, chère âme ignorante et triomphatrice, qu'en t'approchant pour la première fois je te concédais, sans raison et malgré ton amour, l'infidélité; je m'accommodais de toi, de ce que tu deviendrais, de façon à ne pas ressentir ton envolement, et à déplacer en moi les cibles naturelles que frappe toujours un logique destin. Sois-en sûr, l'on est bien prudent, bien réfléchi, quand le bachique instinct précipite une part de nous-même dans le péril inévitable!

Lorsqu'un sentiment, un groupe de sensations ne font qu'irriter et exciter la puissance de l'individu, l'on est sans tolérance; on exagère la suspicion; on espère bien utiliser toutes les ressources de l'adresse, de la ruse, de la vengeance, et affirmer ainsi l'implacable supériorité, — mais si la douleur envisagée est de force à nous tuer, on se soumet à elle, on fait avec elle un traité sans résistance et sans honneur, par quoi la vie est à l'abri. Si l'on obtient de soi-même, et avant d'en avoir l'usage, le consentement à des tortures que l'on considérait ne pouvoir endurer; si l'on parvient à cette nonchalance cadavérique qui, semblable à la nature patiente préparant dans le morne hiver sa résurrection, a le pressentiment de sa sauvegarde, le destin est désarmé.

Les étapes du sacrifice sont meurtrissantes, mais que d'un bond l'on franchisse les degrés, et il y a quelque puissance et quelque calme dans ce terrible essoufflement! — En toute chose il faut avoir atteint au sommet. Et puis, si j'ai d'avance acquiescé, de quoi serais-je lésée? Tu ne pourrais me frustrer d'un bien que je viens précisément de t'offrir. Et puis encore, que donnerais-tu de toi que je n'aie connu, que je n'aie augmenté? Il m'est loisible de poursuivre la délectation de ta personne jusqu'en ces naturelles et misérables unions que j'ai haïes au point de souhaiter vivre sur un globe désert et stérile. A présent, peux-tu me priver de ma mémoire, nourricière et réjouissante? — Tu n'es plus mystérieux pour moi, voilà pourquoi je ne puis plus périr par ta faute. Le mystère seul, la tentation inexplorée, ce que l'on a rêvé et imaginé sans le pouvoir connaître, sont capables de rendre intolérable le terrestre séjour, où s'est refusé à nous un bien unique, amplifié par la convoitise à mesure qu'il échappait.

Mais si j'ai, dans la souffrance studieuse, habile et

contenue, recueilli sur toi-même une amère sagesse que je ne te divulgue pas, voici que se produit un miracle qui m'inonde de force et de repos : C'est moi, mon amour, qui deviens pour toi énigmatique; ma douceur, ma complaisance t'intriguent; ma patience, ô toi qui me connaissais, t'effraye; ma soumission t'es suspecte. Par mon abnégation, qui n'a pas encore son emploi, mais qui s'affirme insidieusement et sans que tu en comprennes les manœuvres, je t'apparais aussi redoutable, aussi inquiétante que ce silence épais, qui, dans la tragédie chinoise, alterne avec des cris de menace et de terreur, et ne se différencie plus d'eux. — Tout drame est composé de paisible suspension des choses autant que de vacarme. — C'est devant la clôture non encore fracturée, et quand il retient son souffle, que le voleur est si effrayant à supposer; dans la maison, ce n'est plus qu'un homme traqué.

Qui le nierait, savoir c'est être rassuré. Tu ne peux rien savoir. Tu souffres; en vain tentes-tu de déchiffrer ce peuple léger d'ombres et de signes qui se meut en moi et me détermine. De la profondeur de ma vie des parcelles instinctives de mon être sont venues à mon secours...

— Ah! chère créature, ce jeu terrible que j'avais entrepris sous les auspices du danger, cette dure partie d'amour que je jouais avec toi et que tout menaçait, se pourrait-il, mon amour, se pourrait-il vraiment que ce fusse moi qui l'aie gagnée?...

COMTESSE DE NOAILLES

AURONS-NOUS UNE RÉVOLUTION?[1]

DANS LES TÉNÈBRES DU BUDGET

L'étatisme industriel a en premier lieu engendré deux ordres de conséquences. Il a corrompu et dévoyé l'administration centralisée. Il a contribué à séparer l'État de la Nation et à les établir sur le pied de la guerre civile. Le monopole est devenu à soi-même sa propre fin, il ne fonctionne pas plus dans l'intérêt du Trésor public que dans celui des contribuables et des consommateurs. C'est une sorte de ferme, constituée au profit de ceux qui l'exploitent. Autant de points que nous considérons comme acquis au débat sur la foi de documents et de chiffres irrécusables [2].

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er février.

2. A ce propos il convient de citer d'après un grand journal de province, *le Phare de la Loire*, où un publiciste éminent M. Maurice Schwob mène contre l'étatisme une admirable et énergique campagne, l'étude relative à l'extension des attributions commerciales des P. T. T. parue dans un organe professionnel. Veut-on savoir quel est l'argument supérieur invoqué en faveur du monopole et de son extension?

« C'est de ce côté et nulle part ailleurs, qu'on trouvera une fin à l'embouteillage et un remède à la crise d'avancement qui pèse si lourdement sur le personnel des P. T. T. »

L'aveu ne manque pas de candeur, s'écrie notre confrère. L'avancement est trop long. Qu'à cela ne tienne. Une solution très simple se présente : étendre encore le champ des entreprises de l'État. Elle permettra de créer des emplois nouveaux, des emplois d'avancement bien entendu. D'autre part, l'extension des entreprises

Le syndicalisme fonctionnariste étant toléré en fait, sinon admis encore en droit par le pouvoir politique, il en résulte que l'État a cessé de gouverner effectivement sa dépense et le Parlement de la contrôler. Parvenus à ce point de notre démonstration, il nous reste à envisager un troisième ordre de conséquences, non moins fatal et non moins logique qui achève d'imprimer à la situation un caractère nettement révolutionnaire. C'est que l'État en est arrivé à ne plus tenir de comptabilité régulière.

Est-ce notre faute si nous devons rappeler qu'en régime représentatif l'État devrait être considéré non comme un propriétaire administrant ses propres biens, mais comme un mandataire gérant les affaires de la Nation? Et cependant les choses n'en sont-elles pas venues à ce point qu'il faille évoquer un principe aussi élémentaire, ouvertement violé dans la pratique.

L'État moderne tel qu'il procède de la Révolution française, a l'obligation de rendre des comptes clairs et sincères aux représentants de la Nation. Cette obligation, enseigne-t-on justement à l'École de Droit, est un des caractères essentiels de la comptabilité publique; elle désigne son but, domine son organisation et détermine ses procédés. Et Cerboni, le praticien incomparable, qui a créé de toutes pièces la comptabilité du jeune royaume d'Italie s'écriait un jour :

N'est-il pas vrai ce cri consciencieux d'un des plus grands économistes du siècle, J.-B. Say : *La première règle de l'économie est toujours la bonne tenue des livres.* Est-ce que ces mots ne trouvent pas tous les jours de *terribles* sanctions dans la suite des désordres, causés par le manque d'une sévère discipline de comptabilité.

d'État exige des ressources nouvelles. Il faudra, pour les trouver, instituer, de nouveaux impôts, dont la perception requiert de nouvelles créations d'emplois et permettre ainsi de remédier à une crise d'avancement dans les administrations voisines. Vivent donc les stocks, les travaux d'État dans les régions libérées, la taxe de luxe, la taxe sur le chiffre des affaires, l'impôt sur le revenu, etc... Quelle aubaine pour le parasitisme administratif. Si bien que la force de l'évidence arrache au rédacteur du *Phare de la Loire,* malgré l'habituelle modération et circonspection de son langage, cette conclusion :

« Il est décidément trop vrai, selon certains fonctionnaires, ne généralisons pas, que les administrations publiques ont pour fin dernière de subvenir à leurs besoins. »

Et c'est au fond, malgré les idéologies subtiles et savantes dont il s'enveloppe, la thèse du syndicalisme fonctionnariste.

Or, l'État français se trouve à l'heure actuelle en insurrection ouverte contre cette discipline sévère qui est l'essence même de la démocratie parlementaire. Nous venons d'écrire que c'était fatal et logique. Comment en effet le retour à la conception régalienne et césarienne de l'État propriétaire irresponsable de ses biens, investi à la fois, pour reprendre le langage de l'école, de *l'imperium et du dominium* et *du jus utendi et abutendi*, conception qui malgré ses dénégations est la base du syndicalisme fonctionnariste, n'aboutirait-elle pas à une absence de comptabilité ?

Il semble que de toutes nos facultés celle qui ait le plus souffert de la guerre est la *faculté de nous étonner*; les révélations les plus extraordinaires, les plus symboliques de la distinction de l'ordre établi, semblent laisser l'opinion indifférente, encore qu'elles touchent aux intérêts les plus prompts autrefois à réagir en raison de leur extrême sensibilité.

Quelle clameur de surprise indignée n'eût pas, il y a vingt ans, accueilli la constatation dont M. le sénateur Henry Béranger, rapporteur général du bugdet, vient de faire précéder l'exposé de la situation financière qu'il a présenté au groupe sénatorial de la gauche démocratique auquel il appartient.

L'État français n'a plus de comptabilité. Au 15 octobre 1922, quatre ans après la guerre, le Ministre des Finances se déclare dans l'incapacité réelle de fournir aux commissions du Parlement et au Parlement lui-même, les chiffres exacts des recettes et des dépenses. Si *singulière* que la chose puisse paraître et l'on ne reprochera pas à M. Henry Béranger qui se borne à cette épithète édulcorée, de dramatiser excessivement la situation, il n'y a plus nulle part, au ministère des Finances ou ailleurs, une comptabilité générale de la Nation.

Ici nous ne sommes pas en présence d'une accusation dictée par la mauvaise foi et par la passion d'un polémiste d'opposition. M. Henry Béranger invoque, pour se couvrir, l'aveu officiel de M. Sellier, ancien directeur du mouvement général des fonds au Ministère des Finances de 1914 à 1921. Il se réfère aussi à l'opinion de ses éminents collègues spécialistes en matière de finances, MM. Doumer et Milliès-Lacroix. Bien plus, il ne fait que répéter, à peu de chose près, la triste confession du ministre actuellement en fonc-

tions écrivant à la date du 11 octobre dernier, dans un document officiel :

Il importe de constater que l'état actuel de centralisation des écritures publiques n'a pas permis de faire figurer dans mon tableau des *chiffres comptables* et que les renseignements fournis ne peuvent en conséquence dresser qu'un ordre de grandeur (lisons : une évaluation grossièrement approximative) des dépenses et des recettes réelles des années considérées 1919 à 1922.

En vérité, verse-t-on dans un pessimisme outrancier, lorsqu'on applique à cet état de choses le seul qualificatif qui lui convienne en toute exactitude grammaticale, *de révolutionnaire*? Ne remplit-on pas un devoir certain, quand on convie l'opinion publique à se ressaisir et à concevoir la gravité de pareils faits? Rapprochons de cette confession ministérielle un épisode qui remonte à l'été dernier et qui illustre d'une façon plus saisissante encore l'exposé de M. Henry Béranger. Le Département des Finances ne s'est-il pas trouvé dans l'humiliante nécessité de convenir qu'il était dans l'impossibilité de totaliser, à un milliard près, les Bons du Trésor mis en circulation sous des formes diverses.

Sans doute y aurait-il injustice à méconnaître que le Département des Finances a pu être débordé à de certaines heures par l'énormité croissante de sa tâche. Il n'était pas organisé pour le maniement d'intérêts et de sommes aussi démesurés. On admettra volontiers qu'il ait dû succomber par instants à une surcharge d'attributions, hors de proportions avec sa puissance moyenne de travail. Mais, si large qu'on lui concède le bénéfice des circonstances atténuantes, il faudra bien, si l'on tient compte des faits groupés dans le chapitre précédent, qu'on fasse intervenir à titre de facteur opérant et pour sa juste quote-part, l'esprit nouveau qui a pénétré petit à petit l'administration.

Y a-t-il la moindre témérité à estimer que les méthodes relâchées de l'étatisme industriel ont fini par se communiquer insensiblement à l'étatisme administratif et que celui-ci se résigne sous l'influence de la contagion à la comptabilité fictive ou par à peu près?

Cette comptabilité a été d'ailleurs mise en cause de nouveau par M. Louis Deschamps, député de l'Ille-et-Vilaine,

l'impitoyable et courageux adversaire des monopoles d'État, dans la mémorable séance législative du 26 octobre dernier. Nous la disons mémorable parce que le parti pris d'hostilité qui, sur un très grand nombre de bancs a accueilli la solide démonstration de l'orateur, s'est manifesté avec une violence bien propre, dans notre opinion, à assombrir encore le pronostic. Ce n'est pas seulement le Ministre des Finances qui, dans l'instabilité de la position à lui faite par le syndicalisme fonctionnariste, est amené à chanter la palinodie et à se faire devant le Parlement l'avocat mal convaincu mais docile du monopole.

C'est une fraction importante, peut-être la majorité des représentants de la Nation, qui prend fait et cause pour le monopole et rend les armes à sa puissance électorale.

M. Louis Deschamps s'en est pris d'abord au monopole du Tabac.

Il a prouvé et, dans une séance ultérieure, il n'a pas eu de peine à étendre sa démonstration au Monopole des Allumettes et à celui des Poudres et Salpêtres, que les méthodes de travail et de comptabilité de l'administration n'avaient rien à voir ni de près ni de loin, avec les méthodes commerciales, en dépit de l'engagement pris par le ministre de « commercialiser » les industries que gère l'État.

Un des éléments constitutifs d'une comptabilité commerciale, telle qu'elle a été définie par les praticiens les plus autorisés tient dans un *compte de résultats*, c'est-à-dire dans la détermination aussi exacte et précise que possible de l'écart entre le prix de revient et le prix de vente.

Or de ce prix de revient l'administration des Tabacs n'a pas le moindre souci.

C'est elle-même qui le déclare et M. Louis Deschamps n'a pu que recueillir sa déclaration :

> Les prix de revient sont établis périodiquement et en général tous les cinq ans; les derniers prix de revient ont été établis en 1913 d'après les résultats de l'année 1912.

Bien entendu, lorsqu'il s'est agi de dresser pour une année le bilan du Monopole des Tabacs et d'indiquer dans quelle partie du budget il était tenu compte des amortissements

des constructions nouvelles et des frais de premier établissement, M. Louis Deschamps n'a pu obtenir qu'une réponse vague et dilatoire.

Ce qu'il y a seulement de clair dans cette réponse, c'est que la Régie des Tabacs ne se sent pas comptable vis-à-vis du Trésor d'un actif dont elle use gratuitement et qu'elle remplace, quand il le faut, à l'aide de crédits nouveaux. Depuis 1914 la Régie dans les chiffres qu'elle fournissait au Parlement n'a tenu aucun compte des variations de son capital.

Si bien que, dans un très beau mouvement d'éloquence, M. Louis Deschamps, se tournant vers les apologistes du Monopole des Tabacs, qui invoquaient, à l'honneur éternel de celui-ci, le milliard annuel qu'il est censé verser dans les caisses du Trésor a pu dire :

> Vous ne savez pas, vous ne pouvez pas savoir, personne ne sait, l'administration des Finances ne peut savoir elle-même ce que rapporte le Monopole, ni même s'il rapporte quelque chose, car on n'a jamais établi le bilan. Le Monopole ignore même ce que c'est qu'un bilan.

L'étatisme industriel comme l'étatisme commercial, n'ayant plus aujourd'hui d'organisme comptable, ne remplit plus les conditions nécessaires à la marche ordonnée et raisonnée de toute entreprise. Situé en dehors des principes immuables sur lesquels repose la comptabilité, il en est réduit dans la période de déficit que nous traversons, aux procédés routiniers qui livrent l'État au même titre que le commerçant, l'industriel, l'agriculteur et le capitaliste, à toutes les illusions et à toutes les incertitudes sur la direction imprimée à leurs affaires. Partout, comme l'a dit un spécialiste, où la comptabilité demeure impuissante à établir l'ordre, elle se prête à toutes les erreurs, à tous les déboires, à toutes les compromissions et à toutes les duperies. Elle devient même la pire des armes aux mains des faiseurs et des révoltés. Elle devient un instrument de ruine.

Necker raconte que quelqu'un demandant à l'impératrice de Russie comment elle faisait pour conduire personnellement et si parfaitement ses finances, Catherine II répondit :

« En comptant bien ! »

La France depuis la guerre dépense et ne compte plus.

Tel est le fait sur lequel les aveux officiels ne permettent pas d'élever le moindre doute et que nous essayons de mettre en corrélation étroite : 1° avec l'étatisme doctrinal qui est à son origine; 2° avec le syndicalisme fonctionnariste qui est le résultat de l'étatisme appliqué et réalisé partiellement. Fait appelé à devenir générateur de catastrophes, s'il n'est pas redressé et annulé dans sa cause initiale. Fait qui met en regard d'une situation financière critique, en attendant qu'elle devienne tragique et révolutionnaire, une absolue incapacité d'y remédier autrement que par des discours, impuissants à se traduire en actes.

Le Parlement et l'opinion se dirigent à tâtons vers une solution irréelle, dans les ténèbres épaisses d'un budget où l'ordre comptable a cessé de régner.

Ce budget est consigné tous les ans dans un énorme volume bleu, où les colonnes de chiffres se succèdent interminablement avec une rigueur arithmétique, qui n'est plus qu'apparence et simulacre.

Mais quiconque, contribuable et payant, désireux d'établir ce compte personnel de Doit et d'Avoir avec l'État que Bastiat conseillait autrefois à chaque Français de dresser, quiconque, écrivain ou publiciste, désireux simplement de s'instruire et de voir clair dans une situation, dont il pressent confusément la menace redoutable, quiconque prend en mains ce volume et essaie d'en extraire des renseignements précis ne tarde pas, après d'inutiles efforts, à le refermer avec un sentiment pénible de déception et de découragement.

Tout est mensonge et jeu d'écritures dans le budget de la France et les chiffres n'y correspondent plus aux faits. Le régime représentatif n'existe plus que de nom, puisque les représentants de la Nation, les électeurs et les contribuables ne peuvent plus lire, pour éclairer leurs résolutions, dans les comptes de l'État, comme dans un livre loyal et sincère où rien ne devrait se dérober à leurs investigations.

Ceci a engendré cela. L'étatisme industriel a réagi sur l'étatisme administratif. L'État en est venu non seulement à affirmer des intérêts distincts de ceux de la Nation, mais à les lui opposer.

Il devait inéluctablement arriver, suivant un processus dont nous avons essayé de reconnaître la pente naturelle, à cacher la vérité financière à la Nation, à ne plus faire d'inventaire ni de bilan, à négliger ou à éluder les prescriptions élémentaires de la comptabilité, ne laissant au Parlement que les aléatoires et misérables ressources des expédients.

Au nombre de ces expédients inefficaces, rangeons les tentatives chroniques de réaliser une réforme administrative, qu'on n'a jamais pu définir, et qui, en fait s'est trouvée être, avec M. Bonnevay, le projet de supprimer quelques tribunaux moins occupés et, avec ses successeurs, de rayer des cadres un nombre, arbitrairement fixé, de 50 000 fonctionnaires.

Certes, on ne fera aucune difficulté d'admettre que les services et entreprises d'État comportent, de fondation, un certain luxe de personnel sur certains points. Mais s'il en faut croire les doléances très averties du public, ce luxe correspond, sur d'autres points, à une réelle pénurie. Où se trouve exactement le luxe? Où la pénurie? Est-ce chez les fonctionnaires d'autorité ou chez les fonctionnaires de gestion, ou encore chez ceux que nous appellerons les « fonctionnarisés », c'est-à-dire les innombrables ouvriers que l'État emploie dans ses monopoles, car ces trois catégories doivent être soigneusement reconnues et séparées. Personne ne le saurait dire avec exactitude, mais chacun peut juger, d'après sa propre expérience, que s'en prendre au trop grand nombre de fonctionnaires c'est étudier le problème à rebours. Ce sont les attributions et les prérogatives de l'État qui apparaissent trop nombreuses et non les fonctionnaires ou fonctionnarisés appelés à les exercer et l'on doit tenir pour probable qu'il n'y aurait pas de coupes sombres à pratiquer dans le camp de ces derniers s'ils rentraient au service de l'initiative privée. L'expérience des 50 000 suppressions, décrétées à l'aveuglette sans spécification, a beaucoup de chances de n'aboutir qu'à réaliser des économies sordides, à désorganiser les services et à susciter dans le peuple des réclamations légitimes. Supprimés en gros par le Parlement, les fonctionnaires ou fonctionnarisés ne tarderont pas à être rétablis en détail sur les instances mêmes des parlementaires, intervenant comme

tuteurs officieux de leur circonscription. Non seulement, par le moyen de la réforme administrative ainsi comprise, on ne fait pas reculer l'étatisme, mais on le provoque davantage à la résistance et à la révolte. La menace arbitraire et inconsidérée de la suppression d'emplois suspendue sur la tête des fonctionnaires et des fonctionnarisés les incite plus fortement à chercher un abri auprès de leur syndicat. Ainsi va-t-elle à l'encontre de ses fins et nous prépare-t-elle de violents chocs en retour qui nous trouveront sans défense. On ne fera rien d'utile, tant que, par « réforme administrative », on entendra « revues d'effectifs ». Ce sont les attributions et les prérogatives de l'État qui sont trop nombreuses et non la quantité de fonctionnaires et de fonctionnarisés appelés à les exercer en son nom. Non seulement, dans notre opinion, cette quantité est à bien peu de chose près, incompressible, mais elle est encore insuffisante, eu égard à l'idée que notre école dirigeante se fait de l'État. Il n'entre dans cette affirmation aucune part de paradoxe. Ce n'est pas un mystère, par exemple, que la fiscalité personnelle, cette suprême efflorescence de l'étatisme précommuniste, condamnée en droit et maintenue en fait par la majorité législative actuelle, implique la création d'une armée nouvelle de contrôleurs, vérificateurs, priseurs et inquisiteurs, sans lesquels il faut désespérer d'établir le casier fiscal de chaque Français. Ce détail seul suffit à convaincre d'absurdité, la prétention de rétablir l'ordre dans notre constitution administrative, d'alléger le poids des dépenses publiques et de restaurer la comptabilité publique en prétendant élargir sans trêve les fonctions de l'État et restreindre en même temps le nombre de ses fonctionnaires.

On oublie, ou l'on feint ainsi d'oublier, que l'étatisme s'accroît par lui-même. Il détermine un enchaînement indéfini de causes et d'effets, qu'on ne saurait suspendre qu'en s'attaquant à la cause première.

Et c'est là-dessus qu'il nous reste à conclure.

***

AU SEUIL DE 1923

Jamais peut-être dans les annales du régime représentatif, la discussion générale d'un budget ne se sera ouverte dans des conditions plus angoissantes que devant la Chambre française au début de novembre dernier. Jamais peut-être une assemblée, placée en face de dettes sans fin et de dépenses sans mesure n'a eu pour devoir plus impérieux de pourvoir aux premières et d'arrêter les secondes par des innovations hardies et efficaces. Dans ces conjonctures notre école dirigeante dépassée, entraînée par une situation qu'elle a visiblement cessé de dominer, a-t-elle fait un effort pour reconquérir sa maîtrise? Nous sommes bien obligés de répondre par la négative.

Cet effort ne s'est pas plus produit dans le gouvernement représentant de l'État et de la majorité parlementaire, que chez les députés représentants des contribuables. Ministre et commission des finances se sont cantonnés dans le cadre d'une querelle mesquine, qui est de tradition parlementaire, tous deux, hélas! pareillement fondés dans le reproche de carence qu'ils s'adressaient mutuellement. De nombreux et brillants orateurs ont été entendus. Nous leur devons des analyses financières très poussées et très intéressantes, qui valent surtout par des aperçus et des suggestions de détail. Mais, de vue et de plan d'ensemble embrassant le présent et l'avenir, il ne s'en est pas manifesté.

La discussion du budget à la Chambre des Députés a conservé son caractère coutumier, et, pour ainsi dire rituel, comme si rien d'extraordinaire ne fût survenu.

Au lendemain des événements de 1870-1871 et du traité de Francfort, les impôts avaient été augmentés en d'énormes proportions. Mais, les hommes d'État, qui gouvernaient la France à cette époque, ne s'étaient résolus à cette extrémité que sous la pression des circonstances. En ce temps-là, on ne se faisait mérite que des dégrèvements et l'on n'ambitionnait le pouvoir que pour alléger les charges des contribuables. A

partir de 1879 une autre conception a prévalu. On s'est fait de l'accroissement du budget un titre à la confiance et à la reconnaissance des Français. Il semble dès lors que la politique ne peut avoir de meilleure fin que d'augmenter la capacité de dépenser impartie à l'État. Dans le début on n'y prit pas garde. Mais, au bout de quelques années, il fallut bien se rendre compte que cette élévation ininterrompue et synchronique des dépenses publiques et des contributions procédait d'un système et qu'elle se proposait la péréquation des fortunes et le nivellement des conditions. A la vérité l'école dirigeante, dans sa partie modérée et opportuniste, ne convenait pas du système, mais les radicaux et les socialistes ne manquaient pas de s'en prévaloir ouvertement auprès des classes laborieuses, en négligeant seulement d'avertir celles-ci que le prélèvement sur les riches, loin d'enrichir les pauvres, profitait surtout à un *tertius gaudens*, l'État représenté par une nouvelle couche, toujours plus nombreuse, de sportulaires et de budgétivores. L'opinion, cependant, ne s'est pas laissée abuser et la pittoresque expression « l'Assiette-au-beurre » prouve assez que l'existence de ces parasites n'a pas échappé au bon sens populaire

C'est à cette époque que s'est introduite dans le vocabulaire politique cette extraordinaire locution : *créer des ressources*, qu'on n'a pas assez admirée. Malheureusement le législateur quand il crée des ressources ne les tire pas du néant. Il les prend de vive force à ceux qui les ont produites ou épargnées. Cette idée de l'État-Providence, appelé à faire le bonheur de ses ressortissants, a engendré chez tous ceux qui détiennent une part quelconque d'autorité ou d'influence, une véritable mentalité de tortionnaires fiscaux.

Aux yeux des représentants du peuple, l'administration des finances a atteint le plus haut degré de la perfection quand elle a résolu le problème d'extraire des contribuables les sommes les plus exorbitantes. Quelle est la mesure du progrès politique et social? La Dépense de l'État. De quoi un homme politique est-il loué le plus volontiers? De son génie fiscal. C'est à celui-ci que M. Joseph Caillaux doit le plus clair de sa renommée et de sa popularité.

Ainsi, les députés en sont-ils venus à oublier les origines

du régime représentatif et à méconnaître la raison même de leur fonction. Élus pour consentir et non pour offrir les impôts, leur devoir essentiel n'était-il pas de se faire les avocats de leurs commettants contre les exigences abusives du fisc? Nous avons changé tout cela. Ce changement, il est vrai, s'est opéré du consentement des contribuables, qui, eux-mêmes ont perdu la notion de répercussion et d'incidence, trop ardents à recueillir la manne budgétaire, sans s'apercevoir qu'ils en font les frais au décuple.

Cela étant, le débat budgétaire à la Chambre des Députés est devenu une comédie, dont le scénario est trop prévu. Dans la coulisse, la commission des finances examine et remanie les propositions ministérielles. Besogne préparatoire qui nous vaut le prologue, c'est-à-dire le volumineux travail, du rapporteur général.

Au premier acte on assiste au défilé d'orateurs qui dissertent copieusement sur l'équilibre budgétaire. Ils préconisent des économies et des réformes, ils exposent des systèmes nouveaux qui valent beaucoup d'honneur à leurs auteurs. Ils font étalage de leur science économique et de leur expérience financière, non sans une certaine affectation pédantesque, dont chaque année rend plus sensible le ridicule.

Les actes suivants sont consacrés à la discussion des budgets particuliers, article par article. On y voit intervenir une seconde catégorie d'orateurs qui, à la différence des brillants prôneurs de réformes, économies et retranchements, ne se piquent pas de généralisations aventureuses. Embusqués au détour d'un chapitre propice, ceux-là ont pour seule ambition de soutirer, grâce a un amendement habile, quelque avantage tangible pour leur clientèle locale. On a essayé maintes fois de les enfermer en de solides dispositions réglementaires. Toujours on assiste à la même ruée d'appétits déchaînés, à la même et grossière curée d'augmentations de crédits, obtenues, au besoin, par surprise, envers et contre l'opposition du ministre et du rapporteur. Au dernier acte, dans une apothéose de feux de Bengale, le budget apparaît boiteux toujours, mais dans tout l'épanouissement de sa majestueuse rotondité, plus ample cette année que l'année précédente et moins ample que l'année prochaine. Tous les acteurs de la

comédie ont joué un beau rôle. Il n'y a qu'un personnage de sacrifié : le contribuable, le payant.

Encore une fois tout se passe dans l'après-guerre comme dans l'avant-guerre. Au mois de novembre dernier, la discussion générale du budget de 1923 s'étant ouverte en grande pompe oratoire, l'opposition socialiste avait délégué ses deux meilleurs debaters, MM. Vincent Auriol et Léon Blum, qui se sont complu avec beaucoup de compétence et d'éloquence dans la peinture de l'inévitable catastrophe. Pour la conjurer, ils ne savent qu'un moyen : le recours à la fraternité internationale. Mais, s'ils ont été aisément convaincus de chimère, ils n'ont éprouvé aucune peine à convaincre leurs contradicteurs d'impuissance. Tous les praticiens qui ont défilé à la tribune ont en effet conclu à l'expectative. Et nous ne faisons pas d'exception même en faveur du discours, grâce auquel M. Loucheur s'est taillé un très vif succès d'éloquence.

« Pratiquons une politique d'attente », s'est écrié M. de Lasteyrie. La raison et la sagesse nous le commandent. Or, c'est la conclusion même de M. Loucheur enregistrée d'après la sténographie officielle : « Ce qu'il faut faire, c'est attendre et voir. » Il n'y a donc aucun désaccord fondamental entre nos personnages consulaires; des nuances seules les séparent. Le Parlement et la Nation ont-ils été saisis d'une solution valable pour l'ensemble du problème financier? Non, rien n'est venu. Seul, M. Louis Deschamps s'est attaqué de biais au ministre. « Il faut un plan précis, il faut que l'on sache où l'on « va ».

Cela plaît à dire et M. Loucheur n'y a pas manqué. Mais est-ce avoir un plan précis, est-ce savoir où l'on va que de se borner à affirmer : « la nécessité d'avoir une monnaie stable, d'éviter les soubresauts du change et de décider jusqu'où l'on veut aller pour la revalorisation du franc, en pesant toutes les conséquences de cette mesure, tant sur le coût de la vie que sur le budget ». Il y a peu d'utopies comparables à l'idée qu'il est en notre puissance de fixer, au moment que nous choisirons comme le plus propice à cette opération, la valeur de notre franc national. Autant vaudrait parler de pétrifier subitement les vagues de la mer. Dès qu'une monnaie a perdu le pair, la notion de stabilité n'est même plus concevable. Laplace disait qu'en remuant seulement le bras, chacun d'entre nous

affectait le cours de la lune. On peut faire application de cette vérité astronomique à la valeur du franc. Nos plus petites opérations industrielles influent sur son cours d'une manière infinitésimale mais réelle. A aucun sommet ce cours n'est et ne sera en repos. Telle est la vérité élémentaire qu'il faut rappeler. La politique de stabilisation est dénuée de sens. Nous n'y voyons qu'une étiquette, destinée à masquer la politique d'inertie verbeuse, dont le spectacle vient de nous être donné. On ne trouve pas de moyen terme entre la politique de la banqueroute désirée par les partis de révolution et la politique du franc au pair, qui seule peut sauver la France.

Il y a des préjugés dont l'énormité et la persistance ont de quoi confondre l'observateur impartial. Dans ce nombre nous rangeons la crainte risible qu'on fait paraître d'une brusque déflation. Au parlement comme dans la presse, d'intrépides controversistes ont une fois de plus enfoncé la plus ouverte des portes en démontrant que si, du matin au soir, le franc retournait à la parité, il s'ensuivrait de graves désordres économiques et sociaux. Hélas! le péril de la parité subitement retrouvée est certainement le moindre dont nous soyons menacés. La parité ne nous sera rendue, dans l'hypothèse la plus favorable, qu'après une amélioration lente et laborieuse de notre situation générale, au prix d'un effort national s'échelonnant sur une période dont la durée ne peut être fixée. Le phénomène s'accomplira si doucement que le raccordement de toutes les valeurs et la réadaptation de tous les faits sociaux à la monnaie saine s'effectueront insensiblement. En vérité il est peu de politique plus sinistrement ironique que celle qui, pour mieux se préserver du *franc au pair*, se laisse dériver, malgré ses infructueuses tentatives pour jeter l'ancre, vers le *franc à un centime*. Que les casse-cou de la spéculation, que les pêcheurs en eau trouble souhaitent la permanence de la monnaie avariée, cela s'explique de leur part. De celle des autorités politiques et sociales intéressées à la conservation du pays, cela ne s'explique que par un inconcevable esprit de vertige et d'erreur.

La question des changes ne pouvait manquer de faire couler beaucoup d'encre et de salive, à propos du budget de 1923. Et le rapporteur général ne s'est pas abstenu d'y consacrer tout un paragraphe, non sans témoigner du trouble et de

l'émoi que lui cause tant d'instabilité. Ce qui l'a amené à conclure « qu'on ne saurait mettre sur pied une politique financière de quelque consistance sans avoir d'abord saisi l'incidence du *problème monétaire* sur *le problème financier* et sans avoir préalablement étudié et défini une *politique monétaire* ».

Il y aurait beaucoup à dire sur cette subordination, tenue pour démontrée, du problème financier au problème monétaire, mais ce n'est pas l'endroit d'instituer un tel débat.

Mais si telle est l'opinion de M. Bokanowski que, sans politique monétaire, il n'est pas de politique financière possible, on a grandement lieu d'admirer que son rapport ne contienne pas la définition, l'ébauche, l'esquisse de cette politique monétaire, qui d'après lui tient nos résolutions en suspens. Comment concilier avec une nécessité proclamée aussi impérieuse, la timidité d'une carence inattendue ?

En constatant cette carence nous ne voulons pas donner l'impression très fausse et très injuste que le rapporteur général du budget n'a pas une seule fois, au cours de son vaste exposé, pris contact avec la réalité financière. Tout au contraire il faut savoir gré à M. Bokanowski d'avoir dissipé une illusion commune à beaucoup de députés et contribuables, l'illusion de croire que l'équilibre du budget et l'assainissement de nos finances pourront être obtenus à l'aide d'économies et de compressions de détail. Sans doute cette recherche des menus retranchements possibles a son prix ; elle ne doit pas être traitée par le dédain. Mais il nous agrée beaucoup que M. Bokanowski, avec l'autorité qui lui appartient, ait bien voulu corroborer la thèse que nous soutenons au chapitre précédent. « Tant que le domaine de l'État ne subira pas de réduction, déclara-t-il, il serait vain d'escompter des économies très étendues et d'en espérer un allègement des services qui puisse rétablir l'équilibre compromis de nos budgets. » On ne saurait mieux dire. Et, sur ce point, l'accord est parfait entre le rapporteur général et nous. Il faudrait inscrire, en lettres d'or, dans la salle des séances du Palais Bourbon l'apophtegme par lequel M. Bokanowski résume sa démonstration : « *La fonction crée l'organe et par conséquent le fonctionnaire.* »

C'est de beaucoup le meilleur passage du rapport général. Le bon sens guide le rédacteur et sa verve l'entraîne à brosser un magistral tableau de l'État moderne et de ses usurpations.

Nous ne résistons pas au plaisir de la citation :

Les budgets se sont enflés parce que les fonctions de l'État se sont constamment étendues et approfondies. Une portion de plus en plus importante de la vie sociale s'est trouvée gérée ou contrôlée par l'État dont les dépenses se sont accrues du même coup.

Aujourd'hui l'État se trouve chargé, en dehors des fonctions essentielles de la défense nationale, de justice et de police, que l'anarchie seule lui refuse, d'une grande quantité de tâches qui ne ressortissent pas d'une notion rigoureuse de l'État.

L'État français est actuellement fabricant de poudres, de tabacs et d'allumettes, entrepreneur de postes, télégraphes et téléphones, entrepreneur de chemins de fer, banquier, assureur, imprimeur, fabricant de monnaies et médailles, exploitant de journaux, fabricant et marchand de porcelaines, exploitant de forêts, imprimeur de cartes géographiques, architecte, métallurgiste, fabricant d'aéroplanes, éleveur de chevaux, fournisseur de fourrages, boulanger, tailleur, constructeur de navires, maître de pension, mouleur, graveur, tapissier, restaurateur de vieux monuments, horticulteur, entrepreneur de routes, constructeur de ponts et ports, etc...

On pourrait longuement discuter sur la légitimité de telle ou telle de ces activités.

La question sera différemment résolue selon qu'on la considérera comme un problème purement financier, ou selon qu'interviendront des préoccupations doctrinales ou politiques.

Au point de vue financier, il n'est pas sans intérêt de noter qu'entre 1914 et 1922, tandis que le produit des impôts représente une augmentation de 448 p. 100, celui des monopoles et exploitations de l'État ne s'est accru que dans une proportion de 250 p. 100.

On peut penser que le problème des monopoles, celui des fonctions économiques de l'État ont des aspects si variés qu'ils débordent notablement le cadre des études financières. On peut soutenir avec des arguments impressionnants que, pour des raisons politiques ou sociales, un monopole même ruineux pour le Trésor reste malgré tout parfaitement défendable.

Mais alors il ne faut pas s'étonner de l'accroissement des dépenses publiques qui a partout et toujours coïncidé avec l'extension des fonctions de l'État; il faudrait au contraire saluer dans l'accroissement indéfini des charges du contribuable l'inévitable rançon d'un progrès ou s'y résigner comme à un mal incurable.

Quand on a discerné avec une telle acuité les méfaits de

l'étatisme et leur relation étroite de cause à effet avec la ruine des finances françaises, la conclusion se trouve, comme on l'a dit, dans le tuyau même de la plume qui vient de tracer de pareilles lignes. Cette conclusion, on l'attend, on l'appelle, tant au nom de la raison pure que de la raison pratique. M. Bokanowski va adjurer ses collègues de monter à l'assaut de l'étatisme. Mais non! La conclusion n'est pas venue. Elle ne viendra pas! La question ne sera pas posée. Le rapporteur général la laisse prudemment suspendue au fléau oscillant et perplexe d'un doux pyrrhonisme. Il tourne court, il n'y a rien de plus déconcertant. La source de toutes nos difficultés financières est dans l'étatisme. Rien de plus certain. Loin de le nier, M. Bokanowski s'évertue à en fortifier la preuve. Mais l'étatisme est-il bon ou mauvais en soi? Cela, le rapporteur général se défend de le rechercher. Ce n'est, paraît-il, ni le temps, ni le lieu d'instituer pareille controverse. Formidable paradoxe soutenu sans sourciller par des hommes politiques, qui ne reculent pas devant cette énormité de consacrer trois mois à la discussion du problème, en éliminant systématiquement la donnée essentielle de ce problème.

Faut-il renoncer ou non à l'étatisme?

La question ne sera pas posée au seuil de 1923 devant les Chambres françaises.

Ce nous est donc un motif de poser avec plus de force et d'insistance encore cette autre question :

Aurons-nous une révolution? Comment se fera-t-elle?

Nous ne sommes pas assurément le premier qui dans la presse et par la brochure ayons formulé cette interrogation.

La hantise d'un cataclysme social a obsédé, depuis 1914, trop d'intelligences pour que plusieurs d'entre elles ne fussent tentées d'une anticipation. Mais ces anticipations ont un trait commun; elles conçoivent la révolution sous la forme d'une convulsion brève et violente qui ferait s'affronter l'État avec les masses révolutionnaires. Elles tiennent pour acquis que l'État, dans le cas de mouvements séditieux, se rangerait avec toutes ses forces du côté de l'ordre social et qu'il trouverait, pour la défense commune, chez ses agents et fonctionnaires, le concours qu'il est en droit d'attendre d'eux.

C'est là une façon de voir tout à fait erronée et contre laquelle nous tenons essentiellement à nous inscrire en faux. L'idée d'une révolution au xxe siècle, telle quelle n'a cessé d'être envisagée dans certains milieux, s'est modifiée. Que disons-nous? Elle s'est radicalement transformée. L'offensive révolutionnaire, capable d'emporter notre ordre social, ne sera plus désormais dirigée par des éléments extérieurs contre l'État considéré comme réduit central de la résistance. C'est de l'État qu'elle partira comme d'une citadelle qui se serait prononcée contre la cité. Il n'y a plus de solidarité entre l'État et la société.

La révolution sociale? Comment pourrions-nous méconnaître, après avoir jeté un rapide coup d'œil sur l'ensemble de théories et de faits que nous avons exposés, que c'est l'État lui-même qui l'enseigne, la prêche et la propage, qui lui prépare des cadres et lui recrute des troupes. Certes, l'organisation politique, administrative et sociale de la France, — nous avons eu plaisir à mettre ce grand fait en lumière dans notre *Essai de politique expérimentale*, — a montré dans la guerre et l'après-guerre une solidarité admirable et inattendue. Elle n'en était pas moins quelque peu ébranlée. Elle appelait des réparations et des réfections, qu'on a négligé d'entreprendre. Notre école dirigeante s'est donné le tort d'y voir un commode abri pour le sommeil de l'insouciance et la béatitude. Prenons garde au réveil. Les temps sont proches de l'option définitive. Au point où nos finances en sont venues, une révolution est inévitable. Est-ce la société française, qui la fera contre l'État ou l'État qui la fera contre la société française, représentée par un pouvoir politique débile, paralysé devant la marche des événements et songeant déjà peut-être à déserter une cause perdue, en faisant sa paix particulière avec l'ennemi? Hypothèse assurément permise lorsqu'on constate qu'à la date du 14 novembre dernier le syndicalisme fonctionnariste, tenant ses assises annuelles, a reçu publiquement, de la part d'anciens, et peut-être de futurs présidents du Conseil, une adhésion sans réserve.

Rien n'est encore perdu et compromis. La politique de réforme et de révolution administrative qui débuterait par

l'Inventaire des richesses de l'État est toujours réalisable. Moins praticable cette année que l'année dernière où nous avons commencé à la préconiser, elle le sera moins encore en 1923 qu'en 1922 et ainsi de suite. Chaque jour qui s'écoule dans l'inertie et dans la stagnation augmente les chances et rapproche l'heure de la révolution violente.

Le problème financier, selon nous, ne peut être résolu d'une façon adéquate aux immenses besoins de la France qu'en faisant rentrer l'État dans ses limites et en rendant à la Nation les immenses richesses qu'il gaspille et frappe d'improductivité. Mais ce problème financier se double d'un problème social grave. Ce n'est pas assez pour l'État que de manquer à faire valoir son patrimoine. Il marche suivi de ses innombrables agents vers une sécession. Qu'est-ce que la *Nationalisation industrialisée* qui a servi de formule-étendard à la tentative de grève générale en 1920, si ce n'est l'application du soviétisme aux services publics, l'éviction du pouvoir politique, la réduction de la Nation en servitude? Ainsi apparaît nettement le caractère révolutionnaire de la situation. La Nation ne saurait envisager la satisfaction de ses énormes besoins financiers, sans y appliquer les ressources de l'État après les avoir dûment inventoriées et mobilisées. Or, la Nation n'a plus de prise sur l'État virtuellement insurgé.

C'est la claire vision de cet antagonisme qui, amenant sous notre plume cette interrogation : Aurons-nous une révolution? nous y fait répondre par l'affirmative, puisque les années passent sans que personne ait la force et le courage de s'en prendre à une cause, dont les effets croissent suivant une progression géométrique.

Comment aurons-nous la révolution?

Ici, nous devons nous souvenir que toute prophétie d'ordre politique et social exclut formellement les précisions relatives à l'incident générateur de la révolution et à l'heure où il surgira. Cet incident et son heure, nous faisons profession de les ignorer. On peut forger là-dessus mille hypothèses. C'est une mille et unième qui a les meilleures chances de se réaliser. A quelle vitesse l'événement vient-il sur nous? Impossible de l'apprécier sans les plus grands risques d'erreur. Bien que l'opinion publique confite dans sa tran-

quillité n'en ressente pas encore les approches, il est peut-être moins éloigné qu'on serait tenté de le penser. Quand une situation est mûre, le moindre attroupement de carrefour — l'histoire nous l'apprend — peut dégénérer en émeute. De l'émeute à la révolution, il n'y a que l'épaisseur d'un cheveu. Nous ne voulons et ne prétendons affirmer qu'une chose : C'est que tôt ou tard, à moins d'une vigoureuse réaction anti-étatiste, la France subira une révolution et que l'incident déterminant sera sa situation financière.

Quant au processus de la Révolution, nous l'irons demander à Pierre-Joseph Proudhon, au robuste et mâle auteur de *l'Idée de la Révolution au* XIXe *siècle.*

Quand les souscripteurs, écrit le puissant visionnaire, feront défaut, quand le volume des impôts aura dépassé les facultés contributives du payant, quand le papier-monnaie sera sans force, quand la trésorerie sera aux abois, le gouvernement sans ressources, quand les fonctionnaires et les fonctionnarisés, les porteurs de coupons se heurteront à des guichets fermés,

quand la Nation aura dévoré son avance,

quand le pays sera sans productions et sans ressources, quand Paris affamé, bloqué par ses départements, n'expédiant plus, ne payant plus, restera sans arrivages,

quand un million de prolétaires sera croisé contre la propriété,

quand l'État requerra l'argenterie et les bijoux des citoyens pour les envoyer à la Monnaie,

quand les perquisitions domiciliaires seront l'unique mode de recouvrement des impôts,

quand par la rareté des denrées on aura supprimé les barrières et porté le dernier coup à la production nationale,

quand les bandes affamées parcourront le pays et organiseront la maraude,

quand le paysan, le fusil chargé, gardant la récolte, abandonnera la culture,

quand des troupeaux de femmes célébreront les fêtes de la République par d'horribles bacchanales,

quand la première gerbe aura été pillée, la première maison forcée,

la première église profanée, la première torche allumée, la première femme violée,

quand le premier sang aura été répandu, quand la première tête sera tombée,

Oh! alors, vous saurez ce que c'est qu'une révolution, provoquée par des avocats, accomplie par des artistes, conduite par des romanciers et des poètes.

Voilà bien du lyrisme et du plus tragique et du plus émouvant. Mais il ne fait aucun tort à l'enchaînement logique des arguments et des événements. Au premier verset la faillite du gouvernement, au dernier des têtes coupées. Cela s'est déjà vu, cela peut se revoir encore. Et la prodigieuse inertie de notre école dirigeante ouvre toutes les perspectives.

Des incendies ont dévoré des quartiers entiers. Au début ils auraient pu être éteints avec une éponge trempée dans un seau d'eau. Il en est de même des révolutions politiques et sociales. On n'en connaît pas qu'une prévoyance et une énergie très ordinaires n'eussent pu conjurer avant le pillage de la première gerbe. Toute la philosophie des révolutions tient dans ces contrastes saisissants.

Il semble, autant qu'on puisse se risquer en de tels pronostics, que notre voisine italienne soit en passe de se soustraire victorieusement au péril qui la serrait de près et qui nous talonnera demain.

N'est-ce pas le fait le plus confirmatif de notre thèse que le premier mot de M. Mussolini, montant au Capitole, ait été une déclaration de guerre aux monopoles d'État et son premier acte l'abrogation du droit syndical et gréviste imparti aux fonctionnaires et employés des services de l'État?

Est-ce à dire que la France n'ait d'espérance et de recours que dans un tumulte fasciste?

Nous ne le pensons pas, nous ne le souhaitons pas.

Et pour la seconde fois nous voulons essayer de fournir la solution et d'apporter les conclusions devant lesquelles, au seuil de 1923, hésitants et balbutiants, nos personnages consulaires se dérobent.

***

CONCLUSION

Le franc au pair! Tel est le but que nous avons assigné à l'effort national. Tel est le sens de la politique financière que nous avions définie avec précision dès la fin de 1921 dans notre *Solution au Problème financier*, solution qui, il nous

sera permis de l'écrire, reste seule debout dans l'universelle carence.

Notre point de départ, c'est l'inventaire sincère, exact, et minutieux de l'actif de l'État français. Inventaire requis par le bon sens même et faute duquel on ne pourra que discuter à vide et agir à faux.

Cette idée a fait son chemin dans le pays. La presse l'a généralement accueillie avec faveur. Signalons toutefois la confusion propagée à dessein par une certaine école entre les richesses de l'État et celles des citoyens et répétons, sans nous lasser, que ce sont des richesses d'une espèce très particulière que nous visons, la caractéristique de la fortune de l'État étant d'être soustraite à l'impôt et de n'être entretenue que par les sacrifices imposés aux contribuables.

Notre solution, que nous résumons à grands traits pour la complète intelligence du présent travail, débute par le rétablissement de la fiscalité réelle et forfaitaire, c'est-à-dire s'adressant aux choses et non aux personnes, fondée sur les signes extérieurs de la richesse en harmonie avec une tradition séculaire et avec la structure particulière de la société française. En mettant un terme au régime de terreur fiscale, inauguré en 1915, nous rendons aux contributions directes leur élasticité et nous quadruplons leur productivité spontanée, alors que le fisc socialisant, malgré son allure violente et inquisitoriale, demeure impuissant à s'asseoir et à recouvrer dans leur intégralité les nouveaux impôts. Le retour à notre ancien système fiscal, telle est la préface indispensable.

La seule objection, combien naïve, à cet article premier de notre programme, c'est qu'il faudrait élever le quotient de nos anciennes contributions réelles pour faire face à l'augmentation prodigieuse des dépenses de l'État. Nous n'avons jamais prétendu qu'il pût en être autrement, mais nous ne reconnaissons pas de valeur à cette objection.

Une fois accomplie cette opération préliminaire, nous envisageons tout d'abord l'inventaire et la prisée de tous les biens possédés par l'État français, de quelque nature qu'ils soient, et de toutes les entreprises gérées par lui.

Nous avons la conviction, et nous avons exposé il y a quatorze mois sur quelle bases solides nous l'avions établie,

que cet Inventaire révèlerait une quantité stupéfiante de richesses latentes frappées de stérilité et d'improductivité depuis qu'elles sont tombées entre les mains de l'État. Non, les Français ne savent pas jusqu'à quel point l'État, qui a réussi à faire passer son prétendu dénuement au rang des vérités incontestées, est riche, formidablement riche, d'une richesse qui dépasse et confond l'imagination. Ils ne le sauront que grâce à un inventaire méthodique. Et quand ces richesses ignorées seront révélées par l'Inventaire avec leurs immenses possibilités d'accroissement, la France reprendra confiance en elle-même et l'Étranger reprendra confiance dans la France. Il sera patent alors que notre passif national, tout formidable qu'il apparaisse, se compense en grande partie et peut-être au delà par un actif positif.

Ensuite, la fiscalité réelle ayant rendu aux Français la sécurité, l'Inventaire leur ayant restitué la confiance, nous considérons que les porteurs de rentes françaises délivrés du péril de reprise et de confiscation qu'ils sentent passer sur eux, ne bouderont pas — il s'en faut — à une vaste opération de conversion et d'unification de la Dette consolidée : ils iront même au-devant en toute spontanéité reconnaissante.

A l'heure actuelle le revenu de 6 p. 100 exprimé en franc papier représente environ 2 francs or p. 100. Le jour où la France serait en mesure de proposer à ses rentiers l'acceptation bénévole d'un revenu de 3 ou 4 p. 100 or, croit-on que ceux-ci ne souscriraient pas avec enthousiasme à la combinaison? Simple constat qui suffit à faire ressortir l'absurdité de l'inflationisme à perpétuité.

Enfin nous préconisons l'extinction de la Dette flottante combinée avec l'aliénation d'une partie des immenses richesses de l'État, dont l'inventaire révèlerait la valeur. C'est dans cette proposition que réside l'originalité de notre système. Quand nous jetons un coup d'œil sur la France de 1923, que voyons-nous? Une Dette flottante et dont l'ordre de grandeur effraie l'imagination. Aux mains de l'État, des capitaux qui ne rapportent rien et qui ont perdu entre ses mains leur pouvoir de reproduction. Est-ce que cette richesse n'est pas la contre-partie naturelle de la Dette qui épuise le contribuable? Est-ce qu'il n'est pas indiqué

de faire jaillir entre ces deux stérilités l'étincelle qui les recombinera dans une association féconde?

Que peut-on objecter? Les difficultés de l'opération. Elles ne nous échappent pas. Nous avons déjà répondu à cela. La France, qui a surmonté tant de difficultés pendant la guerre, avec ses militaires et ses ingénieurs, possède dans l'ordre industriel et bancaire des praticiens éprouvés, capables de conduire à bien une telle entreprise [1].

Nous n'aurons en réalité que des préjugés à vaincre.

Il s'agit d'amener l'opinion à concevoir nettement ce qu'elle ressent confusément. La possession de domaines par l'État constitue un non-sens administratif, car l'État ne sait pas faire valoir et se prive d'impôts : il perd donc deux produits à la fois. Quant aux fabriques du gouvernement, c'est le même non-sens reporté dans la sphère de l'industrie. L'État obtient des produits plus coûteux que ceux du commerce, plus lentement confectionnés et manque à percevoir ses droits sur les mouvements de l'industrie, à laquelle il retranche des ressources. Le double non-sens ayant été élevé depuis un demi-siècle à la hauteur d'une doctrine de progrès, on devine quelle déperdition de forces et de richesses, il a dû entraîner et quelle surabondance de ressources la Nation trouverait dans l'Inventaire et dans l'aliénation du patrimoine de l'État. Le préjugé sera-t-il plus fort que le salut public? Les fonctionnarisés, qui défendent le monopole comme une citadelle, dont ils seraient la garnison, comprendront-ils qu'au fond ils n'ont rien à perdre ni dans leur dignité, ni dans leur indépendance, ni dans leur bien-être et leur sécurité, au transfert qui les restituerait au droit commun. On leur prouvera sans trop de difficulté qu'ils y gagneront beaucoup. Cette campagne de redressement donnerait des résultats autrement rapides, si l'on avait le courage de la faire; l'étatisme est craint mais il n'est pas aimé.

Quelque résistance qu'elle doive rencontrer, il reste qu'en l'absence de toute solution valable, celle que nous avons osé présenter en 1921 s'impose comme la dernière chance offerte

1. Une récente preuve de leur ingéniosité a été donnée dans le remarquable exposé d'une combinaison d'amortissement de la Dette française dans les Revues financières du *Temps* en décembre 1922.

au régime et à la Nation. Quand les peuples sont en cause, il convient de renverser l'antique adage. Plaie d'argent est mortelle. Et encore faut-il noter que de cette plaie l'école dirigeante n'a pas sondé toute la profondeur. Nos personnages consulaires persistent à tabler malgré tout sur les paiements allemands et sur la compensation des dettes interalliées. Pas d'illusion plus dangereuse à nourrir. Une politique financière digne de ce nom doit résolument envisager trois hypothèses : 1° les paiements allemands, s'ils sont effectués, n'auront lieu qu'à des échéances et sous des formes indéterminées; 2° les nations anglo-saxonnes exigeront jusqu'au dernier sou le remboursement de la Dette que nous avons contractée envers elles; 3° nous serons condamnés, dans l'hypothèse la plus favorable, à une longue et coûteuse occupation de la Rhénanie pour assurer et notre sécurité et le recouvrement de notre créance. Si cette triple conjecture ne se vérifie pas entièrement ce sera tant mieux pour la France et ses finances, mais il n'y aura pour notre pays ni indépendance politique, ni liberté entière de manœuvrer, s'il ne se met pas en mesure de satisfaire pécunièrement à ces trois éventualités étroitement conjuguées.

On voit par là que toutes les questions qui se posent serrées et écrasantes, au début de 1923, sont réductibles à l'unique question financière. Il faut que celle-ci soit résolue, pour que la France se retrouve en mesure de pratiquer une politique extérieure autonome et d'obtenir son droit. Il faut que la question financière soit résolue, pour conjurer le péril de révolution sociale à l'intérieur.

Il pourrait sans doute suffire à notre amour-propre d'auteur que notre campagne de 1921 ait eu pour résultat de provoquer, dès la naissance du ministère Poincaré, la constitution par voie de décret, d'une commission composée de sénateurs, de députés et d'experts et chargée de procéder à l'inventaire des biens d'État. Nous ne saurions, malheureusement, prendre le change sur la portée très restreinte de cette mesure. Selon toute vraisemblance, la commission de l'Inventaire, à l'image de tant d'autres commissions du même genre, ne laissera d'autre trace dans notre histoire économique et financière, que le fait même de sa constitution.

On paraît n'avoir vu, en haut lieu, dans notre solution et

dans l'Inventaire, qui en est la pièce maîtresse, qu'un expédient de circonstance. Sans doute l'un et l'autre sont-ils nés de l'occasion et de l'occurrence et se proposent-ils de remédier au déficit et de satisfaire aux besoins de la France, tels qu'ils se présentent au seuil de 1923. L'Inventaire et sa suite logique, la mobilisation et la nationalisation du patrimoine de l'État, ont été conçus par nous comme une mesure de grande détresse et d'extrême urgence. En 1918, quand le front anglo-français cédait en deux endroits, comme une digue trop faible, aux violentes pressions allemandes, le haut commandement se hâtait de *colmater* la brèche. C'était l'expression adoptée. Mais, tout en parant au plus pressé par le moyen du *colmatage*, le maréchal Foch n'en poursuivait pas moins l'exécution de la grande offensive d'ensemble qui devait procurer la victoire aux armées alliées. Dans notre conception de l'Inventaire, il y a non seulement un procédé de *colmatage* provisoire, un moyen de courir au plus pressé et d'aveugler la voie d'eau ouverte au flanc du bateau qui porte la France et sa fortune, mais aussi un *esprit-principe* nouveau, dont nous faisons application, non seulement au problème financier, mais à tout le problème politique et social. L'Inventaire ce n'est pas seulement un acte de gouvernement, c'est aussi et surtout pour notre école dirigeante, un aveu d'erreur, un acte de contrition et un acte de foi nouvelle. Qu'importerait en effet le recensement des richesses d'État, effectué par des commissaires-priseurs indifférents, si cette opération n'était pas vivifiée par l'ardent désir de frayer, à travers et au delà de l'étatisme précommuniste, les voies à une France et à une République nouvelles? L'Inventaire considéré dans sa pure matérialité? Nous n'en avons que faire. C'est dans ses conséquences immédiates et lointaines autant morales que financières qu'il prendra son efficacité.

De ce point de vue, si nous devons savoir gré à M. Bokanowski, rapporteur général du budget, de n'avoir pas traité notre solution par le dédain, nous émettons le regret qu'il ne l'ait pas plus approfondie.

Les considérations, auxquelles M. Bokanowski s'est livré sur l'établissement du Bilan de la France, peuvent passer pour un essai de réfutation de notre système. Mais la première chose

eût été de définir le mot et d'y faire entrer tous les éléments essentiellement constitutifs d'un Bilan.

Quel a été, l'an dernier, notre raisonnement essentiel?

On insiste quotidiennement, disions-nous, sur les dettes de l'État français et sur l'indigence de celui-ci. Mais cette indigence il faut la prouver. Et comment la prouver, sinon en plaçant à côté d'un passif complaisamment étudié, un actif qu'on dissimule?

Pourquoi cache-t-on cet actif? La raison en est claire. Qu'est-ce que l'actif de l'État, sinon ce que la voix populaire appelle d'une locution si expressive l'Assiette-au-beurre, autour de laquelle nous voyons rangés, trop fortunés convives, les fonctionnaires parasites, la clientèle électorale des parlementaires, des embusqués de la paix et les innombrables ouvriers d'État fonctionnarisés. Pourquoi? Parce que la Chambre de 1919 comme ses devancières est foncièrement étatiste d'un bout de l'hémicycle à l'autre bout. Au cours de la discussion du budget, pas une voix, sauf celle de M. Louis Deschamps, ne s'est élevée pour protester contre l'*étatisme* industriel où il convient de voir la cause principale d'une situation financière qualifiée de *désespérée* par la *Westminster Gazette*, dans un article que la presse française a reproduit sans commentaires pendant le débat même.

Il n'y a pas de méprise possible. Ce que nous avons demandé à titre de condition essentielle du relèvement de notre crédit, c'est l'Inventaire des richesses accumulées par l'État français. De ces richesses que l'on a tout lieu de croire immenses, personne ne connaît exactement l'étendue. L'État français, les départements et les communes possèdent des biens domaniaux : forêts, fermes, lacs, palais, arsenaux, musées, immeubles de toute nature, des établissements d'eaux thermales, des monopoles de chemins de fer, des arsenaux, des fabriques et usines, des mines, des colonies, etc. L'énumération des propriétés de l'État déborderait les cadres d'un immense in-folio. Quant à leur évaluation, c'est l'inconnu. Quand on parle à ce propos de cent ou deux cents milliards, on se lance dans une supputation aussi téméraire que celle d'un de nos contradicteurs affirmant qu'il n'y en a que pour *trente-cinq milliards* et que dès lors *cela ne vaut pas la peine d'en parler* (sic).

Tant que cet inventaire quantitatif et estimatif n'aura pas été dressé, le mot *bilan* n'aura pas cours dans le langage parlementaire, M. Bokanowski affectant de donner ce titre de bilan à un tableau résumant l'inventaire. C'est une erreur absolue. Nous avons demandé un inventaire de notre actif national et le bilan n'en saurait être le résumé. Tout serait à citer dans les pages que le rapporteur général a consacrées au prétendu Bilan de la France. Elles témoignent d'une extraordinaire méconnaissance de la question qu'on ne peut attribuer qu'à l'esprit de parti étant donnée la science financière de l'honorable député. Ainsi, si l'on devait s'en tenir aux assertions de M. Bokanowski, on n'apercevrait, quand on établit le Bilan de la France, « qu'un seul élément positif solide et précisément chiffrable, c'est-à-dire le résultat des opérations développées dans le compte des contributions et revenus publics et nos créances sur l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Yougo-Slavie, la Roumanie, la Grèce, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Russie et un certain nombre d'autres pays ».

Nous n'avons qu'un mot à répondre. Qu'est-ce qu'un Bilan? C'est, déclare le praticien, « un état dressé par actif et passif et par lequel on exprime la situation d'une entreprise quelconque, vis-à-vis d'elle-même et des tiers ».

De cet actif les créances de l'État français sur l'étranger sont un élément, — très aléatoire d'ailleurs. — S'il s'agissait d'une banque, un très grand nombre de ces créances figureraient au compte de profits et pertes pour la somme d'un franc, c'est-à-dire pour mémoire. Les contributions et les revenus publics peuvent, évidemment, figurer à l'actif, mais est-ce que la prétention de ne pas tenir compte, pour l'établissement de cet actif, des immeubles, de l'outillage et des possessions de l'État, industriel, ne constitue pas un véritable défi à la comptabilité?

Plus l'on semble prendre à tâche d'ajourner l'Inventaire de l'État français et plus nous devons insister pour l'obtenir. Seul l'Inventaire est capable de faire la lumière dans les esprits, de rendre sensibles à l'opinion publique les progrès de l'étatisme et ses empiétements sur l'initiative privée et d'inspirer aux Français les actes propres à enrayer la marche à la ruine et à la révolution sociale.

Il faut faire l'Inventaire, le salut public l'exige.

Mais comment le faire? On est assurément en droit de nous le demander.

Cet inventaire ne sera pas l'œuvre d'une commission intra ou extraparlementaire. C'est une plaisanterie de couloir, devenue classique, que de qualifier « d'enterrement de première classe » le renvoi d'une proposition quelconque à une commission de ce genre. Il est sans exemple qu'une réforme de quelque importance ait abouti par ce procédé.

Le ministre et son administration voudraient-ils et pourraient-ils mener à bien, en quelques mois, la lourde tâche de l'Inventaire? Nous ne mettrons pas en doute leur bonne volonté; il nous suffit d'alléguer leur impuissance à s'acquitter d'un tel travail, alors qu'ils succombent à la charge des besognes courantes.

Les deux Chambres? Nous ne serons pas contredits si nous affirmons qu'elles auront accompli, en ordonnant l'Inventaire, tout ce qu'on est raisonnablement en droit d'attendre d'elles. En adoptant la loi d'Inventaire, le Sénat et la Chambre des députés auront bien mérité du salut financier et social de la France. Ce n'est pas abonder dans le sens des contempteurs de parti pris du régime parlementaire que de dénier aux Chambres les possibilités d'accomplir une besogne de cette nature.

Rien d'ailleurs dans la constitution, n'empêche le parlement de déléguer le soin de l'Inventaire à une autorité intermédiaire.

Nous disons donc au parlement :

Cherchez l'homme de cette œuvre. Vous n'aurez pas besoin, pour le trouver, de la lampe de Diogène. Ce ne sont pas les talents qui manquent en France. De cet homme faites un haut commissaire, inamovible, investi des pouvoirs nécessaires. Adjoignez lui, pour l'étude des détails d'exécution, la section financière du Conseil d'État, où l'on pourrait appeler à siéger quelques-uns d'entre nos experts financiers les plus réputés. Accordez à ces hommes le délai strictement nécessaire pour revenir devant vous avec un Inventaire complet de l'État français et avec un projet détaillé pour la mise en valeur des ressources que cet inventaire aura révélées et l'accomplissement des réformes qu'il aura inévitablement suggérées.

Nous avons dit, dans notre *Essai de Politique expérimentale*, tout le bien que nous pensons du Conseil d'État. Lui seul nous paraît qualifié pour assumer toute la responsabilité de l'Inventaire. Tout le désigne pour cette œuvre, ses traditions, ses antécédents historiques. De grandes choses ont été faites en France par le roi en son Conseil, par le premier consul en son Conseil d'État. Pourquoi l'histoire ne se renouvellerait-elle pas sous la troisième république? Que trouve-t-on de chimérique et d'impraticable à cette suggestion?

En tout état de cause, si on lui trouve quelque chose d'anormal et d'exorbitant, on voudra bien se souvenir qu'il s'agit, en somme, d'éviter la révolution sociale et que cela vaut peut-être de sortir un moment des sentiers battus.

Nous le répétons encore, avant de mettre le point final à cette étude, nous attendons de l'Inventaire des résultats moraux et politiques autrement importants que ses résultats financiers, malgré l'immense intérêt qui s'attache à ceux-ci.

L'Inventaire fera apparaître aux yeux, enfin dessillés, des Français, dans toute la netteté de ses contours et dans l'énormité de ses proportions, le « monstre » qui s'apprête à dévorer la société française.

En vain la mauvaise foi et le parti pris s'évertueront à travestir nos intentions et à dénoncer dans l'Inventaire ce qu'on appelle en jargon politicien une tentative de « réaction ». Nous voulons croire que l'opinion ne se prêtera pas à cette confusion. Nous avons la plus haute idée de l'État, de ses droits et de ses devoirs en matière sociale. Nous ne faisons aucune difficulté de professer qu'il n'est jamais trop fort, ni trop obéi dans tout ce qui est de son ressort et de sa compétence légitime.

La question est tout autre.

S'il est vrai que la Révolution française s'oppose diamétralement à la révolution communiste et soviétique, s'il est vrai que le communisme, doctrine exotique, ne puisse être tenu pour l'aboutissant légitime et naturel de la révolution française, s'il est vrai que le communisme constitue une régression vers la restauration d'un idéal démagogique datant de deux mille ans, on sert la France et la République, quand on les adjure de considérer que notre étatisme

actuel prépare et appelle invinciblement un communisme de fait puis de droit. La guerre a bon dos. L'exagération des dépenses publiques, la crise financière, les abus de l'inflation, le déséquilibre des changes, qui sévissent partout en Europe, ont partout pour causes essentielles les folies de l'étatisme socialisant et communisant. « L'Europe, disait Napoléon à Sainte-Hélène, sera républicaine ou « cosaque ». Il dépend de la France que la prophétie se réalise dans un sens ou dans l'autre. Nous devons croire au rôle œcuménique de la France et à l'influence prépondérante de son exemple. L'Europe sera républicaine à la Française, ou la France sera communiste à la Cosaque avec toute l'Europe. C'est affaire aux Français de 1923 d'en décider. La coutume, la famille, la propriété, les libertés sociales, les traditions nationales sont de plus en plus absorbées et annulées par un étatisme extravagant, destructif de tout ce qui fait le charme et la beauté de notre civilisation.

Au terme de cet étatisme, il y a la catastrophe financière et la révolution sociale.

FELS

UNE FEMME D'ESPRIT AU SIÈCLE DERNIER

JOSÉPHINE DE THÉIS, COMTESSE DE SAINT-CRICQ

— 1807-1881 —

Je n'ai point connu personnellement la comtesse de Saint-Cricq, née Théis. Il y a une quarantaine d'années, si quelques échos parvinrent jusqu'à moi du concert de regrets provoqué par sa brusque et tragique disparition, mon insouciante adolescence n'en fut que très passagèrement émue. Plus tard, le second mariage de son fils avec une amie de mes parents (mademoiselle Hedwige d'Ambly des Ayrelles) me mit à même non seulement d'admirer les toiles et les dessins, qui attestaient beaucoup mieux qu'un talent d'amateur distingué, mais de recueillir sur le charme de son commerce les impressions de plusieurs de ceux qui l'avaient approchée [1]. Devenue veuve à son tour et décédée au printemps de 1917, la dernière comtesse de Saint-Cricq, en même temps qu'elle me désignait pour son exécuteur testamentaire, a bien voulu me léguer la pro-

1. Un de ces fidèles, fils d'une amie d'enfance de madame de Saint-Cricq, Augustin Filon, l'ancien précepteur du prince impérial, a écrit en 1913 sur *Les Saint-Cricq et les Théis* une monographie abondante en touchantes réminiscences, mais où n'ont point été utilisés les documents que je me propose de citer ou d'analyser ici. — Parmi les rares survivants du salon de madame de Saint-Cricq, on peut citer M. Arsène Henry, ambassadeur de France.

priété et la libre disposition de tous les papiers de la mère de son mari.

Ce qui subsiste de ces documents comprend, avec un assez grand nombre de lettres, deux seulement des six cahiers où, durant plus d'un demi-siècle, madame de Saint-Cricq avait consigné pêle-mêle ses notes de lectures, ses éphémérides de famille ou d'amitié, ses réflexions sur les événements publics et sur les variations météorologiques, même les facéties ou anecdotes qui l'avaient divertie. Les cahiers en question tiennent à la fois du recueil d'extraits et du *livre de raison*, s'il est permis d'appliquer une aussi vénérable appellation à quelque chose de très moderne, disons plutôt très « dix-neuvième siècle ».

Du travail de dépouillement auquel j'ai procédé, il s'est peu à peu dégagé à mes yeux une aimable et captivante physionomie, non point sans doute des plus originales (puisque aussi bien, dans la génération de nos grand'mères, elle s'apparente à des figures qui nous furent familières et parfois bien chères), mais remarquablement indépendante, pondérée, avisée, exubérante d'activité intellectuelle, inébranlable en ses affections, réchauffant les cœurs et stimulant les esprits dans un cercle de relations choisies, maniant enfin la plume avec un charme d'expression de plus en plus affiné. Je n'ai d'autre dessein ici que de feuilleter à nouveau les papiers de madame de Saint-Cricq, en laissant le plus fréquemment possible la parole à cette gracieuse femme.

***

Joséphine de Théis devait sans doute son prénom, ainsi que beaucoup d'entre ses contemporaines, à l'incontestable popularité de la première impératrice des Français dans presque tous les milieux [1]. Elle était issue d'une ancienne famille dauphinoise, transplantée depuis longtemps en Picardie. Sans remonter plus haut, la génération immédiatement

1. L'une de mes grand'mères s'appelait également Joséphine : mais comme elle était née en 1812, ses parents (de petits gentilhommes périgourdins), bien loin de courtiser le pouvoir, avaient entendu par là discrètement censurer le divorce impérial.

antérieure à la sienne comptait deux personnes qui avaient cultivé les lettres avec succès (les amis disaient avec éclat). C'était la propre tante de Joséphine que cette Constance de Théis qui fut l'une des « muses » les plus précoces, les plus en vue du crépuscule de l'ancien régime, et dont tout Paris avait soupiré ou fredonné les strophes du *Bouton de rose*. Dans le premier feu de l'effervescence et de la licence révolutionnaires, sans se contenter de débiter ses vers et de s'exhiber elle-même dans les Athénées, Constance de Théis avait contracté une mésalliance, qui par-dessus le marché l'affublait d'un nom ridicule. Quand les « préjugés » sociaux revinrent insensiblement en faveur, elle eut l'art ou l'heureuse chance de fixer le cœur d'un prince médiatisé; le divorce aidant, la citoyenne Pipelet se mua en princesse de Salm [1]. Elle ne renonça pas pour cela à versifier, mais elle réserva la primeur de ses productions poétiques aux habitués de son salon, très élégant, sinon très fermé, et où les littérateurs en renom coudoyaient les grands noms de l'aristocratie étrangère plutôt que ceux du faubourg Saint-Germain. Sa nièce, qui l'avait connue dans cette période triomphante d'une carrière passablement accidentée, la représente comme « belle, franche, douée d'un rare esprit et d'un vrai talent poétique, mais colère, tranchante et orgueilleuse de sa supériorité ».

Le baron Alexandre de Théis, frère de cette muse princière et père de madame de Saint-Cricq, rimait lui aussi, mais par manière de badinage ou de délassement [2]; il avait également

1. Notablement plus tard, et sans doute au lendemain de la mort du malencontreux Pipelet, le mariage princier fut béni sans solennité par un prélat catholique allemand; j'ai eu sous les yeux l'acte attestant cette régularisation religieuse.

2. Voici, pour donner une idée de sa facture et de son inspiration, qui procèdent exclusivement des petits poètes du XVIIIe siècle et de l'Empire, deux strophes d'une pièce dédiée, vers le début du règne de Louis-Philippe, aux femmes qui affichaient des préoccupations et des ambitions politiques :

Fuyez, fuyez une feuille insipide,
Et nous laissant un pénible devoir,
Lisez plutôt quelques pages d'Ovide :
Que ce soit là votre journal du soir!
. . . . . .
Vous commandez à tout ce qui respire;
Rois et sujets se pressent sur vos pas.
Si vous voulez conserver votre empire,
Donnez des lois, mais ne les faites pas!

écrit et publié deux romans, dont le cadre était emprunté aux guerres napoléoniennes. Toutefois, la poésie et la littérature d'imagination n'étaient pour lui qu'un délassement, entre des travaux autrement considérables, autrement sévères, attestant une érudition très étendue et très variée, telle qu'on n'en connaît plus guère d'exemple à notre époque de spécialisation. Après un gros dictionnaire étymologique de la botanique, le baron de Théis fit paraître le *Voyage de Polyclète*, fruit d'une longue et intime familiarité avec les classiques des derniers temps de la République romaine : l'auteur supposait qu'un jeune Athénien, envoyé à Rome comme otage par Sylla, mandait ses impressions à des contemporains demeurés en Grèce. Tiré à cinq éditions, traduit en plusieurs langues, prôné par le conseil royal de l'instruction publique, le *Voyage de Polyclète* est à présent enseveli dans les limbes de la littérature historique entre le *Jeune Anacharsis*, de l'abbé Barthélemy, dont il est évidemment inspiré, et la *Rome au siècle d'Auguste*, de Dezobry, qui, après avoir passionné les écoliers studieux de ma génération, ne survit plus, je le crains, que grâce à quelques mauvaises plaisanteries de Jules Lemaître.

Avec l'extraordinaire puissance de travail des hommes de son temps, Alexandre de Théis trouva moyen en outre de fournir une carrière administrative, dont les étapes successives ne ressemblaient en rien à des sinécures. Un décret impérial de 1808, daté de Bayonne, l'appela à la mairie de la ville de Laon, d'où il fut promu, selon les règles hiérarchiques d'alors, à un poste de conseiller de préfecture, puis de secrétaire général, toujours dans son département de l'Aisne. Au lendemain de la Révolution de Juillet, nommé préfet de la Haute-Vienne, il passa trois ans à Limoges, dans cet hôtel de l'Intendance bâti et longtemps occupé par Turgot. La rancune d'un député, dont il avait insuffisamment servi les intérêts électoraux, lui valut une mise à la retraite imposée et prématurée : ces sortes de mésaventures ne sont point nouvelles, et risquent de se reproduire tant qu'il existera, sous un nom quelconque, des préfets et des députés.

Quant à l'homme privé, il suffira d'indiquer que sa fille, inviolablement attachée à son souvenir, notait près de quarante ans après l'avoir perdu : « Mon père, adorable, gai,

savant, juste, tendre père, excellent mari. Tout ce qu'on met à faux sur les tombes était juste pour lui. »

A cette école, Joséphine de Théis, fort bien pourvue d'ailleurs de dons naturels, acquit, avec une instruction étendue et variée [1], la passion de la lecture, l'habitude de la précision, le goût des minuties d'érudition. A côté des calembredaines qui font ressembler telle page de ses cahiers à un recueil d'*anas*, à côté des particularités ethniques dont elle était curieuse à la mode du XVIIIe siècle, elle a consciencieusement inscrit dans ses cahiers, jusqu'à la fin de sa vie, des détails chronologiques ou géographiques, dont le seul intérêt était visiblement d'étendre ou d'étayer ses connaissances. A la différence de tant de mondains, qui dissertent de tout sans avoir rien approfondi, cette femme d'esprit, aimée de son entourage jusqu'à l'adulation, estima toujours qu'il lui restait infiniment à apprendre et à étudier. — Remarquablement douée pour le dessin et la peinture, c'est en conscience également, et non par manière de mode ou de passe-temps, qu'elle fréquenta l'atelier de Robert Lefèvre. — Elle possédait enfin, à en juger par ses portraits, une physionomie douce et avenante, une taille bien prise, et à défaut d'une beauté exceptionnelle, un cachet marqué de charme et de distinction dans toute sa personne.

Tant de qualités justifiaient le brillant mariage qui fit d'elle en 1828 la vicomtesse Auguste de Saint-Cricq. Son beau-père, le comte de Saint-Cricq, grand fonctionnaire du ministère des finances sous Napoléon, directeur général des douanes et député sous Louis XVIII, venait de recevoir le portefeuille du commerce, créé pour lui, dans le cabinet Martignac; il devait être pair de France sous Louis Philippe. Selon les habitudes patriarcales, qui régissaient encore la haute société française, les fils mariés du ministre étaient installés sous son toit; plus tard, madame de Saint-Cricq évoquait, non sans douceur, le souvenir de ces premiers mois de mariage passés à l'hôtel du ministère.

Si l'affable cordialité de ses beaux-parents ne laissait rien à désirer, le bonheur intime du ménage ne tarda point à se

1. Ses notes prouvent qu'elle lisait couramment au moins l'italien, et qu'elle possédait les éléments du latin.

révéler comme irrémédiablement compromis. Un quart de siècle avant de devenir officiellement veuve, la vicomtesse dut reprendre son indépendance : la garde de son unique enfant lui était confiée.

D'une situation toujours délicate et souvent périlleuse, elle se tira à force de droiture morale, de loyauté. Elle restreignit volontairement ses relations aux membres de sa famille et à quelques jeunes femmes ou jeunes filles de son âge. Elle s'interdit sévèrement non seulement la plus légère apparence de coquetterie, mais ces menues perfidies mondaines, ces commérages plus ou moins fondés, par quoi tant de femmes condamnées à l'isolement meublent leur solitude. Cette règle demeura celle de toute sa vie; vingt-cinq ans plus tard, sur le simple soupçon qu'une de ses parentes pouvait lui avoir imputé quelque insinuation désobligeante, elle protestait avec indignation :

Tu devais pourtant me connaître, et avoir compris ma nature. Rappelle-toi si je t'ai jamais parlé mal de qui que ce fût, à moins que ce mal ne fût parfaitement avéré, que la personne n'eût pas droit à mes égards, et que, de plus, ce ne fût dans le but de te prémunir contre un piège caché sous des dehors séduisants dont j'avais été à même de connaître la fausseté. — Je me sens soulagée de t'avoir écrit mes pensées sur ce sujet, mais ce qui me soulagerait plus encore, et je l'avoue, ce serait de pouvoir dire bien en face à l'individu, mâle ou femelle, qui a bâti quelque absurde méchanceté, ce que c'est que la probité sévère et élevée que j'ai reçue de sang et d'exemple. Je te réponds que cet individu n'y retournerait pas, car s'il y a une force qui écrase tout, c'est celle de l'honneur et de la vérité.

***

C'est aux débuts de la monarchie de Juillet que remontent les premières notes de madame de Saint-Cricq qui aient été conservées. A cette époque, sans s'aventurer encore à rédiger des « pensées » personnelles, elle se contentait d'énumérer ses lectures, d'en transcrire volontiers de copieux extraits, de risquer parfois une brève appréciation. Son goût, déjà délicat, était à la fois moins sûr et moins éclectique qu'il ne devait le devenir par la suite. Non seulement elle copiait une insigne fadaise de Bernardin de Saint-Pierre[1], mais

1. « Pauvre liane renversée, appuie-toi sur moi! Je serai ton palmier. »

elle ajoutait en guise de commentaire : « Cette déclaration est la plus touchante que je connaisse. » Les odes et les épigrammes de Jean-Baptiste Rousseau, « Rousseau le lyrique », comme on avait dit au XVIIIe siècle, provoquaient son admiration, à un moindre degré pourtant que les chansons de Béranger; elle louait sans réserves le *Dieu des bonnes gens*, dont la philosophie nous semble aujourd'hui aussi terre à terre que la poésie.

Hâtons-nous d'ajouter que de Béranger elle ne lisait, elle n'appréciait tout au moins que les pièces d'inspiration patriotique ou soi-disant morale : cette femme irréprochable avait en aversion non seulement les gaudrioles, mais tout ce qui, prose ou vers, exaltait la passion au détriment du devoir. « Ses poésies sont faibles et entortillées », écrivait-elle de Marceline Desbordes-Valmore. Sa formation ultra-classique contribuait à la rendre plus sévère encore à l'égard des œuvres, où le dévergondage des idées s'aggravait d'audaces littéraires. Sans pressentir que l'amour ou l'amour-propre maternel la réconcilierait un jour avec Victor Hugo, elle notait en 1831 :

Je viens de lire *Notre-Dame de Paris*. Cet horrible cauchemar dépasse en scènes de tortures, de carnage, de vengeance, de dégoût, d'amour atroce, d'abominable grossièreté, tout ce que l'imagination la plus effrénée a jamais pu réunir dans ses rêves monstrueux. L'amour maternel lui-même fait frissonner, et l'enfer du Dante est un paradis auprès de l'autre amour. Dieu me préserve à jamais d'une semblable lecture!

Le jugement qui suit est plus caractéristique encore, avec la préférence inattendue donnée à madame Cottin sur George Sand :

Je ne sais si cela tient à la disposition de cœur et d'esprit où je me trouve, ou si réellement le second volume d'*Indiana* est détestable, mais j'en suis excessivement mécontente. Il me semble que tout est faux : Raimon et Indiana ne valent pas mieux l'un que l'autre, chacun dans leur genre. Qu'il y a loin de là à une véritable passion! L'exaltation tue l'amour; les femmes seules ont su dépeindre ce sentiment chez les femmes [1]. Les héroïnes de madame Cottin sont tendres, dévouées, passionnées même, mais elles n'ont jamais été forcenées et enragées comme madame Indiana. Si j'étais homme,

1. Cette phrase semble indiquer qu'alors (1832) madame de Saint-Cricq ignorait qu'*Indiana* fût l'œuvre d'une femme.

j'aurais aussi peur de l'amour d'une telle femme que de la morsure d'une vipère.

Trop sérieuse et trop intrépide liseuse pour se contenter, comme tant de femme malheureuses, de tromper ses déceptions conjugales en dévorant des vers ou des romans, madame de Saint-Cricq ne se laissait rebuter ni par les titres les plus graves, ni par les œuvres les plus massives : son robuste appétit intellectuel absorbait et assimilait les livres mêmes d'apparence indigeste. De ces lectures austères, elle se délassait en parcourant les *Mémoires historiques* qui, authentiques ou apocryphes, commençaient alors à foisonner. Plutôt qu'une fortuite juxtaposition de titres, n'y a-t-il pas une malicieuse « rosserie » (comme on dit au vingtième siècle) à l'adresse de la vaniteuse et encombrante Laure, de la prétendue descendante des empereurs byzantins, dans cette constatation d'apparence anodine : « Lu les Mémoires d'une femme de qualité et ceux de madame la duchesse d'Abantès. »

Au printemps de 1831, madame de Saint-Cricq se décida à aller rejoindre ses parents à Limoges. Du trajet, elle nota seulement qu'il avait duré quatre jours, du 22 au 25 avril. Elle formulait plus au long ses impressions sur la ville et sur les habitants. Tout en s'amusant à relever les provincialismes dont s'émaillait le parler local [1], elle nouait à Limoges d'agréables relations et quelques solides amitiés, dont deux ou trois devaient durer un demi-siècle. Elle admira même sans mesure telle célébrité du cru, comme l'abbé-poète Richard, délicieusement inspiré peut-être en ses chansons patoises, que nous ignorons, mais à coup sûr lamentablement banal (pour ne pas dire pis) dans les couplets français recueillis par madame de Saint-Cricq.

A Limoges, celle-ci ne se trouvait point réduite à l'exclusive société des Limousins. On a signalé plus haut la vivacité d'esprit et le charme de conversation du baron de Théis. Comme tous les préfets d'alors, comme tous ceux du moins qui se piquaient de savoir-vivre, il conviait à sa table les

1. Plusieurs des locutions qui avaient diverti madame de Saint-Cricq étaient encore d'un usage courant il y a une trentaine d'années non seulement en Limousin, mais en Périgord, par exemple « prendre un trouver-mal », « faire aux cartes », « fatiguer la salade », « cet enfant met des dents », etc.

nombreux personnages notables que leurs obligations professionnelles, leurs déplacements d'affaires ou d'agrément amenaient à traverser Limoges. Certain soir, l'illustre physicien André-Marie Ampère, en tournée d'inspection des collèges royaux, dîna ainsi à la préfecture avec son fils, le futur critique et académicien Jean-Jacques Ampère. Plus que du renom scientifique du convive, plus que de l'intérêt de sa conversation, la malicieuse jeune femme fut frappée de l'aspect tant soit peu caricatural de sa physionomie. Comment elle ne résista point après dîner à l'espiègle tentation d'en crayonner à la dérobée les traits caractéristiques, c'est ce que plus tard, parvenue elle-même au soir de la vie, elle confessait avec contrition. En 1876, après avoir lu et goûté le volume où revivaient les fiançailles romanesques et le trop éphémère mariage d'amour d'André-Marie Ampère, elle insérait le vieux dessin de Limoges en marge de ses réflexions, avec cette indication : « Voici une petite esquisse que j'ai faite à Limoges en 1833; elle ressemblait à s'y méprendre. Ampère avait dîné avec son fils chez mon père, et le soir, tandis que cet homme (qu'en mon étourderie je ne jugeais que par son profil détruit et désastreux) causait science et s'absorbait, je le *croquai* sans qu'on s'en aperçût. Aujourd'hui je regarde ces quatre coups de crayon avec respect et sympathie, et je les tire d'un vieux petit album pour les placer ici [1]. »

Après un premier séjour d'environ onze mois en Limousin, madame de Saint-Cricq repartit à la fin de mars 1832, pour arriver à Paris « en même temps que le choléra », selon sa propre remarque. Loin de céder à la panique, elle se divertissait des euphémismes par lesquels le *Moniteur* essayait de pallier l'aggravation de l'épidémie [2]. Au bout de trois semaines pourtant, elle estima plus sage de ramener son petit garçon à Limoges. C'est là qu'à la suite d'une appréciation étrangement sévère sur les *Feuilles d'automne*, elle mentionnait comme un événement à peu près normal la sanglante insurrection parisienne de juin 1832.

1. L'esquisse ou la « charge » en question, qui est en ma possession, porte, avec les initiales de l'auteur et la date *Limoges*, 1833, cette indication autographe : *M. Ampère. Ressemblance garantie.*

2. « La diminution des décès est aujourd'hui moins sensible : il est mort 13 personnes de plus qu'hier. »

***

Une lacune de quinze à seize ans existe ici dans les papiers de madame de Saint-Cricq : nous la retrouvons en mai 1848 réfugiée à Laon, d'où elle écrivait : « J'ai bien des cheveux blancs depuis trois mois : cela vaut trois ans! » Elle communiquait ses réflexions et ses appréhensions à des amies originaires de Limoges :

Nous sommes ici tristes et inquiets, non pour le pays qui est tranquille, mais pour toute notre France : il me semble qu'il n'y a que les enfants qui puissent dormir paisiblement, et qu'on est inquiet en proportion de la dose de prévoyance qu'on possède. Que verrons-nous? où irons-nous? que souffrirons-nous? Personne ne le peut prévoir; les orgueils et les haines ne manquent pas, et l'esprit chrétien n'habite guère chez ceux sur lesquels il nous faudrait compter.

On nous disait hier soir que la grande fête au milieu de laquelle je croyais Paris *immergé* (comme dit Lamartine) n'avait pas eu lieu. Je ne le regrette guère pour la partie paisible de la grande ville, ni même pour les jeunes filles couronnées de fleurs, pour les bœufs, pour les emblèmes et toutes les petites grandes choses qu'on nous annonçait, mais il me semble qu'il est fâcheux, pour un gouvernement qui vient de naître, de montrer ainsi qu'on veut et qu'on ne veut pas; cela donne de tristes prévisions dans les provinces, et on sent que la main qui tient les rênes est bien faible ou bien novice.

On vit chez soi, entre soi, et il me semble que la République a déjà produit un bon effet, c'est qu'on s'aime plus. Vous avez raison, bonne Zodalie [1], je me sens réellement républicaine pour bien des choses, et comme je n'ai pas attendu le 24 février pour penser comme je pense, il se trouve que je suis républicaine de la veille, ce qui est assez flatteur par le temps qui court. Mais entendons-nous : mon républicanisme ne ressemble guère à tout ce que je lis ni à tout ce que j'entends; il est comme le vôtre, tout chrétien et tout résigné; il voudrait l'union, la pitié et la force réunies. Où trouverons-nous tout cela aujourd'hui? Je vous le demande.

... Votre cœur d'artiste, franc et généreux, bonne Francine [2], se reconnaît bien dans le petit mot que vous me dites au sujet de cet or, si utile, si précieux dans le moment actuel. Gardez-le bien, au contraire : je voudrais qu'il se multipliât dans vos mains, et Dieu ferait là un miracle qui serait bien d'accord avec sa justice. Jusqu'à présent, je n'ai pas souffert du manque de numéraire et je suis bien

1. Ce prénom effarant était porté par une des deux demoiselles du Cluzeau, deux spirituelles et originales vieilles filles que j'ai entrevues dans mon enfance, nichées dans un entresol de la rue de Tournon.

2. L'autre demoiselle du Cluzeau.

décidée à vendre de sottes inutilités au poids, si les fermiers ne paient pas. J'y trouverai l'avantage de me libérer d'un souci et de traîner moins de bagage ennuyeux. Je veux que vous sachiez bien aussi que j'aurai toujours, ou du moins longtemps encore, cette ressource non seulement pour moi, mais aussi pour ceux que j'aime.

Dans la même lettre, madame de Saint-Cricq manifestait des anxiétés sur l'avenir du seul frère qui lui restât. Le baron Charles de Théis, après avoir été consul de France à Leipzig, gérait en 1848 le consulat de Varsovie [1] : sa sœur redoutait que le nouveau régime ne « le mît au rang de ce qui a vécu ». En réalité, non seulement le baron de Théis surnagea dans la tempête, mais les gouvernements qui succédèrent à celui de Lamartine lui octroyèrent une succession de postes flatteurs ou agréables. Conformément à l'illogisme qui alors déjà présidait à l'attribution des emplois diplomatiques et consulaires, cet agent, qui avait acquis l'expérience des choses d'Allemagne et de Pologne, fut envoyé tour à tour à Tunis, à Gênes, où il se trouvait lors de la guerre d'Italie [2], à Anvers et enfin à Venise. Sa sœur alla lui rendre visite dans la plupart de ses résidences. Le souvenir demeura très vif chez elle, non seulement du fouillis coloré qu'offraient aux regards les rues de Tunis, mais des exactions éhontées qui, en ces temps déjà lointains, où il n'était point question du protectorat ni même du contrôle de la France, constituaient la pratique courante de l'administration beylicale. L'arrivée à Gênes, en avril 1856, fut un enchantement, bien qu'il en eût coûté à la voyageuse de s'arracher à Nice, « cette délicieuse petite ville », « petit coin du Paradis », et qu'en suivant à bride abattue la route de la Corniche, elle se fût sentie partagée entre les frissons de la frayeur et les transports de l'enthousiasme. Elle s'en expliquait de la meilleure grâce

1. Dans ses papiers, joints à ceux de sa sœur, subsistent l'original et la traduction française d'une caractéristique ordonnance par laquelle, en 1846, le gouverneur russe de Varsovie enjoignait à tous les habitants, sous peine d'amende, d'illuminer pour l'anniversaire de naissance du tsarévitch Alexandre.

2. Ses papiers contiennent une lettre fort suggestive du prince de la Tour d'Auvergne, notre ministre à Turin, qui le 20 *mars* 1859 souhaitait et espérait encore le maintien de la paix. C'est une preuve de plus que Napoléon III avait dissimulé ses projets et ses engagements même au diplomate qui le représentait officiellement auprès de son allié Victor-Emmanuel.

du monde, et sans prétendre se poser en grande « globe-trotter », avec sa nièce madame Drouyn de Lhuys [1] :

... Je t'assure, chère Mathilde, que j'ai fait là une vraie campagne. Figure-toi que durant vingt heures on côtoie un abîme, et quel abîme! Nous avions pris, sans le savoir, le courrier au lieu de la diligence, parce qu'on nous avait dit que nous y serions plus commodément; mais ce diable de courrier va comme un furieux sans prendre haleine, et quand je me suis vue au triple galop sur une route étroite, avec des profondeurs effroyables à un pied de moi, j'ai eu le cœur saisi. Dans les descentes surtout, la voiture allait le train du chemin de fer : qu'un essieu se brise, qu'un cheval s'abatte, que le conducteur cesse un moment d'avoir une audace raisonnée, et vous voilà tombant à pieds joints dans l'éternité, sans qu'il reste de vous un petit morceau pour échantillon! J'ai tâché de vaincre mon émotion désagréable, et je suis parvenue à pouvoir admirer les accidents sublimes de la route. Tout le monde dit que c'est la plus curieuse de l'Italie, et en effet je garderai toujours le souvenir d'une nature gigantesque et en dehors de tout ce qui frappe ordinairement mes yeux. J'ai eu là vingt heures consécutives de terreur et de joie : c'était comme un rêve fou ou une ballade allemande.

Tu as fait de si beaux voyages, chère Mathilde, tu as vu de si grandes choses que je me laisse aller à te conter mes impressions : tu y reconnaîtras probablement quelques-unes des tiennes. Tout voyage ressemble à la vie : on vous fait partir en poste d'un lieu charmant, où vous voudriez rester, pour vous jeter sur des rochers et vous mener au but sans paix ni trêve. C'est ce qui m'est arrivé en route, c'est ce qui m'est arrivé dans la vie, c'est ce qui nous arrive à tous.

***

« Aujourd'hui 4 décembre 1832, mon cher petit Arthur a été pour la première fois à l'école chez mademoiselle Fasquier, sur la place des Bancs, à Limoges. Il est parti gaiement avec son petit panier au bras et a été bien sage. » C'est sur cet enfant que madame de Saint-Cricq, après ses décep-

1. Mademoiselle Mathilde de Saint-Cricq, petite-fille du ministre de Charles X et fille d'une Drouyn de Lhuys, avait épousé son propre oncle maternel, le diplomate et homme politique qui à quatre reprises détint le portefeuille des Affaires étrangères sous le prince-président ou Napoléon III. Drouyn de Lhuys avait réclamé que sa tante par alliance, qui était à peu près de son âge, le traitât de cousin plutôt que de neveu; aussi terminait-elle en ces termes une lettre qu'elle lui adressait : « Adieu, mon cher *cousin*, puisque vous ne voulez pas décidément être mon neveu; c'est une galanterie tout aimable de votre part, mais si j'abandonne le titre respectable de tante, j'en retiens tous les sentiments. »

tions conjugales, avait concentré routes ses espérances d'avenir, tous ses rêves de bonheur. Quand il grandit, elle confia parfois à des parents ou à des amis très sûrs le regret qu'il mît trop peu d'application à cultiver de riches dons naturels : mais il se montra constamment si tendre fils [1], si gracieux causeur, si séduisant homme du monde, si loyal ami, si prompt à compatir aux tristesses et à soulager les misères d'autrui, que sans s'attarder à déplorer ni même à analyser ce qui pouvait lui manquer du côté de l'étendue et de la profondeur des connaissances, madame de Saint-Cricq se laissa tout bonnement aller, ainsi que tant d'autres mères, à l'admirer sans réserve, comme elle l'aimait, à subordonner sa vie entière au bonheur ou même à l'agrément de l'enfant si choyé. Après un stage de courte durée dans un bureau du ministère des finances, le vicomte Arthur de Saint-Cricq ne tarda point à dire adieu aux cartons, aux dossiers et aux chiffres pour reprendre sa liberté : liberté de rêver, de rimer, de soupirer des romances d'une agréable voix de ténorino, de mimer des chansons ou chansonnettes, d'apporter un rayon de gaieté dans les réunions de famille ou d'intimité. Fuyant ou éludant les sujets graves, pour lesquels se passionnait de plus en plus la compréhensive intelligence de sa mère, il se cantonnait dans le compliment galant, le jeu de mots, le calembour, le badinage d'ailleurs irréprochable de ton.

Madame de Saint-Cricq souhaitait à la fois ne pas se séparer du fils qui était le grand, le dominant intérêt de sa vie, et lui assurer la plénitude de félicité intime qui lui avait cruellement manqué à elle-même : problème hérissé de difficultés, presque insoluble, dont elle triompha à force de dextérité, de générosité de cœur, et aussi d'heureuse chance, car qui n'a vu en pareil cas échouer contre la force des choses les intentions les plus droites et les humeurs les plus conciliantes? Mademoiselle Marie de Raguet-Brancion, qu'Arthur de Saint-Cricq épousa à Saint-Sulpice le 8 avril 1863, n'était point seulement une belle et gracieuse personne, au teint particulièrement éblouissant : elle paraît avoir allié à une

1. Devenu octogénaire, le comte de Saint-Cricq n'évoquait jamais le souvenir de sa mère sans user du vocable enfantin de « maman », qui revêtait sur ses lèvres une touchante intonation de tendresse et presque d'adoration.

grande justesse d'esprit le goût des fortes études intellectuelles, à l'amour de la vie de famille une dose d'abnégation suffisante pour demeurer non point dans l'ombre, mais dans le sillage de son « incomparable » belle-mère, comme elle-même aimait à le dire et à l'écrire sans la moindre arrière-pensée ironique. Le lien le plus fort entre les deux femmes fut d'ailleurs l'affection passionnée, admirative, prévenante, que l'une et l'autre avaient vouée au troisième membre du trio. Madame Arthur de Saint-Cricq s'associait sans doute non seulement aux lectures littéraires et philosophiques, mais aux curiosités astronomiques de sa belle-mère : elle suivait avec elle à l'Observatoire les conférences de Leverrier, et parvenait « aussi loin qu'on peut aller dans cette sublime science sans mathématiques »; mais elle n'en prenait pas moins plaisir à voir briller dans le monde la verve facile de son mari, à l'accompagner sur le piano ou la harpe.

Quant à madame de Saint-Cricq la mère, son existence s'était tellement identifiée à celle de ses enfants, que la plus brève séparation lui devenait une dure épreuve. Une année que des préparatifs de déménagement la retenaient pour quelques jours seule à Paris, elle soupirait, avec une délicieuse coquetterie de belle-mère : « Je suis honteuse d'avoir à me présenter toute seule sans mon bouton de rose; il me semble qu'on va me faire la grimace. » Et encore : « Nous aurons une masse de choses à nous dire dimanche : le temps me semblera un peu traînard d'ici là. — Adieu, mes bons chers amis : aimez-vous, aimez-moi, aimons-nous; c'est sur cette conjugaison que je vous quitte pour achever bien des petites choses; je vous embrasse de tout cœur. »

Par une revanche de la destinée, revanche qui lui était un peu bien due, la charmante et vaillante femme entrait, au milieu de sa carrière, en possession de ce bonheur domestique dont sa jeunesse avait été frustrée. Trop franche pour ne point en convenir, trop pénétrée aussi des maximes de la sagesse antique pour ne pas savoir que la prospérité est un hôte essentiellement capricieux, elle écrivait, à la fin d'une lettre à mesdemoiselles du Cluzeau : « Enfin, chères amies, je le dis bien bas, *nous sommes heureux*. J'ai toujours peur que le sort ne m'entende, aussi je ne le dis pas à tous. » — La seule

ombre au tableau était la vaine attente du berceau qui aurait consolidé ce bonheur en perpétuant le vieux nom des Saint-Cricq : « A la volonté de Dieu ! » soupirait avec une méritoire résignation celle qui eût tant joui d'être grand'mère.

Cinq ans après le mariage de son fils, en 1868, elle avait fait l'acquisition, à la porte de Joigny, du petit domaine de Léchères. Le trio se prit bien vite d'une passion de néophytes pour cette villégiature : « Nous buvons le bon lait de notre vache, nous mangeons nos fraises, nos légumes, nos cerises, nous nous promenons dans nos jolies allées couvertes. Le pays nous plaît extrêmement. Arthur et Marie sont gais comme des pinsons. » Pendant un court voyage à Paris, madame de Saint-Cricq mandait à ses enfants : « Amitiés à tout ce qui vous entoure, jusqu'aux *choses* elles-mêmes et aux petites bestioles qui ne me sont pas indifférentes et qui m'occupent trop. » Parmi ces « bestioles », le premier rang sans conteste appartenait au chien Ravaud, dont sa maîtresse écrivait : « Nous lui avons fait presque un esprit et à coup sûr un cœur. » L'existence de Ravaud se termina par un de ces drames trop fréquents à la campagne :

La pauvre bête a payé de sa vie un soupçon de rage qui n'était peut-être pas motivé, mais il fallait faire ce sacrifice aux terreurs du hameau. Notre maison et nos cœurs sont attristés. Depuis cinq ans cette belle, bonne et fidèle compagnie nous était un charme et une sécurité. Ami le jour, défenseur la nuit, intelligent et sensible, gâté et demeuré soumis, nous ne le remplacerons jamais. Pauvre, pauvre chien! Chacun de nous trois t'a donné des larmes et tu les méritais bien.

***

Tout absorbée par ses joyeux débuts de belle-mère et de châtelaine, madame de Saint-Cricq se relâcha quelque temps de son exactitude à noter ses lectures et impressions. Il y eut même une complète interruption, dont elle s'excusait vis-à-vis d'elle-même au début de 1867 :

Je ne sais pourquoi j'ai quitté si longtemps ce bonhomme de livre-ci; il y a plus de dix-huit mois que je n'y ai rien griffonné. Cependant il s'est passé, comme toujours, de grandes et petites choses, et j'ai lu beaucoup.

Ses lectures en effet continuèrent à être infiniment variées, et elle en rendait compte avec la même indépendance, mais sous une forme de plus en plus personnelle. L'*Histoire de la Restauration*, de Viel-Castel, lui apportait comme une révélation touchant l'époque de sa propre jeunesse. Sur les réputations les mieux consacrées ou les plus à la mode, elle s'exprimait avec une liberté confinant à l'irrévérence : « Quand madame Swetchine devient une espèce de mère de l'Église, lancée à toute volée sur l'océan un peu trouble de la théologie en compagnie de M. de Lamennais et du P. Lacordaire, elle plaît bien moins au bon sens et touche, ce me semble, au ridicule, en en déversant un grain sur ces messieurs. » Le jugement sur madame de Maintenon, d'abord favorable, se modifie à la lecture des lettres aux Dames de Saint-Cyr : « Elle copie tout ce qu'ont dit cent fois nos prédicateurs, elle est sèche, maîtresse d'école, rabâcheuse, elle m'ennuie à outrance! » A l'inverse, après s'être montrée réfractaire à l'enthousiasme soulevé par la publication du *Journal* d'Eugénie de Guérin, madame de Saint-Cricq vint plus tard à résipiscence : « Quelques années après avoir écrit cette hâtive critique, j'ai lu un autre recueil de la même Eugénie de Guérin, et j'y ai trouvé beaucoup de cœur, beaucoup d'éloquence et d'esprit vif, bien que cette charmante vieille fille soit d'une dévotion à tout abattre. Je voudrais bien l'avoir connue. » Quant au *Récit d'une sœur*, d'emblée elle le déclarait « adorable », s'engouait de « toute cette famille » et s'écriait : « Ce sont des anges sur terre! »

Pêle-mêle avec ces appréciations littéraires, elle transcrivait la curieuse énumération des « acteurs parfaits » qu'il lui avait été donné d'applaudir au théâtre depuis sa prime jeunesse, ou bien encore elle ornait de ce commentaire une citation d'Armand de Pontmartin : « C'est un critique acerbe, d'un vrai talent, et d'un extérieur doux, noble et triste; malheureusement, il a la voix d'un chat de trois semaines qu'on tirerait par la queue. Je l'ai vu assez souvent chez la duchesse de Céreste. » — En sa qualité de très ancienne abonnée, madame de Saint-Cricq saluait d'un discret et sympathique éloge funèbre la disparition de madame Cardinal, la tenancière du célèbre cabinet de lecture de la rue des Canettes. — Elle ne dédaignait point de relater, sous le premier

prétexte venu, la légende qui courait, dans les salons ou dans les bureaux du quai d'Orsay, sur les débuts de la carrière d'un des meilleurs diplomates du second Empire :

Une petite émeute, promptement apaisée, éclata un jour dans une ville turque. Le consul ne perd pas une si belle occasion de se montrer et écrit tout chaud à M. Guizot, son ministre : « Grâce à mon énergie, Monsieur le Ministre, le consulat de France a été sauvé. J'ai couru toutefois les plus grands dangers. » M. de Sartiges, alors attaché au consulat, écrivit en post-scriptum : « Et moi aussi, j'ai reçu une pierre dans le dos de mon domestique. » Le mot fit rire le ministre, puis le roi; on poussa le jeune Sartiges.

Citons encore (car il faut se borner) ce croquis de Lamartine décrépit, traîné à travers l'exposition de 1867 :

Nous nageons en pleine exposition. C'est trop beau, trop écrasant, trop bien raconté pour en rien dire. Il pleut des rois, le reste semble racaille. J'ai vu hier, par un ciel splendide, l'arrivée du sultan. Avant-hier, j'y ai vu, dans une petite voiture à bras où se fourrent les vieilles femmes, le grand et si admiré Lamartine. C'était la première fois que je le voyais. Il paraît non seulement cassé, mais fracassé. Cette grande ruine n'avait rien, dans cet instant, de touchant ni de poétique : c'était tout simplement un grand et sec vieillard ennuyé des objets insignifiants que des marchands lui faisaient examiner. Tout tombe chez lui; il semble qu'il n'y a plus un trait qui tienne. C'est comme une vieille décoration, comme un vieil amour. J'espérais qu'il ressemblerait plus à un vieux temple ou à un vieux chêne.

Arthur de Saint-Cricq s'essayait depuis longtemps à rimer. Le mariage et la vie champêtre stimulèrent sa verve. Il commença par débiter ou chanter ses vers en petit comité, comme dans certaine soirée de 1865, donnée chez sa mère en l'honneur de Gustave Nadaud, qu'il prenait volontiers pour modèle et à qui il avait dédié des couplets [1]. En 1868, il risqua la publication d'un volume sous le titre de *Simples rimes* [2]. L'inspiration en était généralement très pure, très élevée même, puisque le poète chantait son amour filial et conjugal, son bonheur entre les deux grandes affections qui emplissaient sa vie, le charme de la campagne, les joies de l'amitié. L'exé-

1. « Tout le monde avait l'air heureux et s'est retiré tard. Nous avions huit ou dix jeunes et beaux visages et quatre ou cinq beautés mûres des plus remarquables. Le reste était si content qu'il en était agréable. »

2. Un second volume, *Chants rapides*, suivit quelques années plus tard.

cution ne dépassait pas le niveau qu'un euphémisme mondain qualifie d' « honorable »; quelques pastiches du XVIe siècle déguisaient imparfaitement la banalité du vocabulaire, le manque de relief des images, les négligences du style, bref l'absence de travail opiniâtre qui aggravait l'indigence de souffle vraiment poétique.

Madame de Saint-Cricq, en général si bon juge des productions littéraires, si sévère même quand elle était désintéressée, se sentit une complaisance de grand'mère pour les vers de son fils. Elle qui d'ordinaire ne péchait point par excès de naïveté, elle prit au pied de la lettre le fracas d'applaudissements des amis [1], les hyperboles du bon Nadaud, qui proclamait une pièce tout simplement « admirable ». Son exaltation fut portée au comble par une lettre de Guernesey; après avoir accumulé les compliments dans le style apocalyptique, dont il s'était fait une manière, Victor Hugo concluait : « Recevez de moi l'accolade des poètes, qui vaut bien celle des chevaliers! » Pendant que madame de Saint-Cricq se laissait persuader qu'un tel accueil était exceptionnel [2], son fils songeait à imprimer la précieuse lettre, et n'en était détourné que par les astucieuses représentations de Vacquerie, qui, tout en se déclarant profondément « attendri » de la lecture du document, invoquait le prétendu danger de provoquer les foudres gouvernementales et de troubler le repos de l'illustre proscrit [3].

***

La guerre de 1870, « la Guerre » tout court, comme nous disions encore il y a neuf ans, vint interrompre la quiétude de cette idylle. Madame de Saint-Cricq eut le mérite de prendre

1. Un seul d'entre eux eut le courage d'écrire que le travail de la versification avait au moins cet avantage, de préparer à bien manier la prose : c'était contestable comme axiome littéraire, et sommaire comme compliment.

2. « La lettre de V. H. nous ravit d'autant plus qu'il répond d'ordinaire aux envois des poètes qui débutent : *Courage et merci!* »

3. Arthur de Saint-Cricq prit si bien cette défaite au pied de la lettre, qu'après la chute de l'Empire et le retour de Victor Hugo, il fit imprimer une nouvelle édition des *Simples rimes*, uniquement pour y insérer la fameuse épître en guise d'avant-propos.

les choses au sérieux dès le début : « Cette guerre », écrivait-elle le 30 juillet, « ne me quitte pas de la pensée; plus je réfléchis et plus je la vois *noire* ».

Quand la menace de l'invasion se précisa, la famille quitta Léchères pour s'enfermer dans Paris; le vicomte fit son devoir de garde national, tandis que sa mère et sa femme tâchaient de rendre des services dans les ambulances, où telle mondaine de leur cercle de relations se révélait inopinément la plus experte et la plus dévouée des infirmières. Des éphémérides assez irrégulièrement tenues par madame de Saint-Cricq durant le siège, détachons seulement cette page, griffonnée au crayon le 23 janvier 1871 :

Je pense parfois que si un devin m'avait dit : « Dans votre vieillesse vous aurez froid, vous aurez faim; vous aurez des dettes; votre avenir sera dans les ténèbres; vous rapporterez de chez quelques amis un peu de jambon à demi gâté, un ou deux harengs, etc.; vous économiserez un morceau de pain détestable; vous garderez quelques croûtes dans un tiroir pour le jour où la faim serait trop pressante; vous serez presque en guenilles sans oser acheter bas ou souliers », j'aurais cru tomber au dernier rang de la mendicité. Mais si on avait ajouté : « Vous mangerez du rat d'égout » (comme aujourd'hui par exemple), oh! alors j'aurais compris que nous serions tous revenus aux catastrophes historiques, telles que le siège de Paris par les Normands ou Henri IV, et je me serais redressée.

Ses transes furent plus vives encore lors des incendies qui marquèrent la défaite de l'insurrection de la Commune, car elle demeurait alors rue de Lille, 74, près de la Légion d'honneur, de la Cour des Comptes et de plusieurs autres édifices qui furent détruits ou endommagés. Son logis parisien échappa au fléau : Léchères, occupé, souillé, en partie déménagé par les Allemands, se retrouva en somme intact. « Nous sommes là encore protégés de Dieu », écrivait madame de Saint-Cricq, en exprimant le regret que la leçon n'eût pas mieux porté ses fruits et en épinglant à son cahier de notes le « stupide » prospectus par lequel, dès le mois de novembre 1871, un couturier annonçait à grand orchestre l'exposition du trousseau de mariage d'une jeune fille du meilleur monde.

Par économie, la famille passa à Léchères tout l'hiver de 1872-1873. Pour le même motif, et aussi parce que leur domaine de l'Yonne exerçait sur eux un charme de plus en

plus captivant[1], les Saint-Cricq en 1875 firent choix à Paris d'un appartement plus restreint, presque un pied-à-terre, rue de l'Université, 10, en annonçant l'intention de n'y plus séjourner que quatre mois par an, à la désolation de leur amis citadins.

***

Moins que jamais pourtant madame de Saint-Cricq avait pris le tour d'esprit dit provincial, qui lui était souverainement antipathique. Certain jour, apercevant sur une table de son salon une *Histoire de l'astronomie*, le comte Casimir de R. avait eu le malheur de s'exclamer : « Il n'y a que les Parisiens pour s'amuser à ces petites choses-là ! » En transcrivant le malencontreux propos, la comtesse[2] ripostait (et l'indignation lui prêtait contre son ordinaire une pointe d'emphase) : « Pauvres habitants des châteaux ! Dans quelle crasse ignorance ils vivent ensevelis ! Les en faire sortir est impossible ! »

Elle se tenait donc très au courant de la vie littéraire, revisant ses préventions et ses admirations de jadis, accueillant les nouveautés sans l'ombre de « snobisme » mondain ni non plus de misonéisme préconçu. Dans l'hyperbolique enthousiasme d'une première lecture, elle traitait la *Fille de Roland* de « noble, grande et sublime pièce, qui m'a fait au moins autant de plaisir que le *Cid* ou *Phèdre* ». Une note de 1879, plus mesurée de ton, fait honneur à l'indépendance de goût de la septuagénaire : « *Fromont jeune et Risler aîné.* Très, très remarquable roman d'Alphonse Daudet. Nous l'achèterons. C'est moral et brillant, original et soutenu, comique et poignant tour à tour. »

Les années, bien loin de porter la moindre atteinte à sa netteté d'esprit, avaient accusé le relief de son style, ajouté la concision à ses autres qualités. Elle se divertissait parfois à formuler des *maximes*, celle-ci par exemple, qui a perdu à

1. « Le territoire entier de ce joli pays-ci semble un splendide jardin. Les roses surtout sont incroyables en nombre, en beauté, en parfum; c'est comme une folie qui leur prend. » (21 juin 1875.)

2. Elle prit assez irrégulièrement ce titre en 1871, quand son fils devint comte par la mort d'un oncle.

présent de sa justesse, mais qui cadrait bien avec les mœurs et les procédés d'éducation féminine en honneur en 1876 : « Les idées arrêtées chez les jeunes filles, c'est tout simplement de la sottise figée. » Plus souvent, les réflexions d'ordre général étaient amenées sous sa plume par l'évocation d'un personnage ou d'un milieu donné, comme à propos de ses amis Filon : « C'est une famille à la fois simple et littéraire, ce qui est bien rare. » Elle résumait ainsi la biographie de la première madame Guizot : « Mademoiselle Pauline de Meulan débuta dans la carrière des lettres par être journaliste : ce choix étrange tint à des malheurs de famille et des temps. C'est dans cette arène guerrière qu'elle connut, aima et épousa M. Guizot. Il était son cadet de quinze années et il la rendit heureuse. Il ne faut pas que ce miracle encourage d'autres femmes à une pareille escapade. » Et cette justice rendue au caricaturiste Cham : « Son bon cœur s'arrêtait juste au point où le fleuret va se démoucheter. » Sur la mort de Guizot : « L'ambition, ce beau travers qui devient si vite un vice, a été une grandeur honnête chez lui. Je ne l'aimais guère autrefois; je blâmais son esprit rigoureux et sa roideur protestante : mais plus j'ai vieilli, plus je l'ai respecté et approuvé. » Sur Charles de Rémusat : « C'était un de mes amis, de ceux que je n'ai jamais vus et que je regrette quand ils s'en vont. »

***

A partir de 1871, et tout en s'en défendant, madame de Saint-Cricq réservait dans ses notes et sa correspondance une part de plus en plus importante aux événements ou incidents politiques. Ses préférences en cette matière peuvent assurément être contestées : ce qui est indéniable, c'est qu'elle eut le mérite, toujours rare chez les gens du monde, exceptionnel chez une femme très recherchée dans les milieux « select », de ne jamais subordonner ses opinions politiques à des préventions, à des convenances, à des complaisances sociales. Il lui fallut pour cela une indépendance d'esprit qui confinait au courage. Loin de s'en cacher, elle aimait à dire : « La société

n'est pas la France; je me suis toujours bien trouvée de ne pas me soumettre à l'une et d'aimer l'autre [1]. »

« Les partis », a-t-elle écrit aussi, « sont les plus sanglants ennemis des causes qu'ils représentent ». Sans se rendre suffisamment compte peut-être que c'est là le revers de la médaille dans les gouvernements libres, et qu'il en avait notamment été de même sous la Restauration, madame de Saint-Cricq déplorait l'acrimonie que la politique introduisait dans les relations mondaines : « Toute conversation dégénère vite en querelle... On ne se querelle plus, on s'étrangle. » Elle dénonçait aussi (et notre génération en a souvent été témoin dans son enfance) la quinteuse persistance des rancunes provinciales contre Paris, à propos de l'insurrection de la Commune, dont la capitale après tout n'était ni unanimement ni exclusivement responsable, dont elle avait été à peu près seule à souffrir.

Son ironie s'exerçait sans relâche comme sans pitié sur le pessimisme, moitié sincère, moitié affecté, que professait alors le monde « bien pensant », celui auquel elle se rattachait par sa famille et ses relations. Au printemps de 1872, elle récapitulait ainsi ses impressions hivernales de Paris : « On prédisait chaque semaine des calamités qui n'arrivaient point; la société était hargneuse et divisée. » Même note au début de 1877 : « Les partis politiques se détestent et prédisent des catastrophes, mais la France guérit et se relève au travers de ces dévergondages de haine, qui, j'espère, n'existent que dans la dernière classe ou dans les salons. » Venue à Paris pour un mariage, madame de Saint-Cricq mandait à ses enfants : « Tout le monde ici annonce la fin du monde, le craquement universel, l'effondrement des êtres et des choses pour une époque des plus rapprochées. Dormez tranquilles en attendant, et moi aussi. » Elle revenait sur cette mentalité des classes soi-disant « dirigeantes » à propos de l'ouverture de l'Exposition de 1878, puis en quittant Paris au printemps de 1879 : « La société était comme affolée de terreur que je crois un peu jouée; on y sentait un mot d'ordre donné... C'est triste de vivre au milieu de prédictions de déluges. Je ne vois plus, dans ce

1. Cette *maxime* de madame de Saint-Cricq a été rapportée, dans un article nécrologique, par la collaboratrice du *Figaro* qui signait *Etincelle* (6 avril 1881).

que je connais, que quatre ou cinq caractères qui restent fermes et montrent de la mesure. Les autres ont la fièvre de peur ou la fièvre de fureur; ils ne viennent vous visiter que pour vous inoculer l'une ou l'autre. Aussi, je me suis fait une loi de ne pas répondre ou de n'aborder que des sujets généraux. »

Personnellement, la belle-fille du ministre de Charles X, la fille du préfet de Louis-Philippe, malgré sa fidélité aux souvenirs de famille, penchait pour ce qu'on appelait alors le *centre gauche*. Elle ne cachait point sa désapprobation, au 24 mai 1873, en voyant Thiers « jeté bas par des gens imprudents, ingrats et colères ». En insérant dans ses notes la fameuse lettre de Salzbourg [1], elle y joignait ce bref et tiède commentaire : « C'est, ce me semble, un renoncement complet à sa future royauté. Est-ce un malheur? Dieu seul le sait. » Après le vote de la Constitution républicaine, elle écrivait, sans plus de ferveur : « Nous voici en avril [2], et j'ai oublié de noter qu'en février notre avenir politique s'est presque arrangé, et que si la société est acerbe et effarée, le vrai pays se calme. » Si les élections de 1876 lui causaient quelque inquiétude, elle réservait son indignation pour la politique dite du Seize-Mai, notant le matin même des élections du 14 octobre 1877 : « Depuis cinq mois les gens qui nous mènent me semblent être les plus maladroits cochers que nous ayons eus. Ils s'intitulent l'*ordre moral*, et s'appliquent à exaspérer leurs adversaires par mille vexations. Toutes les nullités que je connais marchent avec eux : c'est bien mauvais signe pour un parti. » En saluant la mémoire du « saint et bon pape » Pie IX, elle ne manquait pas d'ajouter : « Il a été très libéral à son début et a fini par être trop le contraire. » Seule (et ce trait est bien *centre gauche* aussi), l'élévation de Gambetta à la présidence de la Chambre alarmait sa confiante sérénité : « On craint que la République ne s'accentue trop et ne soit irréligieuse plus qu'elle ne l'est déjà. *Vedremo.* » — Émue de compassion pour l'horrible fin du prince impérial (élève de son jeune ami Augustin Filon), la comtesse ne tardait point à s'agacer des maladroites et exu-

1. Adressée par le comte de Chambord, le 27 octobre 1873, à Charles Chesnelong, membre de l'Assemblée Nationale et porte-parole des droites auprès du prince.

2. 1875.

bérantes démonstrations des partisans de l'Empire : « A force d'étalage dans leur douleur et de méchancetés dans leurs journaux, les bonapartistes ont fini au bout de trois mois par diminuer sensiblement l'intérêt qu'inspirait le pauvre jeune prince impérial. Ils ont ramassé des bribes de ses conversations et de ses écritures qui le montrent tranchant, systématique, imprudent : défauts que presque tous les êtres de vingt ans possèdent plus ou moins, et dont la vie les corrige aussi *plus ou moins.* »

***

Pour définir les idées et les sentiments de madame de Saint-Cricq en matière religieuse, je serais tenté de dire que là aussi elle se rattachait au centre gauche, si cette boutade n'offrait point le double inconvénient d'être irrévérencieuse et insuffisamment explicite.

Sans doute, ses lettres et ses notes la révèlent non seulement toujours respectueuse des croyances dans lesquelles elle a été élevée, mais attachée aux observances extérieures du catholicisme et pénétrée du bienfait des convictions solides. Ses derniers souhaits de bonne année à ses amies du Cluzeau se formulaient en ces termes : « Restez toujours ensemble; ne vieillissez pas d'un jour, gardez la *verve* et la *foi*, l'une pour charmer, l'autre pour sauver. » Dans son propre billet de faire part, qu'elle avait eu la fermeté et la précaution de rédiger d'avance, à la mention banale, *munie des sacrements de l'Eglise*, elle prenait soin d'ajouter entre parenthèses : « (Je l'espère) ».

Bien longtemps auparavant, pendant la petite enfance du fils dont la formation morale lui incombait tout entière, elle avait composé une *Prière d'une mère*, qui vaut sans doute d'être reproduite :

Mon Dieu, je vous demande avec ardeur les vertus nécessaires pour accomplir la grande tâche que votre volonté m'impose.

Faites, je vous en conjure, que je ne me laisse aller ni à l'impatience qui ôte de la dignité, ni au découragement qui obscurcit les lumières de l'âme.

Donnez-moi la force constante, cette force qui sait profiter des fentes étroites du rocher pour y introduire peu à peu des racines profondes.

J'aurai à combattre l'irréflexion, la frivolité, l'insouciance et le dégoût du travail : je m'y attends, je m'y soumets, mais faites que je n'aie en face de moi aucun vice plus grave à détruire.

Donnez-moi cet esprit de justice qui tient compte à la jeunesse des moindres efforts, et qui ne demande pas à l'arbrisseau de donner l'ombre du chêne.

Qu'un coup d'œil rapide vers ma propre adolescence m'arrête lorsque je me sentirai abattue, et me reporte aux années où le meilleur des guides et des pères s'efforçait, souvent en vain, d'arrêter mon esprit léger sur des occupations utiles.

Faites que j'unisse comme lui la fermeté à la tendresse et que mes paroles instruisent en attachant.

Je veux toujours compter le temps comme mon plus utile auxiliaire et me rappeler sans cesse que, s'il détruit tout ce qui est périssable, lui seul donne l'existence et une inébranlable solidité aux qualités de l'intelligence comme aux vertus de l'âme.

Mon Dieu, venez à mon aide et ne laissez pas s'amoindrir entre mes mains ce dépôt fragile et cher que vous avez confié à moi seule sur la terre!

Très belle, très touchante, irréprochablement orthodoxe [1], cette invocation n'a pourtant rien de spécifiquement catholique ou même chrétien : elle ne serait point déplacée sur les lèvres d'un vertueux déiste, d'un sectateur de la religion naturelle.

D'autre part, les papiers de madame de Saint-Cricq contiennent une curieuse note, griffonnée, semble-t-il, vers 1879, où elle a consigné sa façon de penser sur les vocations de plus en plus nombreuses qui poussaient les jeunes filles du monde à entrer dans les communautés contemplatives. Cette femme à l'esprit si alerte et si compréhensif trahit ici une totale méconnaissance des besoins ascétiques et mystiques de certaines âmes, une appréciable dose aussi d'intolérance. Non seulement elle condamne en bloc et sans appel les jeunes filles embrassant la vie religieuse contre le gré de leurs parents (ce qui est une singulière conception de la liberté individuelle), mais elle formule contre le principe même de la vie contemplative ou cloîtrée d'assez banales et pauvres objections, renouvelées

1. A la demande de madame la comtesse de Saint-Cricq (née d'Ambly), la *Prière d'une mère* a été, le 22 août 1910, revêtue de l'*Imprimatur* de l'évêché de Versailles. Elle a dû être imprimée, mais je n'en possède qu'une copie manuscrite.

de la philosophie du XVIIIe siècle. Tout en rendant hommage à l'héroïsme de celles qui consomment ce sacrifice, elle leur prédit qu'au jour du jugement « Dieu, qui est toute lumière », leur révèlera qu'elles ont commis une généreuse erreur! Le morceau se termine par un couplet en l'honneur des filles de « l'admirable saint Vincent de Paul », qui « arriveront là-haut avec toute une bande de blessés guéris, d'enfants sauvés, de vieillards réchauffés et consolés ». Qu'il puisse et doive exister plusieurs demeures dans la maison du Père céleste, madame de Saint-Cricq ne paraît point le soupçonner. Quoiqu'elle eût beaucoup conversé et lu davantage encore, il y avait évidemment, en matière de psychologie religieuse, tout un domaine qui lui demeurait inaccessible.

***

La disparition de son frère, mort célibataire en 1874, l'avait laissée la dernière représentante du nom de Théis, et elle prévoyait que celui de Saint-Cricq s'éteindrait avec son fils. Cette perspective, comme celle de la fin qui s'approchait, lui suggérait des réflexions empreintes de mélancolie, mais aussi d'une philosophique et religieuse résignation. Elle écrivait par exemple à l'aube de 1879 :

Encore une année nouvelle! A force de les entasser je ne les compte plus. Elles s'écoulent doucement entre mon fils et ma belle-fille; aucune infirmité ne vient me dire durement que je suis en pleine vieillesse. Soixante-douze ans! Je suis plus faible, voilà tout; j'ai besoin de ménager mes yeux, et le sommeil me prend parfois dans le jour, parce qu'il me fait souvent faux bond la nuit. Ce sont des tributs bien faibles payés à l'hiver de la vie; je bénis Dieu de m'épargner jusqu'ici les terreurs, les souffrances et les amoindrissements du grand âge. Ma confiance en ce Dieu de bonté contribue grandement à me conserver ma sérénité. Un des cachets de ma chère famille de Théis (qui s'éteindra en moi) est la vieillesse *jeune* et *vaillante*. Puissé-je l'imiter en cela aussi!

De tout temps attentive et généreuse, son amitié avait pris avec l'âge un cachet de délicatesse exquise. En envoyant aux demoiselles du Cluzeau sans doute quelque produit de Léchères, elle y joignait ce billet :

Très aimables sœurs, les indifférents ne se donnent rien, les mondains s'offrent des inutilités, et les simples amis s'apportent de toutes

petites utilités pour se prouver une fois de plus qu'ils pensent les uns aux autres. — Veuillez donc accepter les deux bagatelles ci-jointes. La crainte de ne pas vous trouver me fait vous écrire ces lignes, car sans elles vous ne sauriez d'où vous vient un si rustique cadeau.

A ses amis, madame de Saint-Cricq savait donner une preuve d'affection plus touchante encore, en s'associant à leurs peines. Elle était liée de longue date avec la baronne Aymard, veuve d'un lieutenant général du temps de Louis-Philippe, et dont le fils, général de division à son tour, fut nommé en 1878 gouverneur de Paris. Célibataire, ainsi que sa sœur, le général Aymard s'était installé au Louvre [1] avec sa mère, et par sa parfaite union le trio formait un pendant au trio Saint-Cricq. En juin 1880, le général succomba à une cruelle maladie, et quinze jours plus tard sa sœur, dont la santé avait toujours été délicate, mourut elle aussi. En face de ce désastre, madame de Saint-Cricq écrivait :

... La voilà heureuse, mais sa mère! Sa si digne, si touchante, si tendre mère! De quel désespoir elle doit être atteinte! Je n'ose y penser. C'est comme ces grandes douleurs de la Bible ou de l'antiquité. Survivre à tout ce qu'elle a aimé, et qui était encore dans ses bras il y a si peu de jours! Où va-t-elle aller porter sa douleur? traîner sa vie? ... Mais ce vide, mais ses pauvres yeux presque morts pour tout, excepté pour pleurer! C'est une pensée cruelle, et que je porte avec moi sans pouvoir m'en détacher...

***

Le jour n'était plus éloigné où le bonheur domestique des Saint-Cricq allait sombrer dans un drame analogue.

L'hiver exceptionnellement long et rigoureux de 1879-1880 fut très dur à Léchères, où les habitants souffrirent physiquement du froid, et assistèrent navrés au désastre de la végétation qui faisait leur joie et leur orgueil. « C'est séduisant, la campagne », écrivait madame de Saint-Cricq à des Parisiennes, « mais quels revers! quelles chaînes!... Une promenade que je viens de faire à l'instant dans nos jardins m'a presque fait pleurer. Les arbres à fruits sont morts, ceux d'agrément le sont presque tous! Les plantes, les lierres, les

1. C'était alors dans une partie du Louvre qu'était le siège du gouvernement militaire de Paris, transféré plus tard place Vendôme, puis aux Invalides,

merveilleux rosiers dont nous étions si fiers sont anéantis. » Sans se payer d'illusions, elle notait encore le 28 février : « Nous quittons le joli Léchères avec des avaries qu'il ne réparera pas de mon vivant. La gelée a dévoré une grande partie de ce qui nous charmait. »

Le milieu de l'année fut attristé par le double deuil de la famille Aymard, puis par la mort de la mère de madame Arthur de Saint-Cricq, si bien que le 30 décembre, par une ironique allusion à la crémation des cadavres, que les fanatiques de la libre pensée tentaient alors de populariser, la douairière écrivait : « Voici une mort qui ne me fera pas pleurer, celle de ce pauvre 1880. *Incinérons-le.* » Si prête qu'elle fût au grand voyage, elle ne se doutait guère que cette année si morose était la dernière qu'il lui serait donné de passer ici-bas.

Le 6 février 1881, elle annonçait joyeusement son arrivée à Paris pour le 15 : « Dans peu de jours on nous verra poindre pour trois bons mois et nous hâter de réparer le temps perdu envers les amis... Allons-nous en dire au retour! »

Ces trois mois, dont se flattait l'aimable femme, devaient être cruellement écourtés. Deux billets de madame de Saint-Cricq, les deux derniers qu'elle ait adressés à ses fidèles amies du Cluzeau, décrivent les prodromes de la catastrophe, et révèlent une fois de plus toute la tendresse de son cœur :

Dimanche matin (20 mars 1881).

Chères bonnes amies, je viens ainsi que mon pauvre Arthur de passer près de trois jours bien tristes. Notre si chère Marie a été instantanément prise d'une souffrance que le médecin a jugée être le début d'une fluxion de poitrine. Il a de suite employé tous les remèdes véhéments et ce matin il y a du mieux. Jugez de notre angoisse! J'en tremble tout en vous écrivant. Oh! comme c'est un lieu mouvant et (*un mot déchiré*) que la terre! En un instant on peut y naufrager sans retour!...

Le médecin se rassure; il trouve une véritable (*un mot déchiré*) du mal. Une bonne prière pour cette chère enfant, mes bonnes amies! Je vous embrasse de cœur et je sens que d'heure en heure je ressuscite avec elle...

Mardi (22 mars).

Nous continuons à aller mieux, chères amies; je dis *nous*, car cette chère poitrine nous est nôtre, et les souffrances d'une des trois résonnent chez les deux autres.

Le médecin sort d'ici; il est très content...

Ce que la vaillante femme n'avait point prévu, c'est que, la fatigue et l'émotion aidant, elle-même serait attaquée par le mal, qui aurait facilement raison d'un organisme débilité par l'âge. Contrainte de quitter le chevet de sa belle-fille pour s'aliter à son tour, elle succombait dès le 26 mars 1881.

De tels dévouements, poussés jusqu'à l'immolation de soi, se retrouvent fréquemment chez les mères : ce qui est heureusement plus rare, c'est qu'ils demeurent inutiles. Au moment où la comtesse Arthur de Saint-Cricq semblait hors de danger, une rechute survint : à cinq jours de distance (31 mars), elle rejoignit sa belle-mère dans la tombe.

Un si effroyable désastre laisse après lui des traces indélébiles. Sans doute, le dernier comte de Saint-Cricq, qui était décidément né sous une favorable étoile et qui d'ailleurs moins que personne pouvait s'accommoder de la solitude, ne tarda point à rencontrer une femme d'une rare distinction et d'une plus rare noblesse de cœur, qui ramena pour plus d'un quart de siècle la sérénité et le charme à son foyer : sans doute, il se reprit à badiner, à chanter, à rimer. Mais dans cette période de sa vie (la seule où je l'aie connu), il advenait parfois que le rire se figeât inopinément sur ses traits, et que l'habituelle gaieté de son œil bleu se voilât d'une soudaine, profonde et comme lointaine mélancolie. Tout d'abord, comme mon âge ne me disposait pas plus à la réflexion qu'à la compassion, ces contrastes subits provoquaient chez moi un étonnement quelque peu amusé. Je les ai mieux compris par la suite, et je ne songe plus à en sourire, maintenant qu'il m'a été donné de rétrospectivement entrevoir l'exceptionnelle douceur de la vie de famille brutalement brisée, l'admirable valeur morale et intellectuelle de la mère qui en avait été l'âme.

DE LANZAC DE LABORIE

LE PATRICIEN[1]

XX

Courtier était plongé dans la malle en peau d'éléphant qui l'accompagnait toujours dans ses vagabondages, lorsqu'on lui apporta le message de Barbara. Il se rendit aussitôt chez Gustard le confiseur bien connu : l'heure du thé n'était pas encore arrivée; la salle couleur d'acajou qu'emplissait l'odeur des gâteaux était déserte. Courtier passa devant trois vendeuses qui ensachaient des bonbons, et, très pâle, alla s'asseoir à côté de Barbara qu'il avait aperçue, pâle comme lui-même, dans un coin.

Être si près d'elle qu'il pouvait respirer le parfum de ses cheveux et de ses vêtements; entendre le récit, à la fois si hésitant et si passionné des aventures de Miltoun, c'était pour lui comme si quelqu'un eût retardé le moment fatal, alors qu'il avait déjà la corde au cou, pour lui parler de ses névralgies dentaires. Cruauté injustifiée de la part du Destin! Le souvenir lui revint de cette promenade dans la lande ensoleillée, où il avait paraphrasé le vieux chant sicilien : « Ici je veux m'asseoir et chanter! » Il était bien loin de songer à chanter! et ses bras ne se refermaient point sur son amour. Il serrait une tasse de thé et ses narines s'emplissaient du parfum des gâteaux et de l'eau de fleurs d'oranger!

— Je comprends, — dit-il, quand elle eut terminé. — La liberté est un glorieux festin! Vous voulez que j'aille trouver

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er, 15 décembre, 1er, 15 janvier et 1er février.

votre frère, pour lui citer du Burns? Vous savez, bien entendu, qu'il me tient pour dangereux ?

— Mais il vous respecte et vous lui plaisez.

— Je le respecte et il me plaît, — répondit Courtier.

Une des vendeuses passa, portant un carton.

— Vous avez été très gentil pour moi, — dit soudain Barbara.

Le cœur de Courtier se crispa, et les yeux dans sa tasse, il répondit :

— On ne peut être autre envers l'étoile du soir! Je vais tout de suite trouver votre frère. Quand devrai-je vous rendre compte de ma visite?

— Demain, à cinq heures. Je serai chez moi.

Il répéta :

— Demain, à cinq heures — et se leva.

En jetant un coup d'œil en arrière, il vit le regard de Barbara s'emplir de surprise et presque de reproches. Il sortit lentement. Tout n'était en lui que rage impuissante. Pourquoi n'avait-il pas profité de cette chance inespérée? Pourquoi n'avait-il pas désespérément crié son amour? Scrupules imbéciles! Et pourtant, toute l'affaire était absurde! Elle était si jeune! Dieu! qu'il voudrait être déjà parti! S'il restait, il craignait de faire une sottise. Le souvenir de ses paroles : « Vous avez été très gentil pour moi! » l'obsédait. Oui, s'il restait, il ferait une sottise. Il lui demanderait d'épouser un homme deux fois plus âgé qu'elle, sans autre position que celle qu'il s'était taillée, et sans le sou! Et il le lui demanderait de telle sorte qu'elle trouverait difficile de refuser. Il se laisserait aller! Et elle n'avait que vingt ans; une enfant — malgré ses airs de femme du monde. Non, il tâcherait de lui être utile cette fois, si possible, et décamperait.

XXI

Quand Miltoun quitta Valleys House, il se dirigea vers Westminster. Depuis cinq jours, il était revenu à Londres et n'avait pas encore pénétré dans la Chambre des Communes. Après la réclusion causée par sa maladie, il aspirait, presque douloureusement, au mouvement, à l'agitation de la ville.

Tout ce qu'il voyait ou entendait, provoquait en lui des impressions intenses. Les lions de Trafalgar Square, les grands édifices de Whitehall, le remplissaient d'une sorte d'exaltation. Il était comme un homme, qui, après une longue traversée, aperçoit la terre et, le regard tendu, en étudie un par un les traits oubliés. Il s'avança sur le pont de Westminster et accoté au parapet regarda vers la rive d'où il venait.

On a dit que l'amour de ces Tours s'enracine au fond de l'être. On a dit que quiconque y a siégé ne peut plus être le même homme. Miltoun savait que c'était vrai, tristement vrai pour lui. En personne, il n'y avait été que trois semaines; mais son âme paraissait y avoir siégé des centaines d'années. Et il n'y siégerait plus! Un désir quasi frénétique de s'affranchir de ses liens monta en lui. Être asservi par le plus secret de ses instincts, l'instinct de l'Autorité! Être incapable d'exercer l'Autorité parce que l'exercer, ce serait l'insulter! Dieu! que c'était dur! Il se détourna et chercha une diversion en examinant les visages des passants.

Ces gens luttaient-ils pour conserver leur dignité morale? Ou bien n'avaient-ils pas conscience d'une lutte, d'une dignité, et s'abandonnaient-ils aux événements? La dernière hypothèse paraissait la vraisemblable. Tout son mépris inné pour la médiocrité se leva en lui. Certes ils ne connaissaient pas les luttes de conscience! Et l'idée de leur vulgarité d'âme le fortifia, par contradiction, dans son désir de ne point transiger sur une question de principes.

Tous ceux qui l'entouraient semblaient mous, veules, sans orgueil ni volonté. On eût dit qu'ils se savaient vaincus à l'avance par la vie et avaient honteusement accepté la défaite.

Ils avaient si évidemment besoin qu'on leur dictât leur conduite, qu'on dirigeât leurs pas. Ils accepteraient des ordres comme ils acceptaient leur labeur ou leurs plaisirs. La pensée que le droit de leur donner des ordres lui était désormais interdit, fit fermenter en lui une furieuse colère. Les passants à leur tour jetaient sur sa haute stature, un regard distrait sans se douter que leur destin fût en balance. Un ou deux, peut-être, à la vue de son visage maigre et blême, de son regard brûlant, sentirent s'éveiller en eux un sentiment de curiosité ou de malaise. Mais pour la plupart, il ne fut rien

de plus qu'un homme quelconque, entrevu dans le désordre universel.

Cinq heures étaient sonnées quand Miltoun quitta le Pont et passa comme un banni, devant les portes de l'Église et de l'État, pour se rendre au Club de son oncle. Il s'arrêta pour télégraphier à Andrey l'heure de sa visite du lendemain. En sortant du bureau de poste, il remarqua dans la vitrine d'une boutique voisine des reproductions de vieux maîtres italiens, parmi lesquelles se trouvaient exposées la *Naissance de Vénus* de Botticelli. Il n'avait jamais vu ce tableau et se souvenant qu'Andrey lui en avait parlé comme d'un de ses tableaux favoris, il s'arrêta pour le regarder. Ayant reçu une culture artistique moyenne, comme il convenait à un homme de sa classe, Miltoun n'avait pas la faculté de laisser se substituer à son âme l'âme de l'Univers. Il examina cette célèbre représentation de la divinité païenne avec défiance, et même avec irritation. Le dessin du corps lui en parut dur, le tableau tout entier plat et primitif, la Flora lui déplut. La sérénité dorée, la tendresse dont Andrey lui avait parlé le laissèrent froid. Puis en examinant le visage, il eut l'illusion mystérieuse et croissante que c'était le visage d'Andrey qu'il contemplait. La chevelure, dorée, était différente; les yeux gris étaient autres; la bouche était un peu plus pleine — et pourtant c'était son visage, le même ovale, les mêmes sourcils arqués, la même expression étrangement tendre et fuyante. Blessé, il reprit sa route. Ainsi, dans la vitrine de cette petite boutique, était affichée l'effigie de celle pour qui il avait troqué sa vie, douce créature, à qui suffisaient l'amour, les fleurs et les arbres, les oiseaux et la musique, le ciel et les eaux courantes; et qui, comme la déesse du tableau, semblait s'étonner de sa propre existence. Si incapable qu'il fût de pénétrer le cœur d'autrui, il entrevit un instant la vérité; elle n'aurait jamais dû naître dans ce monde. Mais l'éclair s'éteignit aussitôt, et la pesante obscurité de sa propre situation retomba sur lui. Quoi qu'il fît, il devait se libérer de cette hantise. Mais à quoi consacrer sa vie? Écrire? Mais quelle sorte de livres pouvait-il écrire? Exclusivement l'exposé de ses doctrines politiques et sociales. Alors autant rester au Parlement. Jamais il ne pourrait s'enrôler parmi l'heureuse troupe des artistes, esprits

subtils et souples pour qui les barrières n'ont pas de sens, à qui il suffit de comprendre, d'interpréter et de créer. Qu'irait-il faire dans cette galère? Se faire une carrière au barreau? C'était possible, mais quel en serait le but? Magistrat? Autant rester au Parlement. Trop tard pour la diplomatie. Trop tard pour l'armée; d'ailleurs la gloire militaire n'avait pas pour lui le moindre attrait. S'enterrer à la campagne comme l'oncle Dennis, et administrer un des domaines de son père? Ce serait la mort. S'occuper des indigents? Il crut un instant avoir trouvé une nouvelle vocation. Mais à quel titre? Diriger leur vie, alors qu'il ne savait pas organiser la sienne? ou être un simple intermédiaire qui leur distribuerait des secours, alors qu'il croyait que la charité corrompait la nation jusqu'au cœur? A l'orée de chaque avenue, se dressait un ange ou un démon, le glaive en main. Puisque l'Église et l'État le rejetaient, serait-il l'Esprit déchu, serait-il Lucifer, le destructeur? Il se vit aussitôt retourner au Parlement, changer de côté, se mêler aux révolutionnaires, aux radicaux, aux libres penseurs, attaquer le parti au pouvoir, le parti de l'autorité, et le soutien des institutions : cette idée lui parut suprêmement comique et il éclata de rire en pleine rue.

Le Club que fréquentait lord Dennis se trouvait dans Saint-James, à l'abri du flux et du reflux de la mode. Dans la bibliothèque, Miltoun trouva son oncle, plongé dans la lecture d'un quelconque volume.

— Personne n'entre ici, — dit lord Dennis, — aussi, en dépit de l'affiche, restons-y pour bavarder. Garçon, apportez du thé.

Impatiemment, mais avec une sorte de pitié, Miltoun observait les gestes délicats de lord Dennis : spectacle pathétique de la vieillesse, qui attribue une grande importance aux choses les plus minimes. Rien de ce que son grand-oncle pourrait lui dire n'aurait plus de poids que la vue de sa pittoresque personne : rester spectateur : laisser l'épée se rouiller au fourreau comme ce pauvre vieillard l'avait fait! L'idée de parler de lui-même était particulièrement odieuse à Miltoun; mais comme il avait donné sa parole, il commença.

— J'ai promis à ma mère de vous poser une question, mon oncle. Vous connaissez mon amour, je crois?

Lord Dennis fit un signe affirmatif.

— J'ai uni ma vie à celle de cette dame. Il n'y aura pas de scandale public, mais je considère que mon devoir est de donner ma démission et d'abandonner la vie politique. Ai-je tort ou raison à votre avis?

Lord Dennis regarda son neveu en silence. Ses joues avaient rosi. Il semblait mentalement remonter le cours du passé.

— Tort, je crois, — dit-il enfin.

— Puis-je vous demander pourquoi?

— Je n'ai pas le plaisir de connaître cette dame, et ne suis donc pas entièrement éclairé. Mais il me semble que ta décision est injuste envers elle.

— Je ne comprends pas, — dit Miltoun.

Lord Dennis reprit avec fermeté.

— Tu as posé franchement la question en espérant une réponse franche, je suppose?

Miltoun acquiesça.

— Alors, mon cher, ne te plains pas si ce que je dis ne t'est pas agréable.

— Certes non.

— Bien! Tu dis que l'abandon de la vie politique t'est imposé par ta conscience. Je n'aurais aucune critique à formuler si tout s'arrêtait là.

Il s'interrompit, et pendant une longue minute resta silencieux, cherchant évidemment les termes propres à exprimer un raisonnement complexe.

— Mais tout ne s'arrête pas là : ton besoin d'autorité est plus grand que ton besoin d'amour. Ton sacrifice tuera ton affection. Ce que tu crois être une perte et une douleur pour toi sera en fin de compte une perte et une douleur pour cette dame.

Miltoun sourit. Lord Dennis continua, un peu plus sèchement et avec quelque ironie :

— Tu ne m'écoutes pas, mais je peux discerner que l'évolution est déjà commencée. Il y a en toi quelque chose du Jésuite, Eustache; ce que tu ne veux pas voir, tu ne le regardes pas.

— Vous me conseillez donc un compromis.

— Au contraire, je te montre que le compromis serait de tenter de ménager à la fois ta conscience et ton amour.

— C'est intéressant!

— En voulant tout garder, tu n'aurais plus rien, — reprit lord Dennis froidement.

Miltoun se leva.

— En d'autres termes, vous me conseillez de rompre avec cette personne qui m'aime et que j'aime. Et cependant, mon oncle, dans votre cas...

Lord Dennis se redressa. Perdant le privilège de la vieillesse, il en perdait les manières.

— De mon cas, — dit-il d'un ton brusque, — nous ne parlerons pas. Je ne te conseille de rompre avec personne; tu te méprends. Je te conseille de te connaître. Et je t'exprime mon opinion sur toi : la nature t'a formé pour être homme d'État et non amant. Il y a quelque chose de desséché en toi, Eustache. Je crains qu'il en soit de même pour toute notre caste. Il y a trop longtemps que la forme et le cérémonial nous absorbent. Nous sommes inaptes à prendre l'attitude lyrique.

— Malheureusement, — dit Miltoun, — je ne peux pas, pour me conformer à votre théorie, commettre une bassesse.

Lord Dennis fit quelques pas, en serrant les lèvres.

— Un homme qui donne des conseils, — reprit-il enfin, — joue toujours le rôle d'un sot. Cependant tu t'es mépris sur ceux que je t'ai donnés. Je n'ai pas la présomption de vouloir entrer dans les chambres secrètes de ton âme. Je t'ai dit simplement que, selon moi, il serait plus honnête envers toi-même, et plus juste envers cette dame, de composer avec ta conscience, de garder à la fois ton amour et ton rôle politique, que de te croire capable de sacrifier ce que j'estime être l'élément le plus fort de ta personnalité par égard pour le plus faible. Tu te souviens de cette parole — de Démocrite, je crois, — ἦθος ἀνθρώπῳ δαίμων (la nature de chaque homme est son Dieu ou son destin). Je la livre à tes méditations.

Pendant une longue minute Miltoun resta sans répondre, puis il dit :

— Je regrette de vous avoir dérangé, mon oncle. Je ne peux me résoudre aux moyens termes. Adieu.

Et, sans serrer la main du vieillard, il sortit.

XXII

Dans le hall, quelqu'un se leva et vint à lui. C'était Courtier.

— Je vous découvre enfin! — dit-il, — voulez-vous venir dîner avec moi? Je quitte l'Angleterre demain soir et j'ai certaines choses à vous dire.

Une question traversa l'esprit de Mlltoun : « Sait-il? » Il accepta l'invitation cependant, et les deux hommes sortirent ensemble.

— Il est difficile de trouver un endroit tranquille, — dit Courtier, — mais ceci fera l'affaire.

Le lieu choisi était un petit hôtel, fréquenté par des habitués des champs de courses, et renommé pour ses grillades. Tout en s'asseyant en face de Courtier, Miltoun pensait : « Oui, il sait tout. Vais-je encore pouvoir endurer cela? » et il attendait presque avec rage l'attaque qu'il pressentait.

— Vous allez donc donner votre démission? — dit Courtier.

Miltoun le regarda fixement avant de répondre

— Quel tambour de ville vous a informé?

Mais il y avait dans le visage de Courtier quelque chose qui brisa sa colère : sa cordialité était évidente.

— Je suis son seul ami, — continua Courtier gravement, — et ce soir est pour moi la dernière occasion d'agir, je ne parle pas du sentiment que j'ai pour vous, sentiment, je vous prie de le croire, de très grande sympathie.

— Continuez donc, — murmura Miltoun.

— Pardon de m'exprimer brutalement. Avez-vous réfléchi à ce qu'était sa situation avant de vous rencontrer?

Miltoun sentit le sang lui monter au visage, mais il serra les dents et s'enfonça les ongles dans les paumes.

— Oui, certes, — dit Courtier, — mais cette attitude morale que vous aviez vous-même, qui assigne aux femmes une vie morte ou l'adultère spirituel, me fait bouillir. Vous ne pouviez nier que tel était le dilemme, et je vous dis que vous aviez le droit fondamental de protester contre lui, non seulement en paroles, mais en actes. Vous avez protesté, je le sais; mais votre récente décision marque un recul, et comme un aveu que votre protestation était illégitime.

Miltoun se leva.

— Il m'est impossible de discuter!

— A cause d'elle, vous le devez! Si vous abandonnez la vie publique, vous briserez sa vie une deuxième fois.

Miltoun se rassit. A ce mot « devez » il avait senti son cœur se cuirasser; son regard ressembla à celui du vieux Cardinal.

— Votre nature et la mienne sont trop étrangères, Courtier, pour que nous puissions jamais nous comprendre.

— Peu importe! Vous admettez l'horreur du dilemme en question — ce que vous n'auriez jamais fait à moins d'être personnellement touché...

— Cela, — dit Miltoun, glacial, — je vous dénie le droit de le dire!

— En tout cas, vous l'admettez — si vous croyez n'avoir pas le droit de la sauver, sur quoi fondez-vous votre croyance?

Miltoun mit les coudes sur la table et, le menton dans la main, regarda en silence le Champion des causes perdues. Une telle tempête faisait rage en son cœur qu'il put à peine entr'ouvrir les lèvres.

— De quel droit me demandez-vous cela? — dit-il enfin.

Il vit Courtier devenir écarlate et ses doigts tortiller furieusement sa moustache flamboyante. Pourtant le ton de la réponse fut aussi calme et ironique qu'à l'ordinaire.

— Mon Dieu, il m'est difficile de rester tranquillement assis, sans lever le petit doigt, le dernier jour où je suis en Angleterre, quand vous immolez une femme pour qui je me sens comme un frère. Je vais vous dire quel est votre principe : on doit à l'autorité, juste ou injuste, désirable ou indésirable, l'obéissance absolue. Enfreindre une loi, pour quoi que ce soit, ou pour qui que ce soit, c'est enfreindre le commandement...

— N'hésitez pas, dites : de Dieu.

— D'une Puissance fixe et infaillible. Est-ce là une juste définition de votre principe?

— Oui, — dit Miltoun, entre ses dents, — je le pense.

— L'exception confirme la règle.

— Les cas difficiles font paraître la loi mauvaise.

Courtier sourit :

— Je savais que vous diriez cela. Je nie que ce soit vrai

pour cette loi, qui est complètement périmée. Vous aviez le droit de sauver cette femme.

— Non, Courtier, si nous devons discuter, discutons des faits précis. Je n'ai sauvé personne. Tout simplement, j'ai volé pour ne pas mourir de faim. Voilà pourquoi je ne peux plus prétendre au rôle de champion. Si cela se savait, je ne pourrais pas garder mon siège une heure de plus. Puis-je profiter d'une ignorance accidentelle? Le pourriez-vous?

Courtier resta silencieux, et Miltoun le pressait du regard comme s'il eût voulu le transpercer.

— Oui, je le pourrais, — dit enfin Courtier. — Quand une loi, en contraignant à l'adultère spirituel ceux qui en sont venus à haïr leurs conjoints, détruit le caractère sacré du mariage, caractère qu'elle déclare protéger, — il faut s'attendre à ce qu'elle soit violée par tout être pensant, homme ou femme, sans qu'il perde le respect de soi-même.

En Miltoun bouillonnait cette subtile et immense passion pour la dialectique qui le tenait, par toutes les fibres. Il avait presque oublié que c'était son propre avenir qu'il discutait. Il voyait devant lui, dans cet homme ardent, dont la voix et le regard étaient brûlants, l'incarnation de tout ce qu'il combattait par tempérament.

— C'est là, — dit-il, — se faire l'avocat du diable. Je ne permets à aucun individu de se faire juge de son cas particulier.

— Ah! nous y arrivons. A propos, si nous sortions de cette atmosphère surchauffée?

Dès qu'il furent dans la rue, Courtier reprit :

— La méfiance, la crainte de la nature humaine, voilà la vraie base d'action pour les hommes de votre trempe. Vous refusez à l'individu le droit de juger, parce que vous n'avez pas foi dans la bonté essentielle des hommes; au fond, vous les croyez mauvais. Vous ne leur accordez pas la liberté, ni même le droit de discussion parce que vous estimez que leurs décisions entraîneraient une chute et non un mouvement ascendant. En cela est toute la différence qui existe entre l'attitude aristocratique et l'attitude démocratique. Comme vous me l'avez dit un jour, vous haïssez et craignez la foule.

Miltoun lui jeta un regard de côté.

— Oui, — dit-il, — je crois qu'on élève l'humanité malgré elle-même.

— Vous êtes franc. Et qui est « on »?

Miltoun sentit encore une fois bouillir en lui une sorte de furie. Une fois pour toutes, il écraserait ce rebelle; et il répondit avec une ironie presque rageuse :

— Si surprenant que cela soit pour vous, c'est l'Être dont vous n'aimez pas à prononcer le nom, agissant par l'entremise des meilleurs.

— Grand-Prêtre! Regardez cette fille qui se glisse, l'œil fixé sur nous. Supposez qu'au lieu d'éviter son contact, vous alliez à elle, que vous lui parliez, que vous l'ameniez à dire ce qu'elle pense et ce qu'elle sent vraiment, vous découvririez des choses qui vous confondraient. L'humanité est splendide! Et ce qui l'élève, c'est l'aspiration qui est au fond de chaque cœur. Avez-vous jamais remarqué que l'opinion publique est toujours en avance sur la loi?

— Et vous êtes l'homme qui ne se range jamais du côté de la majorité!

Le champion des courses perdues eut un bref éclat de rire.

— Je ne suis pas logique à ce point. Le vent souffle et la vie n'est pas un règlement affiché dans un bureau. Voyons, où sommes nous?

Un attroupement occupait tout le trottoir devant Queen's Hall.

— Irons-nous entendre un peu de musique et reprendre haleine?

Miltoun approuva et ils entrèrent. La grande salle, qu'emplissait la vapeur bleue de centaines de cigarettes, était bondée. Dans la foule d'hommes en chapeaux de paille, Miltoun entendit derrière lui la voix ironique de Courtier.

— *Profanum vulgus*! Ils sont venus entendre la plus belle musique qu'on ait jamais écrite! Des gens en qui vous n'avez pas foi, qui sont incapables de discerner ce qui leur convient! Spectacle déplorable, n'est-ce pas?

Miltoun ne répondit pas.

Déjà les premières notes de la septième symphonie de Beethoven glissaient lentement au-dessus des corbeilles de

fleurs qui entouraient l'orchestre. La vapeur bleuâtre continuait à s'élever, paisible, telle une fumée d'encens offerte au dieu de l'Harmonie; mais sur la foule pesait l'immobilité de la mort, comme si un seul esprit, une seule âme se fût emparée de tous ces pâles visages tendus vers la musique, qui montait et descendait comme les soupirs des vents, accueillant, libérés dans la mort, les esprits de la beauté.

Quand les dernières notes se furent éteintes, Miltoun sortit.

— Eh bien, — dit Courtier qui le suivait, — cela ne vous montre-t-il pas comment tout peut s'élever et s'amplifier; combien le monde est beau!

Miltoun sourit :

— Cela me montre combien le monde peut être beau, grâce à un grand homme.

Et soudain, comme si la musique eût relâché en lui quelque entrave, les paroles coulèrent de sa bouche.

— Voyez cette foule, Courtier, qui, entre toutes les foules au monde, pourrait le plus aisément être laissée sans guide; elle est à l'abri des pestilences, des commotions terrestres, des cyclones, des sécheresses, des excès du froid ou de la chaleur; elle est au milieu de la plus grande cité et de la plus sûre; et pourtant voyez se dresser la silhouette de ce policeman. Au sein de cette foule, si correcte que soit sa tenue, si stable qu'elle soit dans la liberte, il règne, il doit toujours régner une force centrale qui en fait la cohésion. D'où vient cette force centrale? De la foule elle-même, dites-vous? Je réponds : Non! Considérez l'origine des États humains. Dès le commencement, l'homme le meilleur a été l'agent inconscient de l'autorité, du principe souverain, de la force divine. Il a senti en lui ce pouvoir, — physique tout d'abord, — il s'en est servi pour se placer à la tête, il y est toujours resté, il faut qu'il y reste. Tous vos procédés électoraux, votre système dénommé démocratique, ne sont qu'un leurre pour les esprits curieux, une bouchée pour les avides, un baume pour l'orgueil des rebelles. Ce n'est qu'un mécanisme de surface, cela ne peut empêcher l'homme le meilleur de parvenir au sommet, car l'homme le meilleur est le plus près de la Divinité, et reçoit le premier les ondes qui émanent d'Elle. Je ne parle pas d'hérédité. L'homme le meilleur n'appartient pas nécessairement

à ma classe, et moi, en tout cas, je ne crois pas qu'il y appartienne plus fréquemment qu'à d'autres classes.

Il s'arrêta aussi brusquement qu'il avait commencé.

— Ne craignez pas, — répondit Courtier, — que je vous prenne pour le type ordinaire de votre classe. Vous êtes à une extrémité et moi à l'autre; très probablement nous sommes tous deux également loin de la Vérité. Mais le monde n'est pas, comme vous le croyez, gouverné par la force ou par la crainte qu'elle enfante. Il est gouverné par l'amour. Ce qui fait la cohésion de la société, c'est la générosité, la sympathie naturelle à l'homme. Le principe démocratique, que vous méprisez, ne signifie, au fond, rien de plus. S'il n'en était pas ainsi, croyez-vous un instant que vos gendarmes pourraient maintenir l'ordre? Un homme sait inconsciemment ce qu'il peut ou ne peut pas faire, sans perdre sa dignité. Il se pénètre de cette science avec l'air qu'il respire. Les lois et l'autorité ne sont pas l'essence, ni le but final : ce sont les moyens, les machines, les canaux, les chemins. Elles ne sont pas l'édifice même; elles ne sont que l'échafaudage.

Miltoun poussa une botte :

— Sans lequel on ne pourrait élever aucun édifice!

Courtier para :

— C'est tout autre chose, mon ami, que de l'identifier avec l'édifice. Ce sont des machines qu'il faut démolir dès qu'on peut s'en débarrasser pour faire place à un édifice dont l'origine est sur la terre et non dans le ciel. Tout l'échafaudage de la loi ne sert qu'à épargner du temps, à empêcher le temple, à mesure qu'il s'élève, de perdre son aplomb.

— Non, — dit Miltoun, — certes non! Ce que vous appelez l'échafaudage est la projection matérielle de ce qu'a conçu l'architecte, sans qui le temple ne saurait s'élever. Et cet architecte, c'est Dieu, agissant par l'entremise des esprits et des âmes les plus semblables à lui.

— Nous arrivons au fond, — s'écria Courtier, — continuons-donc; jouissons de cette nuit, puisque demain nous mourrons. — Votre Dieu est extérieur au monde. Le mien est intérieur chaque fois que je me lève ou que je me couche, que je vois un visage, une fleur ou un arbre; si je ne croyais pas participer à l'activité universelle et divine, je quitterais

ce monde, par simple écœurement. Vous, si je comprends bien, vous ne pouvez voir votre Dieu que de quelque sommet. Ne vous y sentez-vous pas solitaire?

Miltoun tarda à répondre; ils marchèrent en silence; soudain il s'écria :

— Vous parlez de tyrannie. Est-il une tyrannie qui égale celle de votre liberté? Est-il une tyrannie semblable à celle de cette rue étroite, vulgaire, et libre... Quoi? Dans les entrailles de ce monstre créé de votre liberté, Courtier, il n'y a place ni pour l'exaltation, ni pour la discipline, ni pour le sacrifice; il n'y a place que pour le négoce et la licence!

Et se détournant des hautes maisons, dont il haïssait les fenêtres éclairées, Miltoun se dirigea vers le fleuve.

— Non, disait la voix de Courtier, malgré toutes les fautes, le vent passe dans cette rue et rien n'est désespéré. Par Dieu, j'aime mieux voir quelques étoiles lutter contre les ténèbres dans un ciel nuageux, plutôt que de contempler tout votre brillant éclairage artificiel!

Il semblait à Miltoun que plus jamais il ne cesserait d'entendre l'écho de cette voix.

— Nous nous répétons, — dit-il sèchement.

Les eaux noires de la rivière glissaient lentement sous le manteau de la nuit. Tout était religieux, tout était beau, tout était étrange. Un vent embaumé apportait avec lui la senteur des arbres et des champs innombrables que la rivière avait aimés.

Un murmure — à peine un son — mais plutôt un chuchotement de cœur à cœur, accompagnait l'eau sombre dans son voyage.

Une petite embarcation, montée par deux rameurs, passa le long de la berge; on entendait le choc et le grincement des avirons.

— Ainsi, demain, nous mourrons? — dit Miltoun. — Vous voulez dire, sans doute, que la « vie publique » est ma raison d'être, et que je dois mourir puisque je l'abandonne?

Courtier acquiesça.

— Suis-je dans le vrai en supposant que c'est ma jeune sœur qui vous a chargé de cette croisade?

Courtier ne répondit pas.

— Et demain est pour vous aussi le dernier jour? Vous

avez raison de partir. Elle n'est pas, elle, le vilain canard qui peut vivre loin de la mare sociale; elle aura toujours besoin de son élément naturel. Et maintenant, disons-nous adieu! Quoi qu'il advienne de nous, je me souviendrai de cette soirée. En souriant, il tendit la main à Courtier : « *Moriturus te saluto.* »

XXIII

Courtier assis dans Hyde Park, attendait qu'il fût cinq heures.

Le soleil, perçant les nuages floconneux, duvet des colombes célestes, dardait ses rayons sur les feuilles jaunissantes et jonchait le sol de leurs teintes délicates. La première et précoce senteur des feuilles prêtes à choir s'insinuait jusqu'au cœur. Tristes et doux, des oiseaux accordaient leurs flûtes automnales, en répétant encore leurs hymnes printaniers à la liberté.

Courtier pensait à Miltoun et à sa maîtresse. Quel étrange destin avait uni ces deux êtres? Vers quelle fin allait leur amour? Les semences de douleur étaient déjà jetées : quelles fleurs de ténèbres ou de révolte en sortiraient? Il revit Andrey enfant, grave et réfléchie, les yeux tendres un peu écartés sous l'arc noir des sourcils, le coin retroussé de ses lèvres quand il la taquinait. Et à cet être de douceur, qui eût accepté la mort plutôt que d'imposer une contrainte, avait été donné cet étrange amant, cet aristocrate, de naissance et de nature, dont l'âme fervente était desséchée, dont toutes les fibres étaient nées et entraînées au service de l'autorité; ce contempteur de l'unité de la vie, cet adorateur d'un vieux Dieu. Un Dieu qui se dressait, le fouet en main, forçant les hommes à l'obéissance. Un Dieu, dont Courtier revoyait encore le regard impérieux sur les murs de sa chambre d'enfant. Le Dieu auquel son père avait cru. Le Dieu du Vieux Testament, ne connaissant ni sympathie, ni compréhension. Il était étrange qu'Il vécût encore, que des milliers d'êtres l'adorassent encore. Pourtant, c'était moins étrange, si comme on le dit, l'homme a fait Dieu à son image. Curieuse fusion de ce que les philosophes appelleraient la volonté d'amour et la volonté de puissance.

Une feuille déjà jaune vint tomber à ses pieds. Que l'automne venait tôt!

Il était bien dans la nature de cet homme, si prompt à s'enflammer pour la cause d'autrui, de pouvoir, une heure avant la défaite finale de sa propre cause, rester si calme, si apathique. Cette apathie avait deux sources : d'une part la Nature avait depuis longtemps renoncé à abattre son courage; de l'autre, il avait l'habitude incurable de porter sa fortune sur ses mains largement ouvertes. Il ne pouvait concevoir que sa défaite fût immense; il ne pouvait s'avouer que depuis des semaines il désirait cette jeune fille et que demain tout serait fini et qu'elle serait pour lui aussi morte que s'il ne l'avait jamais vue. Ce n'était pas exactement de la résignation, mais plutôt un manque d'instinct commercial. Si la cause avait été celle d'une autre personne! Comme il se fût bravement élancé à l'assaut et eût triomphé! S'il avait pu être cette autre personne, comme il aurait plaidé aisément, passionnément, laissant couler toutes ces paroles qui se pressaient sur ses lèvres, et qui lui eussent paru si ridicules et si indignes, prononcées pour son propre compte. Oui, pour cette autre personne, il eût bravé tous les canons de l'ennemi et eût ravi cette merveilleuse conquête.

Plein d'une apathie bizarre, peut-être tout proche du désespoir, Courtier restait là, regardant les feuilles chanceler et tomber, coupant de sa canne l'air, où déjà passait l'automne. En imagination il se voyait emportant Barbara dans sa solitude, et de sa dévotion construisant son bonheur : folle rêverie, dont il sourit en serrant les dents.

Un soldat et une jeune femme passèrent devant lui. Il regarda les deux silhouettes s'éloigner vers le soleil et vit s'avancer un autre couple. Jeunes, grands, sveltes, les nouveaux-venus marchaient avec une sorte d'allégresse. Même à cette distance il était évident qu'ils appartenaient à la haute société; ils avaient l'assurance presque insolente de ceux qui sont au-dessus des doutes et des soucis, qui sont certains du monde et d'eux-mêmes. La robe de la jeune fille était de couleur fauve ainsi que ses cheveux et son chapeau; le soleil qui la poursuivait l'auréolait d'une splendeur indécise. Alors Courtier reconnut le couple.

Muet et immobile, bien qu'il grinçât des dents, Courtier ne fut pas aperçu. La voix de la jeune fille — non ses paroles — lui parvenait distinctement. Il la vit glisser sa main sous le bras de Harbinger, puis vivement la retirer. Un sourire, dont il n'avait pas conscience, passa sur ses lèvres. Il se leva, puis se secouant comme un chien battu, s'éloigna, les mâchoires résolument serrées.

XXIV

Restée seule parmi les petites tables d'acajou, chez Gustard, où l'odeur de gâteaux et de fleur d'oranger réjouissait l'air, Barbara, pendant quelques minutes, ne bougea pas. Elle tenait les yeux baissés comme un enfant dont on a pris le jouet. Puis elle paya et sortit. Dans le square, un orchestre ambulant massacrait *Coppelia.*

Elle rentra directement à Valleys House. Dans la salle où trois heures auparavant elle était restée seule avec Harbinger, sa sœur Agatha était assise près de la fenêtre, l'air profondément troublé. Elle venait de passer une heure pénible. Entrée par hasard avec Anne chez le confiseur, elle avait aperçu sa sœur avec un homme en qui elle avait reconnu Courtier. Avec une décision qui lui faisait honneur, elle avait aussitôt quitté le magasin.

Les émotions ne viennent jamais seules : à peine de retour, elle avait appris de son père le tour qu'avaient pris les affaires de Miltoun. Quand Barbara rentra, elle était trop inquiète et affligée pour le dissimuler; incapable de se décider à répéter ou à taire ce qu'elle avait vu, et pourtant soutenue par l'indignation d'une mère de famille dont on a outragé l'idéal.

Devinant aussitôt qu'elle avait appris la nouvelle concernant Miltoun, Barbara demanda :

— Eh bien, Ange chéri, un sermon?

Agatha répondit froidement :

— Je crois que tu étais folle quand tu lui as conduit madame Noël!

— Le devoir d'une femme, — murmura Barbara, — comporte un peu de folie!

Agatha la regarda en silence :

— Je ne te comprends pas, — dit elle enfin, — tu n'es pas sotte!

— Plus canaille que sotte?

— Tu peux juger à propos de plaisanter sur la triste situation de Miltoun; moi, pas.

Les yeux de Barbara brillèrent, sa voix devint dure.

— Le monde entier n'est pas une nursery, mon Ange!

Agatha pinça les lèvres comme pour faire entendre : « C'est regrettable! » mais elle répondit :

— Tu ignores sans doute que je viens de te voir chez Gustard?

Barbara la regarda, étonnée, puis se mit à rire.

— Je comprends tout! Monstrueuse dépravation! La pauvre pâtisserie!

Et sur ce rire inquiétant, elle tourna sur les talons et sortit.

Au dîner, et pendant la soirée, elle resta silencieuse. Quand elle rentra dans sa chambre, elle sentit le besoin de détendre ses nerfs par une action qui blessât quelqu'un, fût-ce elle-même. Elle pensa sortir. Ce serait amusant, cela « les » blesserait, mais c'était difficile. Elle ne voulait ni être vue, ni encourir l'humiliation d'une querelle ouverte. Elle se souvint du toit de la tour, où elle était un jour montée, dans son enfance. Elle y serait au grand air, pourrait respirer, apaiser sa fièvre. Avec le plaisir amer d'un enfant gâté qui se venge, elle prit soin de laisser sa porte ouverte pour que sa femme de chambre s'étonnât, s'inquiétât et communiquât son inquiétude.

Elle se glissa le long de la galerie qu'illuminait la lune, traversa le palier et gravit l'escalier de pierre qui menait au sommet de la tour. Elle était hors d'haleine quand, en haut de ces innombrables marches, elle surgit sur le toit de la tour à l'extrême nord de la maison. D'abord, un peu étourdie, elle s'accrocha à la main courante, qui encerclait ce jardin de plomb, et la gardait d'une chute de cent pieds.

Des pensées rebelles occupaient encore son esprit. Graduellement, elle perdit conscience de tout ce qui n'était pas le spectacle qui s'offrait à elle. La merveille que cette cité vue la nuit! Et, comme devant l'obscure immensité de la mer, avant l'aube, son âme sentit sa petitesse et sa faiblesse.

Elle distingua les masses des hôtels de Piccadilly; derrière elles, les palais et les tours de Westminster et de Whitehall; et partout le charme inextricable de formes confuses et bleutées, de lignes apparaissant sinueuses et blêmes, sous un ciel indigo. Fondue dans l'âme libérée de la cité, la jeune fille était absorbée par la révélation de sa beauté.

Puis cette impression mourut, la laissant mécontente, frissonnante, malgré la tiédeur du vent d'ouest. Cette aventure, cette ascension lui apparaissait bizarre, ridicule. Très doucement elle redescendit et elle atteignait le palier, quand elle entendit sa mère, pleine d'étonnement, demander : « C'est toi, Babs? », du seuil du cabinet paternel.

Soudain très calme, très maîtresse de soi, elle regarda lady Valleys qui d'un ton hésitant lui dit :

— Veux-tu entrer une minute, ma chère enfant?

Dans la pièce dont il appréciait le confort, lord Valleys était debout, adossé à la cheminée, l'air à la fois énergique et ennuyé. Le doute où était Agatha avait été terriblement résolu par la petite Anne, qui profitant d'un moment de silence, avait annoncé : « Nous avons vu tante Babs et monsieur Courtier, chez Gustard, mais nous ne leur avons pas parlé. »

Fatiguée par les événements de l'après-midi, lady Valleys n'avait pas montré son savoir-faire habituel. Elle avait tout dit à son mari. Un rendez-vous chez un pâtissier — sans autre spécialité que les gâteaux de mariage — n'avait rien de particulièrement fâcheux. Mais, déjà inquiets au sujet de Miltoun, les deux époux y virent un présage sinistre, comme si les cieux s'étaient ligués pour la ruine de leur maison. Lord Valleys en était particulièrement mortifié à cause de sa profonde admiration pour sa fille, et aussi du peu d'attention qu'il avait accordée aux avertissements de sa femme. Ils en avaient conféré et avaient simplement décidé que lady Valleys parlerait à sa fille. Sans beaucoup de finesse psychologique, ils avaient le jugement clair et sentaient pleinement le danger qu'ils courraient, en contrecarrant Barbara. Lord Valleys n'en avait pas moins énergiquement exprimé son opinion sur « le satané manque de scrupules de cet individu » et avait formé un plan secret d'action. Lady Valleys, mieux instruite de la nature de sa fille, n'avait pas essayé d'excuser Courtier,

mais avait pensé en elle-même : « Babs est vraiment coquette ! »

Convoquée à l'improviste, Barbara, en serrant les lèvres, se campa, impassible, près du bureau de son père. En la voyant apparaître, celui-ci avait instinctivement pris un air calme et indifférent qui correspondait bien peu à ce qu'il ressentait réellement.

Barbara portait un manteau bleu sur sa robe du soir : il s'empara de ce détail insignifiant pour entrer en matière :

— Tiens, tu es donc sortie?

Barbara répondit :

— Non, je suis seulement montée sur la tour.

Elle devinait, avec un malin plaisir, la perplexité profonde cachée sous l'air digne de son père; sentant la moquerie implicite, lord Valleys demanda sèchement :

— Pour consulter les étoiles?

Puis, comme s'il était las de temporiser, il ajouta :

— Je ne crois pas sage, sais-tu bien, d'accepter des rendez-vous chez des confiseurs, quand Anne est à Londres.

La lueur dangereuse qui brilla dans les yeux de Barbara échappa à lord Valleys, mais non à sa mère qui ajouta aussitôt :

— Tu avais pour cela d'excellentes raisons, j'en suis sûre, ma chérie.

Barbara fit une moue. En réalité, s'ils n'avaient été ébranlés par leur scène avec Miltoun, et remplis de cruelle anxiété, les deux parents eussent compris que, tant que Barbara serait dans ces dispositions, mieux valait ne rien dire. Mais ils n'étaient pas maîtres de leurs nerfs, et avec une irritation visible, lord Valleys lança :

— Cela ne te paraît pas, je suppose, mériter une explication?

— Non, répondit Barbara.

— Fort bien, je comprends, — dit lord Valleys. — Cette explication me sera sans doute fournie par ce monsieur assez dépourvu du sens des convenances pour suggérer une chose de ce genre.

— Ce n'est pas lui qui l'a suggérée, c'est moi!

Les yeux de lord Valleys s'arrondirent :

— De mieux en mieux!

— Geoffroy, — murmura lady Valleys, — je croyais que c'était moi qui devais parler à Babs.

— Ce serait préférable, évidemment!

A cette grave réprimande, la première de sa vie, Barbara sentit fermenter en elle la plus étrange sensation, qu'elle eût jamais ressentie : une sorte d'irritation, une impression de nausée et de fureur à la fois. Elle aurait pu, à ce moment, poignarder son père.

— C'est tout? — dit-elle.

Lord Valleys contracta les mâchoires.

— Pour faire suite au rôle que tu as joué dans l'affaire de Miltoun, ceci est particulièrement charmant!

— Mon ami, — interrompit lady Valleys, — Babs va tout me dire.

» Il n'y a rien, naturellement.

La voix calme de Barbara répéta :

— C'est tout?

La répétition de cette expression, ce calme irritant faillirent faire perdre à lord Valleys la mesure qu'il conservait avec tant de peine.

— C'est tout en ce qui te concerne, — dit-il d'un ton coupant. — J'aurai l'honneur de dire à ce monsieur ce que je pense de lui.

Barbara se redressa et leva les yeux vers ses parents. Sous ce regard si froid, si dur et pourtant si furieusement vivant, ni lord Valleys ni sa femme ne purent rester impassibles. Il semblait que leur fût arraché le masque de leur éducation et que leurs âmes fussent apparues, rigides, rétrécies, plus vulgaires qu'ils ne le savaient. Dur moment! Barbara prononça :

— Si c'est tout, je vais me coucher. Bonne nuit!

Quand elle fut rentrée dans sa chambre, elle s'enferma, jeta son manteau, et s'observa dans le miroir. Elle vit avec plaisir que ses dents étaient serrées, que sa poitrine palpitait, que ses yeux lançaient des éclairs. Et elle se répétait.

— Très bien, mes très chers; très bien!

XXV

Ce fut dans cet état de révolte qu'elle s'endormit.

Chose étrange, elle ne rêva pas à celui dont elle avait,

mentalement, si vigoureusement pris la défense, mais à Harbinger. Elle croyait être en prison, enfermée dans une cellule qui ressemblait au salon de Sea House. Dans la cellule voisine, où son regard pénétrait, Harbinger creusait, avec ses ongles, un trou dans le mur. Elle pouvait voir le duvet de ses mains, et entendre son souffle. Le trou s'agrandissait. Son cœur battait la chamade. Elle s'éveilla.

En s'habillant, elle décida, malicieusement, de ne manifester d'aucune manière le sentiment de révolte qu'elle ressentait, de vivre toute la journée comme si rien n'avait eu lieu, de les tromper tous et alors...! Le sens exact de cet « et alors » resta confus pour elle-même.

Elle présenta donc un front serein au déjeuner, sortit à cheval avec la petite Anne, et fit des emplettes avec sa mère. Elle déjoua avec une froide habileté les tentatives de celle-ci pour amener la conversation sur la rencontre chez Gustard; elle refusa de parler de son frère; à part cela, elle fut parfaitement naturelle. L'après-midi elle offrit même spontanément d'accompagner sa mère chez la vieille lady Harbinger. Elle savait que Harbinger y serait, et, en pensant qu'elle recevrait l'autre à cinq heures, elle éprouvait un plaisir cynique. Ce serait un tel leurre pour tous! Avec l'impression d'être suprêmement habile, elle annonça au jeune homme — de telle façon que sa mère l'entendît —, son intention de rentrer à pied, et l'invita à l'accompagner. Mais la marche par cet après-midi doré, dans cet air que tiédissait le vent du sud-ouest, apaisa son humeur révoltée; elle se sentit soudain heureuse et bonne, contente de la compagnie du jeune homme. Il était ce jour-là plein d'entrain, comme s'il avait résolu de ne pas jeter d'ombre sur la gaieté de Barbara. Une fois ou deux, amicalement elle lui toucha le bras, pour attirer son attention sur des arbres ou des oiseaux, toute heureuse, après ces heures d'amertume, de donner du bonheur. Quand ils se séparèrent à la porte de Valleys House, elle eut pour lui un étrange sourire, presque de regret.

Elle avait compté que Courtier serait ponctuel, mais il était déjà plus de cinq heures quand on lui remit une lettre, où elle reconnut aussitôt l'écriture de Courtier. Elle rentra dans sa chambre, en ferma brusquement la porte, rompit le cachet et lut.

Chère lady Barbara,

J'ai le regret de vous apprendre que mon entretien avec votre frère a été infructueux.

Je me trouvais dans le Parc, il y a quelques instants et je veux, avant mon départ, vous offrir tous mes souhaits de bonheur. J'ai eu le plus grand plaisir à vous connaître. Je n'emporterai pas de vous une seule pensée dont je ne puisse m'enorgueillir, ni un seul souvenir de vous qui ne m'aide à croire que la vie est belle. Si parfois je suis tenté de trouver que l'horizon est sombre, je me rappellerai que vous respirez l'air des simples mortels. Et devant la beauté et la joie je m'inclinerai avec une vénération d'autant plus profonde qu'il m'a été permis de marcher à vos côtés et de converser avec vous.

Adieu, donc, et que Dieu vous bénisse.

Votre fidèle serviteur.

Les joues de Barbara étaient brûlantes; des soupirs pressés lui échappaient; elle relut la lettre mais avant la fin, ses yeux s'embrumèrent. Que n'y avait-il un mot de plainte ou même de regret! Elle ne pouvait pas le laisser partir ainsi, sans un adieu, sans une explication. Elle ne voulait pas qu'il la crût coquette, froide et calculatrice, ni qu'il pensât qu'elle n'avait que voulu tirer de lui quelques semaines d'amusement. Elle lui expliquerait, en tout cas, que telle n'avait pas été son intention. Elle lui ferait comprendre que... quelque chose en elle,... aspirait... Son esprit n'était que confusion — « Qu'ai-je fait? » pensait-elle. Et glissant la lettre dans son gant elle sortit en courant. Elle descendit rapidement Piccadilly et traversa Green Park. Elle y croisa lord Malvezin avec un ami, et leur adressa une légère inclination de tête. Le calme, l'assurance de ces deux hommes si corrects, si soignés, l'irrita.

A mesure qu'elle approchait du terme de sa course, elle ralentissait ses pas, s'obligeant à penser à ce qu'elle ferait, à ce qu'elle devrait le laisser faire. Mais elle continuait à avancer, résolument. Elle ne reculerait pas maintenant, quoi qu'il advînt !

Elle sonna sans hésitation. La porte s'ouvrit, révélant un corridor et un escalier couvert d'un tapis rouge au pied duquel dormait un vieux chien. Une terreur irraisonnée s'empara de

la jeune fille. Elle vit venir à elle une femme encore jeune, aux yeux rouges et tristes.

Monsieur Courtier habite bien ici?

— Oui, mademoiselle.

Les dents de la jeune femme étaient rares et assez noires. Barbara restait là, sans parler, comme si son esprit eût déserté son corps au seuil de ce corridor obscur, qui menait... à quoi?

La jeune femme parla la première.

— Je regrette bien, si vous vouliez lui causer, mademoiselle, il vient de partir.

Barbara sentit un mouvement dans son cœur, comme si quelque lien élastique s'était soudain détendu en vibrant. Elle se pencha pour caresser la tête du vieux chien qui flairait ses chaussures. La femme continua :

— Et, naturellement, je ne peux pas vous donner son adresse, puisqu'il est parti pour les pays étrangers.

En murmurant n'importe quoi, Barbara se retourna vers la rue ensoleillée. Était-ce de la joie? Était-ce de la tristesse? Au coin de la rue, elle jeta un coup d'œil en arrière; deux têtes, penchées au dehors, celle de la femme et celle du chien lui apparurent!

Une affreuse envie de rire l'envahit, suivie d'un désir aussi affreux de pleurer.

XXVI

Andrey Noël, à sa toilette, regardait les premiers rayons du soleil qui illuminaient le mur blanc de sa chambre; ils apportèrent un instant de distraction à ce cœur malheureux. Mais quant au bonheur véritable, Andrey était incapable de le goûter, séparée qu'elle était depuis trente heures, de son amant, sans avoir pu, dans les derniers baisers, surmonter l'impression de désastre, qui l'avait écrasée, en apprenant sa résolution. Elle avait porté son regard plus loin qu'il ne l'avait fait. Son instinct avait reçu un message de la Destinée.

Être le poids qui opprime, la cause de ruine d'une œuvre virile; être non le soutien, mais l'entrave; non le ciel qui inspire, mais le nuage! Et cela, à cause d'un scrupule qu'elle ne pouvait comprendre. Elle n'avait pas de courroux contre ce scrupule

inintelligible : mais, fataliste et pénétrante, elle en avait prévu les conséquences. Miltoun ne tarderait pas à sentir que son amour le diminuait; même s'il continuait à la désirer, ce ne serait que physiquement. Si, par scrupule, il était capable d'abandonner la vie publique, il serait également homme à vivre avec une femme, même après la mort de son amour. Cette pensée était intolérable. Et pourtant, la vie ne pouvait avoir eu le cruel dessein en lui donnant un tel bonheur, de le lui ravir aussitôt! Son amour ne pouvait pas n'être pour elle qu'un jour d'été; pour lui une étreinte et puis — plus rien à jamais.

Soudain, la foi qu'a une femme en son charme vint à son secours; elle se sentit presque heureuse. Sûrement Miltoun l'aimait plus que sa conscience. Cette confiance était tremblante, prête à céder au premier choc. Elle passa ainsi la matinée, s'occupant machinalement aux petites besognes habituelles.

Un désir impérieux surgit en son âme : l'emmener loin de l'Angleterre et voir si les mille beautés qu'elle pourrait lui révéler n'allumeraient pas en lui l'amour des choses qu'elle aimait. Jeune fille, Andrey avait passé trois ans à l'étranger; Eustache ignorait l'Italie et les belles vallées alpestres. Mais l'image du logis du Temple fit écrouler cette vision. Ni la splendeur des paysages de montagnes, ni les chefs-d'œuvre d'un Titien ne sauraient enivrer l'amant de ces livres, de ces journaux, de cette grande carte. L'odeur de cuir emplit ses narines, aussi puissante que lorsqu'elle accomplissait, active et silencieuse, sa tâche d'infirmière. Mais Andrey fut, à ce souvenir, envahie, par la chaude émotion qu'elle avait ressentie en ces jours précieux....

Le tintement de la sonnette la fit tressaillir : Miltoun avait cependant télégraphié; l'après-midi! Elle résolut de ne rien montrer du souci qui lui obscurcissait le monde, et elle respira profondément, dans l'attente des baisers.

Ce n'était pas Miltoun, mais lady Casterley.

La surprise fit affluer le sang à ses tempes bourdonnantes. Puis elle s'aperçut que la vieille dame était tremblante et, approchant une chaise, elle demanda :

— Voulez-vous vous asseoir?

La voix sénile qui la remercia évoqua soudain en son esprit

le jardin de Monkland, baigné de la tiédeur et de l'éclat de l'été; Barbara, debout près de la barrière et dominant cette petite vieille, maintenant pâle et silencieuse. Ces traits aigus, ces yeux perçants avaient souvent hanté ses pensées; ils semblaient un mauvais rêve réalisé.

— Mon petit-fils n'est pas ici?

Andrey fit signe que non.

— Nous avons appris sa décision. Je n'irai pas par quatre chemins. C'est un désastre; pour moi, c'est une calamité. Je le connais et l'aime depuis sa naissance et j'ai eu la folie de faire des rêves à son sujet. Je me suis demandé si vous saviez combien nous comptions sur lui. Il faut pardonner à une vieille femme de venir ainsi vers vous. A mon âge il y a peu de choses qui comptent, mais elles comptent beaucoup.

Andrey pensa : « A mon âge, une seule chose compte, mais elle compte plus que la mort! » Elle resta silencieuse : A qui, à quoi parler? A cette vieille femme qui personnifiait le monde? A quoi bon, des mots?

— Je puis vous dire, à vous, continua la frêle petite voix, ce que je ne saurais dire à d'autres, car vous n'avez pas le cœur dur.

Un frisson monta de ce cœur aux lèvres muettes. Non, elle n'avait pas le cœur dur, elle avait pitié de cette vieille femme elle-même, dont l'anxiété avait assourdi les accents despotiques.

— Eustache ne peut vivre sans sa carrière. Sa carrière, c'est lui-même; il lui faut agir, conduire, exercer sa puissance. Ce qu'il vous a donné, ce n'est pas vraiment son être. Je ne veux pas vous blesser, mais la vérité est la vérité, devant qui nous nous courbons tous. Si je suis dure, je sais du moins respecter la douleur.

Respecter la douleur! Oui, cette grise visiteuse le faisait, comme le vent qui passe sur la mer en respecte la surface! Mais pénétrer jusqu'au cœur, comprendre sa douleur, cela, la vieillesse ne pouvait le faire pour la jeunesse. Autant essayer de démêler les lacets que traçaient les hirondelles dans leur vol au-dessus du fleuve. Comment pouvait-elle savoir, cette petite vieille dont le sang était glacé? Andrey avait

envie de saisir la main menue, froide, osseuse de la vieillesse, de la poser sur son sein, en disant : « Sentez et cessez! »

Pourtant elle gardait son étrange compassion pour sa visiteuse. lady Casterley reprit :

— Vous en êtes aux premiers jours. Si vous n'y mettez pas un terme maintenant, tout de suite, ce sera plus dur encore bientôt. Vous savez quelle est sa fermeté. Il ne reviendra pas sur sa décision. Si vous l'enlevez à son œuvre, la faute retombera sur vous. Je ne peux m'attirer que votre haine en vous parlant ainsi, mais croyez-moi, c'est pour votre bien comme pour le sien, en fin de compte.

Un battement tumultueux de rage ironique bouleversa le cœur d'Andrey. Son bien! Le bien du cadavre que le souffle abandonne; le bien d'une fleur sous un talon; le bien d'un vieux chien que son maître quitte pour jamais. Lentement, une chape de plomb descendit sur son cœur. Si elle ne mettait un terme immédiat... Les mots étaient prononcés, qui, elle le savait, étaient, depuis tant d'heures, enfermés en son âme. Si elle résistait, elle ne connaîtrait plus un moment de repos; elle sentirait qu'elle contraignait son amant à une vie morte, qu'elle avilissait son amour et sa fierté. Et l'impulsion lui était donnée par une autre! Penser que quelqu'un, — cette impitoyable vieille femme du monde impitoyable — avait formulé ce qui obsédait son amour et sa fierté depuis le moment, déjà si lointain, où Miltoun avait annoncé sa résolution; que quelqu'un d'autre avait dû lui dire ce qu'en son cœur elle savait depuis si longtemps être son devoir, — cela lui était un coup de poignard. Elle ne pouvait l'endurer.

Elle se leva et dit :

— Voulez-vous me laisser, maintenant? J'ai tant à faire avant de partir!

Avec une sorte de plaisir elle vit le vieux visage de sa visiteuse envahi par l'étonnement; elle remarqua le tremblement de ses mains, elle entendit sa voix bégayer : « vous partez? Avant... avant qu'il vienne? Vous... vous ne le verrez plus? » Avec une sorte de plaisir elle observa son hésitation : manifestement l'autre ne savait si elle devait remercier, bénir ou gagner la porte en silence. Avec une sorte de plaisir Andrey vit les joues flétries s'empourprer, les lèvres fanées se con-

tracter, puis, en entendant, murmurer : « Merci, ma chérie », elle se détourna, incapable de plus rien supporter. Elle pressa son front contre la vitre, essayant de ne plus penser. Elle entendit un bruit de roues : lady Casterley était partie. Alors de toutes les plus terribles sensations qu'homme ou femme puisse connaître, elle éprouva la pire : elle ne pouvait pleurer.

A cette heure, la plus amère, la plus solitaire de sa vie, elle était étrangement calme; elle voyait avec clarté, avec précision, ce qu'elle devait faire, où elle devait aller. Mais elle devait agir vite, ou elle ne le ferait jamais; vite et en silence! Elle rassembla quelques vêtements, envoya chercher une voiture et se mit à écrire.

Il ne fallait rien dire ou faire qui pût irriter Miltoun et le rendre malade de nouveau. Elle voulait écrire posément, raisonnablement. Il eût été facile de lui dire où elle allait, de s'exprimer de telle sorte qu'il volât sur ses pas. Mais trouver les paroles calmes, sensées qui le feraient attendre et réfléchir, jusqu'à ce que la séparation fût consommée, c'était une tâche qui lui brisait le cœur.

Quand elle eut fini et cacheté sa lettre elle resta immobile les mains et le cerveau engourdis, s'efforçant de penser à ce qu'elle avait à faire : Partir et c'était tout...

Lorsqu'elle fut seule dans le train, à l'abri des regards, alors seulement elle s'abandonna à son désespoir. Les volutes de vapeur blanches qui passaient aux portières, n'étaient pas plus fugitives que son bonheur ne l'avait été. Elle ne gardait aucune illusion : tout était fini. Du premier au dernier instant pas même une année. Cependant, même à cette heure, elle n'eût pas souhaité ignorer cet amour descendu dans sa tombe.

XXVII

Barbara, en revenant du logis déserté par Courtier, trouva à Valleys House un message : elle était priée de se rendre aussitôt chez lady Casterley.

Elle obéit et, en arrivant à Ravensham, trouva sa grand'-mère et lord Dennis dans le salon blanc. Ils étaient debout

devant une des fenêtres, apparemment en train d'admirer la vue. Ils se retournèrent.

— Eh bien, te rends-tu compte du mal que tu as fait? — demanda lady Casterley sans préambule.

— Anne! — murmura lord Dennis.

— Je sais; c'est votre préférée, mais ça ne changera rien à ce que je veux dire. Cette femme, à son honneur, à son très grand honneur, dis-je, est partie pour que Miltoun ne puisse la voir avant d'avoir recouvré la raison.

Avec un mouvement de surprise, Barbara s'écria :

— Oh! la malheureuse!

Le visage de lady Casterley prit une expression cruelle.

— Oui, — dit-elle, — c'est exact! Mais, chose curieuse, moi, je pense à Eustache... Cela t'enseignera peut-être à ne pas jouer avec le feu.

— Anne! — murmura encore lord Dennis, en glissant la main sous le bras de Barbara.

— Le monde, — poursuivit lady Casterley, — est le domaine des faits, et non des rêves romanesques. Tu as causé un mal irréparable. J'ai été la voir moi-même. J'ai été très émue. Sans ta conduite stupide...

— Anne, — répéta lord Dennis.

Lady Casterley s'arrêta, en frappant le sol de son petit pied.

Les yeux de Barbara étaient étincelants.

— Vous avez de la chance de m'insulter aujourd'hui! Hier encore...

A ces paroles obscures, lady Casterley s'éloigna.

— Ne la laissez pas continuer, mon oncle — dit la jeune fille —, pas maintenant.

— Non, ma chérie, — répondit lord Dennis, certainement pas. C'est assez.

— C'est ta sentimentalité imbécile, — prononça Lady Casterley — du coin opposé du salon, qui a attiré tout cela sur Miltoun.

Obéissant à une pression de la main de lord Dennis, Barbara ne répondit pas. Le bruit des pas revenant vers eux résonna dans le silence, sans qu'elle tournât la tête. Les pas s'éloignèrent, revinrent encore.

Quand lady Casterley reprit la parole, ce fut d'une voix moins dure, et plus querelleuse.

— Cet homme... comment s'appelle-t-il?... t'en es-tu débarrassée?

Barbara devint écarlate.

— Si vous insultez mes amis, je rentre chez moi et je ne vous parlerai plus jamais.

Pendant un instant, lady Casterly sembla prête à frapper sa petite-fille. Puis un sourire sardonique naquit sur ses lèvres.

— Quel joli sentiment! — dit-elle.

Lâchant la main de son oncle, Barbara s'écria :

— En tout cas je ferais mieux de partir. Je ne sais pas pourquoi vous m'avez mandée ici.

Lady Casterley répondit froidement :

— Pour t'informer, ainsi que ta mère, de la très généreuse conduite de cette femme; pour vous mettre sur le qui-vive, au sujet de Miltonn; pour te donner l'occasion de réparer ta sottise. De plus pour te mettre en garde contre...

Elle s'arrêta.

— ... Contre?...

A cet instant, on annonça :

— Lord Miltoun!

Il était entré rapidement et sans bruit, précédant le domestique, et il touchait presque le groupe, avant qu'on l'eût aperçu. Il avait l'aspect presque spectral des hommes hâlés qu'une émotion a pâlis. Et ses yeux, lançaient de tels éclairs de colère que tous trois détournèrent leur regard.

— Je voudrais vous parler à vous seule — dit-il à lady Casterley.

Visiblement, pour la première fois de sa vie, l'indomptable petite personne eut un mouvement de recul. Lord Dennis entraîna Barbara mais à la porte lui chuchota :

— Reste ici sans bouger, Barbara; je suis inquiet.

La jeune fille se tint là, sans qu'on la vît.

Les deux voix, basses et venant de l'autre bout du grand salon, étaient cependant étrangement distinctes. Une émotion intense donnait à chaque mot une portée surnaturelle, et chaque geste des interlocuteurs avait, aux yeux avides de la jeune fille, une précision curieuse. Elle entendit

Miltonn formuler ses reproches en termes âpres et amers. Elle s'avança graduellement et voyant qu'on ne l'observait pas reprit sa place à la fenêtre.

— Je ne pouvais pas, — disait lady Casterley —, assister impassible à ta ruine. Ce que j'ai fait m'a coûté beaucoup. J'ai fait de mon mieux.

Barbara vit un terrible sourire transfigurer Miltoun, sourire d'un homme défiant son bourreau de toute la puissance de sa haine. Lady Casterley continua :

— Oui, prends cet air diabolique. Hais-moi si tu veux, mais ne nous trahis pas, en gémissant, en languissant parce que tu ne peux pas avoir la lune. Revêts ton armure, descends dans l'arène! Ne sois pas un lâche, mon enfant!

La réponse de Mlitonn siffla comme un fouet.

— Bon Dieu! taisez-vous!

Un silence sinistre tomba. Ce ne fut point tant la brutalité des paroles que le spectacle de la force se révélant soudain toute nue — comme un chien féroce un instant déchaîné — qui fit pousser à Barbara un petit cri d'effroi. Lady Casterley était tombée tremblante dans un fauteuil. Sans un regard, Miltoun se dirigea vers la porte. Si sa grand'mère était tombée morte, Barbara savait qu'il ne se serait pas retourné. Elle s'élança mais la vieille femme l'écarta d'un geste.

— Suis-le, ne le laisse pas seul.

Saisie de la peur contagieuse qui étranglait cette voix, Barbara vola vers la porte. Elle rejoignit son frère au moment où il remontait dans le taxi, qui l'avait amené, et, sans un mot elle se glissa près de lui. Le visage du chauffeur parut à la portière, Miltoun fit un geste qui signifiait : « N'importe où, loin d'ici. »

La pensée passa dans l'esprit de Barbara : « si seulement je peux le garder avec moi! »

Elle se pencha et dit tranquillement.

— A Nettlefold, dans le Sussex. Ne nous occupez pas de l'essence, vous en trouverez en route. Je vous paierai ce que vous voudrez, mais allez vite!

L'homme hésita, la regarda en face et dit :

— Bien, mademoiselle; c'est par Dorking n'est-ce pas?

Barbara fit « oui » de la tête.

XXVIII

L'horloge des écuries sonnait sept heures quand Miltoun et Barbara franchirent la grande grille. Bien que la voiture fût couverte, la pluie giclait par les fenêtres ouvertes, rafraîchissant le visage de la jeune fille, et allégeant son anxiété. Maintenant que la Destinée avait été vraiment cruelle, et qu'il n'était plus au pouvoir de Miltoun d'éviter la souffrance, le cœur de Barbara saignait pour lui, et elle était attentive à s'oublier elle-même. La passivité avec laquelle son frère avait accepté son intrusion était de mauvais augure. Silencieuse dans son coin elle cherchait, de toute son ingéniosité féminine, comment pénétrer dans la demeure close de cette humeur taciturne. Il ne parut même pas s'apercevoir qu'ils s'éloignaient de Londres et traversaient le parc de Richmond...

La nuit venait rapidement; la voiture, après avoir dépassé les villas de Surbiton, roulait parmi les pins et la bruyère qu'un reste de jour défaillant endeuillait.

Enfin, Miltoun prononça, d'une voix étrange et lente :

— Si je veux, je n'ai qu'à ouvrir cette porte et sauter. Vous qui croyez que « demain nous mourrons » donnez-moi l'assurance que par ce saut je peux me libérer, et je me précipite!

Puis, pris de pitié pour Barbara qui, terrifiée, lui serrait la main, il ajouta :

— Sois sans crainte, Babs, nous reposerons ce soir dans nos lits confortables.

Sa voix était si désolée que Barbara souhaita le silence.

— Laissons-nous écorcher en silence, — murmura Miltoun — si nous n'y pouvons rien. Pardon de t'avoir alarmée.

Se pressant contre lui, Barbara supplia :

— Si seulement... Parle-moi!

Mais tout en lui caressant la main, il garda le silence.

Le moteur ralentit : le chauffeur alluma ses lanternes, sa face rouge apparut à la portière.

— Il va falloir nous arrêter, mademoiselle; je suis à court d'essence. Voulez-vous dîner ou continuer?

— Continuer, — répondit Barbara.

En traversant la petite ville, où ils firent halte pour demander

leur chemin et acheter de l'essence, elle se sentit moins malheureuse et regarda autour d'elle avec intérêt. Quand ils se furent remis en route, elle pensa : « Si je pouvais l'inciter à dormir! La mer lui fera du bien. » Mais Miltoun regardait dans le vide, les yeux grands ouverts.

Elle feignit elle-même le sommeil, pencha la tête et laissa entendre son souffle. Mais bientôt elle se sentit glisser réellement dans les ténèbres et puis ce fut le néant.

Quand elle s'éveilla du sommeil, où elle avait cru voir tomber Miltoun, la voiture gravissait une pente rapide. La lune s'était levée, une senteur forte et pénétrante emplissait l'air, comme s'il fût passé sur des lieues d'herbages.

— Les Dunes, pensa-t-elle. — Je dois avoir dormi.

Prise d'une peur soudaine, du regard elle chercha Miltoun. Il était là, exactement comme avant, droit dans son coin, les yeux fixes, sans donner autre signe de vie. Et comme un enfant arraché brusquement à la tiédeur d'un profond sommeil, elle s'accrocha à son frère. Songer qu'il était resté ainsi, la pensée absente, tout le temps où elle avait déserté son poste, l'emplissait de remords. Miltoun ne répondit pas à son étreinte; bien éveillée maintenant, honteuse, chagrine, Barbara se détacha de lui.

Elle se fit petite dans son coin : une larme filtra entre ses paupières closes, puis une autre. Nombreuses elles ruisselèrent. Elle sentit Miltoun passer son bras autour d'elle et l'entendit murmurer : « Ne pleure pas, Babs. » L'instinct la guidant, elle posa la tête sur l'épaule de son frère et sanglota amèrement. Secouée par ces sanglots, elle fut moins malheureuse, en sentant qu'il ne pourrait plus être aussi désolé. C'était un mauvais rêve dont ils s'éveilleraient bientôt. Et ils seraient heureux, aussi heureux qu'avant... ces derniers mois. Et elle murmura :

— Encore un petit peu, Eusty!

. . . . . .

XXIX

Le décès de la vieille lady Harbinger, qui eut lieu au début de février de l'année suivante, fit remettre au

mois de juin le mariage de Barbara avec Claude Harbinger.

Le charme étrange du printemps s'attardait encore aux lisières des landes de Monkland, le matin du mariage.

Barbara était déjà levée et prête à monter à cheval, quand sa femme de chambre vint l'éveiller, et, en voyant le regard étonné de Stacey s'attacher à ses bottes, elle demanda :

— Eh bien, Stacey?

— Vous allez vous fatiguer!

— Allons donc, je ne vais pas à la potence.

Sans accepter d'escorte, elle se dirigea vers la partie des landes qu'elle avait parcourue avec Courtier un an auparavant. Là-haut, sur la bruyère rase, et non fleurie encore, s'étendait un terrain plat d'un mille ou plus.

En atteignant le sommet, elle mit son cheval au galop. Elle reçut l'assaut du vent sur son visage et sa gorge, tous les muscles tendus et le sang bouillonnant : quelle parfaite ivresse!

Elle arrêta son cheval au tumulus d'où, avec Courtier, elle avait observé les troupeaux de poneys. Ce n'était plus qu'un souvenir, vague et doux. Les poneys étaient toujours là, et au loin la mer étincelante. Barbara restait immobile et sans pensée. Qu'il faisait bon vivre! Quelle plénitude et quelle douceur, quelle vigueur et quelle liberté! Au loin, vers l'Ouest, au-dessus d'une ferme isolée, deux éperviers tournoyaient. Elle ne les enviait pas, tant elle était heureuse. Soudain, l'émotion profonde, irrésistible, des sommets l'envahit.

« Je ne peux plus y tenir », pensa-t-elle.

Glissant de la selle, elle s'étendit sur le dos, et tout disparut aussitôt, sauf le ciel. Son âme s'unit à cette inimaginable sérénité. Transportée, elle ne savait plus si elle était joyeuse.

Son cheval, en mordillant sa manche, la rappela à la réalité. Elle se remit en selle et prit le chemin du retour. Elle prit un raccourci et traversa une prairie où coulaient deux brillants petits ruisseaux, formant un delta plein d'iris jaunes. Sur cette longue prairie, si variée, si bigarrée d'arbres, de rocs, de fleurs et d'eaux, le Printemps achevait son œuvre.

Soudain, suivant leur propre musique, deux coucous s'élancèrent vers les aubépines de la lande. Barbara les sui-

vait du regard, quand elle aperçut quelqu'un qui sortait d'un bouquet de hêtres : c'était madame Noël.

Barbara s'avança en rougissant. Qu'oserait-elle dire? Parlerait-elle de son mariage, en risquant de trahir la présence de Miltoun? Pourrait-elle ouvrir la bouche sans éveiller quelque douloureuse émotion? Puis, s'énervant de son indécision, elle commença :

— Je suis heureuse de vous rencontrer. J'ignorais que vous fussiez encore ici.

— Je ne suis revenue qu'hier en Angleterre pour veiller à l'enlèvement de mes affaires.

— Oh! — murmura Barbara, — vous savez ce qui m'arrive, je suppose?

Madame Noël sourit en levant les yeux :

— Je l'ai appris hier soir. Tous mes souhaits!

La gorge de Barbara se serra.

— Je suis heureuse de vous avoir revue, — répéta-t-elle; — Il faut que je me hâte.

Et après un « Adieu » doucement rendu, elle s'éloigna.

Son humeur joyeuse était tombée; son cheval même lui semblait marcher irrégulièrement.

A part les yeux, assombris encore, madame Noël n'avait pas changé. Si elle avait révélé le moindre signe de faiblesse, la jeune fille n'eût pas été ainsi émue et attristée. En quittant les écuries, elle vit que le vent apportait un nuage énorme, d'un blanc éclatant : « Ne va-t-il pas faire beau temps? » pensa-t-elle.

Elle rentra par un escalier, qui montait à la bibliothèque, qu'elle dut traverser. Là, dans un profond fauteuil, face à la cheminée, elle vit Miltoun, un livre sur les genoux. Il ne lisait pas, mais regardait le portrait du vieux Cardinal. Barbara se hâta, sur la pointe des pieds, en retenant son souffle, désirant ne pas troubler l'étrange tête-à-tête, gênée aussi par ce qu'elle venait d'apprendre et ne voulait pas annoncer. Elle s'était une fois brûlé les doigts à la flamme, elle ne recommencerait pas.

Par la fenêtre elle vit que le nuage avait crevé : la pluie faisait rage. Barbara regagna sa chambre sans être vue. En dépit de la joie qu'elle avait ressentie, là-haut, sur la

lande, cette dernière aventure de jeune fille n'avait pas eu un succès complet : elle éprouvait de nouveau les sensations d'antan, les doutes et le mécontentement qu'elle croyait morts. Fermer les yeux et être heureux, était-ce possible?

Un grand arc-en-ciel, le plus proche qu'elle eût jamais contemplé, jaillissait du parc et reprenait terre dans des champs peu distants. Une étrange lumière blanche vernissait les feuilles des arbres.

Ce moment de beauté désespérée saisit Barbara à la gorge. Elle étreignit sa poitrine pour y serrer cette rare minute.

Le pendule sonna dix heures. Demain, à cette heure... Les joues de Barbara s'empourprèrent. Dans son miroir elle les vit brûler, elle vit ses lèvres dédaigneusement retroussées, son regard étrange. Elle s'observa longtemps, si longtemps que sur son visage s'éteignit peu à peu toute trace de trouble, que sa physionomie redevint ferme et résolue. La galopade effrénée de son cœur s'apaisa; et le froid l'envahit. Détachée d'elle-même, la jeune fille contempla avec satisfaction sa calme et rayonnante beauté, qui reprenait son armure un instant dépouillée.

Après le dîner, quand les hommes quittèrent la salle à manger, Miltoun se retira dans son appartement. De tous les assistants, il avait paru le plus impassible et il avait été le plus ému. Si simple et si intime qu'eût été le mariage, il avait souffert des pauvres réjouissances accompagnant l'éloignement de sa jeune sœur. Il eût souhaité pour cadre de la cérémonie, la vieille petite chapelle, sombre et délaissée du château, pour seuls acteurs les mariés et le prêtre. Dans cette église de campagne à demi païenne, tout lui avait déplu, et le reste de la fade journée l'avait écœuré. Il troqua son habit pour un vieux veston d'intérieur et sortit sur la pelouse. Dans l'obscurité sans limites, il pourrait apaiser son irritation.

Depuis le jour de son élection, il n'était pas revenu à Monkland; depuis la fuite de madame Noël, il n'avait pas quitté Londres. Il s'était enseveli dans Londres et le travail. Par Londres et le travail il s'était sauvé. Il était descendu dans l'arène,

La rosée n'était pas encore tombée, et il prit le sentier à travers les champs. Ni lune, ni étoiles, ni vent; les bestiaux étaient silencieux sous les arbres. Et tandis que Miltoun suivait la ligne incertaine du sentier gris, qui fendait le rayonnement imprécis des pâquerettes et des renoncules, il sentit naître en lui l'impression qu'il était en présence, non du sommeil, mais d'une éternelle attente.

Il franchit le dernier échalier et arriva, sous le tilleul, près de la maisonnette déserte. De ce côté une légère grille de fer et quelques arbustes limitaient le jardin.

La maison était sombre, mais de grandes fleurs blanches montaient de la terre comme une vapeur lumineuse. Adossé à l'arbre, Miltoun s'abandonna au souvenir.

Dans les branches muettes qui retombaient autour de lui, un oiseau engourdi par le sommeil poussa une faible note flûtée; une bête nocturne froissa l'herbe à ses pieds; un papillon le frôla dans son vol, en route vers sa flamme prédestinée. Et le cœur de Miltoun s'élança avec lui, cherchant la chaleur et la lumière du flambeau éteint de l'amour. Dans le silence qui suivit, il entendit un bruit; on eût dit une branche traînée sans répit dans les hautes herbes; ce bruit croissait, diminuait, croissait encore, sans que Miltoun pût rien voir qui expliquât ce bruit surnaturel. L'impression d'une présence invisible l'envahit. Plût à Dieu de dévoiler la lune ou les étoiles, de mettre terme à cette attente, d'épandre une pâle lueur sur ce jardin, une pâle lueur en son cœur! Mais la nuit demeura obscure, et le bruit mystérieux se poursuivit. Une pensée étrange naquit en l'esprit de Miltoun : c'était son propre cœur qui errait dans ce jardin, et tentait d'y retrouver sa chaleur. Il ferma les yeux et aussitôt reprit conscience que ce n'était pas son cœur, mais quelque présence errante, inconsolée. Il étendit les mains et s'avança pour arrêter ce bruit. Comme il atteignait la clôture, il n'entendit plus rien. Il vit jaillir une flamme et une large traînée de pâle lumière blanchit l'herbe.

Il comprit qu'elle était là, dans la maison : son cœur cessa de battre. Les mains crispées, il se brisait inconsciemment les ongles sur le fer, Ce n'était pas comme par cette nuit où les fleurs rouges avaient de la fenêtre, laissé tomber vers

lui l'appel de leur parfum! ce n'était point un flot tumultueux de passion. Plus profond, plus terrible était ce nouvel élan vers l'amour. S'il était vaincu, cette fois, il ne pourrait plus se relever, mais resterait gisant, mort, sur l'herbe sombre sous ces sombres branches. Mais si l'amour triomphait, qu'adviendrait-il? Miltoun fit un pas en arrière.

Il voyait de blanches phalènes voyager par cette route de lumière, il voyait très distinctement maintenant les fleurs blanches veillant sur le sommeil des fleurs sombres. Et il restait immobile, sans pensée, presque sans émotion, étourdi par la lutte. Bientôt il fut certain qu'elle était là, dans la véranda. Il la voyait toute, et, sans se rendre compte que l'ombre le dérobait à ses regards, il attendait d'elle un cri. Mais, sans un son, sans un geste, elle rentra dans la maison. Miltoun s'élança vers la clôture. Là, encore une fois, il s'arrêta, impuissant à penser, impuissant à sentir, abandonné de lui-même. Il porta la main à sa bouche, comme pour y refouler le sang échappé de son cœur.

Les lèvres toujours couvertes, en étouffant le bruit de ses pas dans l'herbe longue, il s'enfuit.

XXX

Dans la grande serre de Ravensham, lady Casterley, debout à côté des lys japonais tenait une lettre à la main. Son visage était pâle car elle se levait pour la première fois après une grippe; et sa main n'avait plus sa fermeté coutumière. Elle lisait :

Monkland.

Un seul mot, ma chère maman, avant la levée du courrier pour vous dire que tout s'est bien passé. Notre Barbara était en beauté. Elle vous envoie avec sa tendresse un message ridicule : « vous serez heureuse d'apprendre qu'elle est en sûreté, les deux pieds sur la terre ferme ».

Un sourire un peu amer passa sur les lèvres pâles de lady Casterley. Oui, il était temps; cette enfant avait été bien près du bord de la falaise, bien près de commettre une sottise romanesque. C'était bien fini. Elle reprit sa lecture :

Nous sommes tous à Monkland et nous rentrons demain. Geoffrey est absolument désemparé : tout est changé par l'absence de notre Babs. J'ai attentivement observé Eustache et je crois qu'il est, enfin, bien sorti de cette affaire. Il réussit merveilleusement à la Chambre. Geoffrey dit que son discours sur l'Assistance Publique est de beaucoup le meilleur qu'on ait prononcé.

Lady Casterley laissa retomber sa main qui tenait la lettre. Sauvé? oui, il était sauvé. Il avait accompli l'acte nécessaire. Et plus tard il serait heureux. Il monterait maintenant vers le faîte de l'autorité désirée, dont elle avait rêvé pour lui, alors qu'il n'était qu'un tout petit être, qu'elle guidait parmi les fleurs ou les meubles des grandes salles.

Mais tandis qu'elle froissait la lettre, silhouette grise et blanche semblable à quelque fantôme menu et résolu, parmi les grands lys qui emplissaient de leur parfum la vaste serre, des ombres passaient sur son visage. Était-ce le fugitif soleil de midi? Ou était-ce l'intuition du vieux dicton grec : « Le Caractère est le Destin » la conscience de cette vérité éternelle que chaque être est enchaîné à sa propre nature, et que ce qu'un homme désire le plus ardemment finit toujours par l'asservir.

JOHN GALSWORTHY

(Traduction de G. R.)

ÉTUDES ET PORTRAITS

LORD CURZON

Lord Curzon n'a attendu ni les événements de l'Orient ni la conférence de Lausanne pour être ce qu'il a paru à tous les yeux depuis quelques mois : le représentant le plus compétent et le plus instruit de la politique du Foreign Office, le pur symbole du traditionalisme britannique. Tous ceux qui outre-Manche, en Europe, en Amérique suivent la marche de la politique anglaise, reconnaissent depuis longtemps en lord Curzon l'homme formé à toutes les disciplines anglo-saxonnes et le dépositaire de l'expérience diplomatique. Voilà des années qu'il est au premier plan toutes les fois que les grandes affaires de l'Europe sont en jeu. Il vient, quand il le faut, jouer le rôle en vue duquel il a été préparé toute sa vie. La Conférence de Lausanne a davantage attiré l'attention du grand public, parce que les problèmes y étaient posés sous une lumière plus crue : pour lord Curzon elle a été une occasion de plus de traiter la question essentielle de la politique britannique, la question de l'Orient et de la route des Indes.

Des habitudes, plus que des règles bien précises, mais des habitudes éprouvées par des années d'application, veulent que dans la politique anglaise le travail soit divisé. Les usages sociaux, les coutumes relatives au repos hebdomadaire, aux sports, aux voyages, aux loisirs ne sont pas favorables à la formation d'un homme politique qui soit personnellement au courant de tout. Dans un parlementarisme qui demeure au fond hiérarchisé, chacun a sa mission. C'en est une que d'être chef de gouvernement, leader du gouvernement, chef de l'opposition.

Même un ministre comme M. Lloyd George, qui a bousculé tant de coutumes chères à l'Angleterre, a dû, au moins à ses débuts, suivre les rites indiqués par la tradition. Parmi ces usages respectables de la politique anglaise, il en est un qui a une importance spéciale pour les affaires extérieures. A chaque époque, un membre du parti conservateur rassemble en lui toute la science du Foreign Office, toutes les idées consacrées par une expérience séculaire; il a la charge pendant longtemps de beaucoup travailler, de beaucoup apprendre; et lorsqu'il sait, lorsque l'heure est venue de paraître officiellement, il à le soin de représenter, de défendre, de faire triompher les idées directrices du Foreign Office. Il s'est appelé dans le passé Salisbury, Lansdowne; il s'appellera peut-être un jour sir W. Tyrrel : à coup sûr, il s'appelle aujourd'hui lord Curzon.

Grand, fort, sans paraître corpulent, le visage glabre, l'expression altière, le regard impassible, lord Curzon par son extérieur est déjà l'homme du haut emploi qu'il remplit. Ce qui le caractérise au premier abord, c'est la correction, la correction absolue, accompagnée d'une dignité irréprochable, un peu compassée, un peu ancienne. L'intelligence est étendue, sûre d'elle, sans hâte, fortement appuyée sur toute l'expérience, toute la documentation, tous les dossiers des bureaux, et sur une immense instruction personnelle. S'il est l'homme de son emploi par son attitude, son aspect, sa fierté naturelle, lord Curzon l'est tout autant par sa formation, par ses titres, sa situation sociale. C'est peu de dire qu'il est chargé d'honneurs, membre de l'Académie britannique, recteur de l'Université de Glasgow, président de la Société royale de Géographie, chevalier de la Jarretière, grand'croix de l'Empire de l'Inde, qu'il est lord Gardien des cinq Ports, vicomte Scarsdales, baron Ravensdale, comte, puis marquis Curzon de Kedleston. Non que ces titres lui soient indifférents : il les estime, il y est sensible, il verrait avec satisfaction un titre plus rare encore s'ajouter à ceux qu'il a déjà. Mais ce sont là les signes visibles de ce qu'il est, les marques de son savoir et sa puissance : l'essentiel de sa vie, c'est cette brillante carrière passée dans tous les grands postes où se comprend, et s'apprend la politique de l'Empire.

Né en 1859, lord Curzon est le fils du Révérend Alfred Nathaniel Holden Curzon, descendant lui-même d'une ancienne

famille dont on trouve des traces en remontant le cours de l'histoire jusqu'au XVIe siècle. Élève du collège d'Éton, puis de l'Université d'Oxford, il y a été très brillant et a laissé dans cette vie scolaire, qui a, elle aussi, ses traditions respectées dans le monde britannique, la réputation d'un grand travailleur, lauréat de tous les concours. Après Oxford, il est aussi désigné pour le Collège d'All Souls, collège sans enseignement et qui est destiné à permettre à des jeunes gens d'avenir de perfectionner librement leur culture. C'est à la sortie de ce collège que le futur lord Curzon, âgé de vingt-six ans, est appelé auprès du marquis de Salisbury, alors ministre des Affaires étrangères, qui le prend comme secrétaire particulier. Or ici commence d'apparaître cette continuité des desseins du Foreign Office, qui lui permet la formation d'un personnel politique tout nourri de ses doctrines. En Salisbury, le jeune George Curzon ne retrouvait pas seulement un ancien d'Eton, comme lui, un ancien d'Oxford, comme lui; il était placé près de l'homme qui représentait alors toute la politique orientale de l'Angleterre à l'égard de la Russie; et il allait faire son apprentissage.

La question du Bosphore et la question de la route des Indes, tel est le sujet essentiel des préoccupations du ministre sous lequel débute George Curzon. C'est le temps où la Russie cherchait à gagner de l'influence en Afghanistan, où l'Angleterre après le traité de San Stefano s'efforçait au Congrès de Berlin de faire prévaloir le principe de l'intégrité de la Turquie. George Curzon voyage en Orient. Son premier livre a pour sujet : *la Russie en Asie Centrale*, le second *la Question persane*. Plus tard, il va en Chine, au Japon, et il écrit aussi le récit de ce voyage en Extrême-Orient. Mais voici qui est significatif. Que sont ces livres? On n'y trouve aucune préoccupation du pittoresque. Ce voyageur n'a pas écrit pour captiver ses lecteurs, pour faire de beaux récits : c'est à un exposé des idées dont la connaissance est nécessaire à tous les Anglais qu'il veut procéder; c'est un véritable traité politique qu'il rédige. On reconnaît, dans ces ouvrages, la grande conception impérialiste dont Rudyard Kipling a donné l'expression poétique; on y voit paraître la magnifique vision de l'empire, de la paix britannique qui d'après l'auteur doit gouverner

l'Orient; on y saisit aussi ce qu'il y a de mystique dans la croyance à une mission donnée par le Tout-Puissant au peuple anglais dans l'intérêt de la justice, du bonheur humain et de la dignité morale du monde.

Membre du Parlement, dès 1886, puis sous-secrétaire d'État au département des Indes, et sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, lord Curzon était désigné en 1898 comme vice-roi et gouverneur général des Indes. A trente-neuf ans, il se voyait confier le poste le plus grandiose de l'Empire; et pendant sept années il exerça ses fonctions avec toute l'autorité d'un homme qui s'y était mûrement préparé, avec toute l'intelligence et la hauteur d'esprit d'un politique qui connaissait à fond sa tâche. Il s'en est acquitté brillamment, rehaussant partout le prestige britannique, faisant régner la sécurité, administrant l'Inde de manière à rendre ses budgets prospères, et laissant au moment où il est parti une de ces grandes œuvres proconsulaires qui font honneur à l'homme qui les mène à bien comme au pays au nom duquel il gouverne. A son retour en Angleterre en 1905, il fut honoré de tous, et si par sa nature, il n'était pas aisément populaire, du moins était-il respecté et admiré. En 1916, il devenait à la Chambre des lords leader de la majorité gouvernementale, et quoique ses idées sur les questions intérieures parussent souvent d'un conservatisme outrancier, il gardait en matière de politique extérieure une autorité indiscutée. Au cours de la guerre, il se ralliait à la coalition qui soutenait Lloyd George; il devenait bientôt ministre des Affaires étrangères en remplacement de M. Balfour, et c'est lui qui depuis lors dirige les affaires orientales.

Lord Curzon, avant tout, pense à la route des Indes. L'Angleterre est allée en Égypte parce que le canal de Suez conduit vers les Indes. L'Angleterre est allée au Cap, parce que le Cap est sur la route des Indes. L'Angleterre considère comme essentiels à son intérêt le sort de Constantinople et le sort de l'Empire turc, parce que la puissance qui y régnerait pourrait être un danger pour l'Inde. L'Angleterre s'occupe du Siam, de l'Afghanistan, de la Perse, de la Haute-Birmanie parce qu'il y a là autant de questions qui peuvent avoir leur répercussion sur l'Inde. Durant la guerre, les projets allemands relatifs à Bagdad ont passionné l'Angleterre pour la même raison.

On peut joindre à cela d'autres considérations; on peut parler de Mossoul et des pétroles; on peut soutenir que lord Curzon n'est pas un pur théoricien et ne se désintéresse pas des réalités économiques et financières. Sans doute. Mais avant tout c'est un homme politique, élevé dès sa jeunesse dans la pure tradition britannique et pour lui le premier devoir c'est l'Inde, le premier problème c'est l'Orient asiatique, le secret de l'Empire britannique est dans l'Hindoustan.

On peut se demander si cette conception n'a pas quelque chose d'excessif dans son absolutisme et si les événements n'invitent pas à la corriger. Faire de la Grande-Bretagne avant tout une puissance Orientale, tenir pour peu de choses en regard des grands événements asiatiques, les grandes crises européennes, c'est un programme grandiose et simple. Mais répond-il entièrement aux circonstances nouvelles? Les dernières années n'ont-elles pas prouvé que la paix du monde et les intérêts de l'Orient même, c'était sur les frontières du Rhin, et sur celles de Pologne qu'ils pouvaient être sauvés. Il a paru, un moment, que la pensée de lord Curzon avait évolué dans ce sens. Au début de la guerre, il a été des premiers à montrer que l'Allemagne menaçait l'Angleterre. Après la victoire, après la paix, lord Curzon a incliné de nouveau à croire que l'Europe ne devait pas donner d'inquiétude, et que l'effondrement de la Russie, comme la révolution de Turquie, et son alliance avec le bolchevisme, posaient des problèmes infiniment plus importants que l'application du traité de Versailles, les réparations et le trouble de l'Europe centrale. C'est vers la Mésopotamie que regarde lord Curzon et ainsi il se trouve ramené à la préoccupation de toute sa vie. On comprend qu'il ait voulu aller lui-même, lui, ministre des Affaires étrangères, à Lausanne; on comprend qu'il y ait joué avec une volonté irréductible, une partie qu'il jugeait suprême pour la politique britannique; on comprend que malgré l'opposition que rencontrent ses idées dans divers milieux politiques anglais, il les ait défendues non seulement avec hauteur et sérénité, mais avec une sorte de foi qui a sa grandeur, qui évoque tout un passé de travail chez un homme, toute une tradition politique dans un parti.

IGNOTUS

LES ORIGINES
D'HONORÉ DE BALZAC

— D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS —

Les Balssa [1] d'où est sorti Honoré de Balzac, nombreux et groupés comme une tribu, descendirent des massifs de l'Auvergne jusqu'aux plateaux de l'Albigeois sur lesquels ils se fixèrent, sans dépasser le diocèse d'Albi. Quelle était leur origine? Avaient-ils une souche commune — ainsi que le voulait Bernard-François Balssa [2] — avec la lignée des seigneurs qui tirèrent leur nom du village de Balsac situé à deux lieues de Brioude et dont l'une des branches fut l'illustre famille des Balsac d'Entragues? Au contraire de celle-ci, la leur aurait-elle été déchue, tombée à la roture, dans le chaos des invasions et la nuit du moyen âge? Pas un document ne permet d'établir pour eux une filiation certaine au delà du

1. L'orthographe du nom varie : il est écrit avec un ou deux S, et certains documents donnent Balzac, Z et C, mais assez rarement. Les femmes sont parfois nommées Balsan, Balssane, Balsam, féminin de Balsac. Le radical Bals dans la langue d'oc signifie rocher escarpé.

2. Balzac a écrit sur les prétentions à la noblesse de son père : « Je ne suis point gentilhomme dans l'acception historique et nobiliaire du mot, si profondément significatif pour les familles de la race conquérante. Je le dis, en opposant orgueil contre orgueil; car mon père se glorifiait d'être de la race conquise, d'une famille qui avait résisté en Auvergne à l'invasion et d'où sont sortis les d'Entragues. Il avait trouvé dans le trésor des Chartes la concession d'une terre faite au ve siècle par les Balzac pour établir un monastère aux environs de la petite ville de Balzac dont copie fut, me dit-il, enregistrée par ses soins au Parlement de Paris. » Introduction du *Lys dans la vallée* (p. XVII), Werdet, Paris, 1836, 2 volumes.

XVIe siècle, sans que toutefois cette absence de parchemins pût nous autoriser à nier scientifiquement leur origine noble, d'ailleurs plus que douteuse. Quant aux Balsac, leurs titres, authentiqués en 1609, par les comtes et chanoines de Saint-Julien de Brioude, datent du IXe siècle. En 814, Odo de Balsac donne au chapitre de cette église les cens et rentes qui lui appartiennent au lieu dit, et les legs, fondations et donations au couvent se succèdent : Roger lègue 30 livres en 941, Gildebert, en 944, sa maison des champs, Étienne, en 1060, douze cartées d'avoine et une géline, Hector leur constitue en 1102, 10 livres de rente. Les rapports les plus étroits existèrent entre les seigneurs et les chanoines comtes. Béraut, en juillet 1230, vend au chapitre de Brioude le lieu même de Balsac pour 20 livres avec faculté de rachat. Raoul après avoir reconnu qu'il tenait en fief des chanoines les cens et rentes qu'il avait à Balsac, leur fait la très importante donation de 2 000 écus d'or, 1 000 pour être enterré dans l'église de Saint-Julien, 1 000 pour la fondation d'une chapelle où seront ses armes « d'azur, à trois sautoirs d'argent au chef d'or, chargé de trois sautoirs du champ ». Enfin Roffec, en 1336, renouvelle la déclaration de Raoul en ce qui concerne les droits du chapitre de Brioude; son fils Guillaume est le père de Jean de Bâlsac [1], marié à Jeanne de Chabanes, le premier seigneur d'Entragues, petite ville de la Limagne mouvant du Comté de Clermont en Auvergne.

Il n'y a pas de place dans la généalogie générale des Balsac, et encore moins dans celle particulière des Balsac d'Entragues, pour les Balssa. D'où ces derniers peuvent-ils donc venir ? Voici mon hypothèse : à une époque indéterminée, sous la pression de barbares, après une révolte, ou pour toute autre cause que ce fût, épidémie, famine, déportation, etc., les serfs ou les colons de Balsac s'enfuirent ou furent chassés de leur village, émigrant dans une direction sud-ouest, sans se disperser, en groupes plus ou moins compacts. Ils n'avaient pas de nom individuel, et leur nom collectif appliqué à tous et à chacun était celui de leur lieu d'origine. Dans les contrées qu'ils traversaient, ils se disaient Balsa, Balssa, Balsac, et ce nom sans orthographe, variant avec la prononciation, se fixa

1. B. N-M. F. 20 222.

sur la descendance des familles déplacées. Doit-on à l'une d'elles ou à plusieurs la fondation du Balsac [1] situé à 10 kilomètres nord-ouest de Rodez?

Mais le gros des Balssa s'établit plus au sud, dans la partie septentrionale de l'Albigeois, et leur nombre considérable dans un territoire de peu d'étendue, et nettement circonscrit, appuie assez fortement mon hypothèse.

Quoi qu'il en soit des origines premières de ces familles, arrivons à l'étude des documents. Aussi loin que l'on remonte dans le dépouillement des compoix, livres de taille des Communautés, des registres de paroisses ou des minutes notariales, on ne trouve que des Balssa attachés à la glèbe, ou de petite condition, humbles artisans, et dans le bas clergé. Mais ils sont d'une race velue, osseuse et vivace — paysans formés par une nature revêche qui consent de maigres fruits pour de longs efforts, une nature indifférente, détruisant en un jour des mois de travaux : la gelée qui grille les herbes et stérilise les fleurs, l'ouragan qui dévaste les arbres, les vendanges et les moissons. De ces désastres qui engendrent souvent l'épidémie et la famine, ils sortent plus endurcis, plus tenaces, et le ventre creux, la fièvre aux mâchoires, ils continuent à gratter leurs segalas [2] avec une charrue primitive, soumis à leur sort, inlassablement. Toute leur vie, tous leurs désirs sont concentrés vers l'acquisition de la terre, car de la terre acquise, c'est déjà de la liberté conquise, et ils sont de la terre et à la terre, de leur premier geste au dernier, — et d'autres les suivent.

Mais si la nature ne leur est pas favorable, les hommes le leur sont encore moins; les paysans, les serfs, les colons travaillent dans un perpétuel émoi, sous les rafales des invasions; qu'elles viennent du Nord avec les Goths, les Visigoths, les Francs, toutes les variétés des tribus germaniques, ou du Midi, avec les Arabes, ils sont les victimes et l'enjeu des batailles. Les grandes marées humaines devenues étales, ils n'auront même pas la paix. C'est la guerre entre les seigneurs

1. Commune de l'Aveyron comptant 500 habitants. Le Seigneur de Balsac rendait la justice. Il y eut des Balsa de Firmy, des Balsa de Gamarus, *Archives de l'Aveyron, Séries C et E.*

2. Terres à seigle.

qui se disputent les domaines, le ravage des champs, la pillerie, le boute-feu et le meurtre. Mais la race persiste et après des mille ans de calamités, il y a ce prodige : un paysan qui laboure, sème, et récolte sur cette terre. Pour lui cependant, ni tranquillité ni repos. Voici les croisades contre les Albigeois, et l'hérétique vaincu, les routiers parcourent le pays en tondant et retondant le pauvre bétail humain de sa rare et triste laine. Nu et dans la plus affreuse détresse, il travaille, soutenu par son long rêve millénaire : dire sienne cette boue qui colle lourdement à ses sabots et qui donne le pain. De nouveau la guerre; les Anglais assiègent les châteaux et vivent sur la campagne; puis les catholiques pourchassent les protestants [1]...

Après avoir échappé à tant de massacres, lorsque le paysan commence à se distinguer de la terre aux yeux du seigneur qui lui en concède quelques morceaux, de quelles charges et de quelles servitudes celui-ci ne grève-t-il pas ce champ à regret libéré! Il est au travailleur, mais ses fruits ne lui appartiennent point. Les droits du seigneur le dépouillent et lui laissent à peine de quoi subsister. Il paye la taille et le taillon, le cens, le champart, et le décimateur ne lui fait grâce ni d'une gerbe ni d'un setier. Tout événement est l'occasion de lui enlever ce qui pourrait lui rester : pour le roi, pour le dauphin, pour l'évêque, pour le baron... Il se courbe sous le faix, et cette terre qu'il a tant convoitée, il doit en laisser des parties sans culture [2] : la récolte ne payerait pas le seigneur...

Malgré tous ces fléaux, malgré tout, le paysan ne disparaît point... Il lui fallut une force constante d'élément pour survivre, se perpétuer, sortir de la terre, en avoir, la garder et l'agrandir [3]!...

1. « 1581. L'archevêque de Médicis, évêque d'Albi, fait mettre le siège devant la Garde Viaur qui lui appartenait et qui était occupée par des hugenots, lesquels M. de Cornusson poussa si fort qu'il les prit de vive force et les tua tous sur place. » (*Etudes historiques.*)

2. En 1734, les États Généraux du Languedoc ordonnèrent une enquête sur l'état de l'agriculture dans la province. M. de Caumels fut nommé commissaire pour le diocèse d'Albi, et d'après son rapport, de nombreuses terres étaient abandonnées par suite de l'extrême pauvreté des paysans. La communauté de Montirat avait 600 seterées de terres incultes. La seterée variait de 33 ares à 2 hectares 16 centiares.

3. Les conditions du travail de l'ouvrier agricole sans terre, étaient d'une extrême dureté. Le 20 avril 1726, le conseil de Labruguière, en exécution de

Au commencement du XVIIe siècle, vers 1600, les Balssa sont disséminés dans une contrée qui a la forme d'un trapèze irrégulier. Il s'inscrit au nord, de Bar-et-Bor à la Salvetat, dans le Rouergue, au midi, de Monestiès au Ségur, dans l'Albigeois, les lignes du haut mesurant 20 kilomètres et 7 celles du bas, les côtés ayant 20 kilomètres environ. Leur densité n'est pas égale sur ce territoire et il n'y a que des attardés dans le Rouergue. Le plus grand nombre des familles a passé le Viaur, frontière des provinces, pour s'établir sur les plateaux de la rive gauche, de la Garde à Mirandol Bourgougnac, avec, au centre, Montirat, du diocèse d'Albi, dans la Sénéchaussée de Toulouse. Cette communauté comprenait en paroisses et en annexes : Saint-Christophe, Saint-Dalmase, Saint-Martin de Canezac, Saint-Michel de Darnis, Saint-Jacques de Montirat, Saint-Thomas de la Garde-Viaur, chacune ayant des Balssa qui figurent sur les registres paroissiaux, dans un cours ininterrompu de deux cents ans.

Montirat [1], ses maisons rouges et noires serrées autour de

divers arrêts du Parlement de Toulouse, avait fait un règlement sur le prix de ses journées et fixé ses obligations envers les propriétaires. Pour tailler et provigner, 7 sous et une pinte d'arrière-vin; pour bêcher, fossoyer, viner, 10 sous et une pinte d'arrière-vin; pour tous les autres travaux, du 1er mars au 20 septembre, 10 sous, du 1er octobre au 1er mars, 7 sous; pour faucher, 15 sous les hommes, 5 sous les femmes. La journée partait du lever du soleil et finissait à son coucher. Si les ouvriers refusaient de travailler : la première fois, ils étaient condamnés à une amende de 10 livres; la seconde, ils avaient le carcan; la troisième, ils recevaient le fouet.

1. Au commencement du XIe siècle, Montirat est cité à propos des différends qui s'élevèrent entre les héritiers d'Iscanfred, seigneur du Rouergue, et les moines de Saint-Martial de Limoges, auxquels il avait donné une terre tenue en alleu, située entre le Viaur et l'Aveyron. L'un des protestataires, Guy, ayant été excommunié par l'Évêque de Rodez, s'était retiré dans le château de Montirat. Vers 1050, un chevalier de Najac y est enfermé et s'en évade.

Les archives du Prieuré du Ségur contiennent des documents sur Montirat. Au XIIe siècle, Bégon de Montirat, « Monte Irato », puis Ugo et Estèves font des donations à ce prieuré. En 1232, Raymond VII comte de Toulouse, par une convention passée à Cordes le 2 mai, cède le château de Montirat à Durand, évêque d'Albi, sous la réserve de l'hommage, cession confirmée en 1282, par Philippe le Hardi, et confirmation renouvelée par Philippe le Bel qui ajoute à ces biens, La Garde, ayant appartenu à Ozilis de Morlhon et à sa femme condamnés pour crime d'hérésie.

L'évêque d'Albi, Pierre Neveu, étant mort en 1434, les chanoines, conformément aux décisions du Concile de Bâle, élurent pour le remplacer, Bernard de Casilhac, tandis que le Pape, sur la recommandation de Charles VII, nommait l'Évêque de Chartres, Robert Dauphin. Les deux compétiteurs à l'évêché d'Albi

l'église trapue, s'étage en demi-cercle, à flanc de coteau, sur un rocher, soutenu au-dessus de la route par un rempart circulaire, et prend, au soir, l'aspect d'une forteresse saccagée, dans un trou environné de sombres collines. Ce fut un grand village puissant qui commandait à toute la région, actif encore aux XVIIe et XVIIIe siècles, avec son notaire, ses officiers, ses artisans, ses marchands, ses prêtres, ses bourgeois, et maintenant la vie s'en est retirée; des toits effondrés entre des murs à longues lézardes gisent en ruine et personne ne se préoccupe de les relever, les gens partis ailleurs sans espoir de retour; des arbustes poussent dans les cassures des dalles brisées des foyers déserts [1]. Quelques familles plus attachées au roc natal s'y meuvent encore, lentement, au ryhtme des saisons, dans l'isolement de tout, sensibles à la voix des cloches qui carillonnent les mariages et les naissances et, plus souvent, tintent le glas.

Un ruisseau, le Lézert, qui devient parfois un torrent furibond, emportant les terres, les arbres et les maisons riveraines, en contre-bas des remparts, anime ce paysage de pierres brûlées d'un reflet argenté et d'une sorte de rire clair. Les bords de son lit de cailloux sont plantés de pommiers, et les pentes des collines au pied desquelles il vagabonde, sont hérissées de châtaigneraies, coupées de pâturages vert tendre où paissent de hauts bœufs roux parmi les grognements et les galopades de cochons blancs et noirs. Parfois une masse de rochers

soutinrent leurs prétentions les armes à la main. Montirat qui était occupé par les partisans de Bernard de Casilhac, fut d'abord assiégés par Rodrigue de Villandrando, chef de routiers, qui se détourna de Château pour aller piller les biens de son défenseur Flotard, seigneur de Bar. Mais Guillot d'Estaing, sénéchal du Rouergue, à la tête des troupes royales, reprit le siège de Montirat qui fut emporté d'assaut le 3 mai 1437. Il y eut des pilleries, des voleries, des viols et des feux-boutés. En 1570, Montirat et la Garde-Viaur avaient une garnison de 30 hommes payés par le diocèse. Les guerres avaient tellement appauvri leurs habitants, qu'ils durent demander en 1590 une réduction de leurs impôts. Les armes de Montirat sont : de gueules chaussé d'argent.

1. D'après le *Dénombrement du Diocèse d'Albi en* 1709, Montirat comptait à cette date, 320 hommes, 430 femmes, 620 enfants, 4 prêtres et 4 religieux. En 1735, il n'y avait à Montirat aucun noble ni aucune personne vivant noblement. Le diocèse comprenait en dehors des seigneurs justiciers, 199 seigneuries et 233 gentilshommes. Les Évêques d'Albi étaient barons de la Garde-Viaur et vicomtes de Montirat : la justice était rendue en leur nom. En 1789, Montirat leur versait 3 900 livres et 4 setiers d'avoine.

affleure, toute rose, les ombres bleues et, d'autres rocs sont comme debout, avec des profils secs.

A Montirat même il y avait plusieurs familles Balssa qui semblent avoir été des plus prospères. Charles Balsa, marchand de la ville, possède en 1646, une habitation comprenant : maison, grange, jardin, petite étable, estimée 50 livres pour l'impôt; et il est riche d'une vingtaine de propriétés : bois, pâtures, champs, nogarèdes, qui valent plus de 1 000 livres [1]. Un sieur François Balsa, marié à Marie Gayrard, fille de Me Pierre Gayrard, notaire de Montirat, est en 1693, lieutenant de la Compagnie Bourgeoise [2].

L'église est desservie en 1666 par Gabriel Balssa, vicaire, qui baptise, le 25 juillet de cette année, Jeanne Reynes, fille de Jean et de Françoise Balssane, le parrain étant Louis Balssa de Palleporc, la marraine Jeanne de Coudert du lieu de Lunac, en Rouergue. Charles Balssa, prêtre de Montirat, mort à quarante et un ans, le 4 décembre 1683, est enterré dans une chapelle. D'autres Balssa furent curés de Saint-Jacques : l'un d'eux marie, le 7 février 1730, Marie Balsa et Jean Ichard; en février 1770, c'est encore un Balssa qui unit Jean-François Durand, fils de feu Anne Balsa, et Catherine Vedel.

Mais les Balssa sont nombreux surtout dans les terres, et il n'est guère de village, de hameau ou de masage qui n'en compte quelques-uns. Ils ont des liens de parenté sans que l'on puisse en fixer exactement le degré; et la condition de toutes les familles est la même, à part certaines, composées d'individus mieux doués ou plus chanceux, et qui sortent, ou d'autres que le malheur accable et maintient au-dessous du niveau commun. Les traits distinctifs de la tribu sont une volonté tendue, jamais fatiguée, inaltérable, de s'accroître en biens et en puissance, le besoin de primer : de là une étroite solidarité entre ses différents membres, qui se soutiennent et s'épaulent comme dans une confrérie. Leurs mariages, de filles ou de garçons, limités à un groupe restreint de familles les fortifiaient encore.

1. Archives du Tarn, à Montirat, *Compoix du taillable des Communautés de la Garde-Viaur et Montirat.*

2. Archives du Tarn, E. 2 904.

Sur les actes, les Balssa sont qualifiés de brassiers, paysans, laboureurs, sans que chacun de ces qualificatifs désigne une situation strictement définie. Le même Balssa figurant dans plusieurs pièces est dans l'une brassier et dans l'autre laboureur. Toutefois, on employait plus particulièrement les mots laboureurs et paysans, pour désigner les fermiers et les propriétaires, celui de brassier était réservé à l'homme qui fournissait à d'autres le travail de ses bras, mais les laboureurs et les paysans pouvaient être aussi brassiers s'ils n'avaient pas assez de terre pour les occuper toute l'année.

La première station des Balssa, en quittant le Rouergue, est la Garde-Viaur, village frontière accroché aux pentes roides d'un coteau qui produit un vin rouge, âpre et fruité, excellemment potable après l'hiver. Ce sont des paysans, des vignerons et des artisans. Il y a dès le XVIe siècle, une famille de charpentiers qui exercent de pères en fils, soit à la Garde, soit dans les villages proches : Jean Balssa marié à Marguerite Segons, Pierre Balssa à Isabeau Miquel, Bernard Balssa à Jeanne Murat, etc.

A partir de la Garde-Viaur, l'agglomération des Balssa devient très dense autour de Montirat, et l'on ne saurait établir la généalogie de toutes ces familles entremêlées, changeant parfois de lieu, sur les données souvent imprécises des registres de paroisses. Citons seulement leurs principaux centres et notons les individus qui ont marqué parmi les gens de la tribu.

Dans la boucle même du Viaur, derrière la Garde, on trouve le Cros avec des Balssa, brassiers, la Baute, puis en remontant la rivière, la Vicasse, la Brègue, village où les Balssa furent prépondérants pendant deux siècles, alliés aux Cathala, aux Reynes, aux Lamic, aux Rassanel, généralement qualifiés laboureurs, l'un d'eux seul, Pierre, étant déclaré vigneron. A la limite extrême, au nord, sans compter Bar-et-Bor, Laurelié et la Salvetat, dans le Rouergue, il y a Jouqueviel et les Infournats; ce dernier hameau qui eut comme doyen, en 1771, Jean Balssa, fut un des points actifs d'une des branches de la famille. Si l'on descend trois ou quatre kilomètres vers le sud-ouest, on arrive à un groupe de villages et de masages, qui réunit le plus de Balssa, parmi lesquels on découvre les

ancêtres d'Honoré de Balzac, dès la fin du XVIe siècle. C'est une couronne sur les hauteurs qui entourent Montirat; la Pégarié, la Pradelle, Canezac [1], la Nougairié, le Vergnet, la Régaudié, Gaffatou, la Bordarié, Palleporc, le Pouget, la Bessède, la Nauquié, et dans l'excentrique, le Puech, les Angles, Mirandol-Bourgougnac, Pampelonne, Monestiès, la Parrouquial, et le Ségur. Il y en eut encore au Truel, à la Cabane, aux Avreniés, au Gourc, à la Fabrié, au Bosc, au Tel, au Mas del Mas, à Cervelier, à Camalières, à Saint-Michel-de-Darnis, à Donnazac. Pas un de ces villages qui ne comptât des Balssa, les plus puissants établis à Gaffatou, qui eut un marchand Jean Balssa en 1731, et où naquit Augustin Balssa, chanoine de l'église collégiale Saint-Salvi [2] à Albi et directeur du séminaire, homme riche qui pouvait laisser à ses héritiers, par son testament mystique du 12 novembre 1760, quelques milliers de livres. En 1784, un Jean-Pierre Balssa, également de Gaffatou, a le titre de bourgeois. Palleporc et la Bessède possédèrent aussi des familles qui s'élevèrent au-dessus des branches ordinaires. Sous la Révolution un Louis Balssa devint officier municipal de Montirat, un autre du Ségur. De 1600 à 1800, plusieurs centaines de Balssa, inscrits sur les registres de paroisses, vécurent dans un territoire qui n'avait pas 300 kilomètres carrés! Les noms qui reviennent le plus fréquemment dans leurs pactes de mariages sont ceux des Madern, des Lagrifoul, des Roumegoux, des Gayrard, des Blanquet, des Granier, des Alaux, des Pilot, des Nouvialle, des Miquel, des Albar, des Fricou, des Tressols, des Mercadier, les alliances se contractant très fréquemment entre consanguins d'un degré peu éloigné.

Avant 1600, il est difficile d'établir la généalogie de la famille directe d'Honoré de Balzac, mais à partir de cette date, elle est certaine. Antoine Balssa, de la Pradelle [3], décédé le 10 février 1677, à soixante-dix ans, avait épousé en 1642 Marguerite Pradines qui mourut le 29 juillet 1647 après avoir accouché d'une fille, Marie Balsane, morte elle-

1. Canezac avait été anciennement le chef-lieu paroissial du territoire de Montirat.
2. Église abbatiale élevée en 942 par l'évêque Miron et l'abbé Gousbert.
3. Nom qui signifie : mauvaises prairies naturelles par manque d'eau.

même la veille. Remarié le 19 novembre 1647 avec Jeanne Casté des Infournats, il en eut de nombreux enfants, et le premier, Bernard Belssa, né le 5 décembre 1648, fut le trisaïeul d'Honoré de Balzac. Brassier à la Pradelle, masage d'une dizaine de maisons situé à 500 mètres au nord-ouest de Canezac, il se maria d'abord avec Marie Calmettes, du village del Mas, en 1671, et sa femme mourut le 11 novembre 1677 en accouchant d'un garçon, Pierre Balssa († 17 juillet 1694). Il prit en secondes noces Antoinette Miquel [1], fille d'un brassier, qui lui donna deux fils, Bernard Balssa (12 février 1684-8 novembre 1754) et François Balssa (20 octobre 1686-?).

Ce dernier épousa, en 1712, Catherine Bosc, et après son mariage, quitta la ferme paternelle, pour s'installer dans le village de sa femme, à Laurelié, paroisse de Bor en Rouergue. Avant son départ, il passe des accords avec son frère resté à la Pradelle, accords par lesquels il reçoit 260 livres, 210 de sa part sur son père, et 50 sur sa mère. Trois ans plus tard son aîné lui remet 160 livres en argent, plus un mulet. Ces diverses conventions n'indiquent pas la misère.

Bernard Balssa avait épousé en décembre 1703 Jeanne Nouvialle, fille de Jean Nouvialle, maçon, et de Jeanne Casté, du village de Flausin en Rouergue. Il est à remarquer que les deux frères prirent leurs femmes en dehors de l'Albigeois. La dot de Jeanne Nouvialle qui montait à 350 livres était considérable pour l'époque et son père le maçon était plus qu'un ouvrier. En 1718, il payait à Flausin, 32 livres, 3 sous, 6 deniers d'impôts.

De ce mariage naquirent sept enfants : Marie Balssa (14 août 1708-16 novembre 1708), Jeanne Balssa (21 mars 1712-25 janvier 1773), Bernard Balssa [2] (15 janvier 1716-22 mai 1778), Anne Balssa (19 février 1719-12 mars 1722), Marie Balssa (19 septembre 1721-?), Antoine Balssa (12 avril 1727-14 février 1771), Jean Balssa (7 février 1731-3 novembre 1773).

1. Le septième avril (1718) morte et ensevelie le lendemain au cimetière de Canezac Thoinette Miquele veuve de Bernard Balssa de la Pradelle, présents Bernard Balssa et François Balssa ses fils. *R. de P. de Canezac.*

2. Le quinzième janvier né et baptisé le lendemain, Bernard Balssa fils d'autre brassier et de Jeanne Bonnevialle (Nouvialle) mariés de la Pradelle. — C'était le grand-père d'Honoré de Balzac.

A. de Montirat, série G. G. (N° 4).

Marie Balssa épousa François Lacombe, et Jean Balssa, Mariane Pilot. Malgré cette famille nombreuse, Bernard Balssa, peut-être aidé par son beau-père Jean Nouvialle, acquit plus de vingt petites pièces de terre. Dans un testament daté du 6 janvier 1732 (mort seulement en 1754) il pouvait laisser à chacun de ses trois fils, Bernard, Antoine, Jean et à sa femme, 170 livres, à ses filles, Jeanne et Marie, chacune 150 livres. Ils avaient comme voisins ou parents, des Pilot, des Alaux, des Madern, des Marty, des Dallet, des Blanquet. des Durand, tous laboureurs du même village.

Bernard Balssa, le grand-père d'Honoré de Balzac, épousa en août 1743, Marie Blanquet qui mourut le 13 juin 1744 sans enfants. Il se remaria le 4 octobre 1745 avec Jeanne Granier qui eut une nombreuse progéniture. Bernard Balssa suivit sa seconde femme à la Nougairié [1] où les Granier étaient installés depuis plus de cinquante ans, en compagnie d'autres Balssa, des Plancade, et des Madern. C'est un petit masage à l'extrémité du village de Canezac, et distant de cinq cents mètres à peine des maisons de la Pradelle. Le ménage y eut en vingt années onze enfants : Bernard-François Balssa (22 juillet 1746-19 juin 1829); Jean Balssa (5 octobre 1748-11 juillet 1825); François Balssa (21 décembre 1750-30 décembre 1750); Pierre Balssa (9 février 1752-?); Jean-Pierre Balssa (28 mai 1753-16 juillet 1829); Marie Balssa (7 octobre 1755-21 décembre 1832); Charles-Alexis Balssa (9 novembre 1757-29 janvier 1793); Marthe Balssa (17 octobre 1759-?); Joseph Balssa (19 août 1761-21 avril 1836); François Balssa (26 septembre 1763-12 octobre 1818); Louis Balssa (18 février 1766-26 avril 1819).

Bernard-François Balssa, l'aîné, fut le père d'Honoré de Balzac.

C'est un beau jour de septembre, en Albigeois. Les prairies qui montent et s'évasent jusqu'au ciel tendre, sont d'un vert frais et léger, dans une lumière immobile sans que l'on voie le soleil. Le coude d'un chemin cerne d'une

1. Nojerais, Nougarède, Nougairié, Noiseraie, lieu planté de noyers. Ce masage ne figure pas dans la carte de la France dressée par ordre du ministre de l'Intérieur (Tirage de 1901).

coulée blonde les pentes d'un coteau. Entre les arbres quelques toits bruns : sur une haie, il y a des linges d'une blancheur azurée. On entend le grincement d'une lourde charrette et la voix du conducteur qui nomme ses bœufs. Derrière moi, une mère appelle son enfant avec des cris aigus. Je descends de Montirat : je vais en pèlerinage à la Nougairié.

Après avoir passé le Lézert sur un pont qu'encombre une troupe de grosses oies indolentes, on peut atteindre l'illustre masage, en montant droit à travers les prairies et les châtaigneraies, ou par un sentier qui contourne à gauche le coteau pour rejoindre la route de Mirandol. En le suivant, je longe des terres rouges semées de blocs de rochers, des buissons chargés de mûres noires, des boqueteaux, des friches où se tordent quelques noyers. La piste s'enfonce, les haies se rapprochent, et l'on marche sous un dôme de verdure empli de chants d'oiseaux. Il faut éviter des bouses de vache, des trous d'eau pourrie, des rouins de vase grasse. Par des éclaircies on aperçoit des prés et des labours enclos de murs bas. Un rire de fille s'élève...

Le chemin débouche sur la route devant la Pradelle, presque village avec ses maisons tuilées de rouge, et en pleine clarté, Canezac apparaît, de rose et de chrome délicat dans un fouillis de branchages, de feuilles et de brindilles, et au-dessus se dresse et brille le toit du clocher. A peine trois cents pas, et derrière le village, un chemin creux que bordent des arbustes et de ces poiriers sauvageons qui donnent des fruits durs, caillouteux et sucrés, puis, passé cent mètres, voici la Nougairié, deux groupes de maisons séparés par une sente perpendiculaire qui descend le versant nord du coteau. Bernard François naquit dans celui de gauche, une ferme à trois corps de bâtiments élevés d'un étage surmonté d'un grenier, construits sur trois lignes d'un rectangle.

Quand je pénètre dans la cour, une jeune femme enceinte, édentée et livide, les cheveux tirés et rares, surveille ses cochons qui se bousculent autour de l'auge. Elle tourne à peine la tête et elle ouvre sur moi des yeux immensément stupéfaits. Elle est immobile et muette. La cour est dans l'ombre. Seul un mur ensoleillé vibre, tout vermeil, comme

frotté de poudre de corail et d'or, avec des traînées d'argent et de noir. Au-dessus, un ciel pur. Pas de bruit, si ce n'est le grognement heureux des cochons. J'interroge la jeune femme.

— Est-ce bien ici la maison des Balssa?

— Moi je ne sais pas... mon mari me l'a raconté...

— Je puis la photographier...

— Ah! si vous voulez.

Elle suit mes mouvements avec intérêt. Elle dit, après avoir hésité un instant :

— C'est peut-être que vous pensez à l'acheter...

— Non... Non...

— Ça tombe en ruine... le bâtiment à gauche a été refait... il y a cinquante ans... le reste aurait besoin de réparations !...

Je prends un autre aspect de la cour, cet escalier coudé, aux marches de dalles grises à moitié disjointes qui se tiennent par miracle en équilibre. Il monte jusqu'à une porte qui s'ouvre sur le palier, toute noire.

— Venez-vous d'Albi pour voir ça?...

Elle est amusée de cette supposition et elle se rit à elle-même, en me considérant avec une certaine pitié.

— De plus loin...

— De Toulouse?

— Non...

— De Paris!...

Et ce mot jaillit en exclamation, Paris! comme s'il représentait le départ d'un voyage incroyable.

— Oui...

— De si loin... et pour ça... vous vous êtes dérangé pour pas grand'chose...

Je pousse une petite barrière à claire-voie et je fais le tour de la ferme. Au nord c'est un pré et un beau paysage de doux vallons. Je reviens dans la cour. Je cause. Les Balssa, c'étaient des gens comme nous qui travaillaient la terre. Oui, on en parle encore. Ils étaient nombreux dans le pays. Un Balssa tout dernièrement a quitté la Régaudié. C'était un richard. Il a vendu ses biens cinquante mille francs. Il est allé à Carcassonne pour faire le marchand de volailles. Honoré de Balzac — elle ébauche un geste de par-

faite ignorance — non, je n'ai jamais entendu parler de celui-là, jamais...

Comme je lui souhaite bonne chance, et que j'ai déjà le dos tourné, la jeune femme me crie :

— Monsieur... Monsieur... dans le cas que vous l'achèteriez... vous n'oublieriez pas les réparations.

Au crépuscule où traînent encore de violentes bandes de pourpre, Montirat est comme une masse de rochers noirs et ronds, et cette fumée qui s'en échappe monte certainement de la crevasse d'une caverne. Mais le Lézert, opale et vert de cuivre, met un rire de malice, entre les lèvres sombres de ses rives.

En entrant à la Nougairié, Bernard Balssa et Jeanne Granier apportaient leur courage, et ils n'étaient pas sans quelques biens. Par un labeur ininterrompu, s'ils échappaient aux maladies et aux catastrophes, avec une âpre économie, ils pouvaient vivre sur leur petit domaine, heureux. Ils ont une maison, une grange, une cour entourée d'une pâture et d'un jardin : ils ont des prés, des friches, une vigne sur la route des Infournats et une terre même, près de la Garde-Viaur. Mais les enfants viennent avec générosité tous les deux ans et moins, dans le jeune ménage... Et leur patrimoine à chaque nouvel arrivant semble se rétrécir...

Quelle fut la destinée de la descendance de Bernard Balssa et de Jeanne Granier? On ne peut la suivre jusqu'à la fin que pour certains individus; les autres ayant quitté le pays, leurs noms disparaissent subitement des registres de paroisses et des actes notariaux. Jean Balssa, le second fils, à dix-huit ans brassier au Vergnet, épousa le 4 février 1777, Marie Lacombe de Blanchefort dont il eut sept enfants. Installé à la Régaudié, il semble avoir été un de ceux qui réussirent le mieux de la famille [1].

François Balssa mourut à l'âge de neuf jours. Je n'ai

1. « Le même envoi de ta mère m'apprend que mon frère premier né après moi est mort à soixante-dix-neuf-ans, le onze de ce mois, laissant une famille considérable, désolée, et que ce coup a tellement frappé l'un de ses fils, notaire, qui m'écrit cet événement, qu'il se dispose à quitter le pays pour se rapprocher de nous dans celui-ci... Quoique cette mort ne change rien à mes affaires, elle

aucun renseignement sur Pierre Balssa. Le cinquième, Jean-Pierre Balssa, marié à Cécile Saulève, était encore à la Nougairié en l'an VI. Il achetait, le 8 juin 1782, à Bernard Tressol de Canezac un tronçon de terre contenant cinq châtaigniers et quelques petits noyers, situé au lieu dit la Mostarelle pour la somme de 49 livres 10 sols. En juin 1793, son cousin Jean Balssa, fils de feu autre, citoyen de Canezac, « étant à la veille de partir pour la défense de la patrie », lui remettait 347 livres qu'il s'engageait à lui rembourser dans deux ans. Marie Balssa figure sur plusieurs actes, elle quitta la Nougairié pour la Pradelle où elle mourut célibataire. Rien sur Charles-Alexis Balssa, sinon qu'il eut comme parrain Jean Albar, fils de maître Albar, notaire, fait particulièrement intéressant pour les fréquentations des Balssa à cette époque. En mars 1789, il fit son testament dans lequel il désignait sa mère Jeanne Granier comme son héritière générale et universelle, sous réserve d'employer 24 livres pour des messes. Sur cet acte, il est qualifié d'ouvrier à la journée. Marthe Balssa fut très probablement en service dans différentes maisons. Le 8 février 1785, elle épousait Guillaume Viallelcs « habitante depuis un an au village de la Coste, paroisse de la Feuillade ». Les témoins étaient sa mère et son frère, Jean Balssa, laboureur de la Régaudié. Avec Joseph Balssa nous retrouvons un fils de Bernard qui connut la prospérité. Celui-là apprit le métier de forgeron, sans doute d'un Madern qui exerçait à la Nougairié et s'établit à Montirat. Il y gagna une véritable petite fortune. En 1816, son nom est écrit Balza et il est devenu serrurier — il possède plus de quarante parcelles de terre, et en 1818, il augmente encore ses biens. François Balssa [1], marié

m'afflige beaucoup, parce que ce frère par une conduite et un amour du travail qui excitent les regrets de tout le pays a obtenu une aisance marquante. » *Lettre de Bernard-François Balzac à son fils Honoré*, 25 *juillet* 1825. Collection Spoelberch de Lovenjoul.

Sur la matrice du rôle pour la contribution foncière du canton de Monestiès année 1813, la maison de Jean Belssa est comprise dans la 9e classe, et il est taxé pour trois portes et fenêtres. En 1818, son revenu est estimé à 419 francs et il possède dans la commune de Montirat plus de trente pièces de terre, prés, vignes, bois, châtaigneraies, labours. On le qualifie : cultivateur à la Régaudié.

1. François Balssa, fils de Bernard, laboureur, et de Jeanne Granier, mariés, de la Nougairié de Canezac, est né environ minuit le 26 septembre 1763, fut baptisé le même jour dans l'église du dit Canezac par nous même recteur qui

le 15 nivôse an VI, avec Marie-Anne Segons, d'une famille déjà alliée aux Balssa, émigra à Palleporc. Il avait eu comme parrain Bernard-François, alors âgé de dix-sept ans, qui signa sur le registre de paroisse de Canezac. Le 28 novembre 1792, il louait à Antoine Besset une maison à la Pradelle, pour sept ans, trois années étant payées d'avance. De ce mariage naquirent plusieurs enfants. Louis Balssa épousa le 20 thermidor an VII, Jeanne-Marie Fricou. Veuf, ce dernier eut une destinée tragique. Accusé du meurtre de Cécile Soulié, fille servante, enceinte de six mois, étranglée dans la nuit du 5 au 6 juillet 1818, près de la fontaine de Fexeire, il fut condamné à mort le 14 juin 1819 par les Assises d'Albi, et exécuté le 16 août sur la place du Manège. Une tradition veut qu'il ait été innocent, et que, pour des raisons obscures, il ait payé à la place du vrai coupable.

Quant à Bernard Balssa et à Jeanne Granier, quelles luttes ne durent-ils pas subir, quels efforts ne durent-ils pas donner, pour se maintenir au niveau de leur entrée en ménage, avec même le désir constant de le dépasser! Bernard-François Balssa en fut d'abord le témoin, puis il apporta à ses père et mère l'aide de ses bras vigoureux et d'une intelligence exceptionnelle dans son milieu.

Les terres à cultiver étaient médiocres et les laboureurs les cultivaient mal, en y donnant cependant toutes leurs forces, jusqu'à épuisement. Il n'y a guère sur le plateau de Canezac que des segalas, champs ensemencés de seigle, la lise mêlée de gravier ne permettant pas les moussonlars qui produisent du froment. On gratte le sol avec une charrue sans roue à coutre épais qui n'ouvre qu'un sillon peu profond, et pour une moisson nourrissant à peine le travailleur, il faut deux ou trois labours. On sème aussi des petits grains, du méteil, de l'orge, puis des fèves, du chanvre et du lin. La récolte faite la terre se repose deux ans, mais l'homme ne se repose pas, et sa vie reste misérable

Dans ce vallon du Lézert à sa source, parsemé de noyers et de châtaigniers, assis près de l'eau chantante, à quoi

dessous soussigné, parrain Bernard Balssa frère du baptisé, marraine, Françoise Alaux, le parrain soussigné, la marraine a dit ne savoir. Vialar, Balssa. — Archives de Montirat.

pouvait rêver Bernard-François, en gardant son maigre troupeau? C'est un petit gars robuste, aux yeux rieurs et au front volontaire. Il est dans sa douzième année, et il a déjà vu cinq frères et une sœur venir lui disputer une pitance plus rare à chaque arrivant, Le Jean, son cadet, a eu neuf ans en octobre, il le remplacera auprès des bêtes; Bernard-François s'associe à l'ahan paternel... Et le voici, les mains gonflées, les jambes rompues, devant l'âtre vaste où flambe le bois sec et siffle le bois vert. Il y a des lits dans tous les murs, des paillasses rugueuses, bourrées de seigle, sur lesquelles dorment les frères et la sœur, avec un souffle sonore et court : on entend, au-dessous de soi, les animaux qui remuent dans l'étable. Le père et la mère sont silencieux, seulement éclairés de face par la pétrelle qui grésille. Puis Bernard Balssa, fils d'autre, lui-même fils d'autre, raconte des histoires de la famille qui se perd dans la nuit des temps. Et c'est une lutte pour avoir de la terre, qui a commencé, il ne sait pas quand, tellement elle est vieille. Ce petit lot, qui est près du Bosc, il le tient de Bernard Balssa marié à Antoinette Miquel, et celui-là le tenait de son père, qui le tenait aussi de son père. Quelles années de durs travaux, si l'on veut se faire honneur, accroître ce que les parents vous ont donné en mariage ou les biens dont on a hérité. On convoite une parcelle qui arrondit un champ pendant des vingt années et c'est quelquefois le fils qui peut acheter ce que désirait le père. De l'argent, de l'argent, on a besoin d'argent! On parle avec mystère de la cachette aux écus; on se murmure à voix basse, dans un patois chantant alourdi d'auvergnat, les secrets de la famille; on se méfie de tout et de tous... Que c'est long pour amasser dix livres! mais quand nous les aurons, Pierre Alaux a promis de me vendre sa belle terre qui jouxte la nôtre à la Bessède... Sans argent on n'est rien et l'on n'a rien... Bernard-François écoute son père en mangeant des châtaignes rôties : un autre soir, il casse des noix, et quelquefois, il trempe son pain de seigle dur de quelques semaines, dans une écuellée de ce vin noir que donne la vigne de la Garde-Viaur... Il réfléchit... le foyer balance encore quelques lueurs vacillantes sur les murs. Au plafond pendent le lard salé, souvent rance, des vessies pleines de graisse, des chapelets de cèpes séchés,

des bottelettes d'herbages ramassés en été, qui doivent guérir toutes les maladies. On sent l'étable, la porcherie : l'atmosphère de la cuisine est lourde d'odeurs animales et sonore de ronflements. Ah! non, non... Combien de becs voraces s'ouvriront demain au premier chant du coq! Et quelle maigre becquée! Il faut trop de temps, trop de vies d'hommes et trop de misère pour gagner ces parcelles de champs, qu'une mauvaise saison peut ravager. On n'a pas oublié le terrible hiver de 1708 où tout gela, si désastreux que la terre en est à peine guérie.

Dans les longues veillées, quand le vent souffle, le père de Bernard-François tisse [1] le chanvre que la Jeanne Granier a filé, pour avoir cette forte toile si fraîche au corps et qui rape la peau. On en offre une pièce dans les mariages et elle dure si longtemps que les draps de l'épousée peuvent servir de suaire à sa petite-fille. Bernard Balssa, en actionnant le métier, parle des parents, de ceux qui ont réussi et de ceux qui n'ont pas eu de chance, d'un Anthoine Balsa dont on a conservé le souvenir parce qu'il est mort à plus de cent ans, à Canezac; on parle des voisins, du curé Vialar et du notaire Albar [2] qui sont des amis de la famille. Ceux-là sont heureux. L'argent leur vient sans peine.

Le désir gonfle la poitrine de Bernard-François. Oui, de tous les gens qu'il connaît, seuls, le curé et le notaire échappent à la peine et à la misère. Pourquoi ne serait-il pas curé ou notaire?... Lorsque tous ses frères restent illettrés, comme le père et la mère, lui, il apprend à lire et à écrire le français. On peut croire que son maître fut le curé Vialar et que celui-ci ajouta à ses leçons quelques rudiments de latin. Tout l'inclinait vers la cléricature, l'exemple de nombreux Balssa qui avaient été dans les ordres, l'amitié du recteur de Canezac; mais il choisit l'étude de Me Albar, notaire royal. Le jeune

1. Dans l'acte de baptême de Bernard Balssa, fils de son fère Jean Balssa de la Pradelle, il est qualifié tisserand.

2. En 1694, un Jean Balssa avait épousé une Jeanne Albar; en 1714, c'était Jean Albar, laboureur, qui se mariait avec Françoise Balssa, veuve de Jean Roumegoux, du Gourc. Un fils du notaire, Jean Albar, avait été parrain le 28 mai 1753 de Charles-Alexis Balssa, frère de Bernard-François. La notairesse ayant eu en 1758 deux jumeaux en danger de mort à leur naissance, Jeanne Granier était présente à leur ondoiement.

rustre roulait-il déjà confusément dans son cerveau ces projets gigantesques que dans son âge d'homme il développera avec audace, rêvait-il déjà aux honneurs, à la domination, à l'argent? Ou quelque circonstance fortuite décida-t-elle de sa vocation, en faisant du laboureur un clerc de notaire? On ne sait. Mais Bernard-François n'a pas encore quatorze ans que l'on relève sa signature sur les actes de l'étude. Le 18 février 1761, son nom apparaît pour la première fois dans le paiement d'une dot stipulée au contrat de mariage, par les Cambart père et fils, à Isabeau Cambart, épouse de Jean Martin. Pendant près de six années, plus ou moins fréquemment, Bernard-François pose sur les papiers de Me Albar son paraphe quatrifolié. On en compte trente-quatre, exactement, qui authentifient les conventions les plus diverses. Est-il exclusivement employé chez le notaire et ne travaille-t-il plus à la ferme paternelle? On peut croire qu'il mène de front les travaux de l'étude et des champs. Mais s'il n'a pas quitté la charrue, il apprend, en même temps qu'il laboure, le droit coutumier, la procédure, la rédaction des actes, il s'initie à la science juridique, qui, chez lui, paraît étonnante lorsqu'il est secrétaire au Conseil du Roi. De 1760 à 1765, sa signature se trouve dans presque toutes les pièces concernant un Balssa : cabaux, testaments, obligations, constitution de rentes, accords, ratifications, ventes, baux à ferme, mariages, renouvellements, quittances, titres cléricaux. Tout le jeu des intérêts entrecroisés, si complexe, si âpre, si mystérieux, lui est révélé nu, et dans son inflexible dureté. Bernard-François est partie dans le dernier acte qu'il signe le 10 novembre 1765, une reconnaissance de rente de deux livres, au bénéfice de son grand-père Bernard Balssa de la Pradelle, par Pierre Monestiès, en vertu d'un contrat daté du 3 octobre 1735. Représentant son père, il passe une convention avec François Soyvy, gendre de Monestiès, qui s'engage à payer les arrérages de la rente montant à quatre livres et les deux livres de rente dues chaque année, échéant à la Saint-Martin [1]. Après cet acte, on ne trouve plus le nom de Bernard-François dans les

1. L'acte, en plus de Bernard-François Balssa, est signé par le notaire Albar, un autre Albar et Antoine Alaux. — Étude de Me Souillard, à Monestiés.

minutes de Me Albar. Est-ce en 1765 qu'il abandonna la Nougairié pour suivre ses rêves d'ambition et de fortune? Vint-il directement à Paris, la seule ville qui pût convenir à son audace, ou fit-il un stage pour apprendre la théorie du droit dont il ne connaissait que la pratique, à Albi, à Toulouse, à Rodez, ailleurs?

On ne sait, et là-dessus je suis réduit aux conjectures. Cependant si l'on ignore la date exacte de son départ pour la grande aventure, des documents permettent de préciser l'année où il n'était déjà plus à la Nougairié.

Dans un testament en date du 23 novembre 1768, Jeanne Granier déclare expressément qu'en cas de mort de son mari, elle aura comme héritier « Bernard Balssa, son fils aîné, retenu à présent à la ville ». Indication précieuse. On peut croire que cette fin de phrase « retenu à présent à la ville » signifie qu'il doit revenir, et c'est vraisemblable, mais le départ était définitif, et jamais plus la Nougairié ne reverra Bernard-François. Dans le pacte de mariage de son frère cadet, Jean Balssa, avec Marie Blanchefort daté du 4 février 1777, dans l'énumération des enfants de Bernard Balssa et de Jeanne Granier, il est placé le dernier, contrairement à tous les actes précédents où sa qualité de fils aîné le faisait inscrire le premier. Il ne compte plus dans la vie du masage : il est déjà secrétaire au Conseil du Roi [1] !

Bernard-François s'est retranché de sa famille : il a arraché ses pieds du sillon, il a quitté la terre. Nourri de la forte sève de longues générations qui mirent dans ses veines le meilleur de leur sang, avec la ruse, la patience et la volonté, d'aplomb sur les jarrets, l'œil clair, le nez au vent et le cheveu frisé, il va, laissant là toute la maisonnée, le Rouergue et l'Albigeois, le plateau de Canezac et la sombre Montirat, il va, présomptueux, et le monde n'est pas trop vaste pour sa jeunesse fringante et son ambition.

LOUIS LUMET

1. M. Martin, maire de Montirat, dont la famille fut alliée à celle des Balssa entendit souvent son père lui raconter que Bernard-François écrivant de Paris à l'un de ses frères s'étonnait « d'être, lui Balssa sorti de Canezac, secrétaire du roi. » Étonnement feint, car aucune situation n'était faite pour l'étonner.

M. GIOVANNI GIOLITTI

ET

SES MÉMOIRES

Le 27 octobre dernier, M. Giovanni Giolitti célébrait le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance à Cavour. Cette petite ville piémontaise, située dans l'arrondissement de Pignerol, à l'extrémité sud de la province de Turin, est la patrie de sa mère. L'homme d'État italien y a fixé sa résidence. Il y habite, l'hiver, dans l'intérieur de la ville, une vieille et très simple maison de famille; l'été, quand il ne villégiature pas à Bardonnèche, une modeste demeure des champs qu'il a fait construire au flanc du coteau que domine « la Rocca » de Cavour. Ce rocher granitique surplombe, isolé et gigantesque, l'immense plaine du Piémont et découvre une magnifique vue des Alpes; il porte, au sommet, par-dessus des vestiges romains, les restes d'un château que Catinat détruisit en 1691. Le château était ruiné lorsque, un demi-siècle plus tard, Charles-Emmanuel III conféra le fief vacant et le marquisat éteint de Cavour à un ascendant du fondateur de l'unité italienne.

Celui-ci, dont l'antique famille était établie six cents ans plus tôt sur ses domaines de Chieri et de Santena, n'a eu avec cet endroit de Cavour, séjour d'élection du bourgeois démocrate Giolitti, qu'une attache féodale, marquée par le nom qu'il a illustré, d'origine assez récente. Il a donné à ce

nom de terre un tel éclat dans l'histoire politique, par la création moderne d'un grand pays, que l'on comprend que les amis et admirateurs de M. Giolitti, qui cherchent à rapprocher les deux Piémontais, pensent le faire avec ce seul nom de Cavour, devenu pour eux un lieu consacré. La *Stampa*, organe giolittien, terminait encore un article à propos des *Mémoires* sur « cette simple constatation historique qu'après Camille Cavour, Giovanni Giolitti a été le plus grand homme politique de la troisième Italie ».

Ces *Mémoires de ma vie* [1], rédigés, par M. Giolitti, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, ont été publiés quelques semaines plus tard. Ils sont un document intéressant et significatif sur l'homme qui en est l'auteur, un document de premier ordre pour l'histoire contemporaine de l'Italie dont cet homme a été un des principaux acteurs, on peut dire, pour les vingt dernières années, avec l'éclipse de la guerre où il restait, dans la pénombre, sans disparaître de l'horizon, l'acteur principal.

Avant de les feuilleter, revenons à cette célébration de son anniversaire dans la petite ville de Cavour. A l'heure même où l'Italie, qu'il a gouvernée et dominée si longtemps, se transforme sous l'action de la curieuse révolution politique du fascisme, elle est caractéristique du personnage, de la simplicité qu'il a toujours affichée dans un pays quelque peu sensible à la pompe extérieure et à une certaine ostentation. Il a refusé tous les honneurs qu'on voulait lui rendre, tous les cadeaux; il n'a accepté que l'institution de bourses portant son nom en faveur d'étudiants pauvres. La nuit du 26 au 27 octobre, le télégraphe de Cavour n'a pas fermé pour recevoir les milliers de dépêches qui lui étaient adressées. Les deux demoiselles du bureau ont veillé avec plaisir pour « Son Excellence » qu'elles ont toujours vu, deux fois par jour, leur remettre, en personne, sa correspondance au guichet public comme le plus affable et le plus patient des expéditeurs du commun.

La veille, M. Giolitti était sorti, l'après-midi, pour faire au café une partie de tarot avec le notaire, le percepteur et

1. Giovanni Giolitti : *Memoria della mia vita*, con uno studio di Olindo Malagodi. — Milano (Fratelli Treves, 2 vol. in-8, xxxv et 627 p.

le géomètre; le soir, il était allé, pour sa partie traditionnelle de billard, au « Cercle Social » où on lui avait offert une « queue d'honneur ». Le jour du 27, il avait annoncé qu'on ne le verrait pas, qu'il ne quitterait pas la demeure familiale. Il y recevait seulement quelques instants le maire et le conseil municipal de Cavour, dont il est membre, une députation de la province voisine de Cuneo, dont il est originaire et qu'il représente, venue lui apporter un album avec quarante mille signatures, le maire de Mondovi, sa ville natale. Dans la soirée, il se décidait à satisfaire les instances de ses compatriotes désireux de l'applaudir; il se rendait au « Cercle Union », à travers des rues, où un électricien de Turin avait disposé de brillants arcs lumineux. Les cloches des églises avaient sonné plusieurs fois en son honneur; la musique des Alpins de Pignerol, qui jouait sur la place, attaquait la *Marche royale.*

Et pendant ce temps, le même jour, la conquête fasciste et la marche sur Rome commençaient à s'accomplir dans la péninsule; elles semblaient substituer une Italie nouvelle à celle sur laquelle avait régné le « dictateur » Giolitti. Le ministère impuissant de M. Facta remettait au roi sa démission; on se demandait qui allait le remplacer, qui serait capable de prendre le pouvoir dans de telles conditions. On avait, plus d'une fois, les jours précédents, prononcé le nom de M. Giolitti, parlé d'un ministère présidé par lui, où entreraient des fascistes. Le vieil homme d'État avait suivi en observateur attentif des événements qui modifiaient profondément l'Italie qu'il avait connue et pratiquée, qui marquaient les progrès du fascisme et sa mainmise sur les forces du pays. Il s'était convaincu, avec l'expérience de son opportunisme perspicace, qu'il était urgent de l'appeler au gouvernement, de lui faire sa place.

Dans quelle mesure voulait-il la faire? Le 23 octobre, au Conseil provincial de Cuneo, qu'il préside depuis de longues années, il prononçait un discours où il formulait, à l'adresse du fascisme, des avances significatives. « Au milieu de rudes luttes, disait-il, un nouveau parti prend place dans la politique italienne. Il doit y occuper la place à laquelle le nombre de ses adhérents lui donne droit, mais par les voies légales...

dans l'orbite de la Constitution... J'ai la profonde conviction que, par les voies légales, la paix sociale ne tardera pas à être rétablie dans toute l'Italie. » Cette avance faite, il rentrait dans sa retraite de Cavour pour la célébration du quatre-vingtième anniversaire.

Parmi les graves événements qui se précipitaient en Italie, et ceux plus paisibles de l'anniversaire giolittien, les pourparlers continuaient, par intermédiaires, entre l'ermite de Cavour, les milieux politiques de Rome et les milieux dirigeants du fascisme. L'après-midi du 26 octobre, M. Giolitti, entre sa partie de tarot et sa partie de billard, recevait la visite de M. Orlando, venu de Rome pour conférer avec lui sur la situation, porteur de nouvelles et de propositions que le lendemain pouvait dépasser ou démentir. Le soir arrivait un autre émissaire, M. Lusignoli, giolittien fidèle, préfet de Milan où se trouvait alors M. Benito Mussolini. M. Giolitti restait à Cavour, célébrant son octogénat, attendant le cours des événements, sans intervenir dans la crise de l'Italie.

Sa décision était-elle influencée par une prudence naturelle ou par la détermination arrêtée chez M. Mussolini de prendre personnellement le pouvoir avec le fascisme vainqueur? La révolution fasciste achevait sa marche triomphale; le 29 octobre M. Mussolini était appelé à Rome, par un télégramme du roi, pour former le ministère. M. Giolitti y venait le 16 novembre, pour l'ouverture du Parlement; il assistait, sans mot dire, à la séance où le chef du nouveau gouvernement traitait si durement la Chambre. Il refusait encore d'intervenir et de se départir d'une attitude de neutralité qui, en fait, à l'égard du fascisme, était plutôt bienveillante.

***

Les *Mémoires de ma vie* de M. Giovanni Giolitti voyaient le jour un mois plus tard, au milieu de décembre, en deux volumes contenant plus de six cents pages. Les journaux italiens en ont donné de longues analyses et de larges extraits au moment de leur publication; alors et depuis, ils ont été

assez sobres d'appréciations. Ce n'était pas que le sujet manquât d'intérêt; il posait toutes les questions de l'histoire récente de l'Italie.

Quand on connaît un peu cette histoire, on ne lit pas sans plaisir ni profit un ouvrage comme celui de M. Giolitti. On serait tenté d'y chercher aujourd'hui, et c'est l'excuse du préambule qui précède, une explication du fascisme, phénomène italien. On pourrait l'y trouver, bien que M. Giolitti fasse à peine allusion au fascisme à la fin de ses *Mémoires*. A l'époque où il les arrête, celle de la démission de son cinquième et dernier ministère (27 juin 1921), le mouvement fasciste était déjà pourtant un élément grave et qui comptait dans la vie politique de l'Italie; il l'était devenu sous ce ministère même. Et c'était l'une des principales raisons qui conseillaient à M. Giolitti d'abandonner, une fois de plus, devant des difficultés qu'il préférait laisser résoudre à d'autres, le pouvoir pour un certain temps.

Mais pour chercher et trouver la véritable explication historique du fascisme, celle qui montrerait comment il a pu rencontrer en Italie un terrain aussi favorable, il faudrait remonter fort au delà de ses premières manifestations et des circonstances particulières qui lui ont permis de se développer il y a deux ou trois ans. Il faudrait embrasser toute la période de l'histoire italienne qui est précisément le sujet des *Mémoires* de M. Giolitti; il faudrait ajouter à tout ce qu'il dit sur cette période tout ce qu'il ne dit pas. La cause lointaine du fascisme et de son succès, c'est la déformation du parlementarisme et de la vie publique en Italie qui avait commencé et qu'on avait vu croître depuis près d'un demi-siècle; c'est le mécontentement sourd et grandissant qu'elle suscitait dans le pays.

De cette déformation des mœurs politiques italiennes, avec la disparition des partis et des luttes de principes, avec l'affaiblissement de la notion et de l'autorité de l'État qui en étaient les plus graves conséquences, on a voulu souvent faire retomber la responsabilité la plus grande et la plus directe sur la longue influence du gouvernement de M. Giolitti. Il paraît impossible de l'en exempter tout à fait si l'on considère combien de temps, dans quel sens et avec quelle force cette influence s'est exercée. Si un homme a eu en Italie les moyens

de combattre le mal et de redresser une situation, c'est assurément celui-là. Et c'est assurément ce qu'il n'a pas fait. Il a fait le contraire; il a contribué à développer le mal qui existait avant lui, à aggraver la situation qu'il n'avait pas créée, qu'il a su exploiter pour asseoir sur elle la domination de sa prestigieuse habileté.

Par ses qualités comme par ses défauts, M. Giolitti n'était pas l'homme du redressement ni des principes; il était celui des artifices et des expédients. Merveilleux opportuniste, il a pratiqué une politique d'expédients avec une maîtrise telle et un art si consommé qu'on ne peut en la condamnant lui refuser de l'admiration. Avec ses expédients il lui est arrivé de rendre plus d'un service à son pays. Et quand on rejette sur lui toutes les fautes et les erreurs d'une politique italienne, on l'accable ou le grandit trop. M. Giolitti n'est pas une cause; il est un effet. Il est la résultante et l'expression d'une époque de la vie politique en Italie, le praticien génial d'un système qu'il n'a pas inventé, qu'il a pu porter à la perfection.

Les *Mémoires* de M. Giolitti ne démentent aucun des traits qui constituent la figure d'un personnage aussi représentatif. Sur lui-même et sur les événements auxquels il a été mêlé, sur les soixante ans d'histoire italienne où il a exercé son activité comme fonctionnaire, parlementaire et homme de gouvernement, ils disent et apprennent beaucoup de choses, s'ils ne disent pas tout. Le document est d'un intérêt extrême et capital; pour s'en servir, l'historien aura souvent besoin de le mettre au point, de le compléter et de le critiquer.

Précaution nécessaire pour tous les mémoires, plus encore pour ceux des hommes qui ont tenu une place imposante dans les affaires publiques. Quand un homme a eu le rôle de M. Giolitti, quand il a été, comme lui, mêlé à tant de choses, la manière seule de présenter ce rôle, le seul choix qui s'offre à lui parmi les choses qu'il dira et celles qu'il passera sous silence, laissent des libertés dont il est difficile d'apprécier l'étendue pour ceux qui ne sont pas très au courant de l'histoire qu'il raconte. S'il use de ces libertés d'une façon assez large, il serait un peu naïf et excessif de lui en faire un crime.

Les Mémoires des hommes politiques sont d'abord une présentation et une continuation, une apologie ou une revanche

de leur politique. Quand, en plus, comme ici, ils apportent, sur des points que l'auteur a choisis (et son choix peut lui-même être intéressant), une contribution notable à l'histoire, ils ne sont pas insignifiants. Ceux de M. Giolitti sont pleins et substantiels; ils laissent l'impression d'un homme politique qui, à quatre-vingts ans sonnés, n'a point abdiqué.

Ce vieillard vigoureux, qui a gardé le pas solide et sûr du montagnard piémontais, s'avance sur un terrain qui lui est familier; il ne dit que ce qu'il veut et il sait ce qu'il veut dire. Il le dit d'un ton simple et direct, aussi éloigné que possible de cette emphase lyrique où triomphent tant de ses compatriotes. Son italien n'a rien d'une langue artiste; il est négligé, presque incorrect, parfois embarrassé dans des passages qui touchent aux considérations, un genre qu'il n'aime guère ou qui accumulent trop de détails. Il est clair et vivant, précis et personnel dans le récit, dans l'exposé des actes et des desseins de M. Giolitti, ceux du moins que l'auteur tient à indiquer, dans de petites histoires, dans des portraits rapides où sont marqués d'un trait un certain nombre de personnages. Chez un écrivain qui débute à cet âge, comme chez l'orateur qui s'est imposé quarante ans et a dominé tant de parlements, il semble encore ici que le style soit l'homme tout entier.

L'ouvrage est précédé d'une assez longue introduction du sénateur Olindo Malagodi, directeur de la *Tribuna*, ami éprouvé de M. Giolitti. L'excuse et la raison de cette préface, pour un livre et un personnage qui pouvaient s'en passer, c'est que M. Malagodi, ainsi qu'il nous l'apprend, aurait décidé M. Giolitti à écrire ses Mémoires; il aurait persuadé le vieil homme d'État, qui avait paru jusque-là peu enclin aux confidences sur lui-même, que le résultat de sa vaste et longue expérience du gouvernement « pouvait et devait avoir une valeur historique et aussi d'exemple » pour son pays. Il l'a aidé dans la préparation de son travail en colligeant pour lui les matériaux nécessaires. On a même prétendu en Italie qu'il avait collaboré à la rédaction, qu'il avait donné aux Mémoires une « forme littéraire ». Il tient à s'en défendre avec beaucoup d'énergie. La comparaison des deux textes et la préface suffisent à établir le mal-fondé d'une telle allégation.

M. Malagodi s'est proposé de montrer, en M. Giolitti, un homme qui est simple naturellement; il le fait sur un ton qui manque de simplicité. Il lui arrive de parler de « la transformation mystique » de la figure de M. Giolitti, il évoque à son propos la philosophie d'un Bergson et de M. Maurice Blondel. Le contraste est si accusé entre le lyrisme philosophique d'une telle préface et le style essentiellement « pédestre » des souvenirs qui la suivent qu'à lui seul il prouve péremptoirement que M. Malagodi n'a pas écrit les Mémoires de M. Giolitti. Il est difficile de tracer un portrait d'une touche qui soit moins en harmonie avec le modèle. En faisant précéder ce portrait de celui, si différent, qu'il a peint lui-même, en laissant cette préface inutile en tête de ses Mémoires, M. Giolitti était assuré de démontrer qu'il en est bien l'auteur.

Peut-être aussi cet homme si simple n'est-il pas complètement insensible à l'éloge, fût-il pompeux dans la forme, manié, comme ici, avec quelque indiscrétion maladroite. Ses amis et partisans lui ont prodigué un encens de qualité un peu grosse dont le parfum n'a pas toujours semblé lui déplaire. Il est curieux de noter que les six cents pages de ces Mémoires, écrites d'un tour sobre où l'éloge reste indirect, s'encadrent avec une certaine satisfaction, entre le long dithyrambe préliminaire de M. Malagodi et une attestation, plus brève, qui les termine, celle qui lui fut présentée « avec une grande courtoisie », nous dit-il, par les membres de son cinquième Cabinet, le 1er juillet 1921, au dernier Conseil. Elle était rédigée, en style lapidaire, par le ministre de l'Instruction publique, M. Benedetto Croce, philosophe et critique napolitain, le plus insigne représentant de la haute culture intellectuelle dans l'Italie d'aujourd'hui.

A notre illustre Président, en cette dernière réunion du Conseil des Ministres, nous n'avons pas besoin de dire avec quel regret nous nous séparons de lui. Notre sentiment répond à celui de tout le peuple italien, qui en ces jours montre avec une admirable unanimité qu'il sait se souvenir et révérer un homme. Mais il a aussi quelque chose de particulier et de personnel : l'orgueil d'avoir été, dans une période historique et difficile de la vie nationale, ses collaborateurs.

M. Giolitti semble voir dans un tel hommage la conclusion naturelle des *Mémoires de ma vie* où s'affirment, sous des

dehors simples, une réserve prudente et une apparente modestie, le développement et la domination d'une forte personnalité.

***

Les deux volumes des Mémoires de M. Giolitti retracent, avec sa carrière, depuis ses débuts dans l'administration au commencement de 1862 jusqu'à la fin de son dernier ministère au milieu de 1921, la vie politique de l'Italie entre ces deux dates; ce sont soixante années d'histoire, qui vont du lendemain de l'unité à l'après-guerre et aux problèmes de l'heure actuelle.

Les différentes parties d'un aussi vaste ensemble sont traitées de façon un peu inégales. Le premier volume, après quelques pages sur la famille et le milieu aborde les vingt années de carrière administrative de M. Giolitti, son entrée au Parlement, puis dans le premier ministère Crispi. Il s'étend plus longuement sur le premier ministère de M. Giolitti, terminé par le scandale de la Banque romaine, et sur l'affaire du fameux « plico » qui le met en conflit ouvert et personnel avec Crispi. Il montre ensuite son attitude dans les luttes politiques depuis l'effondrement du 24 novembre 1893, jusqu'à sa réapparition au pouvoir, en février 1901, comme ministre de l'Intérieur du cabinet Zanardelli. A ce dernier succéda, en novembre 1903, le second cabinet Giolitti qui marque l'aube du régime qu'on a qualifié de dictature giolittienne. Le volume se termine, après le troisième ministère Giolitti et la chute du deuxième cabinet Sonnino, au début de 1910. C'est un tableau très suggestif pour l'histoire intérieure de l'Italie pendant près de cinquante ans; il a souvent besoin d'être complété sur des points qui sont esquivés ou traités d'une manière plus ou moins insuffisante.

Le second volume embrasse onze années, de 1910 à 1921; il offre un intérêt plus direct et plus étendu pour la politique européenne et générale. Il est presque entièrement consacré au quatrième ministère de M. Giolitti, de mars 1911 à mars 1914; il s'attache surtout aux événements extérieurs. L'ancien chef du gouvernement italien pendant cette période apporte

ici à l'histoire une précieuse et utile contribution. Il n'y a pas moins de deux cents pages sur la guerre de Libye; d'autres précisent et complètent les révélations sur les tentatives d'agression de l'Autriche en 1913; elles donnent des indications sur la politique des Empires centraux avant la guerre. Les derniers chapitres exposent l'attitude si discutée de M. Giolitti pendant le conflit et, avec son retour triomphal au pouvoir, l'histoire de son cinquième ministère, de juin 1920 à juin 1921.

Deux fois, au cours de sa longue carrière, en novembre 1893, après l'affaire de la Banque romaine, en mai 1915, au moment de l'entrée en guerre de l'Italie, M. Giolitti parut précipité dans une disgrâce qui semblait l'écarter pour toujours du gouvernement de son pays. Deux fois, au bout d'un temps plus ou moins long, il y est revenu en maître, la première, pour commencer, en 1901, comme ministre de l'Intérieur, en 1903 comme président du Conseil, cette période de dix ou douze années qui est celle de sa vraie domination sur l'Italie, la seconde, en juin 1920, pour ce ministère d'un an où il était appelé par ses plus violents adversaires d'autrefois qui, lors de son départ, le conjuraient d'y rester. Ces hauts et ces bas de son existence politique, sa manière de maintenir le succès et de réparer l'échec, ces magnifiques revanches de sa fortune, poursuivies obstinément par la patience d'un travail qui ne se rebute point, s'expliquent en partie par le caractère de l'homme, robuste montagnard de la région des Alpes piémontaises, qui est de sa province et tient à en être tout entier.

Dans les premières pages de ses Mémoires, M. Giolitti a marqué avec complaisance ses liens solides à la terre natale; il a voulu leur rapporter la tendance qu'il cherche à montrer dans sa politique. D'après lui cette politique ne s'est jamais détournée de la droite ligne démocratique; rien aussi n'était plus démocratique d'après lui que la constitution sociale et l'histoire la plus reculée de cette haute vallée des Alpes, ce Val di Macra, qui fut une république indépendante au moyen âge et plus tard refusa de se soumettre au régime féodal, dont sa famille était originaire.

C'était une famille de paysans montagnards devenus, depuis

quelques générations, de modestes bourgeois, que leurs fonctions rattachaient à leur pays. Le grand-père de M. Giolitti, notaire à San Damiano di Macra, servait de secrétaire et de *factotum* à toutes les communes de la vallée ». Son père était chancelier du Tribunal à Mondovi où il naquit lui-même, le 27 octobre 1842. Le père mourait l'année suivante; sa mère, une Plochiù d'une famille de souche bourgeoise plus ancienne, d'opinions très libérales, originaire de la province de Pignerol, le conduisait à Turin près des siens. L'enfant était faible; on le ramène à San Damiano, dans sa montagne, où il acquiert définitivement la force de santé qu'il a conservée. Il revient à Turin poursuivre ses études au collège, puis à la Faculté de Droit. Fonctionnaire à Turin, puis à Florence et à Rome, député, ministre, cinq fois chef du gouvernement, maître de l'Italie, il n'a jamais perdu de vue l'horizon de sa petite région piémontaise. Il l'a toujours préférée au séjour de la capitale romaine; on l'a longtemps appelé l'homme de Dronero, du nom de la petite ville qui était le chef-lieu de sa circonscription électorale. Il est resté l'homme de Dronero, de la province de Cuneo, de ce Cavour, qui est tout proche, et où il s'est fixé.

Il n'avait pas vingt ans quand, en février 1862, il était admis, comme « aspirant volontaire » au cabinet du ministre de Grâce et Justice d'alors, Miglietti. A côté de ses origines piémontaises, ce qui a marqué fortement la carrière et le caractère de M. Giolitti, et ce que les Mémoires montrent très bien, c'est sa formation administrative. Ce n'est pas au Parlement où il arrivait à quarante ans, muni d'une expérience précieuse, que cet incomparable manœuvrier parlementaire, ce manieur subtil et expert des grands et des petits intérêts, a pris sa connaissance profonde des hommes et des affaires. C'est dans la haute administration de la Justice, puis des Finances, où il entra très jeune, où il passa plus de vingt années. Dès le début, dans des grades modestes, il fut chargé de travaux délicats et importants; en gravissant les échelons par une ascension rapide, il continua de s'acquitter de tâches supérieures à ses fonctions.

Avec la confiance de ses chefs, avec les qualités d'intelligence et d'activité dont il fit preuve, servi par une puis-

sance de travail remarquable, il collabora à la refonte et à l'unification des codes et de la magistrature, de tout le système des impôts qui s'imposaient dans un pays, comme l'Italie nouvelle, formé d'États ayant leurs régimes différents. Il y avait dans cette période de transition un enchevêtrement effroyable de complications; il y avait aussi d'étranges abus à en juger par une des petites histoires que raconte M. Giolitti. D'anciens règlements permettaient dans certaines provinces de suspendre le recouvrement des impôts quand on se trouvait en face de contribuables « introuvables ». Or, parmi les « introuvables », on découvrit de hauts fonctionnaires, des percepteurs eux-mêmes, et le municipe de la ville de Catane.

C'est peut-être dans de telles fonctions que M. Giolitti, en même temps qu'une connaissance pratique et approfondie du régime administratif et financier de son pays a pris une bonne dose de ce scepticisme foncier et de ce détachement à l'égard des principes trop arrêtés qui ont paru la marque caractéristique de sa politique. Il faut noter aussi que cet homme de gauche, qui émet la prétention et se vante d'avoir toujours conçu et suivi une politique de gauche s'est formé et a travaillé sous la direction et dans l'intimité d'hommes de la droite, un Quintino Sella, un Lanza, un Minghetti, dont il fait ici l'éloge en traçant leur portrait. En 1876, survient le changement qui amène la gauche au pouvoir. C'est le grand tournant de la politique italienne; on fait dater de là généralement la déformation des mœurs parlementaires et la décomposition des partis. M. Giolitti reste au ministère des Finances avec ce Depretis, un pur Piémontais comme lui, qui va inaugurer le système que lui-même, plus tard, perfectionnera beaucoup.

***

Attaché cinq ans au cabinet du ministre de la Justice, M. Giolitti, après un court passage dans la magistrature à Turin, était devenu chef de section, puis de division au ministère des Finances, secrétaire général de la Cour des Comptes, enfin conseiller d'État en 1882. Vers la fin de la

même année, il se décidait à affronter l'arène parlementaire; il était d'ailleurs éligible comme conseiller d'État. Il était élu triomphalement au scrutin de liste, dans sa province de Cuneo. Aux élections suivantes de 1886, il remportait le même succès bien qu'il eût passé à l'opposition. A Stroppo, un village de la vallée de Macra, le candidat ministériel avait eu deux voix. Le Syndic s'en excusait auprès de M. Giolitti, l'assurant qu'un pareil scandale ne se représenterait plus, car les deux électeurs récalcitrants avaient été traités de telle façon qu'ils avaient dû quitter le pays et émigrer en France.

A la Chambre et dans le pays, la politique suivie depuis l'avènement de la gauche commençait à susciter des désillusions et des mécontentements. Le « transformisme » régnait avec Depretis. M. Giolitti était allé s'inscrire au centre gauche, le même groupe où s'était inscrit, deux ans plus tôt, M. Sidney Sonnino qui devait être dans la suite le chef de l'opposition à sa politique. Le fait prouve qu'ils n'étaient pas alors aussi séparés et que M. Giolitti n'était pas aussi déterminé vers la gauche qu'il a voulu le paraître depuis. Formé à l'école fiancière sévère de la Droite, il fit son premier grand discours contre le ministre Magliani, prestidigitateur habile qui pratiquait une politique d'insincérité. Cependant, sur les cendres de Depretis, un homme surgissait, arrivant à une fortune tardive avec un tempérament énergique de dictateur, Francesco Crispi.

Si l'accord de M. Giolitti avec Crispi fut de brève durée, s'il fut remplacé, de part et d'autre, par une forte inimitié, il n'en reste pas moins qu'il fit sa cour à Crispi un peu plus que les Mémoires ne le laissent paraître. Il entrait au pouvoir pour la première fois en devenant ministre du Trésor de Crispi, le 9 mars 1889; il le restait jusqu'au début de novembre 1890, époque où il donnait sa démission, dans des conditions que Crispi et ses partisans lui ont vivement reprochées, deux ou trois mois avant la chute du cabinet. Dans ses Mémoires, il trace des portraits d'adversaires sur un ton qui veut être celui d'une impartialité sereine et détachée. A propos de Crispi il glisse une histoire qui a le double avantage de peindre un Crispi quelque peu ridicule et

de laisser entendre aujourd'hui qu'il ne partageait pas ses sentiments à l'égard de la France.

Le peu d'aptitude et d'habitude qu'il apportait à l'examen pondéré des choses l'entraînait parfois jusqu'au fantastique. Je me souviens, à ce propos, d'un bien étrange épisode. Je me trouvais, l'été à la campagne, à Cavour, quand il me télégraphia de venir sans retard à Rome. Arrivé, quand je fus dans son cabinet, il me dit *ex abrupto* que nous devions nous attendre à un coup de main de la France sur la Spezia. — Comment, m'écriai-je, nous sommes en guerre avec la France? — Non, me répondit-il, c'est la France qui se prépare à nous attaquer à l'improviste par un coup de main qui est imminent. Je répliquai que je ne croyais absolument pas à la chose, et je lui donnai de bonnes raisons de mon scepticisme; entre autres il était incompréhensible que la France, qui possédait alors une flotte trois fois supérieure à la nôtre, prît l'odieux d'une aussi énorme violation du droit, pour faire un coup d'une utilité très douteuse. Mais il demeurait ferme dans sa conviction... et me demanda de lui donner mon concours; ce que je fis par loyauté envers lui comme chef du gouvernement dont je faisais partie, et pour ce que je pouvais comme ministre du Trésor. Crispi avait averti l'Angleterre qui envoya à Gênes un amiral avec la mission de parler publiquement de la communauté d'intérêts entre l'Angleterre et l'Italie dans la Méditerranée, ce qu'il fit. Quand je fus plus tard président du Conseil et ministre de l'Intérieur, je découvris que cette étonnante information lui venait d'un agent qu'il entretenait auprès du Vatican et qu'il l'avait acceptée comme vraie, sans se soucier de la contrôler.

Crispi tombé, Rudini qui lui avait succédé tombait à son tour, renversé sur l'intervention de M. Giolitti. Celui-ci, chargé de former le cabinet, devenait président du Conseil, le 15 mai 1892, à moins de cinquante ans, ce qui alors surtout paraissait extraordinaire en Italie. Cette rapide ascension d'un ministre démocrate était aidée par une intrigue de Cour et par l'action du Piémontais Urbano Rattazzi, ministre de la Maison du roi Humbert. On ne trouvera rien là-dessus dans les Mémoires; on peut lire, avec les précautions nécessaires, ce que dit M. Palamenghi-Crispi, le neveu de Crispi, dans un livre violent contre M. Giolitti, où il s'est servi des papiers de son oncle. C'est en regard de ce pamphlet qu'il faut lire aussi le morceau des Mémoires, qui concerne la longue et grave affaire de la Banque romaine, qui fut la plus grosse des difficultés sur lesquelles sombra, le 23 novembre 1893, le premier ministère de M. Giolitti. Ce morceau, qui touche

l'un des points où M. Giolitti a été le plus attaqué, est un de ceux auxquels il attache de l'importance; il laisse l'impression, pour les choses qu'il dit, de la vérité.

Avant de tomber sur le scandale de la Banque romaine, M. Giolitti avait, pour la première fois, comme ministre de l'Intérieur et chef du gouvernement, présidé à des élections générales en Italie; sa manière provoqua des critiques et des protestations. Dans ses Mémoires, il soulève la question des rapports entre l'Italie et la France; il tient à dire qu'il avait cherché à les améliorer. Cette préoccupation qu'il montre le long de son livre, d'avoir eu toujours des sentiments sympathiques à notre égard, est intéressante pour nous à relever. Il s'occupait peu de politique étrangère; la politique intérieure lui donnait assez de soucis. Dans la question des *fasci* de Sicile et des mouvements qui se produisirent alors dans plusieurs régions d'Italie, il oppose son libéralisme à la réaction qui a suivi.

Quoi que l'on puisse penser aujourd'hui de tous les reproches, dont M. Giolitti a été accablé à cette époque, il est certain que son premier ministère se terminait mal pour lui. Les sept ou huit années qui s'écoulèrent entre ce départ qui semblait définitif, à la fin de 1893 et sa réapparition au début de 1901 comme ministre de l'Intérieur dans le cabinet Zanardelli pour une longue période où il sembla le maître de l'Italie, furent des années de recueillement et d'observation. On trouve dans ses Mémoires des pages intéressantes sur les divers ministères Crispi, Rudini, Pelloux, Saracco, qui se succédaient à travers des luttes qui divisaient le pays. Il ramène ces luttes au conflit entre les forces libérales et les forces de réaction, entre les classes dirigeantes et conservatrices, qui gardent et défendent leurs positions ainsi que les avenues du pouvoir, et les masses populaires qui réclament, avec leur place au soleil, leur part au gouvernement.

Une telle conception simplifie quelque peu les choses. Elle est commode à M. Giolitti pour présenter l'attitude qu'il se donne d'introducteur des masses populaires dans la vie politique de la Troisième Italie. M. Giolitti ne s'est pas toujours conformé lui-même à cette conception et à cette attitude dont il s'est servi admirablement. Il est resté l'opportuniste qui

flaire le vent, suit les courants, utilise les circonstances; il l'est maintenant davantage, avec une expérience mûrie, plus d'adresse et de souplesse. Le voilà revenu au pouvoir, ministre de l'Intérieur du cabinet Zanardelli, le 15 février 1901. Et tout de suite il affiche la politique de larges concessions aux classes ouvrières. Jusqu'à un certain point cette politique n'allait pas sans susciter des oppositions assez vives, surtout au Sénat. Comme un de ses collègues lui annonçait, un peu ennuyé, que le budget de son ministère n'avait passé à la Haute Assemblée, qu'à trois voix de majorité, il s'empressait de répondre : « Il y en a deux de plus qu'il ne faut. » Et il ajoute que, de fait, il était enchanté, car ces oppositions qu'il rencontrait au Sénat lui étaient très utiles pour calmer et modérer les éléments avancés de la Chambre.

Il abandonnait, vers la fin de juin 1903, Zanardelli, qui devait se retirer lui-même quatre mois plus tard. Et alors M. Giolitti était chargé de former le cabinet, son second ministère où il pouvait accentuer la politique nouvelle avec l'autorité d'un chef de gouvernement. Il commençait de l'affirmer en essayant une tentative de collaboration avec les socialistes, la première qu'il ait faite; elle n'eut pas de suite. Ce qui vint, ce fut une floraison de grèves, même une grève générale, celle de 1904, auxquelles il n'opposa que le système de la franche liberté. Cela permit, d'après lui, d'en venir à bout par la lassitude. D'autres ont noté que ce fut le commencement du régime de laisser-aller en Italie et aussi que l'on vit poindre alors, en sens inverse, les premières velléités de réaction. Pour M. Giolitti, ces grèves ont eu pour résultat de rendre plus conservatrice la Chambre qu'il faisait élire en 1904.

Les Mémoires ne nous apprennent rien sur ces élections, ni sur tous ces menus secrets et procédés de l'art de gouverner où M. Giolitti s'est acquis la réputation d'exceller. Au mois de mars 1905, il quittait temporairement le pouvoir pour raison de santé. Un ministère Fortis, qui paraissait d'abord le continuer en tenant seulement sa place, lui succédait, puis un ministère Sonnino, qui fut de très courte durée. M. Giolitti se donne le plaisir de constater que M. Sonnino tua lui-même son ministère en s'obstinant à demander à

la Chambre une chose qu'elle devait lui refuser certainement. « Ne voulant pas assister à un infanticide », il était parti pour Cavour; il y apprit l'événement par le télégramme du roi, qui le rappelait à Rome où il recevait de nouveau la mission de former le cabinet.

Celui-ci, le troisième ministère Giolitti, dura plus de trois ans et demi, du 27 mai 1906 au 9 décembre 1909; c'est l'apogée de ce que l'on a pu appeler sa « dictature ». Que le mot soit juste ou exagéré, il est certain que nous sommes en présence d'un régime un peu spécial où un homme gouverne en maître; il quitte le pouvoir, quand il lui plaît de laisser à d'autres le soin de résoudre des difficultés qui viennent souvent d'une situation qu'il a créée, pour le reprendre ensuite à sa convenance. Son influence continue de s'exercer, quand il n'est pas au gouvernement, par tous ceux dont il a peuplé les administrations et les assemblées, qui sont assurés de le voir revenir, tandis que ses successeurs dépendent de son bon plaisir. Un tel régime n'a pu s'établir sans l'assentiment d'un pays qui ne montrait pas d'aversion pour la personne ni pour la politique de M. Giolitti. Et il semble qu'il ait rencontré l'appui bienveillant d'un souverain démocrate et libéral, qui a vu sans doute en celui-ci l'homme qui pouvait allier à la monarchie les éléments les plus avancés et faire entrer le socialisme dans l'orbite constitutionnelle.

Il ne faut pas demander aux Mémoires de dévoiler devant nous les ressorts de ce régime. Ils n'offrent rien de très intéressant sur ce long ministère de 1906-1909. Il est un point sur lequel on aimerait avoir quelques indications. A quel moment M. Giolitti a-t-il commencé de se préoccuper de la politique étrangère qu'il ignorait et pour laquelle il n'avait aucune préparation? Il semble que ce soit vers cette époque, quand il vit les nuages s'amonceler du côté de l'Autriche, des Balkans et de l'Orient [1], quand l'Italie se mit à se demander

1. M. Giolitti insiste sur le rapprochement avec la Russie qui commença de se dessiner alors. Mais il est singulier qu'un homme, qui a une mémoire aussi précise et remarquable, commette ici une erreur de date au sujet de la visite du tsar à Racconigi; il la place en octobre 1907 au lieu de 1909. Ce n'est pas une faute d'impression, car les Mémoires présentent l'entrevue de Racconigi comme précédant l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Et l'erreur est répétée plus loin.

si la Triple-Alliance lui offrait les garanties qu'elle y avait cherchées et à regarder du côté de la France et de l'Angleterre. A défaut des connaissances qui lui manquaient, il apportait un esprit clair et du bon sens.

En 1909, il avait procédé à de nouvelles élections; quelques mois plus tard, comme il lui est arrivé d'autres fois, il se retirait devant les difficultés que soulevait le vote des conventions avec les Compagnies de navigation. Mais pour trouver un terrain meilleur, du point de vue de l'attitude qu'il voulait garder, il déposait un projet d'impôt progressif; la chambre ayant nommé une commission hostile au projet, il pouvait partir sur un beau geste de politique démocratique. Il avoue lui-même l'artifice. M. Sonnino forma un second ministère qui vécut cent jours comme le précédent. Son rival redoutable tient à constater encore que ce ministère mourut aussi de la main de son chef. Et à propos de « l'insuccès » de M. Sonnino, il trace un portrait où il paraît évident qu'il se met en parallèle avec lui.

M. Sonnino, qui s'est donné tout entier, depuis sa jeunesse, à la vie politique, et qui est entré très jeune au Parlement, qui est doué aussi d'une grande volonté et d'une très sérieuse puissance de travail, s'était fait une préparation de doctrine et de culture pour les diverses branches de l'administration de l'État telle que n'en ont pas eue, même de loin, d'autres qui ont été plus heureux que lui. Mais s'il connaissait les problèmes, il n'a jamais connu d'une manière suffisante les hommes dont la coopération volontaire ou forcée, directe ou indirecte, est indispensable dans les régimes démocratiques et représentatifs. Toujours un peu isolé et à l'écart, même au milieu de ses amis, il s'est trouvé d'autant plus mal à l'aise dans les assemblées qui veulent être dominées, mais par le moyen d'une sagace persuasion qui tienne compte de leurs humeurs et qui sache les tourner vers ses propres fins. Et il lui a manqué le sentiment que les problèmes politiques, tout en demeurant toujours les mêmes dans leur fond sont essentiellement changeables dans leurs rapports avec les conditions et les circonstances dans lesquelles ils doivent être affrontés.

***

Il semble que ce que M. Giolitti reproche à M. Sonnino, c'est de ne pas savoir durer assez longtemps pour lui permettre de reprendre le pouvoir à l'heure qu'il aurait choisie.

Cette heure n'était pas venue quand M. Sonnino tombait en mars 1910. On forma un ministère Huzzatti. Celui-ci, dirigé par un personnage éminent, parut faible au milieu des partis et des groupes qui bataillaient dans une situation confuse. Traçant aussi le portrait de M. Luzzatti, M. Giolitti reconnaît que si M. Sonnino, ne faisait pas assez de concessions aux hommes, celui-ci leur en faisait trop. « Il perdait en gros ce qu'il gagnait dans le détail. » M. Luzzatti, homme de droite, souriait aux radicaux et aux socialistes; il proposait un suffrage très élargi qui effrayait ses amis conservateurs. M. Giolitti, qui s'était montré hostile à l'élargissement du suffrage déclara qu'il fallait aller jusqu'au bout; il se prononça pour le suffrage universel.

Le résultat fut la démission de M. Luzzatti et le quatrième avènement, au mois de mars 1911, de M. Giolitti au pouvoir. Jamais il n'avait paru plus maître de la situation en Italie; tout le monde réclamait un gouvernement. M. Giolitti arriva en maintenant et en renforçant l'élément radical que M. Luzzatti avait introduit dans son cabinet, en offrant un portefeuille à un socialiste, M. Bissolati, qui le refusa, avec deux grands projets qui devaient provoquer des graves oppositions, celui du suffrage universel et un autre établissant le monopole d'État pour les assurances sur la vie. Quelques mois plus tard, fin septembre 1911, il entreprenait l'expédition de Libye et déclarait la guerre à la Turquie.

On a soutenu qu'il avait fait cette guerre et cette expédition pour venir à bout des difficultés et des oppositions que lui avaient suscitées ses deux projets, qu'il s'était décidé à une telle opération, qui s'accordait mal avec un tempérament aussi peu belliqueux et nationaliste que le sien, pour des raisons de politique intérieure. Les longues pages, riches en détails circonstanciés, surtout pour la partie diplomatique qu'il a consacrées à la guerre de Libye dans ses Mémoires, ont pour but de combattre cette assertion et de ruiner une thèse qui n'est pas abordée de front. L'introduction du suffrage universel, plus encore le monopole des assurances, aggravé par le projet qu'avait élaboré le ministre chargé de le réaliser, M. Nitti, avaient soulevé de grands mécontentements et créé une situation redoutable. Il est certain que M. Giolitti

s'est servi de la guerre de Libye pour dominer l'opposition des milieux conservateurs hostiles à ses projets, comme il s'est servi des deux projets pour modérer l'opposition socialiste à la guerre. L'espérance des conservateurs d'annuler les dangereux projets par le moyen de l'enthousiasme libyque a été déçue par le jeu hardi de M. Giolitti. Il n'est pas douteux non plus que le décret d'annexion du mois de novembre 1911, qui a été si critiqué alors, s'explique, en dehors des raisons d'ordre extérieur qu'invoquent les Mémoires, par celles de la politique intérieure et par la nécessité de ne pas se heurter à l'enthousiasme qu'on avait déchaîné.

M. Giolitti se défend non sans habileté sur ce qu'on lui a reproché. Si la guerre de Libye prend à ses yeux l'importance qu'il lui donne dans ses Mémoires, c'est qu'elle a été le centre d'attaques dirigées contre lui et contre sa politique. Il expose avec une minutieuse précision, et c'est sans doute, du point de vue documentaire, la partie la plus précieuse de l'ouvrage, toute l'histoire diplomatique de la guerre de Libye, depuis la préparation jusqu'aux négociations laborieuses de la paix, signée le 18 octobre 1912, à Ouchy, avec les Turcs, sur lesquelles il donne de curieux détails. Il montre l'attitude des puissances européennes pendant la durée du conflit. Celle de la Russie a été la plus amicale; pour ce qui est des puissances alors alliées de l'Italie, celle de l'Autriche a été marquée par une série de pointes désagréables. Celle de l'Allemagne était gênée; officiellement correcte, elle se permettait des démarches auxquelles il fallait parer. Celle de la France a été loyale, conforme à l'accord qu'elle avait signé; M. Giolitti traite légèrement l'affaire du *Carthage* et du *Manouba*.

Le chapitre qui suit ceux sur la guerre de Libye est aussi d'histoire diplomatique; il a trait aux rapports entre l'Italie et les Empires centraux, ses alliés, pendant les guerres balkaniques et la période qui s'étend de la guerre de Libye à la guerre européenne. Il y est question du renouvellement de la Triple Alliance en décembre 1912; on a critiqué, un peu alors et beaucoup plus depuis, la manière dont il a été conclu. M. Giolitti soutient qu'en se plaçant dans la situation du moment et dans la conception défensive de l'alliance, qui

était celle de l'Italie, il était logique et inattaquable. La situation changeait au cours de l'année suivante, quand l'Autriche faisait, au printemps, contre le Monténégro, dans l'été contre la Serbie, les deux tentatives d'agression, où elle voulut entraîner l'Italie, tentatives sur lesquelles M. Giolitti apporte des révélations d'un intérêt capital, confirmant et complétant celle qu'il avait produite, le 5 décembre 1914, (et non en novembre, comme disent les Mémoires), à la Chambre. Il a donné ici une partie importante de la correspondance qu'il échangea, de Cavour, avec son ministre des Affaires étrangères, le marquis di San Giuliano, sur ces deux épisodes significatifs qui constituent une preuve irréfutable et éclatante des desseins qui finirent par l'emporter en juillet 1914. Dans les deux tentatives de 1913, l'Allemagne n'appuyait pas l'Autriche; M. Giolitti comptait sur elle, ainsi que sur le refus absolu de l'Italie de s'associer à des actions agressives contraires à l'esprit et à la lettre du traité d'alliance, pour calmer l'allié inquiétant. Dans une des dépêches où il exprime, avec une fermeté remarquable, ce refus, à propos de la participation à une action navale contre le Monténégro, lors de l'affaire de Scutari, on relève avec intérêt ce passage :

> Si l'Autriche n'est pas certaine de notre participation, elle évitera la guerre à tout prix. L'Allemagne veut la paix et c'est pourquoi elle ne veut pas la démonstration navale. Mais si cette dernière a lieu, elle désire que nous y participions pour avoir la certitude que, dans tous les cas, nous serons obligés de participer à la guerre.

Ces lignes, qui font honneur à la perspicacité de l'homme d'État italien, s'appliquent à la situation d'alors; elles laissent aussi entrevoir celle de 1914 où, comme le rappelle M. Giolitti, l'Allemagne a, cette fois, voulu la guerre.

Au mois de mars 1914, M. Giolitti, terminant au bout de trois ans son quatrième ministère, abandonnait encore le pouvoir, et cela dans des conditions que les Mémoires indiquent insuffisamment. Il se trouvait en présence d'une Chambre élue, par ses soins, avec le nouveau suffrage, à l'automne de 1913, qui se montrait un peu plus difficile à manier que les précédentes. Il constate que le parti socialiste était revenu fortement accru en nombre. Quand il dit

que « les catholiques firent sentir plus largement leur influence » il se sert d'un euphémisme qui rend mal une situation. En dehors de l'apparition d'un groupe notable de députés catholiques, plus de 200 députés avaient été élus grâce au concours des voix catholiques et à un accord auquel M. Giolitti n'était pas resté étranger. Il ne l'avait pas été non plus aux manifestations de cette entrée des catholiques italiens dans la vie publique de leur pays, à peine sensible aux élections de 1904, plus large dans celles de 1909; il n'en dit pas un mot. Mais les Mémoires racontent plus haut que dans une de ses premières campagnes électorales, un certain nombre de curés avaient paru dans un banquet, que l'un d'eux y avait prononcé un discours pour déclarer que le *non expedit* et les instructions du Vatican, qui interdisaient aux catholiques de voter, étaient choses dont il n'y avait à tenir aucun compte. L'histoire prouve qu'on n'en tenait qu'un compte relatif dans les montagnes piémontaises et dans la circonscription de M. Giolitti, que celui-ci avait préludé de vieille date aux « accords » utiles et qu'il n'avait pas versé dans la politique anticléricale.

Les difficultés qui lui venaient de la nouvelle Chambre, les conséquences financières de la guerre de Libye, d'autres graves embarras qu'il préférait laisser à un successeur conseillaient à M. Giolitti de passer la main. Il désigna M. Salandra jugé apte à tenir plus longtemps que M. Sonnino. La guerre vint qui allait déranger les calculs de M. Giolitti et modifier sa situation à l'égard de M. Salandra. Au début du conflit, leurs rapports étaient excellents, l'accord complet entre eux sur la question de la neutralité de l'Italie. Les Mémoires publient la correspondance qu'ils échangèrent dans ces jours graves où M. Giolitti, en séjour à Vichy, à Paris, à Londres, était absent de son pays. Il y revient pour tenir, au Conseil provincial de Cuneo un discours dont M. Salandra le remercia vivement. Tout cela était connu complètement ou à peu près. M. Giolitti le répète ici en rappelant qu'à la même époque M. Sonnino croyait nécessaire l'entrée en guerre de l'Italie au côté des Alliés centraux, qu'elle était souhaitée alors par un certain nombre de nationalistes qui devaient l'injurier plus tard pour son attachement à la neutralité.

Une différence se faisait bientôt sentir et s'accentuait entre la neutralité de M. Salandra qui évoluait vers une intervention au côté des puissances occidentales et la neutralité de M. Giolitti qui voulait être définitive ou se réserver pour un avenir qu'il ne fixait pas. A cela se mêlaient les considérations de la politique intérieure; de part et d'autre, elles ont joué un grand rôle dans l'histoire de la guerre italienne; elles ont plus influé sur l'attitude de M. Giolitti que ne le montre le chapitre des Mémoires consacré à la guerre, où il dit des choses dont beaucoup sont justes, où il ne dit pas tout. Ce qui a influé aussi sur l'attitude de M. Giolitti, ce furent ses souvenirs de la guerre de Libye et l'impression qu'il en avait gardée. Il ne veut pas qu'on soutienne que la guerre de Libye a pu contribuer, par un enchaînement de causes, au déclenchement de la guerre européenne; il est certain qu'elle a contribué à déterminer ses dispositions et son état d'esprit par rapport à celle-ci et à l'intervention de l'Italie.

La responsabilité de M. Giolitti a été mise en cause pour la préparation matérielle et militaire où la guerre de Libye avait laissé l'Italie; c'est un débat technique sur lequel il revient dans ses Mémoires en cherchant à se justifier une fois de plus là-dessus. Mais il était resté très frappé moralement de l'étendue des efforts qu'il lui avait fallu déployer, de toutes les difficultés militaires, diplomatiques, financières, qu'il avait rencontrées. Au moment des élections de 1919, M. Salandra, répondant à un discours de M. Giolitti sur la guerre, a relevé qu'en mai 1915, pour le dissuader d'engager leur pays dans le conflit européen, il évoquait la guerre de Libye; il faisait un tableau très sombre de la position qu'avait eue l'Italie dans une simple guerre coloniale.

Que ce fût ou non un effet de la guerre de Libye, M. Giolitti était porté à ne pas évaluer trop haut le force de l'Italie en face d'une guerre qui devait exiger des efforts formidables, dont il prévoyait qu'elle serait très longue et très coûteuse. Il était convaincu aussi qu'elle effrayait beaucoup de gens, qu'elle ne répondait pas à un entraînement général du pays. Il se défend d'avoir créé le moindre embarras au gouvernement; il proteste, avec la dernière énergie contre l'accusation

des « contacts obliques ». Il reproduit encore sa lettre célèbre, du 24 janvier 1915, à M. Peano[1], à propos des bruits répandus après son unique entrevue avec le prince de Bülow. Il nie avoir été le chef d'une campagne neutraliste contre la guerre. Il nie avoir connu le traité de Londres du 26 avril 1915; il ne se prive pas de le critiquer et de constater que M. Salandra manquait à l'une de ses clauses en ne déclarant pas la guerre à l'Allemagne.

Les journées de mai 1915, où il fut assailli d'attaques, d'injures et de menaces, obligèrent M. Giolitti à quitter Rome à la veille de la déclaration de la guerre. S'il n'avait pas été la chef d'une campagne neutraliste, il était le chef politique et l'espoir de ceux qui la faisaient; il resta l'espoir de tous ceux qui, pendant la guerre, souhaitaient qu'elle prît fin. Cependant l'on venait dire parfois dans des milieux de l'Entente que M. Giolitti était, autant et plus qu'un autre, capable de conduire une guerre énergique.

Après Caporetto, il revint à Rome et reparut au Parlement pour prononcer, dans une séance solennelle, quelques paroles qui furent trouvées sèches. Puis il reprenait son attitude silencieuse et énigmatique. Il attendait son heure et sa revanche. Les difficultés de la guerre, les déceptions de la paix les perturbations de l'après-guerre, les fautes des gouvernements qui s'étaient succédé durant cinq ans en Italie lui ont procuré cette revanche aussi complète qu'il pouvait la souhaiter.

***

Il put la savourer au mois de juin 1920. « A la chute du troisième ministère Nitti, écrit-il, je fus indiqué à la Couronne par l'unanimité des hommes politiques consultés et je pris le gouvernement. » Les Mémoires reproduisent, après ces lignes, une interview de lui qui avait paru dans la *Tribuna* quelques jours plus tôt; elle avait suffi pour renverser, à

1. Il faut noter que le texte donné ici, au lieu du fameux *parrecchio*, porte *molto*. Les deux expressions ne présentent, pour le sens, aucune différence; la première a pris aux yeux du public, surtout à l'étranger, une physionomie et une signification qui ont contribué à déchaîner les commentaires.

peine né, ce troisième ministère Nitti qu'il remplaçait. Elle indiquait qu'il était prêt à prendre le pouvoir; il était rappelé, comme un sauveur, par ceux-là mêmes qui, cinq années auparavant, l'avaient le plus attaqué.

Les deux derniers chapitres des Mémoires font l'histoire du cinquième cabinet de M. Giolitti; ils la font successivement pour sa politique extérieure et sa politique intérieure. On attendait plus de lui pour celle-ci parce que, dans une situation grave où l'anarchie et le désordre régnaient en Italie, on avait besoin d'une main forte; on comptait sur la sienne et sur sa longue expérience de gouvernement. Il insiste avec un peu plus de complaisance sur la politique étrangère pour laquelle son gouvernement a été le meilleur que l'Italie ait connu depuis longtemps; il tient sans doute à ce qu'on lui attribue le mérite qui lui revient personnellement. Là aussi la tâche était grande et difficile. Il y avait à liquider l'affaire d'Albanie, à conclure l'accord et fixer les frontières avec les Yougoslaves, à régler la question de Fiume, à rétablir le crédit et le prestige de l'Italie dans les Conseils de l'Entente. Le ministère Giolitti-Sforza a pu faire tout cela.

M. Giolitti parle plus longuement des négociations avec les Yougoslaves et du traité de Rapallo. Il arrivait convaincu de la nécessité de l'accord; il l'avait différé, préférant attendre que le partenaire ne pût plus compter sur le président Wilson, ce qui assurait de meilleures conditions pour l'Italie. Il voulait auparavant s'entendre avec les alliés de France et d'Angleterre. Il rencontrait M. Lloyd George en Suisse et M. Millerand, alors président du Conseil, à Aix-les-Bains. Il ne cache pas qu'il n'a eu qu'à se louer de M. Millerand et que le concours de la France a été précieux pour préparer et amener l'accord italo-yougoslave. Il rappelle que M. Vesnitch lui a dit avoir reçu encore à Rapallo, de M. Millerand, les conseils pressants d'aboutir à une conclusion.

L'accord avec les Yougoslaves et le traité de Rapallo entraînaient comme première conséquence, l'obligation de liquider, avec la question de Fiume, la situation, pénible pour cette ville et pour la dignité de l'Italie, qu'avait créée l'occupation de M. Gabriel d'Annunzio. La manière dont s'accomplirait, malgré la résistance du *comandante*, cette

délicate opération, devant laquelle avait reculé le gouvernement précédent, était un succès pour celui de M. Giolitti; elle délivrait l'Italie d'un embarras dangereux.

A l'intérieur, les conditions du pays étaient trop profondément troublées pour qu'on pût espérer voir l'ordre et la discipline se rétablir comme par enchantement. Tout le monde a été d'accord pour louer M. Giolitti sur l'un des points où il se loue lui-même, l'augmentation du prix du pain; d'autres ont prêté et prêtent encore à la discussion et aux contestations. Peu de mois s'étaient écoulés depuis son avènement quand se produisait le phénomène de l'occupation des fabriques par les ouvriers. Pour M. Giolitti, c'est le résidu, le dernier acte du régime anarchique de M. Nitti. Il se félicite de la façon dont il a laissé faire l'occupation des fabriques et de ce qui en est résulté. Ce qui en est résulté, c'est surtout le fascisme, qu'il a laissé aussi naître et grandir; seulement il ne le dit pas.

Cette question, à en juger du ton sur lequel il la traite dans ses Mémoires, semble le rajeunir d'un certain nombre d'années; cela le ramène à ses vieilles idées sur la liberté des grèves et à la grève générale de 1904. Pourtant l'Italie que retrouve M. Giolitti a changé. La Chambre de 1913 qu'il avait fait élire lui a semblé plus difficile à gouverner que les autres. Celle de 1919, élue sans lui, au suffrage proportionnel, avec prédominance de ces socialistes qu'il a cherché à conquérir et auxquels il a offert la collaboration qu'ils ont refusée, de ces « populaires » catholiques auxquels il a ouvert les portes et qui sont devenus un parti exigeant, qui échappe à son influence, avec émiettement complet des libéraux dont il est quelque peu responsable, lui a paru ingouvernable. Il l'a dissoute; il soutient encore dans ses Mémoires qu'il a eu raison de faire les élections du mois de mai 1921.

Pourtant, la Chambre nouvelle était à peine réunie qu'il se retirait à cause de difficultés grandissantes. On l'avait attaqué sur sa politique extérieure, qui était ce qu'il avait eu de meilleur; il eût pu sacrifier son ministre; il s'est solidarisé avec lui. Il est parti devant les embarras et les complications de la politique intérieure quand on le suppliait de rester.

Il avait eu sa revanche personnelle. Depuis, les embarras et les complications, les luttes civiles n'ont fait que croître sous ses faibles successeurs. Le discrédit et l'impuissance de la Chambre augmentaient; à l'une des crises qui se dénouaient péniblement, on avait vu le parti populaire mettre son *veto* à un ministère Giolitti. Le fascisme montait; il devenait l'État dans la carence de l'État. Le silence de M. Giolitti sur le fascisme est la grande lacune de ses Mémoires. Ce n'est pas qu'il ne l'ait pas aperçu ou qu'il lui ait été hostile; on dirait qu'il est gêné ou qu'il veut se réserver.

Le 16 novembre 1922, le fascisme pénétrait en triomphateur à la Chambre italienne pour siéger au banc du gouvernement. M. Mussolini, dictateur dont l'allure est autre que celle de M. Giolitti, assénait sur le Parlement la plus virulente et la plus dure, la plus méprisante des harangues. La Chambre recevait les coups sans protester. Et l'on s'interrogeait pour savoir si quelqu'un n'allait pas les relever.

A la suspension de séance, M. Giolitti était très entouré. Tout le monde lui demandait s'il n'avait pas le dessein de défendre le régime parlementaire et de répondre au discours de M. Mussolini. Mais M. Giolitti déclarait simplement qu'il n'avait rien à dire, que le langage de M. Mussolini frappait une Chambre et non le régime parlementaire, que cette Chambre le méritait et qu'il approuvait le langage de M. Mussolini.

Sentait-il qu'il lui était difficile de combattre le fascisme dont il est le père de tant de façons, qu'il a préparé et suscité par sa politique ancienne, qu'il a laissé surgir et même favorisé par sa politique plus récente? Ou bien ce vieillard de quatre-vingts ans pensait-il à ce qui pourrait venir après le fascisme avec l'idée qu'il n'a pas encore dit son dernier mot?

PIERRE DE QUIRIELLE

A LA CROISÉE DES CHEMINS

L'année 1922 nous a laissés à un tournant décisif, avec une situation financière incertaine et une Trésorerie obérée.

Elle s'est terminée sans que le budget de 1923 ait été voté; sans même qu'on entrevît comment il serait mis en équilibre. Les embarras du Trésor ont, d'autre part, obligé d'envisager la réduction des crédits afférents aux réparations, à ralentir le programme de redressement monétaire établi en 1920 et dont l'exécution avait été amorcée en 1921.

Si l'on va au fond des choses, on voit que ces trois conséquences découlent d'une même cause : la carence de l'Allemagne. Elles sont une sorte de synthèse des difficultés que cette carence nous a values et auxquelles on n'a pas donné de solution.

La cote des Changes a enregistré ces difficultés au jour le jour; elle en a mesuré la portée immédiate ou prochaine. Miroir fidèle où se reflètent la situation des pays et la confiance qu'ils inspirent, elle est comme la résultante générale des actions et réactions d'origine diverse qui affectent cette situation et cette confiance tantôt en bien, tantôt en mal. En examinant attentivement la courbe de ses variations, nous y trouverons de très utiles enseignements, en même temps que des motifs de méditer sur notre avenir économique, financier et monétaire.

Comparons le franc au dollar, qui est une valeur-or, et à la livre sterling qui, de plus en plus, s'en rapproche.

Nous voyons qu'au début de 1922 ces monnaies s'échan-

geaient : la première, contre 12 fr. 50; la seconde, contre 52 fr. 50. Fin décembre dernier, leurs cours respectifs étaient de 13 fr. 75 et 64 fr. La perte du franc s'était donc sensiblement aggravée : de 4 p. 100 par rapport au dollar, de près de 9 p. 100, par rapport à la livre sterling, celle-ci ayant remonté de 5 p. 100 environ sur le marché de New-York.

Cette aggravation traduit bien la situation incertaine et plutôt défavorable dans laquelle nous nous sommes trouvés au seuil de l'année 1923.

Si, maintenant, nous examinons en détail la courbe du franc, nous constatons que sa tendance a été différente dans le premier et dans le second semestre.

Dans le premier semestre, la valeur de notre monnaie par rapport au dollar, à la livre sterling et aux autres devises s'est s'améliorée graduellement. Au milieu d'avril, le dollar avait fléchi aux environs de 10 fr. 50 et la livre sterling aux environs de 45 francs. La perte du franc se trouvait donc ramenée à 50 1 /2 p. 100 sur le marché américain et à un peu plus de 46 p. 100 sur le marché britannique, au lieu de 58 1 /2 p. 100 et 52 p. 100 au début de l'année.

La cote se maintient sans grands changements jusqu'aux premiers jours de juin. A ce moment, elle se redresse brusquement, et sa montée presque continue est à peine coupée, de temps à autre, de réactions d'une amplitude relativement faible.

Au début de novembre, le dollar a valu 16 francs et la livre sterling 72, ce qui représente, pour le franc, une perte de près de 68 p. 100 par rapport au dollar et de 65 p. 100 par rapport à la livre sterling. Une réaction assez accentuée s'est produite dans la seconde quinzaine, ramenant le dollar aux environ de 13 fr. 50 et la livre sterling au-dessous de 61 francs; mais elle a été suivie presque aussitôt d'une reprise qui a porté les cours, en fin d'année, au niveau déjà indiqué plus haut.

Ce niveau a d'ailleurs été dépassé depuis. Fin janvier, le dollar était au-dessus de 17 francs et la livre sterling avoisinait le cours de 80 francs. Le pourcentage de dépréciation de notre monnaie s'établissait à 69 1 /2 p. 100 sur le marché de New-York et à plus de 68 p. 100 sur le marché de Londres.

***

Pourquoi ce renversement de la tendance dans le second semestre? La cause en est-elled'ordre économique ou d'ordre financier?

Il semble bien qu'elle ait été surtout d'ordre financier car, dans l'ensemble, notre condition économique présente des indices certains d'amélioration.

La liquidation de la crise qui, depuis le printemps de 1920, bouleverse l'économie mondiale, a fait, un peu partout, de sérieux progrès. En France, nous pouvons la considérer comme à peu près terminée. Des manifestations de reprise s'observent dans presque toutes les branches de la production, et si elles ne sont pas aussi accusées que le voudrait notre impatience, c'est que nous perdons trop souvent de vue la nécessité de compter avec le temps pour guérir les blessures que la guerre nous a faites.

Dans le domaine agricole, nous avons bien quelques ennuis résultant du déficit de notre récolte en blé. — Ce déficit est d'environ 25 millions de quintaux par rapport à la récolte de l'an dernier. Mais il est compensé pour près des trois quarts, par les excédents de rendement obtenus sur les autres céréales.

En revanche, notre production de vin a été notablement supérieure à celle de 1921 : elle se chiffre par plus de 69 millions d'hectolitres au lieu de 45 millions. De même, notre récolte de pommes de terre a passé de 83 millions de quintaux l'an dernier à plus de 131 millions en 1922. Celle des fourrages, de 490 millions de quintaux à 663 millions. Cette dernière amélioration est de très bon augure pour la reconstitution du cheptel, laquelle ne peut manquer d'avoir d'heureuses répercussions sur le coût de la vie.

Notre production de charbon et de minerai de fer est également en progrès et la métallurgie, qui avait été des plus atteintes par la crise, regagne peu à peu son ancienne activité.

Le total des hauts fourneaux construits ou en réparation dépasse 200; on en compte 116 en plein travail; 47 autres sont prêts à fonctionner. En janvier 1920, le nombre des hauts fourneaux allumés était à peine de 69. La reprise serait plus

complète et plus rapide si nos usines ne se heurtaient à des difficultés d'approvisionnement en coke, dont la plus grosse partie vient d'Allemange et n'est livrée qu'incomplètement[1].

La production de fonte et d'acier est en forte augmentation. En 1921, pour l'année entière, elle n'avait guère dépassé 3 millions et demi de tonnes pour la fonte et 3 millions pour l'acier : pour 1922 la production de fonte s'élevait à 5 129 000 tonnes, celle de l'acier à 4 417 000 tonnes. L'accroissement est régulier chaque mois.

De même, dans le textile, on constate un renouveau encourageant. Le nombre de broches et de métiers en action, comparé avec celui de l'an dernier, témoigne d'un redressement progressif de cette industrie.

Inutile de multiplier les preuves et les indices; aussi bien, chacun peut-il faire autour de lui la constatation que l'état général des affaires est bien meilleur fin 1922 qu'il ne l'était fin 1921.

Peu à peu, d'ailleurs, les sacrifices énormes que nous nous imposons pour la restauration des départements dévastés permettent à ces derniers de coopérer de façon plus intense à la reprise générale.

Ici non plus, nous n'abuserons pas des statistiques. Disons seulement que les superficies labourées dans ces départements, représentent, aujourd'hui, 75 p. 100 environ des terres sous culture en 1914. La presque totalité des routes détruites est rétablie, les ouvrages d'art sont à peu près tous relevés et les voies ferrées d'intérêt général ou local sont remises en exploitation. Les établissements industriels sinistrés sont reconstruits pour la plupart. 85 p. 100 des établissements occupant plus de 10 ouvriers, sont en plein travail; le personnel qu'ils emploient a passé de 438 000 en 1921 à 475 500 en 1922.

Si nous regardons du côté de notre commerce extérieur, nous y trouvons de multiples raisons d'avoir confiance en l'avenir.

Après avoir présenté un déficit formidable en 1919 et 1920 (40 milliards en chiffres ronds pour les deux années), notre balance commerciale s'est à peu près rétablie. En 1921, elle

1. La suspension des livraisons de coke en janvier a amené l'arrêt de plusieurs hauts fourneaux et un ralentissement général des fabrications.

était sensiblement en équilibre; pour 1922, elle n'a laissé qu'un léger déficit, atténué d'ailleurs par divers éléments créditeurs, dont les statistiques de l'Administration des Douanes ne tiennent pas compte, notamment par les dépenses des étrangers qui viennent visiter notre pays.

La situation de 1922, comparée à celle de 1921, fait ressortir une augmentation relativement importante de nos achats au dehors. Mais il convient de souligner que cette augmentation s'applique presque uniquement aux matières nécessaires à l'industrie, qui représentent 97 p. 100 du tonnage introduit de l'étranger et près de 60 p. 100 de la valeur totale des entrées.

Les objets fabriqués, par contre, ne prennent que 17 p. 100 de cette valeur, tandis qu'ils figurent pour 67 p. 100 dans le montant de nos ventes au dehors. Ce sont là, encore une fois, des indices favorables et prometteurs de nouveaux progrès.

Sans insister davantage, ces constatations corroborent ce que nous disions au début : savoir que ce n'est pas du côté de notre condition économique qu'il faut chercher les raisons de la situation défavorable que décèle la courbe du franc; c'est du côté de notre condition financière.

***

Au point de vue financier, en effet, l'année que nous venons de quitter nous a laissé surtout des déceptions. Nous l'indiquions dès nos premières lignes : elle a mal fini.

Et cependant ses débuts étaient pleins de promesses.

Le budget de 1922, voté en temps utile, se présentait en équilibre satisfaisant, en dépit de la menace de crédits supplémentaires qu'on sentait venir, mais dont on pouvait croire qu'ils seraient réduits dans la plus large mesure possible.

La Trésorerie était à l'aise, ainsi qu'en témoignait le compte des avances de la Banque à l'État, cet autre miroir où se lit, chaque semaine, l'abondance ou la détresse relative du Trésor. Fin décembre 1921, le solde de ce compte était ramené à 24 milliards 600 millions. Ce chiffre prend toute sa signification si on le rapproche de celui de 26 milliards 700 millions, qui figurait au bilan du 6 mai précédent.

L'État avait donc tenu l'engagement inscrit dans sa convention avec la Banque du 29 décembre 1920, engagement aux termes duquel il s'obligeait à effectuer avant le 1er janvier 1922, les remboursements nécessaires pour ramener au moins à 25 milliards le montant de sa dette.

Les prélèvements ne pouvant désormais dépasser ce chiffre de 25 milliards, la marge disponible était seulement de 600 millions. Mais la réserve spéciale d'amortissement, constituée par l'Institut d'émission, en exécution d'arrangements convenus lors de la prorogation de son privilège, était intacte, et son application à l'atténuation des avances restant dues par l'État procurait à la Trésorerie un supplément de marge de 1 279 millions.

Une fois satisfaits les besoins de fin d'année, cette marge n'a pour ainsi dire pas cessé d'augmenter jusqu'au milieu de mars. Les avances de la Banque à l'État n'étaient alors que de 21 milliards 200 millions.

La courbe de cette amélioration et celle de la valeur du franc sur les places internationales suivent une marche parallèle. Ce parallélisme est interrompu dans les quelques semaines qui suivent, le change continuant de s'améliorer, tandis que l'État reprend ses prélèvements; mais il se retrouve à partir de la deuxième quinzaine d'avril et jusqu'au mois de juin.

Dans cette première période, l'activité des affaires n'est pas très grande; elle ne sollicite pas encore les capitaux comme elle le fera dans le second semestre. Les disponibilités vont, abondantes, au Trésor. Le Crédit National émet avec un plein succès, en février, un emprunt de 4 milliards et demi pour les régions dévastées. Le département de la Seine, nos grandes Compagnies de Chemins de fer et quelques autres collectivités placent des obligations à Londres et à New-York. Ces placements allègent le marché français, et lui fournissent, au surplus, un contingent de change qui facilite le redressement du franc par rapport aux autres devises étrangères.

En ce qui concerne les réparations on escompte également des perspectives meilleures. Dans les premiers jours de mars, les Alliés acceptent de ramener les obligations de versements de l'Allemagne, pour 1922, tant en espèces qu'en nature, à des proportions telles qu'elles paraissent devoir rendre plus diffi-

cile toute politique d'évasion. Le Reich affecte d'ailleurs de faire preuve de bonne volonté et se prête à des accords réglant les modalités des paiements en nature. Ajoutons que la Conférence de Gênes, dont la réunion était prévue pour le mois d'avril, faisait entrevoir des possibilités d'amélioration de la situation internationale.

Cette accalmie générale et l'aisance de la Trésorerie permettent d'envisager une réduction du taux de l'intérêt des prêts à court terme. Le 11 mars, la Banque de France abaisse son taux d'escompte de 5 1/2 à 5 p. 100; le Trésor réduit de 1/2 p. 100 le taux de ses Bons. Enfin, au début d'avril, la liberté est rendue au marché des rentes sans que cette mesure entraîne aucun trouble dans ce compartiment très important de la Bourse des valeurs.

Bref, le baromètre financier était au « beau fixe ». Avec le mois de mai, il entre dans le « variable ». En juin, se produit le brusque changement que nous avons déjà signalé. Les difficultés s'accusent; elles ne vont guère cesser de grandir jusqu'à la fin de l'année.

L'échec de la Conférence des banquiers, réunie par la Commission des Réparations, pour étudier les possibilités d'un emprunt allemand sur les marchés extérieurs, a donné le signal de cette aggravation. Celle-ci s'est trouvée fortifiée — il faut bien le reconnaître — par la présentation, aux Chambres, d'un projet de budget en déficit d'environ 4 milliards, et par les discussions qui ont commencé de se produire, dans les milieux politiques et dans la presse, autour de ce déficit.

Le change a fidèlement enregistré ce renversement de la situation. Dans les premiers jours de juin, le dollar s'échangeait contre un peu moins de 11 francs et la livre sterling aux environs de 48 francs. Un mois après, le dollar approchait de 13 francs et la livre sterling de 57 francs. Dans le même temps, les avances de la Banque à l'État étaient remontées à 23 milliards 700 millions.

Après une légère détente, concomitante à une réduction passagère du solde des avances, la hausse des changes a repris de plus belle dans la seconde semaine d'août et elle s'est poursuivie presque sans interruption, jusqu'au début de

novembre. Nous l'avons dit, à ce moment-là, le dollar a dépassé 16 francs et la livre sterling a été payée 72 francs.

***

A vrai dire, ce n'est pas à l'aggravation des embarras de la Trésorerie, qu'il convient d'attribuer, à titre principal, cette reprise. — Au moment où le change était au plus haut, les avances de la Banque à l'État se tenaient entre 23 milliards et demi et 24 milliards; elles ont atteint leur maximum le 5 octobre, avec 24 milliards 500 millions. — Elle est due surtout à la déception qu'a laissée la Conférence interalliée de Londres, au commencement d'août et à la crainte, éprouvée par les porteurs étrangers de francs, que le désordre financier et monétaire de l'Allemagne, dont on sait la gravité [1], ne réagisse sur notre propre situation financière et monétaire.

Pour bien comprendre ces mouvements, il importe de se rappeler que l'énorme déficit laissé par notre balance commerciale en 1919 et 1920 n'a pu être couvert que par des ventes de francs à l'étranger. Le montant de ces ventes se chiffre par plusieurs milliards, dont la presque totalité est en dépôt dans les banques françaises ou dans les banques étrangères installées en France.

Aussi longtemps que les détenteurs de ces francs ont confiance et espèrent une augmentation de la valeur de notre monnaie, ils n'en réclament pas la conversion. Mais dès que le moindre événement vient ébranler cette confiance, — que cet événement soit d'ordre économique, politique ou financier, — les demandes de conversion de ces francs en devises étrangères se multiplient. Comme nos créances extérieures, commerciales ou autres, ne sont pas assez abondantes pour permettre de faire aisément la compensation de ces demandes supplémentaires, il nous faut vendre des francs à d'autres étrangers pour pouvoir obtenir le change qui permettra de liquider ceux qui veulent sortir de leur spéculation.

Il va sans dire que ces remplaçants font payer d'une dépréciation toujours plus forte le service qu'ils sont appelés à nous

1. V. *Revue de Paris* des 1er novembre, 1er décembre 1922 et 1er janvier 1923.

rendre dans ces circonstances difficiles. Nous avons eu trop souvent, hélas! l'occasion d'en faire l'expérience depuis le printemps de 1919 où la solidarité financière interalliée a pris fin.

C'est un fléchissement de la confiance à l'égard du franc qui a déterminé, cette fois encore, la brusque tension des changes dont nous venons de rappeler les étapes.

La hausse est venue de l'extérieur. Et si, parfois, nous l'avons nous-mêmes aggravée par un manque absolu de sang-froid, il n'en reste pas moins qu'elle a trouvé son principal aliment dans le découragement des détenteurs étrangers de notre monnaie. Chaque défaillance de l'Allemagne a exercé sur eux une influence déprimante; et l'effet de cette influence s'est fait d'autant plus sentir dans les derniers mois, que notre situation financière apparaissait plus difficile et notre trésorerie plus embarrassée.

La réaction eût été tout autre si le budget de 1923 se fût trouvé en équilibre et si l'on n'avait pas craint à certains moments que l'approvisionnement du Trésor ne puisse être assuré que par la reprise des émissions anormales de billets.

A cet égard, il faut reconnaître que les discussions, souvent très vives, qui se sont engagées autour du déficit budgétaire et des difficultés de la Trésorerie, ont fréquemment donné, au dehors, l'impression que notre situation était plus mauvaise qu'elle n'est en réalité.

Ce n'est pas que ces discussions soient critiquables au fond; nous pensons, au contraire, qu'elles ont été très utiles. Et si l'on doit regretter que la passion politique les ait parfois empêchées de rester dans une juste mesure, il faut se féliciter qu'elles se soient produites, puisqu'elles ont décidé le gouvernement à envisager un effort fiscal supplémentaire en vue d'ajuster les recettes aux dépenses.

On peut discuter sur les modalités de cet effort, préférer à la formule proposée par le Gouvernement telle autre formule qui répartirait plus équitablement la charge nouvelle à imposer aux contribuables, il est impossible qu'on ne tombe pas d'accord sur la nécessité d'assurer, dès cette année, l'équilibre du budget ordinaire sans recourir à l'emprunt.

La France est capable de tous les redressements; mais il faut avoir le courage de lui dire la vérité et de lui montrer les sacrifices nécessaires. Elle comprendra qu'il y aurait de très graves inconvénients à reporter la charge du déficit budgétaire sur la trésorerie en raison même du fléchissement des ressources dont celle-ci dispose.

Nous sommes, en effet, très loin de l'abondance des premiers mois de 1922. La reprise des affaires attire maintenant les capitaux; l'État se les voit disputer de plus en plus âprement par l'industrie et le commerce.

Malgré l'émission, en juin-juillet, d'un second emprunt du Crédit National, qui a produit à peu près 3 milliards, et, en octobre-novembre, des bons du Trésor 6 p. 100 à trois et cinq ans, le montant des avances de la Banque à l'État n'a pu être ramené, en fin d'exercice, qu'à 23 milliards 600 millions. Ce chiffre déborde le maximum de 23 milliards que la loi du 31 décembre 1920 avait fixé pour les prélèvements autorisés en 1923.

Le remboursement annuel de 2 milliards, prévu dans le plan d'amortissement de la dette de l'État envers la Banque, n'a donc pu être fait intégralement en 1922. Il a fallu le réduire à un milliard et relever la limite des prélèvements, pour 1923, à 24 milliards, afin de ne pas démunir complètement le Trésor. Celui-ci a abordé la période exceptionnellement lourde de fin d'année, avec une marge disponible de 400 millions, qui a été portée à 1 200 millions, après application, le 1er janvier, de la réserve d'amortissement — soit 800 millions — accumulée au cours de 1922.

Nous ne croyons pas utile de revenir sur ce que nous avons dit, à plusieurs reprises déjà, au sujet de l'intérêt qui s'attache à ce que ces remboursements de l'État soit régulièrement poursuivis. Ils dégagent peu à peu les émissions anormales de billets auxquelles il a fallu recourrir pendant la guerre et dans la période de liquidation; ils détruisent ainsi progressivement les mauvais germes générateurs de l'instabilité des prix et des changes; ils nous acheminent vers la saine monnaie, condition première de toute sécurité commerciale et de tout équilibre financier.

***

Voilà, en raccourci, ce qu'a été l'année 1922 : à peu près bonne au point de vue économique; médiocre, sinon mauvaise, au point de vue financier.

Elle a eu du moins un mérite; elle nous a forcés à prendre conscience plus nettement des dangers que la continuation de la carence allemande ferait courir à nos finances et à l'ensemble de notre économie.

Le Reich ne fournissant pas aux réparations la coopération promise, notre trésorerie s'épuise à suppléer aux prestations qu'il ne fait pas. Seule, jusqu'ici, elle a dû procurer aux sinistrés les ressources nécessaires pour rétablir leurs usines, reconstruire leurs maisons, remettre leurs terres en état. Il lui a fallu emprunter milliards sur milliards et drainer les épargnes au fur et à mesure de leur création. Or, ce drainage devient de plus en plus difficile, maintenant que la reprise des affaires oblige l'État à subir la concurrence des besoins de l'industrie et du commerce.

Il faut bien voir les conséquences de cette situation.

La couverture est trop étroite. Nous sommes dès lors exposés, si nous ne modifions pas notre politique, à nous trouver, au premier jour, devant la plus dangereuse des alternatives : ou laisser accaparer la couverture par l'État au risque de compromettre la reprise économique, ou la laisser accaparer par les affaires, au risque de placer l'État dans l'impossibilité de pourvoir à toutes ses charges.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que les émissions à jet continu de valeurs du Trésor apportent le trouble dans les conditions de la production et des échanges, qu'elles compliquent et retardent la liquidation de la crise. Ce n'est d'ailleurs pas leur seul inconvénient : elles affaiblissent le crédit public qui souffre de cet accroissement continu de la dette flottante; elles écrasent d'autre part le budget du poids énorme de leurs arrérages.

Mais pouvons-nous nous y soustraire? Pouvons-nous demander à l'impôt plus que la compensation des dépenses du budget ordinaire et même espérer en obtenir cette compensation si nous continuons à aggraver la charge de la dette?

Nous arrivons *à la croisée des chemins*. Le problème doit être abordé de face, avec la volonté de le résoudre et non de l'ajourner. L'ajournement est désormais impossible.

La carence de l'Allemagne étant à l'origine de nos difficultés, il faut faire cesser cette carence. On s'y emploie résolument depuis quelques semaines. C'est fort bien. Mais on n'aura raison de la résistance du Reich que par un effort méthodique et soutenu, dont les résultats ne deviendront appréciables qu'avec le temps. Or c'est tout de suite qu'on doit assurer des ressources au Trésor.

Certains répondent : « On fera du billet. » Non. La situation est assez embrouillée comme cela; ne l'embrouillons pas davantage. L'état actuel de notre change ne nous permet aucune fantaisie. Faire du billet n'est pas une solution; encore moins une politique. Nous voyons où le terrible engrenage du papier-monnaie a conduit l'Allemagne, cela doit nous suffire.

Il faut chercher le remède ailleurs. Et d'abord dans une compression plus énergique de nos besoins, dans une volonté plus résolue d'économies. Non pas, bien entendu, de ces économies fragmentaires que procure la suppression, de-ci de-là, de quelques fonctionnaires, mais d'économies réelles et durables, résultant de la suppression même des fonctions inutiles — il y en a — et d'une réforme administrative débarrassant l'État des services qu'il aurait tout intérêt à restituer à l'initiative privée.

Il faut le chercher ensuite dans un meilleur aménagement de nos impôts, de façon à faire disparaître ces inégalités choquantes dans la répartition des charges publiques, qui sont peut-être l'obstacle le plus sérieux à l'acceptation de nouveaux sacrifices cependant indispensables.

Toute notre politique financière est à reprendre à pied d'œuvre, comme on ferait d'une maison qui doit être surélevée de plusieurs étages. Il faut s'y mettre sans délai.

J. DECAMPS

PARMI LES LIVRES

Un écrivain crée un monde; autrement il n'est rien. Créer un monde n'est pas une telle affaire : c'est une espèce de don, qu'on reçoit en naissant. Ceux qui ont ce pouvoir, peintres, poètes, musiciens, n'ont qu'à tracer des lignes, des notes et des mots, et tout s'ordonne selon des rythmes vivants, tout s'équilibre et se complète, s'enveloppe d'atmosphère, se colore des feux d'un jour particulier, respire et se meut. Des auteurs très estimables, mais qui n'ont point de part à cette sorcellerie, créent avec application des enfants morts. Au contraire, ceux à qui la puissance magique a été donnée voient l'ouvrage s'échapper de leurs mains, tant il est vif et personnel. Il faut qu'à peine née, une œuvre se mette à danser : on reconnaît à ce signe qu'elle est vivante.

Il y a de cette magie dans le livre de M. Durtain, *Douze cent mille.* C'est une sorte de fable, ou de moralité, qui prend forme d'aventure. J'avoue que cette moralité, qui est le principe même de l'ouvrage, n'est pas ce que j'en préfère. Un ouvrier, un mécano, Jules Bougrand, gagne tout à coup douze cent mille francs. Avec ce billet de loterie, il fait un voyage au pays de l'argent. Il connaît les fripons, les envieux, les écornifleurs. Il connaît aussi la délicatesse du luxe et la beauté des femmes. Après qu'il a dépensé la moitié de sa fortune, il connaît une vérité de plus, qui est la douceur du travail; et à la fin du livre, dépouillé, mais, heureux, il est redevenu

l'ouvrier qu'il était au début. Il accomplit sa vie selon la loi de la masse des hommes : « Amour, famille, bout de campagne et travail, travail, travail! En somme, surtout du travail. »

Il faut nous attendre à rencontrer chez les écrivains les mieux doués de notre temps des plans ainsi concertés. Les écrivains suivent la même loi que les peintres ont suivie une dizaine d'années avant eux. Après qu'une génération eut été pieusement attentive au papillotement des nuances, à leur frémissement capricieux, à leurs tendres amours, de jeunes peintres sont venus qui ont au contraire imposé à la nature la règle de leur esprit. Dans des natures mortes tracées avec une fermeté de charpentier, ils ont dessiné la table, le verre et le paquet de tabac en soi, c'est-à-dire tels qu'ils existent dans leur esprit, non pas sous tel jour et dans telle fumée, mais hors de toute atmosphère et idéalement. On a donné à cette peinture abstraite, brutale et composée, le nom de cubisme, qui effraie encore par son air massif et anguleux, mais qui est le plus innocent du monde, et qui à vrai dire ne signifie rien, comme c'est l'usage des noms. Il faut penser que le mouvement gagne les lettres, et s'y traduit par des livres où la réalité est remaniée de façon à paraître dégagée de l'accident. Nous verrons donc des sujets ordonnés, des lois en action, des péripéties simples et nécessaires comme des mouvements de bielle.

Mais d'autre part c'est une loi des arts qu'une tendance s'accompagne toujours de la tendance opposée. En même temps que les cubistes idéalisaient la peinture, les futuristes s'efforçaient de retrouver la sensation originelle, la vision avant toute intervention de l'esprit, le tableau brut envoyé au cerveau par le nerf optique. Ainsi futuristes et cubistes, si souvent confondus dans la méfiance publique, sont des frères ennemis; ceux-là peignent la sensation, ceux-ci l'idée géométrique des choses : ceux-là se plaisent dans la confusion primitive, ceux-ci dégagent de cette confusion une ligne, une surface, un rapport de tons.

Revenons aux lettres : la tendance futuriste sera de peindre là aussi non plus l'idée des choses, mais l'effet direct qu'elles font sur la rétine, l'univers des images intérieures. Les deux tendances se trouvent dans le livre de M. Durtain; tel tableau est nettement cubiste, tel est nettement futuriste. Voici

d'abord un tableau cubiste. Il représente, sauf votre respect, un cocher ivre.

Par le mot rond je n'entends pas évoquer l'orbe de sa corpulence. Ni la circonférence du chapeau ciré. Ni deux prunelles également luisantes, un peu troubles. Car la ligne droite restait vaguement présente dans cette figure — plis horizontaux du front (ces maudites paupières d'en haut retombent sans cesse!), bouche prolongée par un sourire fixe jusque dans le circonflexe des joues, quadrillage de ce cache-nez que le vrai cocher d'avant-guerre avait à la place d'un hypothétique menton. Quant au nez charnu, il n'était pas rond, mais bleu. Non, le susdit vocable correspond à une situation morale fort précise. Il s'agit ici, lecteur, de connaissances exactes. Pangard n'était, ni allumé, ce qui est insuffisant. Ni éméché, ce qui messiérait à un homme de fouet. Ni retourné. Ni rétamé. Ni mûr. Ni brindzingue : ce qui est baroque. Ni saoul, ce qui est indigne. Ni plein, ce qui est impossible. Il était exactement rond. Rond : le centre de l'univers, avec l'univers comme balustrade. Pas plus. Tout à égale portée d'une main qui, d'ailleurs, ne se soucie pas de rien prendre. Le centre peut-il avoir un motif de songer à tel point de la circonférence, plutôt qu'à tel autre?

Ce petit tableau illustre avec une étrange exactitude tout ce que nous avons dit de la peinture cubiste. Il en a la simplicité exacte, l'esprit géométrique, le goût des définitions et des choses en soi. Et il est tout de même délicieux par la verve du peintre, par la justesse et le gras du langage. Voici maintenant au contraire un tableau du type futuriste. La chambre telle qu'elle se peint sur la rétine d'une enfant malade :

Le plafond, qui maintenant s'étale face au maigre visage de la pauvre Zizi, dont le regard ne le quitte guère, n'est plus du tout ce qu'il fut. Il est prodigieusement agrandi. Et il s'est divisé en régions bien différentes les unes des autres : l'ombre du coin, au-dessus de la commode; puis la blancheur du milieu, si sensible au temps qu'il fait dehors; puis, vers la fenêtre, tout un pays de raies en éventail avec des ombres qui glissent ou marchent, ou qui sautent à reculons de l'une à l'autre des raies. La nuit, dès que le lampe arrive, avec autour d'elle tant de silhouettes et de redoutables idées, le plafond montre au-dessus de la rampe un rond clair entouré d'immenses régions obscures. Car ai-je dit qu'il y a deux plafonds différents, l'un de jour, l'autre de nuit?

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que meubles, murs et plafond, toutes choses, comme des ballons, s'élèvent d'en bas sans poser sur rien. Chacune d'elles se tient par sa propre volonté au-dessus du vide : il n'y a plus de plancher, puisqu'on ne l'a pas vu depuis des semaines.

On ne peut rien imaginer de plus différent que l'art de ces deux tableaux : le portrait du cocher était tout intellectuel et abstrait ; le tableau du plafond est la notation des apparences par un œil très sensible et complètement affranchi des vues de l'esprit. Le livre est rempli de tableaux de l'une et de l'autre manière. Ce qui est piquant, et peut-être unique, c'est que l'auteur, unissant les qualités qu'il faut aux deux procédés, en vient à les mêler. Il fait de la géométrie sensible et ses sensations les plus directes sont déjà intelligentes.

***

Subjectif est un si vilain mot qu'on hésite à l'employer : mais enfin il n'est pas douteux que la littérature devient de plus en plus personnelle. C'est une des mille manifestations de cette tendance au lyrisme, qui est elle-même une suite inévitable de la guerre. Il est malaisé de désigner ceux des romans contemporains qui ont quelque chance de survivre. Mais on ne peut guère douter que les historiens ne marquent comme un trait de notre temps, ce repliement des auteurs sur eux-mêmes. On ne les voit guère, comme faisaient leurs prédécesseurs, planter bravement leur chevalet et peindre avec un honnête scrupule le spectacle des choses. Où sont les romans qui décrivent une classe sociale, des mœurs, des tics professionnels, ou simplement des paysages et des natures mortes? Il n'y a peut-être pas un jeune romancier, aujourd'hui, qui soit capable de décrire un chaudron.

Les uns, confortablement installés au coin du feu, imaginent des aventures dangereuses au fond des déserts : ceux-là, n'en parlons même pas. Les autres, ceux qui compteront dans l'histoire des lettres, habitent la caverne de Platon. Ils ne décrivent pas le monde, mais l'ombre du monde sur leur esprit.

Il n'y a plus de roman de mœurs : le seul qu'on puisse citer est celui de Capus, *Scènes de la vie difficile*. Encore ce livre charmant participe-t-il du caractère des mémoires, autant que du roman. Ce sont des souvenirs sur les journaux, des réflexions sur l'argent, une ingénieuse histoire de l'intel-

lectuel pauvre depuis 1881. Le point de départ du livre est un curieux paragraphe, qu'il faut citer.

La fin de l'Empire, dit Capus, vit s'éteindre en province beaucoup de petites fortunes bourgeoises qui avaient suffi jusqu'alors à la moyenne de la vie, à l'éducation et à l'établissement des enfants. On trouvera l'explication de ces phénomènes dans les remous économiques et financiers de cette époque, qui s'étendirent plus loin et couvrirent de plus vastes espaces que dans la période précédente. Ce fut une des premières crises du revenu qui devint, par le renchérissement des objets, inégal à la dépense de la famille. Il fallut vendre des propriétés, la terre, des valeurs soigneusement conservées. La gêne remplaça l'aisance. Des bourgeois qui, par une longue sécurité, n'étaient point préparés à cette lutte, la soutinrent mal. Souvent, les fils eurent leur carrière interrompue, parce qu'elle exigeait trop de sacrifices pour des résultats lointains. L'exode vers Paris se précipita. On entra dans une phase plus âpre de la dictature de l'argent. C'est elle que subirent à leurs débuts quelques représentants de la jeunesse française, sous la Troisième République. Leur pensée reçut l'empreinte de cette oppression, leurs actes en gardèrent de l'hésitation et une inquiétude.

L'auteur a donc imaginé quatre jeunes gens dont trois sans fortune, Barjol, Sigismond et Gonzague, et dont le dernier, d'Antrague, mange son patrimoine. Laissons celui-ci, qui habite la campagne, et qui vient seulement à Paris pour voir les usuriers, et tenons-nous-en aux trois besogneux. Il ne s'agit plus, comme au temps de Murger, de bohème et de misère. Ils n'ont pas d'argent, voilà tout : et le problème est d'en gagner. Barjol, qui est élève de l'École Centrale, a envoyé à un journal un conte qui a été inséré et pour lequel on lui a remis vingt-cinq francs. Il se considère donc comme journaliste; mais, comme il le dit avec une modération charmante, il n'a pas encore une grande situation dans la presse. — Sigismond, qui avait commencé ses études de droit, s'est arrêté en chemin; il se destine à la politique; mais toute sa carrière se borne à avoir fait, au café, la connaissance d'un secrétaire de Gambetta. — Gonzague a commencé ses études de médecine et a dû les interrompre, un notaire ayant emporté les fonds confiés par la famille. « Une sœur assez bien mariée lui envoyait irrégulièrement de faibles sommes d'argent, en attendant qu'il se fît une position dans une carrière nouvelle. Il n'en avait aucune

idée précise et se contentait de vivre au jour le jour de ces médiocres subsides, se passant de dîner quand ils lui parvenaient en retard.

Il faut vivre, C'est ce que Capus appelle la vie difficile, et il marque très finement la différence entre cette vie et la bohème. « La vie de bohème, dit-il, comporte des illusions et une naïveté qu'ils n'avaient point, ayant été mis trop brusquement et trop tôt en présence des drames de l'argent. » Barjol, le journaliste, est le premier casé, au *Lansquenet*. Il s'y fait une espèce de situation, en écrivant discrètement les articles du directeur. Il devient, par une bonne fortune, terriblement coûteuse, l'amant d'Anna Fridel, qui est entretenue par le financier Gresteau. Il en profite pour faire entrer Gonzague chez Gresteau, comme secrétaire. Au moment où les deux amis semblent à peu près tirés de peine, tout le fragile petit édifice qu'ils avaient construit s'écroule. Après l'effondrement de l'*Union générale*, Gresteau est arrêté. Voilà Gonzague sur le pavé, Anna Fridel ruinée, et Barjol est contraint de faire un gros emprunt pour l'aider, et pour rompre décemment cette liaison.

Toute cette histoire est faite de tableaux d'une touche fine et ressemblante, et la vie continue. Barjol mène la vie d'esclave des journalistes; Gonzague, qui a du sérieux, de la finesse et la connaissance des caractères, entre chez le banquier Salandar; Sigismond devient député. Ils font tous trois une sorte de carrière, mais besogneuse et coupée d'épreuves. Ils vont au tripot. Ils ont des amours. La maîtresse de Barjol devient enceinte, et il l'épouse. D'Antrague, qui a fini de manger sa fortune, va se tuer, quand Gonzague réussit à le faire envoyer par Salandar en Indo-Chine.

L'auteur se divertit à voir ce que deviennent ces jeunes gens qu'il a lancés dans la vie. Barjol quitte le *Lansquenet* pour entrer à l'*Informé*, et sans qu'il y paraisse, Capus trace, avec sa finesse et sa sûreté ordinaires, une histoire de l'évolution du journalisme. Sigismond, un moment tenté par le boulangisme, s'en gare à temps. Il refuse les chèques du Panama. Prudent et obscur, et toujours réélu, il voit les Chambres succéder l'une à l'autre. Gonzague, après une longue liaison avec une fille pauvre, qui le quitte pour se marier et

divorce pour le rejoindre, épouse la nièce de Salandar : il tend vers un certain type d'homme fort, non point tel qu'on l'imaginait sous le second Empire, mais tel que la démocratie l'accepte.

Il comporte beaucoup plus de souplesse et de ménagement des intérêts d'autrui, précisément parce que la société est trop mélangée et tourbillonnante pour qu'on s'y fraie un passage à coups de poing. Il y faut des procédés plus subtils, des démarches plus sinueuses, un consentement plus universel. Aucun succès ne dure aujourd'hui contre les efforts combinés de tous les rivaux. L'art de l'homme fort consiste donc plutôt à faire accepter son ambition qu'à l'imposer. Ce phénomène est aussi visible en politique que dans la littérature et les affaires. Gonzague en avait l'intuition sinon encore la vue pleine et définitive. Un sens particulier le conduisait sur le terrain où il ne heurtait personne et où il ne rencontrait pas d'obstacle. Il était dans l'action délicat et persévérant.

Cette jolie analyse donne une idée exacte de l'ouvrage. Ce qui fait le prix de ce roman, c'est la fidélité et la finesse du témoignage. Tous ces personnages sont exactement ce qu'ils étaient à cette époque. Leurs sentiments, leurs revers, leurs fortunes sont adaptés à la société de leur temps, et ne peuvent être imaginés à aucune autre époque. Les faits essentiels de cette époque, boulangisme, Panama, affaire Dreyfus, sont mêlés à ces destinées et décrits dans leurs effets. Un moraliste a réfléchi sur les données que lui apportait un observateur bien attentif et très intelligent, et toute une société se trouve reconstruite. Aucun livre ne sera plus important pour l'histoire du temps. Les tableaux, les portraits sont étonnants de ressemblance; et, dans ce langage sans éclat, passent tout à coup des formules d'une justesse secrète. Quand le roman s'achève, en 1921, Gonzague est à la tête d'une des principales banques de Paris; Sigismond, qui a pris une certaine tendance à la solennité, est consulté avec déférence par les nouveaux venus de ce Parlement dont il est un des doyens, et il deviendra ministre. Barjol, s'il n'a pas fait la carrière qu'il méritait, est respecté par les jeunes, et il se dit que ceux qui n'ont pas satisfait leur ambition du premier coup, ont parfois de très belles fins d'existence.

Seul d'Antrague vieillit mal. Il est tordu de rhumatisme.

Pourquoi cette sévérité inattendue de l'auteur? C'est que d'Antrague, beau, passionné, joueur, et violent, est un homme d'un autre temps, qui n'a jamais pu s'accorder à ce temps-ci. Et Capus est impitoyable pour ceux qui ne s'adaptent pas. Il a fait dans les *Deux Hommes*, la théorie du succès : il vient à ceux qui savent se conformer aux conditions où ils vivent. Si Gonzague, Sigismond et même Barjol ont réussi, c'est qu'ils ont su, à un degré inégal, s'accommoder au milieu, Gonzague avec une intuition supérieure et un art de se servir des hommes, Sigismond par une passivité qui l'a rendu inamovible, Barjol d'une façon moins parfaite, avec des ressauts de conscience qui ont rompu sa veine, et des contradictions entre ses goûts et son métier, qu'il est dangereux de constater après la quarantaine. C'est pourquoi ces quatre amis ont eu une fortune diverse, et mesurée exactement par la concordance de leur effort particulier avec l'effort universel. Ce roman est une philosophie.

***

Le Martyre de l'Obèse, de M. H. Béraud, est, je crois bien, son meilleur livre. Il est écrit avec une verve aisée, dans un style nerveux, et avec un bonheur d'expression sans cesse renouvelé. Il est truculent et fin, bonhomme et sensible, rapide et nuancé.

L'artifice dont l'auteur a usé est fort ingénieux. Un gros homme vous aborde, dans le café des Trois-Maures, à Bordeaux, je crois, et le temps de faire ruisseler trois beaux demis de bière fraîche, voilà le premier chapitre fait. Autres rencontres, autres chapitres. Il vous parle avec un apparent désordre des obèses et de lui-même, d'un autre homme gras qu'il a rencontré, puis d'un maigre, puis du dîner des Cent Kilos. Et tout cela est relié subtilement par une intrigue qui court tout au travers du livre. Le bon gros qui vous parle avait un ami, et cet ami avait une femme; l'ami était un joli garçon, fat et coureur, rusé, sournois et sans scrupule, d'une pâleur intéressante sur le visage, et l'œil du bel ébéniste; sa femme était une de ces petites blondes qui ont l'air d'être

des gosses, et qui sont les plus redoutables petits êtres : toute en rire et en frisettes, décidée, imprévue, hardie, poltronne, imperturbable, puérile, volontaire, égoïste avec candeur, armée de sang-froid, les yeux pleins d'innocence, coquette et câline. Il était lui-même l'inoffensif confident du ménage. Le 10 septembre 1920, à Londres, à l'hôtel Russel, la petite blonde apprit brusquement, et par le témoignage de ses yeux, que son mari la trompait. Elle éclata en sanglots. Quand elle eut bien pleuré, elle tamponna ses yeux, tapota sa jupe et ordonna au bon gros d'aller l'attendre le soir même sur le deuxième quai de Cannon Street station, à huit heures. De là ils filèrent sur Paris. La mari se mit à leur poursuite et pendant six mois ce fut une course de lièvre, avec mille crochets, en Italie, en Allemagne, en Orient, en Suisse, une poursuite de cinéma. C'est pendant une halte, dans cette France méfiante, où le silence est plus assuré qu'ailleurs, que se passe le roman. Le bon gros est un compagnon, un défenseur, un ami, tout ce qu'on voudra et rien de plus; seulement, dès le soir de Londres, il s'est follement épris de cette petite femme qu'il connaissait depuis dix ans sans en être troublé. C'est Fatty amoureux entraîné dans cette fuite haletante, et qui conte ses disgrâces entre deux bocks, comme le souvenir lui revient, en mêlant toutes les réflexions de sa riche expérience sur les gras et sur les maigres.

Le mari les rejoint et voici quelques scènes assez mouvementées. Mais c'est trop tard et il n'est plus aimé. Il s'en va, il revient, il écrit, il se lasse enfin. Et le bon gros? Le bon gros n'inspire pas de répugnance; il paraît même comestible; il est frais, rassurant, hilarant et solide. On ne s'écarte point de lui, mais on ne lui saute pas au cou. On l'essaie, on l'adopte, il ignorera toujours la vraie bonne fortune, soudaine et foudroyante. « Ce que je vous confie, dit-il, c'est la destinée de mes semblables, de tous les bons gros, que tourmente la certitude de la plus cruelle disgrâce; et c'est... vous le devinez, c'est l'indifférence des femmes. »

De cette amicale indifférence, la petite blonde passe doucement sans doute à la sympathie, puis à ce sentiment sans nom qui contraint la femme, devenue sans défense, à se blottir et à s'offrir. Mais de ces changements, que pouvons-nous voir

sur ce petit visage mystérieux et qui rit? Et qu'en sait-elle elle-même? Elle devient coquette, irritante, provocante; mais, à la première privauté, elle s'échappe par un soufflet, qui est suivi d'un fou rire. Elle devient sérieuse, ce qui est plus déconcertant encore. Un beau jour, elle vient dans la chambre de son compagnon. Mais, juste à ce moment, elle commet la seule faute qu'elle ait faite en six mois. Elle prononce un mot de trop. « Sois heureux, mon gros », dit-elle. Pas un mot de plus, pas un mot de moins. Le gros se voit aussitôt dans son attirail ridicule : cent sept kilos dans un caleçon mauve. Il se rajuste, il prend le train pour Paris, il ne reviendra plus. Et la petite blonde trempe, comme on dit, l'oreiller de ses larmes.

HENRY BIDOU

LES ALLIÉS, LA RUHR

ET

L'ORIENT

Si l'importance de l'entente franco-britannique dans le monde avait eu besoin d'une démonstration supplémentaire, les derniers événements qui viennent de s'accomplir en Allemagne et à la Conférence de Lausanne l'auraient fournie avec éclat. Les vaincus, qu'ils aient connu la défaite sur le Bosphore ou sur le Rhin, ont relevé la tête dès qu'ils ont cru discerner que l'Angleterre et la France étaient moins d'accord. Dans la Ruhr nous sommes allés avec les Belges, et appuyés par les Italiens : mais l'Angleterre est absente. Et l'Allemagne a pris une attitude de révolte contre tous les droits inscrits dans le traité de paix. A Lausanne, les Turcs d'Angora, avec une intransigeance inexcusable, ont refusé de signer une paix exceptionnellement avantageuse et s'obstinant dans une politique contraire aux véritables intérêts de la nation turque qui a besoin du vainqueur, ils ont jugé toute-puissante leur situation en face d'une Angleterre et d'une France momentanément séparées dans la Ruhr. La diplomatie des Alliés a là un ample sujet de méditation. Si l'Angleterre avait eu une politique plus générale et plus profonde des réparations, l'Allemagne n'aurait pas osé risquer une résistance trop visiblement imprudente. Si une turcophilie simpliste n'avait pas laissé croire, de notre part, à un besoin de rapprochement à tout prix, le gouvernement d'Angora

aurait peut-être réfléchi avant de se lancer dans l'aventure de Lausanne. Les événements sont accomplis : mais la crise qui s'ouvre sera longue. Il est encore temps pour les Alliés de se reprendre, de se rappeler les notions qui ont fait leur union pendant la guerre, qui assureront le maintien de la paix, qui sauvegarderont les résultats de la victoire.

***

L'occupation de la Ruhr est arrivée à une phase nouvelle de son histoire. Comme nous l'avons indiqué, au lendemain de l'opération, il ne s'agit plus de livraison de charbon. Il s'agit d'un conflit politique, où c'est une nécessité absolue pour nous de briser la volonté de l'adversaire. L'occupation de la Ruhr est un moyen : les mesures prises sont en fonction du résultat à obtenir. Les troupes franco-belges tiennent donc toutes les issues de la Ruhr et appuient les douaniers qui ont pour mission de contrôler sur tout le pourtour du bassin l'entrée et la sortie des produits manufacturés et des matières premières. En gênant, sinon en empêchant la sortie des produits indispensables à la vie de l'Allemagne, nous pesons sur les décisions de Berlin.

Pour comprendre ce qui s'est passé depuis quatre semaines et comment a évolué notre action, il suffit de rappeler les principaux chapitres de cette histoire qui s'est rapidement déroulée. Les troupes françaises entrent d'abord dans la Ruhr et l'opération s'accomplit avec exactitude dans des conditions absolument satisfaisantes. Ces opérations avaient alors pour objet unique de protéger la mission de contrôle de nos ingénieurs à Essen : mission devenue difficile par suite du transfert à Hambourg du Kohlensyndikat, mais que rendait plus acceptable pour les ouvriers de la Ruhr l'habileté de notre occupation et les scrupules de notre haut-commandement à l'égard de la population civile. — Aussi, au premier abord, les techniciens allemands parurent-ils s'accorder avec les nôtres. Ils s'inclinaient devant le fait accompli, causaient avec les membres de la mission, et leur fournissaient même, dans la mesure du possible, les renseignements dont ils pouvaient avoir besoin. — A ce moment-là, le gouvernement

de Berlin intervint pour interdire aux techniciens de la Ruhr de causer avec nous et pour leur ordonner de changer d'attitude et de nous opposer partout la résistance la plus obstinée. De cette heure date le mot d'ordre lancé à Essen : faire le vide autour de la mission française, isoler nos ingénieurs dans leur hôtel, et opposer à leurs demandes une fin de non-recevoir absolue. — Seule une grève générale aurait pu d'ailleurs à ce moment cristalliser les résistances allemandes qui se manifestaient un peu partout. Le gouvernement de Berlin chercha donc une occasion pour déclencher un mouvement de masses qui aurait pu finir par mettre en péril l'occupation française elle-même. Il crut un peu témérairement avoir trouvé l'occasion dans le procès de Mayence. Or le verdict, habile et modéré, déjoua en partie ses plans : il était impossible de déterminer parmi les ouvriers une grève générale parce que Fritz Thyssen était condamné à 5 000 francs d'amende. La classe ouvrière ne bougea pas : les chefs seuls parurent hésiter, les masses se refusèrent absolument à faire le jeu des nationalistes et il fallut renoncer à la grève générale, déjà annoncée pourtant au monde entier. — La grève générale étant manifestement condamnée à l'échec, les agents du gouvernement de Berlin essayèrent, un ou deux jours, de lui substituer la politique des pires provocations. Les fonctionnaires nationalistes montèrent toute l'affaire du retour triomphal de Thyssen, en même temps qu'ils organisaient dans les principales villes, et surtout à Essen, Mayence et Dusseldorf, de violentes manifestations antifrançaises rendues faciles par l'abstention complète de la police allemande, qui disparut, en effet, presque subitement à Dusseldorf, pendant deux heures, au moment même où les bandes de manifestants allaient hurler et siffler sous les fenêtres des bâtiments occupés par les Français. Il suffit d'ailleurs, le soir même, de la promenade à travers les rues de quelques patrouilles de cavalerie pour faire s'évanouir la foule et se taire les sifflets. Le lendemain, on le sait, les manifestations ne se renouvelaient pas : l'énorme manœuvre politique de rebellion de la population rhénane avait échoué. La provocation avait été rendue inutile, grâce au sang-froid de notre commandement. — Nouvel échec pour le gouvernement de Berlin, auquel il allait essayer de parer en décré-

tant, non plus cette fois la grève générale, mais le sabotage et la grève perlée. Le gouvernement de Berlin donna donc pour tâche à ses fonctionnaires de compliquer autant que possible notre occupation en désorganisant, par le sabotage et la grève perlée, toute la vie économique de la région, et cela afin de pouvoir ensuite faire retomber sur la France la faute de cette désorganisation. Il ordonnait ainsi aux cheminots de déserter les gares et nous accusait de désorganiser les transports. Il ordonnait aux hôpitaux de ne pas nous accorder les lits nécessaires à notre service de santé, et il nous accusait ensuite, mensongèrement, de réquisitionner les bâtiments de contagieux, etc.

Telles sont les étapes de notre démarche. Nous sommes partis avec l'idée d'une opération limitée, pour obtenir réparation d'un manquement spécial constaté par la Commission des réparations. Quatre semaines après, l'Allemagne par son attitude a amené la Commission à constater un manquement général, et a transformé l'affaire en un conflit de politique générale où il nous faut à tout prix, sous peine d'un affaiblissement grave, abattre la volonté germanique.

***

La Commission des Réparations devait se prononcer, avant a fin de janvier, sur la demande de moratoire présentée par e gouvernement allemand le 14 novembre dernier. Elle a décidé qu'il n'y avait pas lieu de statuer sur cette demande devenue caduque du fait même de l'Allemagne. Le 13 janvier dernier, en effet, le gouvernement allemand notifiait à la Commission qu'il arrêtait toutes livraisons pour le compte des réparations à la France et à la Belgique et, en fait, toutes les livraisons à ces puissances ont cessé. En conséquence, la Commission, par trois voix et une abstention, celle du délégué britannique, s'est bornée à constater le manquement général de l'Allemagne à ses obligations envers la France et la Belgique.

La situation juridique est donc désormais aussi nette que les événements. L'Allemagne se trouve en révolte ouverte contre le Traité de Paix, non seulement en fait, mais en droit. L'Allemagne tente un effort désespéré pour détruire,

par une résistance ouverte, l'instrument de Versailles. La France, soutenue par la Belgique et par l'Italie, fait entendre que les termes de la paix signée par l'Allemagne et les Alliés seront maintenus. La discussion sur les modalités d'exécution du Traité ne sera reprise que lorsque la révolte de Berlin aura cessé. Le problème devient une question de force, ou plutôt d'endurance. Si nous ne sommes pas en guerre, nous sommes du moins en lutte ouverte.

Le gouvernement français, cependant, ne s'en tient pas à cette position. Dans le même temps où il demandait, avec la Belgique, à la Commission des Réparations de constater le manquement général de l'Allemagne, il faisait connaître à cette Commission, et à l'opinion, le plan d'ensemble qu'il a élaboré pour le règlement de la question des réparations au cours des années prochaines, 1923 et 1924. Ce plan reste le témoin de la volonté d'action positive de la France et le type des accords qu'elle était prête à conclure si l'Allemagne s'était décidée à faire rentrer son action dans les cadres du traité. A ce titre, bien que la discussion, au moins la discussion officielle, en ait été ajournée, il mérite de retenir l'attention.

La politique que le gouvernement français demandait à la Commission des Réparations d'adopter, se trouve définie dans trois documents : un projet de lettre au Chancelier du Reich, un projet de décision de la Commission des Réparations, enfin un plan d'ensemble spécifiant les mesures que le Reich aurait à prendre ou auxquelles il aurait à se soumettre pendant la durée du moratoire. Ces trois documents ont été publiés le 27 janvier.

D'après ces textes, un moratoire partiel sera accordé à l'Allemagne pour les années 1923 et 1924. Pendant ces deux années, les paiements de l'Allemagne seront réduits à 2,5 milliards de marks-or, dont 1 milliard en or ou en devises, et 1,5 milliards en nature. Comme contre-partie, tous les gages saisis par les gouvernements alliés demeureront entre leurs mains, en garantie de l'exécution par l'Allemagne de ses obligations. Le Reich mettra à profit le répit de deux années qui lui est laissé pour rétablir de l'ordre dans ses finances et restaurer sa monnaie. En particulier l'Allemagne devra faire appel à des ressources extra-budgétaires, consti-

tuées essentiellement par un prêt de trois milliards de marks-or que l'industrie allemande sera tenue de consentir au Reich. Ces trois milliards serviront à alimenter le fonds de stabilisation du mark (500 millions) et à assurer les versements prévus aux Alliés (2,5 milliards). Le Reich constituera, d'autre part, en monopoles, la vente de certains produits : alcool, tabac, allumettes, sel, sucre, pétrole, essences, etc... et affermera l'exploitation de ces monopoles. Les États affermeront leurs mines, forêts. etc. Le Reich concédera également l'exploitation des chemins de fer. Les redevances des concessionnaires comporteront une certaine proportion de devises. En outre, le Reich se fera remettre des titres représentant le quart de la valeur réelle actuelle des entreprises industrielles et commerciales et des biens immobiliers situés sur le territoire allemand. Ces titres, placés sous séquestre du Comité de garanties, seront utilisés comme gages d'emprunt ou comme valeurs négociables. Enfin, toutes les ressources provenant des douanes, des taxes à l'exportation, du prélèvement de 27 p. 100 sur les exportations, ainsi que des ressources extra-budgétaires, seront versées à un compte ouvert au Comité de garanties.

Pourquoi ce plan minutieusement étudié n'a servi de rien, chacun le sait. Il supposait un débiteur de bonne foi, un débiteur qui a besoin de délai, mais qui désire s'acquitter. L'Allemagne n'a donné à aucun moment l'image de ce débiteur normal. Il est acquis aujourd'hui qu'elle ne veut pas payer et la manière dont elle a réagi, au moment où nous avons occupé la Ruhr, est la démonstration la plus éclatante de ses mauvaises intentions. Dans ces conditions, le gouvernement français a bien fait de marquer par une publication de documents quelles étaient ses idées et quelles initiatives il avait été prêt à prendre. Mais peut-on dire que ce plan puisse être utilisé tel quel désormais et qu'il suffise d'une démarche de l'Allemagne pour en recommencer l'examen? Il nous semble qu'on se fait sur ce sujet des illusions et qu'on risque de perdre beaucoup de temps. Les événements peuvent inciter le Reich à reprendre la conversation avec la Commission des Réparations, mais rien n'indique que cette détermination soit proche. Puisque l'Allemagne, aussitôt après l'échec de sa politique de résistance, n'a pas saisi immédiatement l'occasion que

lui offrait la Commission des Réparations, c'est qu'elle est résolue à jouer sa partie jusqu'au bout, à courir tous les risques et elle ne cédera qu'au dernier moment. Même si elle change de tactique, selon l'occasion, même si elle cherche à négocier, ce sera une façon de gagner du temps, d'éviter une capitulation, d'attendre les circonstances. Alors on peut se demander si le plan français, si logique qu'il soit, si bien établi qu'il se présente dans ses parties juridiques, financières, économiques, répond à une possibilité quelconque : il suppose toujours la bonne volonté et la bonne foi, et l'Allemagne ne cède qu'à la force. Ce n'est donc plus dans des programmes d'avenir que l'attitude du Reich rend incertains, qu'il faut chercher la solution du problème des réparations. C'est plus que jamais, comme nous l'avons dit souvent, là où nous sommes, là où nous pouvons contrôler, administrer, d'accord avec la population et les autorités locales, en Rhénanie.

Mais en même temps il nous faut voir sans cesse l'ensemble des révoltes contre le traité de paix. Entre Angora, Moscou et Berlin, il ne paraît pas y avoir unité dans les desseins, mais il y a des tractations, et le désir d'échapper aux conséquences de leurs défaites peut rapprocher les vaincus. L'Allemagne se sent seule. Lorsque le gouvernement de Berlin a laissé la crise s'ouvrir, on peut être certain qu'il escomptait pour la dénouer des interventions extérieures en sa faveur. Quatre semaines se sont écoulées depuis lors, l'Allemagne, par la mise en scène théâtrale de sa résistance, s'est efforcée d'apitoyer les tiers et de les appeler à son secours; aucun n'a répondu à cet appel. L'Angleterre, qui s'apprête, dit-on, à changer le titulaire de son ambassade à Berlin, ne s'est pas départie de l'attitude de neutralité bienveillante que M. Bonar Law avait promis d'observer; l'Amérique n'a rien modifié à la ligne de conduite qu'elle a adoptée à l'égard des affaires européennes; l'esprit qui prévaut en Italie depuis M. Mussolini n'est décidément plus celui du temps de M. Nitti; les complications qui auraient pu se produire aux frontières de Lithuanie ou de Hongrie semblent en voie d'arrangement. Enfin, il est significatif qu'aucun encouragement ne soit encore venu de Moscou à Berlin, tandis que se discutaient à Lausanne des règlements internationaux qui touchent aux

intérêts fondamentaux de la Russie en Orient. Aucune des initiatives dont il avait été parlé, ne s'est produite non plus au Conseil de la Société des Nations qui se tient à Paris. La récente venue du Chancelier Seipel manifeste suffisamment de quel côté l'Autriche attend son salut. En attendant les bénéfices concrets que la France se promet de son action dans la Ruhr, c'est un résultat appréciable d'avoir rendu manifeste l'isolement total de l'Allemagne à l'heure présente. Mais c'est bien parce qu'il s'en est rendu compte que le gouvernement allemand cherche sa voie.

Nous ne savons ce que lui inspirera le résultat des entretiens de Lausanne. L'histoire de la rupture qui vient de se produire est encore mal connue. Ce qui est bien clair dès maintenant, c'est que les nationalistes d'Angora, en prenant les complaisances des Alliés pour de la faiblesse, et en refusant un traité de paix inespéré pour eux, ont commis une de ces lourdes erreurs dont beaucoup de nations peuvent souffrir. Le misérable échec de la conférence dépasse de beaucoup les résultats de la guerre gréco-turque. Au fond la question est de savoir si l'équilibre de l'Europe sera menacé par l'entente de Berlin, Moscou, Angora. Dans le chaos universel, l'amitié franco-anglaise est un principe d'ordre et de paix plus utile que jamais. Devant la résistance allemande, un effort d'énergie, et de volonté suivie est indispensable pour rappeler à tous les peuples que la loi fondée sur les résultats de la guerre et sur la victoire gouverne toujours le monde.

ANDRÉ CHAUMEIX

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85bis, *Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

TABLE DU PREMIER VOLUME

Janvier-Février

LIVRAISON DU 1er JANVIER 1923

		Pages.
COMTESSE DE NOAILLES	Le Conseil du Printemps	5
IGNOTUS	Études et Portraits : M. Raoul Péret	14
RENÉ BAZIN	Il était quatre petits Enfants. — II	20
CHARLES DIEHL	L'Empereur au nez coupé	71
JOHN GALSWORTHY	Le Patricien. — III	95
HENRI BRÉMOND	La Philosophie de Saint François de Sales	135
BERNARD BOUVIER	Le Journal d'Amiel	153
JULES DECAMPS	La Vie financière : La Question des réparations	177
MAURICE MURET	La Vie à l'étranger : Le Destin de l'Allemagne	191
ABEL BONNARD	La Vie présente : Le Rôle des Femmes	204
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : La Conférence de Paris	216

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1923

ARTHUR CHUQUET	De l'île d'Elbe au golfe Juan. — I	225
RENÉ BAZIN	Il était quatre petits Enfants. — III	254
CHARLES ANDLER	La dernière œuvre d'Ernest Lavisse	303
IGNOTUS	Études et Portraits : Le Chancelier Cuno	341
JEAN DE KERGORLAY	Les Châteaux des Croisés en Syrie	352
JOHN GALSWORTHY	Le Patricien — IV	369
HENRI MYLÈS	La Vie à l'étranger : En Bulgarie	401
HENRY BIDOU	La Vie littéraire : Parmi les Livres	414
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Paris	426
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Au lendemain de la Conférence	439

LIVRAISON DU 1er FÉVRIER 1923

Pages.

COMTE DE FELS. . . . . Aurons-nous une Révolution? — I. 449
RENÉ BAZIN . . . . . Il était quatre petits Enfants (*fin*). 480
JEAN DE PIERREFEU. . . La Bataille imprévue. 534
ROBERT DE AZ. . . . . Le Personnage invisible. 549
PAUL JAMOT . . . . . Corot et Rousseau. 588
JOHN GALSWORTHY. . . . Le Patricien. — V 596
ALBERT FLAMENT . . . . La Quinzaine : Tableaux de Paris. 633
L. HOULLEVIGUE. . . . . La Vie scientifique : Soleils et Nébuleuses 648
ANDRÉ CHAUMEIX. . . . . La Politique : L'Occupation de la Ruhr. 664

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER 1923

ERNEST RENAN. . . . . Nouvelles Lettres intimes. — I. 673
COMTESSE DE NOAILLES. Pour souffrir moins... 707
COMTE DE FELS . . . . . Aurons-nous une Révolution? (*fin*) 714
LANZAC DE LABORIE . . . Joséphine de Théis, marquise de Saint-Cricq. . . . 745
JOHN GALSWORTHY. . . . Le Patricien (*fin*). 774
IGNOTUS. . . . . Études et Portraits : Lord Curzon 813
LOUIS LUMET. . . . . Les Origines d'Honoré de Balzac. 818
PIERRE DE QUIRIELLE. . Les Mémoires de Giolitti. 838
J. DECAMPS. . . . . La Vie économique : A la Croisée des Chemins . . . 865
HENRY BIDOU. . . . . La Vie littéraire : Parmi les Livres 877
ANDRÉ CHAUMEIX. . . . . La Politique : Les Alliés, la Ruhr et l'Orient. 887

TOLMER 13, QUAI D'ANJOU, PARIS

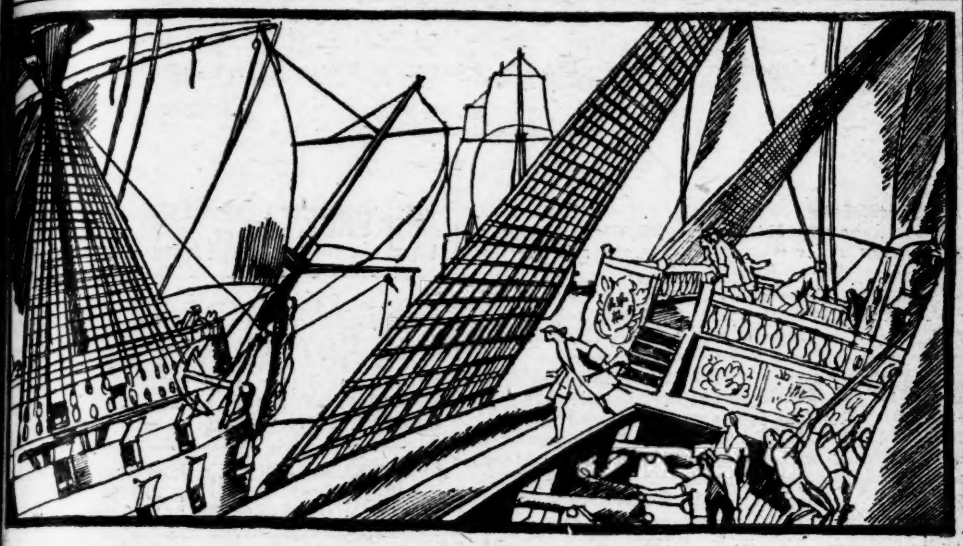

VOYAGES ET GLORIEUSES DÉCOUVERTES
DES

GRANDS EXPLORATEURS ET NAVIGATEURS FRANÇAIS

Voici un beau livre pour la jeunesse.

Il nous a semblé utile de rappeler les prouesses des hommes de grand caractère, tels que Jacques Cartier, Cavelier de la Salle, La Pérouse, qui ont, dans le passé, contribué à développer le domaine de la France.

Nos jeunes gens pourront puiser dans ce livre, par la simple relation de ces hauts faits, de belles leçons d'énergie et de persévérance.

Les illustrations, pleines d'imagination et de couleurs qu'Edy Legrand a su trouver pour ce livre, en font un ensemble capable d'agir très heureusement sur l'esprit de nos enfants.

Un livre d'art formant grand album cartonné 28 × 38

Belle édition sur beau papier à grains
60 dessins et vignettes par EDY LEGRAND
entièrement coloriés à la main

Prix : **35** *francs*

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues chez MM. PERDRIX et BURIN, 14, *rue Cadet, Paris.*

Téléphone : Central 72-7

RUE de GRENELLE, *208 bis, ang. r. Gros-Caillou, 21.* R. br. : **20.228 fr.** M. à p. : **200.000 fr.** *C. éd. Fonc.* Adj. Ch. not. 27 fév. BREUILLAUD, not. 323, r. St-Martin.

MAISON, rue Alexandre-Dumas, 82, ang. rue Planchat. R. br. : **18.794 fr.** M. à prix : **130.000 fr.** Adj. Ch. not. 27 fév. 1923. Me BURTHE, not. à Paris, 6, rue Royale.

---

2 MAISONS à PARIS, r. des ACACIAS, 56 et r. de l'ARC-de-TRIOMPHE, 19. Rev. 12.220 f. et 12.710 f. M. à p. 70.000 et 75.000 f. **MAISON à AULNAY-s-BOIS** (S.-et-O.) R. Sevran 18, 20 Cce 3.135 m. **LIBRE LOC.** M. à p. : **25.000 fr.** Adj. Ch not. 27 fév. S ad. aux not. Mes TOLLU, 70. r. St-Lazare, Champetier de Ribes, Michelez, Paris ; PIÉRENS, av. Pontoise.

Vente au Palais, à Paris, le 1er mars 1923, 2 heures.
En un lot **DEUX IMMEUBLES à PARIS (Xe arrt)**
Rue des Vinaigriers, 52 et 52 *bis* et Passage Duball, 10. Revenu brut : **52.000 fr.** environ. M. à p. : **359.334 fr.** S'adresser à Mes DUPONT et Tournesac, avoués ; à Me KASTLER, administrateur judiciaire.

VENTE au Palais, le 3 mars 1923, à 14 heures. En deux lots. *1er lot* : MAISON à PARIS, **9, BOULEVARD DIDEROT** (12e arrt). Contenance 222 mq env. Revenu brut : **28.583 fr.** M à prix : **220.000 fr.** - *2e lot* : MAISON à PARIS **7, IMPASSE DE L'ASTROLABE** (15e arrdt). Contenance : **344** mq environ. Revenu brut : **12.260 fr.** Mise à prix : **70.000 fr.** S'adresser à Mes GIEULES et ROUGEOT, avoués, et à Me Albert MEUNIÉ, notaire à Paris.

VENTE AU PALAIS, A PARIS, *le 21 février 1923.*
MAISON à PARIS (XIVe), **11, RUE DESPREZ.**
Contenance **250** m. environ. Mise à prix : **130.000 fr.** S'adresser à Me PONROY, avoué, place Boïeldieu, 1, et à Me DIOLÉ, avoué à Paris.

Jolie PROPTÉ à VARENNES-s/-Sue, 2 km Monter Cce 4 h. 40. *Libre de loc.* M. à p. 50.00 **Adj.** Ch. not. Paris, **6 mars.** S'ad. **PERE,** not., 9, pl. Ptits-Pe

---

Vente au Palais, le 28 février 1923, à 2 heur **UN IMMEUBLE** sis à **PARIS (19e ARRONDI**
RUE BOTZARIS, N° 20, presque en rement li de location. Mise a prix : **200.000 fr.** — S'adres à Me DUPLAN, avoué, 34, rue Pasquier ; Me Fo cault, avoué ; M. VACHER, syndic, Paris.

SURESNES, Gde PROPté, r. Jules Ferry, 35, 35 *bis*, (**1.100 m. Libre 1er mai.** M à p. 210.000 fr. Adj. Ch. n 13 mars. Me **CHARPENTIER,** not. 16, ave Opéra, Par

---

2 MAISONS DE RAPPORT 1° R. DE LA Pompe, 129 bis Cont. 640 R. b. : 75.6 **M. à p. : 800.000 fr. ;** 2° R. St-ROCH, 14. Cont. 33 Rev. br. : 17.530f. **M. à p. : 200.000f.** Adj. s. 1 ench. C not Paris le 20 février. S'ad. aux not Mes Champet de Ribes et DURANT DES AULNOIS, 15, rue Tronch

---

VENTE au PALAIS, à Paris, *le 1er mars 1023, à 2* **TERRAIN à LEVALLOIS-PERRET,** 210 et 212, de la Révol Contce **1817** m. env Rev. br. : **2.000 fr.** M à p. : **58.392** S'adr. à Mes DE FORGES, PLAIGNAUD, MOUILLEFARI avoués ; BLANCHET et MENNESSON, notaires à Pari

---

Maison d'angle **PLCE D'ANVERS,** 2. Rev. br. (susc. au **30.564 fr. 1 APPt LIBR** *Prêt C. F. 140.000f à 4 %.* M. à p. : **250.000 fr.** Adj Ch. n Paris, **27 févr.** S'ad. Me COUTURIER, not., 20, Bd Malesherbe

---

PROPRIÉTÉ à SCEAUX, R. Houdan, 130 ; jardi d'agrémt av. pièce d'ea cce **2.150 m.** et beau jardin potager : cce **1.902** Lib. loc. **M. à p. : 100.000 fr.** Adj Ch. not Paris, 6 mars S'ad. Mes Delestre et DURANT DES AULNOIS, 15, r. Tronch

---

L'ARGUS de la PRESSE
"VOIT TOUT"
Fondé en 1879
LES PLUS ANCIENS BUREAUX D'ARTICLES DE JOURNAUX
37, Rue Bergère, PARIS (IXe)
Lit et dépouille par jour
20.000 *Journaux ou Revues du Monde entier*

POUR VOS CHEVEUX
Pétrole HAHN

LE CRAPOUILLOT

REVUE PARISIENNE ILLUSTRÉE

Art — Lettres — Spectacles

Organe jeune, vivant, combattif, *LE CRAPOUILLOT* publie tous les quinze jours une copieuse livraison illustrée, comprenant une nouvelle ou un chapitre de roman, des poèmes, des articles de fond sur l'**Art**, les **Lettres**, le **Théâtre**, la **Musique**, et l'analyse de toutes les expositions, de tous les livres, de toutes les pièces, concerts et films qui font sensation à Paris.

Toute personne cultivée qui veut suivre le mouvement artistique et littéraire, « se tenir à la page », DOIT s'abonner à cette revue et posséder dans sa bibliothèque sa collection complète d'une haute tenue littéraire et d'une grande valeur artistique.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Henri Béraud, Alexandre Arnoux, Roland Dorgelès, Jean Bernier, Jean Galtier-Boissière, Francis Carco, Pierre Mac-Orlan, Louis-Léon Martin, Jean-Louis Vaudoyer, Braga, Paul Reboux. Gus Bofa, Robert Rey, Lucien Mainssieux. P. Billotey, A. Warnod.

EN PROVINCE, AUX COLONIES, A L'ÉTRANGER

LE CRAPOUILLOT apporte

L'AIR DE PARIS

" LE CRAPOUILLOT "

offre à tout nouvel abonné, se recommandant de la *" REVUE DE PARIS "*, une

PRIME LITTÉRAIRE

UN *livre par abonnement.* **QUATRE** *livres par collection souscrite, à choisir parmi les plus grands succès de l'année.*

Henri BÉRAUD : **Le Martyre de l'Obèse.** *(Prix Goncourt)*

E. BAUMANN : **Job le prédestiné.** *(Prix Balzac)*

J. DE LACRETELLE : **Silbermann.** *(Prix Vie Heureuse)*

Paul MORAND : **Ouvert la Nuit.**

Constantin BALMONT : **Visions solaires.**

COLETTE : **La Maison de Claudine.**

GALTIER-BOISSIÈRE : **Loin de la Rifflette.**

Marcelle VIOUX : **L'Éphémère.**

A. ARNOUX : **Écoute s'il pleut.**

F. CARCO : **L'Homme traqué.**

P. BENOIT : **L'Oublié.**

Louis HÉMON : **Maria Chapdelaine.**

LE CRAPOUILLOT, *3, Place de la Bourse, PARIS*

(CHÈQUE POSTAL 417-26)

ABONNEMENT D'UN AN (24 nos à 1 fr. 50 et 3 fr.) France : 40 fr. ; Étranger : 50 fr.

La collection reliée des 4 premières années (1919-20-21-22) comprenant plus de 2000 pages grand format et des milliers d'illustrations est vendue : France, 140 fr.; étranger, 160 fr. *(port compris).*

LE LIVRE DE LUXE POUR TOUS

30 fr. „ pour 2 fr. „ 50

Les œuvres de nos écrivains modernes les plus célèbres, les ouvrages inédits des jeunes auteurs de talent, seront publiés, sous la forme artistique réservée jusqu'à ce jour aux volumes de grand luxe, par le

LIVRE DE DEMAIN

Nouvelle collection littéraire ornée de gravures sur bois

Papier de pur alfa - Grandes marges
Caractères neufs d'une lisibilité parfaite - Impression magnifique
gravures sur bois
de nos artistes les plus admirés

EN RÉSUMÉ :

De belles œuvres - De belles éditions

Demandez à votre libraire le premier volume paru :

RENÉ BENJAMIN

GASPARD

(Prix Goncourt 1915)

Orné de 21 bois originaux de RENEFER

Paraîtront ensuite, à raison d'un volume par mois, des œuvres de **COLETTE, GÉRARD D'HOUVILLE, HENRY BORDEAUX,** *de l'Académie française,* **RENÉ BOYLESVE,** *de l'Académie française,* **SEM, FRANCIS CARCO,** etc., ornés de bois originaux de HERMANN-PAUL, GUY ARNOUX, RAPHAEL DROUARD, PAUL BAUDIER, etc., etc.

LE VOLUME (format 18,5 × 23,5). . . . . **2 fr. 50**

Les collections similaires se vendent couramment **30** francs le volume

ARTHÈME FAYARD et Cie, Éditeurs, 18-20, rue du Saint-Gothard, **PARIS (14e)**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

COLLECTION ARMAND COLIN

(Extrait de la liste des ouvrages actuellement parus dans cette COLLECTION)

G SCELLE
Professeur de Droit à l'Université de Dijon
LE DROIT OUVRIER
Tableau de la Législation française actuelle

A. BAILLY
Professeur au Lycée Pasteur
L'ÉCOLE CLASSIQUE FRANÇAISE
Les doctrines et les hommes (1660-1715)

A. MATHIEZ
Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
Tome I :
LA CHUTE DE LA ROYAUTÉ

M. SORRE
Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux
LES PYRÉNÉES

G. HARDY
Directeur général de l'Enseignement au Maroc
VUE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE D'AFRIQUE

C. GUTTON
Professeur à la Faculté des Sciences de Nancy
TÉLÉGRAPHIE ET TÉLÉPHONIE SANS FIL

CH. FABRY
Professeur à la Sorbonne
ÉLÉMENTS D'ÉLECTRICITÉ

R. BRICARD
Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers
CINÉMATIQUE ET MÉCANISMES

F. MAURETTE
Professeur à l'École des Hautes Études commerciales
LES GRANDS MARCHÉS DES MATIÈRES PREMIÈRES

J. LEVAINVILLE
Docteur ès Lettres
L'INDUSTRIE DU FER EN FRANCE

H. CAVAILLÈS
Professeur au Lycée de Bordeaux
LA HOUILLE BLANCHE

G. ANDRÉ
Professeur à l'Institut Agronomique
PROPRIÉTÉS GÉNÉRALES DES SOLS EN AGRICULTURE

YVES HENRY
Inspecteur général de l'Agriculture aux Colonies
ÉLÉMENTS D'AGRICULTURE COLONIALE
PLANTES A HUILE

ET. RABAUD
Professeur à la Faculté des Sciences de Paris
L'HÉRÉDITÉ

Chaque volume in-16 (11×17), 200 pages, relié, 6 fr. ; — broché . . . . . 5 fr.

La collection comprend actuellement 25 volumes. — *Demander le prospectus*

LIBRAIRIE PLON

NOUVEAUTÉS

ERNEST PEROCHON
PRIX GONCOURT 1920

LES OMBRES

Roman en un volume in-16, BROCHÉ . . . . . 7 fr. RELIÉ à l'abeille . . . . 15 fr.
L'Édition originale sur papier de fil, BROCHÉ. . . . . 10 fr. RELIÉ à l'abeille. . . . . 18 fr.
Il a été tiré 100 exemplaires sur papier de Hollande. . . . . 35 fr.

YVONNE SCHULTZ

LES NUITS DE FER

Roman lapon

Un volume in-16, BROCHÉ . . . . . 7 fr. RELIÉ à l'abeille. . . . . 15 fr.
L'Édition originale sur papier de fil, BROCHÉ. . . . . 10 fr. RELIÉ à l'abeille. . . . . 18 fr.

FLORENCE BARCLAY

* EN SUIVANT L'ÉTOILE

Roman en un volume in-16, BROCHÉ . . . . . 7 fr. RELIÉ à l'abeille. . . . . 15 fr.
L'Édition originale sur papier de fil, BROCHÉ . . . . 10 fr. RELIÉ à l'abeille. . . . . 18 fr.

ANTONE TCHEKHOV

LES MOUJIKS

Traduit du russe par DENIS ROCHE *(seule traduction autorisée par l'auteur). T. II. des œuvres complètes d'*ANTONE TCHEKHOV *dans la Collection d'Auteurs étrangers publiée sous la direction de* Charles DU BOS
Un volume in-16 . . . . . 7 fr.
L'Édition originale sur papier de fil . . . . . 10 fr.

ANDRÉ THERIVE

LE FRANÇAIS LANGUE MORTE ?

Un volume in-16 de la Collection « la Critique » . . . . . 7 fr. 50

MARIA BOTCHKAREVA

YASHKA

Ma vie de paysanne, d'exilée, de soldat. — Traduit par M. PRÉVOST. Un volume in-16. . . . 7 fr.

CAPITAINE DE MAZENOD

LES ÉTAPES DU SACRIFICE

Un volume in-16 . . . . . 7 fr.

DOCTEUR BRINCKMEYER

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE

HUGO STINNES

Traduit de l'allemand par M. V. MARCANO, *avec une préface de* M. Georges BLONDEL, *Professeur au Collège de France*
Un volume in-16 avec un portrait d'HUGO STINNES . . . . . 5 fr.

PLON-NOURRIT & Cie, Imprimeurs-Éditeurs
PARIS, 8, rue Garancière

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, Paris

COLLECTION BLEUE

(FORMAT IN-18)

Cette collection, imprimée avec de bons caractères, sur beau pier, comprendra les œuvres de : **ANATOLE FRANCE** et de ERRE **LOTI.** Elle est faite pour être conservée dans les bliothèques, et est aussi destinée à ceux qui désirent faire ier les ouvrages des deux illustres écrivains.

Déjà parus dans cette collection :

ANATOLE FRANCE

Rôtisserie de la Reine Pédauque	1 vol.
aïs	1 —
Livre de mon Ami	1 —

PIERRE LOTI

s Désenchantées	1 vol.
aque volume, broché. — Prix	**10 francs.**

RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PIERRE DE NOLHAC

arie-Antoinette Dauphine (23e édition)	1 vol.
a Reine Marie-Antoinette (35e édition)	1 —
ouis XV et Marie Leczinska (20e édition)	1 —
ouis XV et Madame de Pompadour (25e édition)	1 —
aque volume, format in-18. — Prix	**6 fr. 75**

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, Paris

A PROPOS DU CENTENAIRE DE RENAN

Œuvres de Ernest Renan

HISTOIRE DES ORIGINES DU CHRISTIANISME

Vie de Jésus	1 vol.	**Les Évangiles**	1 v
Les Apôtres	1 —	**L'Église chrétienne**	1
Saint Paul	1 —	**Marc-Aurèle et la fin du Monde antique**	1
L'Antechrist	1 —		

Chaque volume in-8°. — Prix : 12 francs.

L'Avenir de la Science	1 vol.	**Essais de Morale et de Critique**	1 v
Averroès et l'Averroïsme	1 —	**Histoire du Peuple d'Israël**	5
Dialogues et Fragments philosophiques	1 —	**Histoire des Langues sémitiques**	1
Discours et Conférences	1 —	**Lettres intimes**	1
Drames philosophiques	1 —	**Questions contemporaines**	1
		La Réforme intellectuelle	1

Chaque volume in-8°. — Prix : 12 francs.

Le Cantique des Cantiques	1 vol.	**L'Ecclésiaste**	1 v
Correspondance Renan-Berthelot	1 —	**Lettres du Séminaire**	1
De l'Origine du Langage	1 —	**Le Livre de Job**	1

Chaque volume in-8°. — Prix : 9 francs.

Feuilles détachées	1 vol.	**Pages françaises**	1 v
Fragments intimes	1 —	**Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse**	1

Chaque volume in-18. — Prix : 6 fr. 75

Conférences d'Angleterre	1 vol.	**Vie de Jésus**	1 v

Chaque volume in-18. — Prix : 4 fr. 90

117 23 — Imp. L. POCHY, 58, rue du Chateau, Paris.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La donnée du nouveau roman de **M. G. de la Rochefoucauld, le Professeur Néant**, est singulière captivante. Pénétré du principe que les meilleures affaires sont celles qui spéculent sur la bêtise maine, certain préparateur de pharmacie, Louis Martin, renonçant à la mélancolique trituration de s produits dans le fond d'une officine provinciale, se lance dans l'exploitation commerciale des hénomènes psychiques. Il a tôt fait de trouver des capitaux, de fonder dans une petite ville italienne, erice, une clinique, où l'on est censé traiter les maladies mentales, et de placer dans divers hôtels ropéens des rabatteurs habiles, capables de lui expédier de lucratives victimes. Pour se conférer ne autorité morale supplémentaire, Martin se fait appeler le professeur Néant. Un brave gentilhomme arentais, M. de la Varnière, qui a du goût pour les études médianimiques, est attiré à Lerice dans s conditions fort romanesques et finalement amené à verser une somme de cinquante mille francs our la cause et le triomphe des sciences psychiques. A peine a-t-il fait ce généreux versement qu'il se nd compte qu'il a été roulé et le voilà qui, tout penaud, regagne son castel. Hélas! le mystère a des traits... Maintenant La Varnière s'ennuie en Angoumois, si bien qu'un jour il prend le train pour aller trouver Néant... Conclusion qui pourrait surprendre si l'on ne songeait que le goût du surnaturel t si profondément enraciné dans l'esprit des hommes qu'ils veulent en voir des manifestations là ème où il leur a été clairement démontré qu'il n'y en avait nulle trace. Aussi les complices de Néant ux-mêmes, bien placés pourtant pour savoir que leur patron est un escroc qui s'occupe de dédouble-ents et de raps au même titre qu'il s'est occupé antérieurement de vendre du « lait de renarde », produit e beauté, sont-ils profondément impressionnés par ses expériences. Pourtant ils les ont eux-mêmes uquées...; oui, mais, songent-ils, si nos trucs avaient fait défaut, peut-être les phénomènes se aient-ils produits tout de même. Pareillement M. de la Varnière, qui a cependant payé pour savoir e Néant est un charlatan, n'a pas perdu toute confiance en lui, car, après tout, on ne sait jamais... utes les péripéties de cette subtile histoire nous sont contées avec un art sûr, en un style d'une rare gance. Des circonstances matérielles, au milieu desquelles se développe son étude psychologique, ut-être l'auteur a-t-il eu un trop mince souci. Il faut reconnaître qu'il a mis une étrange bonne lonté à jeter La Varnière dans les griffes de Néant. Dans la vie de Néant également, il y a quelques vraisemblances et peut-être eût-il été préférable que ce curieux roman eût des attaches plus fermes non avec le vrai, du moins avec le possible.

Lille pendant l'occupation allemande, tel est le poignant sujet de **Sous le regard de la Déesse**, œuvre nouvelle de **Berthe Grimpret** et **Gabrielle Vair**. On ne peut relire sans une émotion douureuse le récit des souffrances que nos villes ont subies sous le joug allemand : vexations de toutes rtes, perquisitions, déportations de femmes et de jeunes filles, fusillades d'habitants coupables avoir caché quelques-uns de nos soldats. Hélas! l'occupation allemande ce n'était pas le régime des stributions de vivres et des soupes populaires! Le tableau qui nous est présenté est large et vivant. ucun parti-pris de charge ou de caricature dans la peinture des envahisseurs, mais, pour être imparlement décrits, ils ne nous en apparaissent pas moins odieux. Côté français, c'est la patience et courage. Que d'audace déployée simplement pour rester en relations avec la France libre et pour voir des nouvelles des combattants! Trois sœurs françaises sont les personnages de premier plan de tte œuvre. Espionnage, espoirs d'amour, amour : leur vie est mouvementée. Chacune a son roman; ais nous en attendons en vain le développement. Tout cela tourne un peu court. Il semble qu'il n'y t pas eu de place pour la description des souffrances individuelles dans ces cahiers de l'occupation loise.

Que le titre du volume de **Dostoïevsky** récemment édité : **la Confession de Stavroguine,** ne donne s à penser qu'une œuvre nouvelle du grand romancier russe a été mise à jour. On trouvera là pluurs fragments inédits de Dostoïevsky, dont le premier est un chapitre, jusqu'ici inconnu, des *Possédés*, i est précisément intitulé la Confession de Stavroguine. Ces pages ont été récemment découvertes r le Centro-Archive soviétique et M. Halpérine-Kaminsky nous en donne aujourd'hui une traction, qu'il a fait précéder d'une excellente étude. Cette confession de Stavroguine est fort belle des plus émouvantes. Nous lisons ailleurs dans Dostoïevsky : *je crois que le besoin foncier de l'âme sse est la soif de la souffrance, une soif constante, en tout et depuis toujours*. En ce cas Stavroguine plus russe que nature. Il éprouve une sombre délectation à faire étalage de son indignité. Sa propre nduite lui fait horreur, mais cette horreur même est un délice. Dans ce genre, il arrive au nec plus tra du raffinement : restant immobile au moment où il n'aurait qu'à accomplir un geste pour empêer un suicide — dont il est la cause première — il se donne la joie torturante de tuer non par action ais par abstention. Commettre un meurtre sans lever un doigt, quelle merveille! Et quel beau apitre à ajouter à *l'Assassinat considéré comme un des beaux-arts*. La description de ces minutes froyables fait fortement songer au récit du meurtre accompli par Raskolnikoff. On y relève cerins détails — silences, bourdonnement d'une mouche — dont Merejkowsky a donné une pénétrante nalyse dans l'étude qu'il a consacrée à Dostoïevsky... Des fragments inédits du *Journal d'un écrin* et un conte, *le Songe d'un homme ridicule*, font suite à la *Confession*. On trouvera enfin le plan un roman que Dostoïevsky se proposait d'écrire : *la Vie d'un grand pêcheur*. Les lecteurs de la *Revue Paris* connaissent déjà le canevas de cette œuvre, où, d'après M. Halpérine-Kaminsky, l'auteur proposait précisément de placer cette confession de Stravroguine qu'il avait retranchée des *Possédés*.

MARCEL THIÉBAUT

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	60 »	31 »	16.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	66 »	34 »	18 »
ÉTRANGER	78 »	40 »	21 »

PRIX DE LA LIVRAISON : **3** fr. **50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table Décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . **2** fr. **50**
Deuxième Table Décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . **3** fr. **50**

P. BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.